

Table des matières	1
Introduction	9
Sécurité des enfants	19
Sièges d'enfant21
Positionnement du siège d'enfant21
Rehausseurs24
Installation d'un siège d'enfant27
Dispositifs de sécurité enfants40
Ceintures de sécurité	41
Bouclage des ceintures de sécurité43
Réglage de la hauteur des ceintures de sécurité48
Témoin et carillon de ceinture de sécurité48
Belt-Minder (dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité)49
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants51
Système de sécurité Personal Safety System	52
Système de retenue supplémentaire	53
Sacs gonflables du conducteur et du passager55
Sacs gonflables latéraux64
Rideaux gonflables Safety canopy66
DéTECTEURS d'impact et témoin du sac gonflable68
Mise au rebut des sacs gonflables69
Clés et télécommande	70
Généralités relatives aux fréquences radio70
Télécommande71
Clés71
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue76

Dispositif MyKey	77
Réglages, MyKey77
Création.78
Effacement80
État du système.81
Démarrage à distance, MyKey81
Dépannage, MyKey.82
Serrures	84
Verrouillage et déverrouillage84
Clavier d'entrée sans clé SecuriCode™87
Sécurité	90
Système antidémarrage SecuriLock®90
Alarme antivol92
Volant de direction	94
Réglage du volant.94
Commandes du volant de direction96
Pédales	99
Pédales réglables99
Essuie-glaces et lave-glaces	100
Essuie-glaces100
Essuie-glaces à capteur de pluie100
Lave-glaces de pare-brise101
Éclairage	102
Commande d'éclairage102
Commande automatique des phares.103
Rhéostat d'éclairage du tableau de bord.103
Feux de jour104
Phares antibrouillard avant104
Indicateurs de direction105
Éclairage intérieur106

Table des matières

3

Glaces et rétroviseurs	108
Commandes des glaces électriques	108
Rétroviseurs extérieurs	111
Rétroviseur intérieur	115
Pare-soleil	116
Toit ouvrant transparent	116
Tableau de bord	118
Indicateurs	118
Lampes d'avertissement et indicateurs	120
Avertissements sonores et indicateurs	125
Écrans d'information	126
Commandes	126
Messages d'information	142
Chaîne audio	154
Radio AM-FM stéréo	156
Chaîne AM-FM stéréo avec lecteur de disques compacts et MP3	158
Système MyFord™	163
Prise d'entrée auxiliaire	169
Port USB	171
Renseignements au sujet de la radio satellite	172
Chauffage-climatisation	176
Chauffage-climatisation à commande manuelle	176
Régulation automatique de la température à deux zones	180
Dégivreur de lunette arrière	185

Sièges	188
Position assise appropriée188
Appuie-têtes189
Sièges à réglage manuel193
Sièges à réglage électrique194
Fonction de rappel des réglages mémorisés195
Sièges arrière197
Sièges chauffants201
Sièges chauffants et rafraîchissants202
Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)	205
Système d'automatisation domestique Car2U®205
Système de commande sans fil HomeLink®211
Prises de courant auxiliaires	216
Compartiments de rangement	219
Console centrale219
Démarrage et arrêt du moteur	220
Commutateur d'allumage221
Chauffe-moteur224
Carburant et ravitaillement	226
Qualité du carburant228
Ravitaillement231
Consommation de carburant233
Boîte de vitesses	238
Boîte de vitesses automatique238
Aide au démarrage en côte247
Traction intégrale (selon l'équipement)	249
Quatre roues motrices249

Table des matières

5

Freins	265
Freins265
Conseils de conduite avec le système de freinage antiblocage266
Frein de stationnement266
Système antipatinage	267
Antipatinage Traction Control™267
Contrôle de stabilité	268
AdvanceTrac®270
Réponse au terrain	272
Contrôle en descente272
Aides au stationnement	274
Capteur274
Caméra de marche arrière277
Régulateur de vitesse	282
Aides à la conduite	284
Direction284
Chargement	287
Chargement du véhicule287
Hayon294
Remorquage	303
Traction d'une remorque303
Module de commande de frein de remorque - intégré313
Remorquage320
Remorquage de loisir321
Conseils de conduite	324
Conduite économique324
Tapis326
Déneigement327

Dépannage	331
Service de dépannage331
Feux de détresse333
Interrupteur de coupure de carburant333
Démarrage d'appoint du véhicule334
Assistance à la clientèle	337
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)344
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)345
Fusibles	346
Remplacement d'un fusible346
Tableau de spécifications des fusibles347
Entretien	360
Généralités360
Ouverture et fermeture du capot361
Aperçu sous le capot362
Jauge d'huile moteur366
Vérification du niveau de l'huile moteur366
Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur367
Vérification du niveau de l'huile pour boîte de vitesses automatique374
Vérification du niveau du liquide de frein375
Vérification du niveau du liquide de direction assistée375
Filtre à carburant376
Vérification du niveau du liquide lave-glacé377
Batterie377
Vérification des balais d'essuie-glacé380
Filtre(s) à air381
Réglage des phares385
Remplacement d'une ampoule386

Table des matières

7

Soins du véhicule	394
Produits de nettoyage394
Nettoyage de l'extérieur394
Lustrage396
Réparation des dommages mineurs à la peinture396
Nettoyage du moteur397
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace397
Nettoyage de l'intérieur398
Nettoyage du tableau de bord et de la lentille du groupe d'instruments399
Nettoyage des roues en alliage403
Entreposage du véhicule404
Roues et pneus	407
Entretien des pneus410
Système de surveillance de la pression des pneus428
Remplacement d'une roue435
Caractéristiques techniques445
Couple de serrage de l'écrou de roue445
Contenances et caractéristiques	446
Caractéristiques du moteur446
Courroie d'entraînement des accessoires du moteur447
Pièces de rechange455
Numéro d'identification du véhicule456
Étiquette d'homologation du véhicule457
Désignations des codes de boîte de vitesses457
Accessoires	458
Accessoires458
Programme d'entretien prolongé Ford	461
Entretien périodique	465
Calendrier et carnet d'entretien normal471

8 **Table des matières**

SYNC®	491
Association initiale de votre téléphone497
Assistance 911515
Rapport sur l'état du véhicule519
Système MyFord Touch® (selon l'équipement)	550
Renseignements sur la confidentialité556
Reconnaissance vocale557
Écoute de musique563
Fonctions téléphoniques587
Menu d'information595
Configuration610
Fonctions de chauffage-climatisation622
Système de navigation626
Annexes	640
Index	661

L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de l'impression. Dans un but de développement continu, nous nous réservons le droit de changer des spécifications, la conception ou l'équipement à tout moment, sans préavis et sans obligation. Aucune partie de cette édition ne saurait être reproduite, transmise, stockée dans un système de récupération ou traduite dans une autre langue, de quelque manière que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans notre autorisation écrite. Excepté erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2012

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.

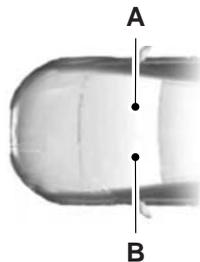
Nota : Ce manuel décrit une gamme de fonctions et d'options de produits, parfois avant qu'elles soient disponibles. Par conséquent, certaines options indiquées dans ce manuel pourraient ne pas être disponibles sur votre véhicule.

Nota : Certaines des illustrations dans ce guide peuvent s'appliquer à différents modèles, elles peuvent donc paraître différentes par rapport à votre véhicule. Toutefois, les données essentielles des illustrations sont toujours exactes.

Nota : Utilisez toujours votre véhicule selon les lois et les règlements en vigueur.

Nota : Lorsque vous vendez votre véhicule, assurez-vous de transmettre ce guide au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante du véhicule.

Ce manuel peut préciser qu'un composant se trouve à droite ou à gauche, selon le côté du véhicule vu de la position assise sur un siège.



A. Droite

B. Gauche

Protection de l'environnement

Vous devez contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES

AVERTISSEMENT : Vous risquez la mort ou des blessures graves pour vous et d'autres personnes si vous ne suivez pas la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement.

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Avertissement de sécurité		Consultez le Manuel du propriétaire		Système de freins antiblocage
	Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Batterie		Électrolyte
	Liquide de frein (sans produits pétroliers)		Circuit de freinage		Filtre à air de l'habitacle
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Dispositif de sécurité enfants		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant
	Ancrage pour siège d'enfant		Régulateur de vitesse		Laissez refroidir avant d'ouvrir
	Filtre à air du moteur		Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Huile moteur		Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur
	Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable avant		Phares antibrouillard avant
	Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Porte-fusibles		Feux de détresse
	Dégivreur de lunette arrière		Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur		Cric
	Commande d'éclairage		Témoin de basse pression des pneus		Maintenez un niveau de liquide approprié
	Alarme de détresse		Aide au stationnement		Frein de stationnement
	Liquide de direction assistée		Glaces à commande électrique avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques
	Témoin d'anomalie du moteur		Sac gonflable latéral		Contrôle de stabilité
	Dégivrage et désembuage du pare-brise		Lave-glace et essuie-glace		

ENREGISTREMENT DES DONNÉES**Enregistrement des données d'entretien**

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. En outre, lorsque votre véhicule est confié à l'atelier pour entretien ou réparation, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ou s'échanger des renseignements concernant le véhicule en vue de son amélioration. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction Bilan du véhicule de SYNC^{MD}, vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements puissent être utilisés à des fins diverses. Consultez le chapitre SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données de conduite (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la distance d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur ou de frein par le conducteur;
- la vitesse du véhicule;
- la position à laquelle le conducteur a tourné le volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données de conduite, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : Y compris dans la mesure où une quelconque loi portant sur les enregistreurs de données de conduite s'applique également au système SYNC^{MD} ou à ses fonctionnalités, veuillez noter ce qui suit : Une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé (set ON), la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude),

et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez le chapitre SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et retours du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE



AVERTISSEMENT : Certains constituants des gaz d'échappement du moteur, certains composants du véhicule, certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Nota : Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.

CRÉDIT FORD (É.-U. SEULEMENT)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes à l'aide de pièces de la plus haute qualité. Nous recommandons que vous exigiez l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le manuel du propriétaire. Les pièces d'origine de marques Ford et Motorcraft rencontrent ou dépassent ces exigences.

Réparations des véhicules accidentés

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux bosses. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Afin d'être certain d'obtenir un niveau supérieur de protection, exigez, lors du remplacement de pièces suite à une collision, les pièces de rechange d'origine Ford.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford pourraient ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX**Garantie limitée de véhicule neuf**

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le manuel des pratiques de garantie qui vous a été remis avec le manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



AVERTISSEMENT : Veuillez lire le chapitre *Système de retenue supplémentaire*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.



AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige**N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.**

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance**N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance.**

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

APPAREILS DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté considérablement. Vous ne devez toutefois pas mettre votre sécurité ou celle des autres en jeu lorsque vous utilisez de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce manuel du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce manuel du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce manuel du propriétaire pour tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Si vous souhaitez localiser un atelier de pose de sièges d'enfant et un technicien CPST, contactez la NHTSA au numéro sans frais 1 888 327-4236 ou consultez le site Internet <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien CPST ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean sur le site Internet <http://www.sja.ca>, ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Consultez la section *Détecteur d'occupation du siège passager avant* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire* pour plus de renseignements.

SIÈGES D'ENFANT



Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

POSITIONNEMENT DU SIÈGE D'ENFANT



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège de votre véhicule le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

 **AVERTISSEMENT** : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 **AVERTISSEMENT** : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 **AVERTISSEMENT** : N'assoyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT** : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

 **AVERTISSEMENT** : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT** : Ne laissez pas d'enfant ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X ».				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège de votre véhicule. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Consultez le chapitre *Sièges* pour obtenir des renseignements sur les appuie-tête.

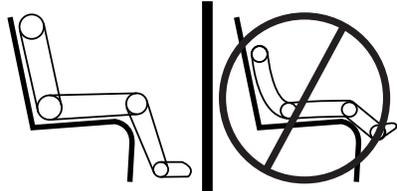
REHAUSSEURS



AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



- l'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège de votre véhicule tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur

- Rehausseur sans dossier

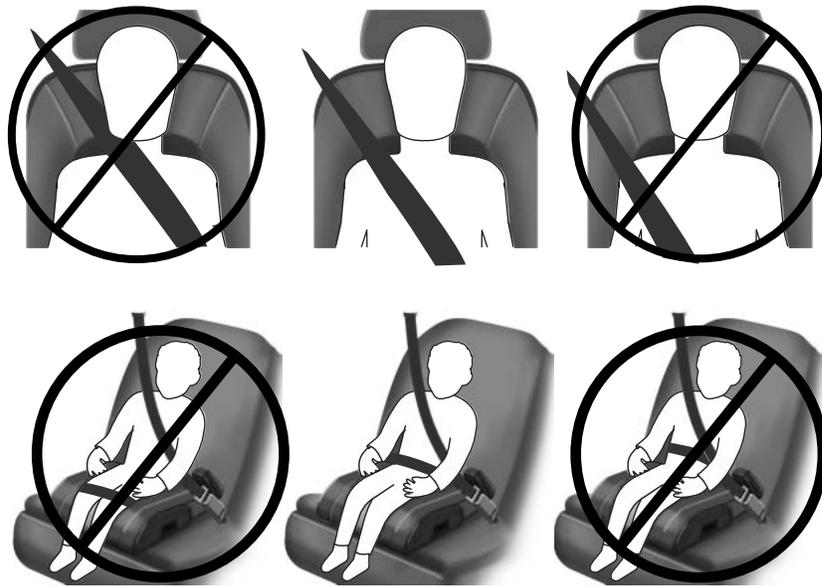
Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



Si le rehausseur glisse sur le siège de votre véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSE DE SIÈGES D'ENFANT**Utilisation de ceintures-baudriers**

 **AVERTISSEMENT** : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez **JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 **AVERTISSEMENT** : Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

 **AVERTISSEMENT** : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou **VERROUILLER** les ancrages inférieurs, les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

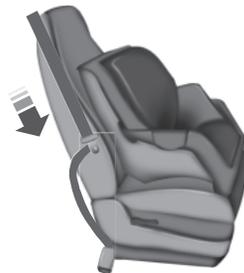
- utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule;
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle;
- redressez le dossier de siège de votre véhicule en position verticale;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

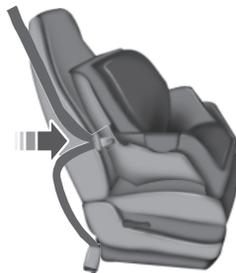
Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



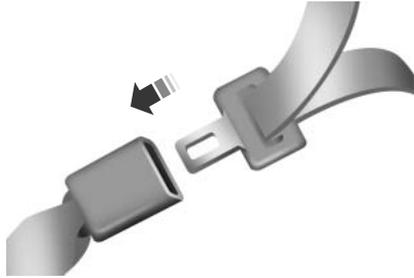
1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

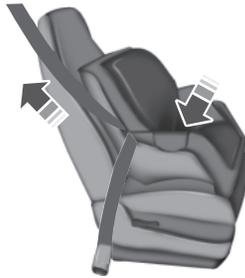


5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

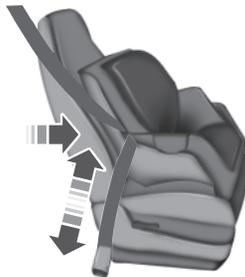
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouchez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture.

Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

Utilisation de ceintures trois points (place avant centrale)

 **AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège passager avant, reculez celui-ci le plus possible.

 **AVERTISSEMENT :** Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne doivent JAMAIS être placés devant un sac gonflable activé.

 **AVERTISSEMENT :** Utilisez toujours la ceinture de sécurité trois points à la place centrale.

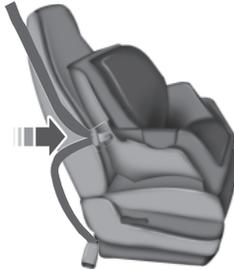
La sangle située au-dessous de la languette constitue la partie sous-abdominale de la ceinture trois points et la sangle au-dessus de la languette constitue la partie baudrier.



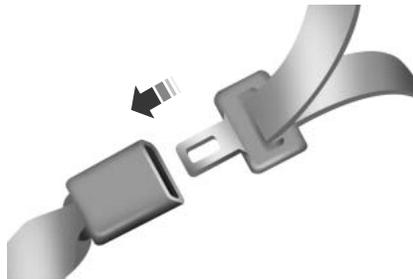
1. Placez le siège d'enfant dans le siège central avant.



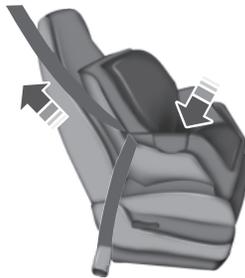
2. Faites glisser la languette vers le haut.



3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale ensemble près de la languette, faites passer la languette et la ceinture à travers le siège d'enfant, en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



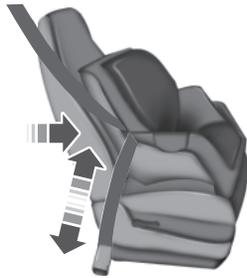
4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. En poussant vers le bas avec votre genou sur le siège d'enfant, tirez le boudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture trois points.

6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminer le jeu de la ceinture pour bien fixer le siège d'enfant dans le véhicule.

7. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre.



8. Avant d'asseoir l'enfant dans son siège, essayez de faire basculer le siège vers l'avant et vers l'arrière afin de vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

9. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être serré pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)



AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.



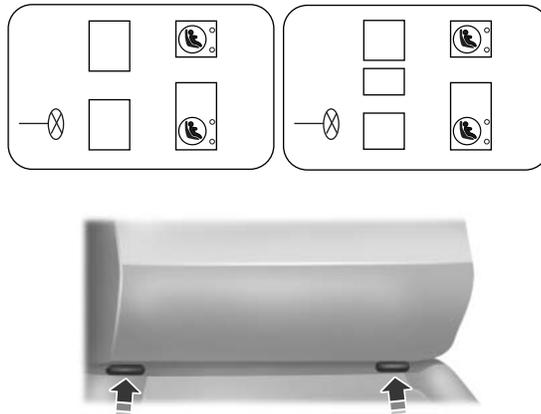
AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et/ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs pour l'installation de sièges d'enfant aux places suivantes (ce système d'ancrage n'est pas disponible dans le F-150 à cabine simple) :

- F150 à cabine double et Super Crew



Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent à la section arrière de la banquette arrière entre le coussin et le dossier. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT : L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale arrière de deuxième rangée est de 652 mm (25,7 po). L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 280 mm (11 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule.

Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

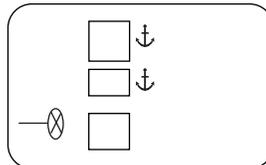
Les places arrière de votre véhicule sont dotées de points d'ancrage pour sangle de retenue situés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Les points d'ancrage de votre véhicule peuvent être les boucles des sangles se trouvant au-dessus du dossier de siège ou un support d'ancrage situé derrière le siège, sur le bord arrière du coussin de siège.

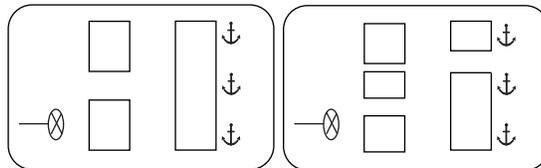
La banquette arrière des véhicules à cabine double et SuperCrew est dotée de trois sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour acheminer les sangles de retenue de siège d'enfant et boucles d'ancrage.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

- **F-150 à cabine simple**



- **F-150 à cabine SuperCrew et double**



Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

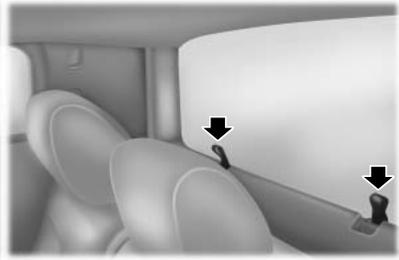
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

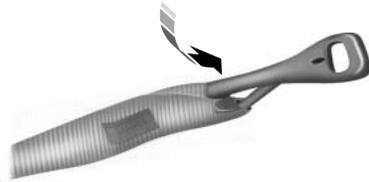
2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

- Vous devrez peut-être tirer le dossier de siège vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que le dossier de siège est bloqué en position verticale avant d'installer le siège d'enfant.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.



- Sièges du passager et central d'une cabine simple (située sur le panneau arrière)

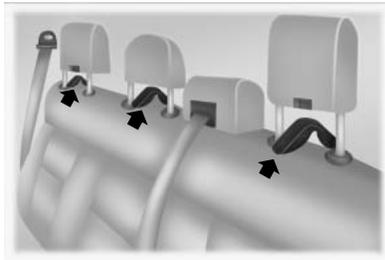
Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.



4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

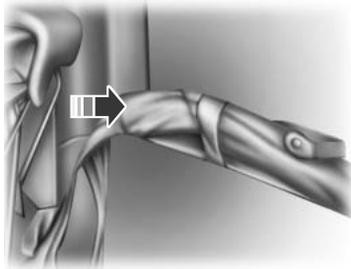
Fixation des sangles de retenue sur la banquette arrière (cabine double et SuperCrew)



La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du dossier, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Ces sangles servent de boucles d'acheminement et d'ancrage et peuvent recevoir jusqu'à trois sangles de retenue de siège d'enfant.

Par exemple, la boucle centrale peut servir à acheminer la sangle du siège d'enfant à la place centrale arrière et servir également de boucle d'ancrage pour les sièges d'enfant posés aux places latérales arrière.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située directement derrière le siège d'enfant. Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :



1. Acheminez la sangle de retenue sous l'appuie-tête et à travers la boucle se trouvant directement derrière le siège d'enfant.



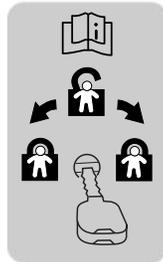
2. Acheminez la sangle de retenue derrière les supports de l'appuie-tête, puis vers une boucle se trouvant derrière une place adjacente et fixez le crochet de la sangle dans la boucle. Du côté passager, acheminez la sangle derrière la fixation du boudin du siège central.

- Acheminez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appuie-tête maintient fermement le siège d'enfant, mais le support de l'appuie-tête n'est pas assez résistant pour retenir le siège d'enfant en cas de collision.

3. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ENFANTS

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte arrière de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

- Insérez la clé et tournez-la à la position de verrouillage (clé en position horizontale) pour engager les dispositifs de sécurité enfants.
- Insérez la clé et tournez-la à la position de déverrouillage (clé en position verticale) pour désengager les dispositifs de sécurité enfants.

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).



AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.



AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.



AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.



AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.



AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.



AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité deux points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- des ceintures de sécurité trois points;
- un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- un dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- un capteur de tension de ceinture à la place passager avant latérale.



- un témoin et un carillon de ceinture de sécurité. Consultez la section *Témoin et carillon de ceinture de sécurité* plus loin dans ce chapitre.

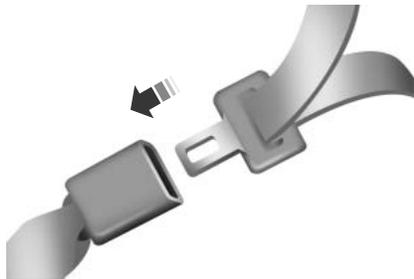


- des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans le chapitre *Systeme de retenue supplémentaire*.

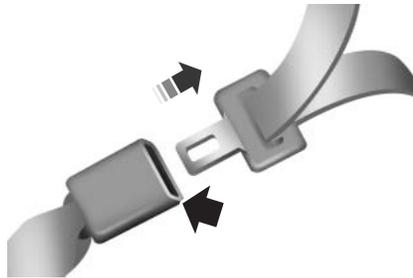
Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages. Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas d'activation. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)

La languette autobloquante glisse le long de la sangle lorsque la ceinture est rangée ou pendant le port de la ceinture. Lorsque la ceinture trois points est bouclée, la languette autobloquante permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Portez toujours le baudrier correctement et sans jeu au niveau de la section sous-abdominale ou du baudrier.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il vous faudra peut être tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.



1. Pour allonger la sangle sous-abdominale, tirez un peu la sangle du baudrier hors de l'enrouleur.
2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.

3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

Bouclage de la languette autobloquante



AVERTISSEMENT : La ceinture sous-abdominale doit être positionnée aussi bas que possible sur les hanches et non autour de la taille.

1. Tirez la ceinture trois points de l'enrouleur jusqu'à ce que la partie baudrier de la ceinture soit suffisamment sortie pour la faire passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.
2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si elle l'est, remettez-la en position normale.
3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre.

4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

Lorsque la ceinture trois points à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h), la ceinture de sécurité se bloque pour réduire la propulsion de l'occupant vers l'avant.

Système de retenue pour femmes enceintes

! **AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

! **AVERTISSEMENT :** Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places de passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

**AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ**

ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière des places latérales sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-dessous.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé chaque fois qu'un siège d'enfant est installé à la place passager latérale avant d'un véhicule à cabine simple, cabine double, cabine SuperCrew ou à toute place arrière d'un véhicule à cabine double ou cabine SuperCrew. La ceinture de sécurité de la place centrale avant en option est munie d'un mécanisme de blocage. Consultez la section *Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)* dans ce chapitre. Les enfants de 12 ans et moins doivent prendre place, dans la mesure du possible, sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez le chapitre *Sécurité des enfants*.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique



1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

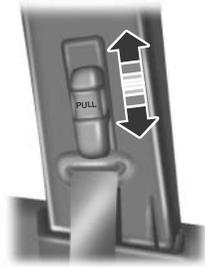
Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez obtenir une rallonge de ceinture de sécurité d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez le bouton central et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le contact est établi.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant 1 à 2 minutes et le carillon retentit pendant 4 à 8 secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

DISPOSITIF DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ BELT-MINDER^{MD}

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur et au passager avant, le cas échéant, que leur ceinture est débouclée en faisant retentir un carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder^{MD} lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder^{MD} ont cessé (après environ 5 minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder^{MD}.

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ^{MD} ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ^{MD} est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et plus d'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ^{MD} est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder^{MD}

AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

Nota : Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} de bouclage des ceintures conducteur et passager se désactivent ou s'activent indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Nota : Si vous utilisez la fonction MyKey^{MD}, le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder^{MD} ne peut pas être désactivé. Par ailleurs, si le Belt-Minder^{MD} a été rendu inactif auparavant, il sera réactivé après l'utilisation du dispositif MyKey^{MD}. Consultez le chapitre *Dispositif MyKey^{MD}*.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder avec la désactivation et l'activation de la procédure de programmation.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - le levier sélecteur est à la position de stationnement (**P**);
 - le contact est coupé;
 - les ceintures de sécurité conducteur et passager sont débouclées.
1. Établissez le contact. **NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.**
 2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne. (Environ 1 minute.)
 - L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.
 3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée.
 - Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant 3 secondes.

4. Dans les 7 secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Le dispositif Belt-Minder^{MD} est désactivé pour cette place, s'il était activé.
- Le dispositif Belt-Minder^{MD} est activé pour cette place, s'il était désactivé.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Pour plus de renseignements concernant l'entretien des ceintures de sécurité souillées, consultez la section *Nettoyage de l'habitacle* dans le chapitre *Soins du véhicule*.

52 Système de sécurité Personal Safety System

SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONAL SAFETY SYSTEM^{MC}

Le système de sécurité Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité Personal Safety System de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- des sacs gonflables adaptatifs conducteur et passager;
- des ceintures de sécurité des places latérales avant munies de tendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- un capteur de position du siège conducteur;
- un détecteur d'occupation de siège passager avant;
- un témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé;
- des capteurs de gravité d'impact avant;
- un module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération;
- un témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- le câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité Personal Safety System peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables se déploient AVEC FORCE et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.



AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.



AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Ceci est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique. Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS COLLISION^{MC}

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy^{MD}).

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

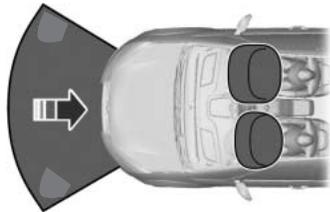
- le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé;
- le bouton de détresse de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncé; ou
- la batterie de votre véhicule est épuisée.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais votre bras ou tout objet sur le module de sac gonflable. En cas de déploiement du sac gonflable, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures si votre bras est placé sur le module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales de gravité considérable.

56 Système de retenue supplémentaire

Le système de sacs gonflables du conducteur et du passager avant comprend les éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre;
- le détecteur d'occupation du siège passager.



Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant



AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

 **AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

Si deux adultes et un enfant occupent une cabine simple, attachez adéquatement l'enfant à la place centrale avant à moins que cela vous gêne pour conduire. Ceci offre une protection trois points à tous les occupants et une protection des adultes au moyen de sacs gonflables. Un enfant ou un bébé correctement attaché à la place centrale avant ne devrait pas subir de blessures graves à cause du déploiement des sacs gonflables.

DÉTECTEUR D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

 **AVERTISSEMENT :** Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.

 **AVERTISSEMENT :** Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

58 Système de retenue supplémentaire

 **AVERTISSEMENT** : Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant; Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez si l'état du témoin d'état du sac gonflable du passager est approprié. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

 **AVERTISSEMENT** : Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du détecteur d'occupation du siège passager avant.

 **AVERTISSEMENT** : Le sac gonflable du passager avant n'est pas conçu pour offrir une protection à l'occupant se trouvant assis au centre à l'avant.

 **AVERTISSEMENT** : Un occupant assis à l'avant légèrement en dehors de la place centrale risque de fausser l'analyse du détecteur d'occupation du siège passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité passager pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

Véhicules haut de gamme (selon l'équipement)



Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état de sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (**ON**) ou désactivé (**OFF**). Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord.

Nota : Le témoin d'état du sac gonflable du passager **OFF** et **ON** s'allume pendant un court moment lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il est fonctionnel.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **DEVRAIENT TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager désactivé (**OFF**) s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le système de retenue pour enfant est installé et le témoin d'état du sac gonflable du passager activé (**ON**) s'allume, coupez le contact, retirez le système de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état du sac gonflable du passager activé (**ON**) s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état du sac gonflable du passager désactivé (**OFF**) est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant 2 minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin d'état du sac gonflable du passager désactivé (**OFF**) demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur le siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Nota : Lorsque le témoin d'état du sac gonflable du passager désactivé (**OFF**) est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin d'état du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- objets logés sous le siège;
- objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement);
- objets suspendus au dossier;
- objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement);
- objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence du chargement avec le siège;
- autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.



Pour déterminer si le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement, consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement obstrue le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement obstrue le siège, retirez-les :

- garez votre véhicule;
- coupez le contact;
- le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement obstrue le siège;
- retirez les obstructions éventuellement trouvées;
- redémarrez votre véhicule;
- attendez au moins 2 minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint;
- si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le détecteur d'occupation du siège passager avant soit défectueux.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent manuel du propriétaire si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

62 Système de retenue supplémentaire

Véhicules bas de gamme (selon l'équipement)



Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord.

Nota : Le témoin s'allume brièvement à l'établissement du contact pour indiquer qu'il est fonctionnel.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant de votre véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable avant du passager avant (déploiement possible), le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;

- redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant 2 minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin de sac gonflable du passager désactivé	Sac gonflable du passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Nota : Lorsque le témoin indiquant que le sac gonflable du passager est désactivé est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.



Pour déterminer si le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement, consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent Guide du propriétaire si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

64 **Systeme de retenue supplementaire**

SACS GONFLABLES LATÉRAUX



AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés sur le côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette sur le dossier de siège indiquant que le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux;
- des sacs gonflables latéraux intégrés au dossier de siège du conducteur et au dossier de siège du passager avant;
- des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre;
- le détecteur d'occupation du siège passager avant.

Nota : Le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé et que la ceinture de sécurité est déboutlée.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

66 **Systeme de retenue supplementaire**

RIDEAUX GONFLABLES SAFETY CANOPY^{MD}



AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez pas des équipements sur le bord latéral de la garniture de pavillon ou à proximité de celui-ci qui pourraient entraver le déploiement du rideau gonflable. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le rideau gonflable pourrait vous blesser lors du déploiement à partir de la garniture de pavillon.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier les rideaux gonflables, ses fusibles, la garniture des pieds avant, milieu et arrière, ou la garniture de pavillon d'un véhicule muni de rideaux gonflables. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable.

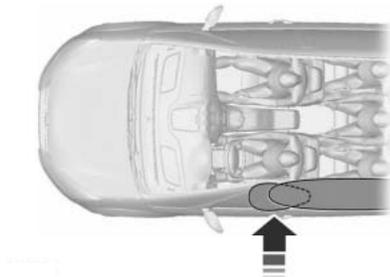


AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables.



AVERTISSEMENT : Si les rideaux gonflables se sont déployés, **ils ne sont plus en état de fonctionner à nouveau. Les rideaux gonflables (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la garniture de pavillon) doivent être vérifiés et inspectés par un concessionnaire autorisé.** Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de sécurité au pavillon se déploie lors de collisions latérales de gravité considérable ou lorsqu'une certaine probabilité de capotage est détectée par le capteur de capotage. Le système de sécurité au pavillon est fixé à la tôle de longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Dans le cas de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon se déploie, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



Le système comprend les éléments suivants :

- des rideaux gonflables de sécurité au pavillon installés au-dessus des panneaux de garniture sur les glaces latérales avant et arrière et identifiés par le terme inscrit sur la garniture de pied milieu;

- une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables;



- des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans ce chapitre.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système de sécurité au pavillon ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

Le système de sécurité au pavillon a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy^{MD}).

68 Système de retenue supplémentaire

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE



AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le système Safety Canopy^{MD}. En fonction du type d'accident (collision frontale, latérale ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :



- le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé;
- le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire (airbag) sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière) à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales, mais pas en cas de capotages, de collisions arrière, de collisions frontales ou quasi frontales, à moins que la collision ne cause une décélération latérale suffisante.
- Le déploiement du système de sécurité au pavillon n'est prévu que dans certains cas de collisions latérales ou de capotage, mais pas en cas de collision frontale, quasi frontale ou arrière, à moins que l'impact soit suffisamment violent pour provoquer une importante décélération latérale ou un risque de capotage.

MISE AU REBUT DES SACS GONFLABLES

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX FRÉQUENCES RADIO

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit tolérer toutes interférences, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Nota : Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation. La mention « **IC** » avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres transmissions radio à courte distance (ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : Vérifiez que les portes de votre véhicule sont bien verrouillées avant de le quitter.

Nota : Vous pouvez déverrouiller les portes en appuyant accidentellement sur les boutons de la télécommande, si le véhicule se trouve dans sa portée.

TÉLÉCOMMANDE

Télécommandes à clé intégrée (selon l'équipement)



Votre véhicule peut être équipé de deux télécommandes à clé intégrée. Le panneton de clé est utilisé pour démarrer le véhicule et pour déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule. La partie télécommande

fonctionne en tant que télécommande.



Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

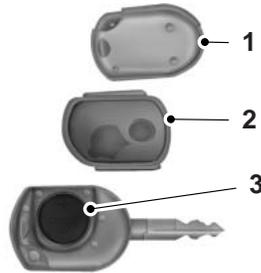
Remplacement de la pile

Nota : Consultez les règlements de votre région relatifs à la mise au rebut des piles de la télécommande.

Nota : N'essayez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile ne supprime pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée

1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).
2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.
3. Retirez l'ancienne pile (3).

4. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande à clé intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.
5. Reposez le joint de caoutchouc.
6. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Cette fonction permet à la télécommande de rappeler les réglages mémorisés des positions du siège du conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction (selon l'équipement) et des pédales à réglage électrique (selon l'équipement).

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour rappeler les réglages mémorisés. Si le dispositif d'entrée facile est activé, le siège se déplacera en position de facilitation de l'entrée. Le siège se déplace à la position mémorisée du siège du conducteur quand la clé de contact est insérée.

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés sur la télécommande

1. Déplacez les caractéristiques mémorisées aux positions voulues au moyen des commandes correspondantes.



2. Maintenez la touche de programmation **1** (sur le côté du siège du conducteur) enfoncée pendant 5 secondes. Une tonalité retentit après 2 secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.

3. Dans un délai de 2 secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

4. Attendez 10 secondes, puis appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Répétez au besoin cette procédure pour la touche de programmation **2** et pour une deuxième télécommande.

Désactivation de la fonction de rappel des réglages mémorisés de la télécommande

1. Maintenez enfoncée la touche de programmation voulue pendant 5 secondes. Une tonalité retentit après 2 secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.

2. Dans un délai de 2 secondes, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Répétez ces étapes pour chaque télécommande supplémentaire au besoin.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de 3 secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position arrêt.

Dispositif de démarrage à distance (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule se trouve dans un stationnement intérieur ou dans des endroits qui ne sont pas bien aérés.

Nota : N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



Votre véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance si la télécommande est munie de ce bouton.

La caractéristique de démarrage à distance vous permet de démarrer le véhicule de l'extérieur du véhicule. La télécommande comporte une portée étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage-climatisation* pour obtenir de plus amples renseignements. Un système de chauffage-climatisation manuel fonctionnera selon le paramètre qui était établi lors de la dernière coupure du moteur.

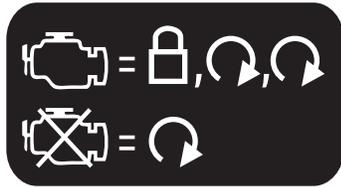
L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le dispositif de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme est déclenché;
- la fonction est désactivée;
- le capot n'est pas fermé;
- deux tentatives de démarrage à distance du véhicule ont été effectuées dans la dernière heure;
- le levier sélecteur du véhicule n'est pas en position de stationnement (**P**);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Démarrage à distance du véhicule

Nota : Il ne faut pas dépasser un délai de 3 secondes entre chaque enfoncement du bouton. Le démarrage à distance du véhicule ne s'effectue pas si cette séquence n'est pas observée et l'avertisseur sonore ne retentit pas.



L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage. Pour démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue (à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé). Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Il peut être allumé ou hors fonction. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Nota : Si le démarrage du véhicule s'est effectué au moyen d'un dispositif de démarrage à distance et si le véhicule est muni d'une télécommande à clé intégrée, vous devez établir le contact avant de prendre la route. Si le véhicule est muni d'une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage/arrêt) situé sur le tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour sélectionner la durée de fonctionnement du dispositif de démarrage à distance.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les étapes 1 et 2 en laissant fonctionner le véhicule afin de prolonger la durée de fonctionnement d'un autre dispositif de démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, les prochaines 10 minutes commenceront immédiatement après l'expiration de la première période d'activation. Par exemple, si le véhicule tourne pendant 5 minutes à la suite du premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 15 minutes. Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance.

Attendez au moins 5 secondes avant d'entamer un démarrage à distance après un arrêt du véhicule. Seulement deux démarrages à distance sont permis.

Le contact doit être établi, puis coupé, ou vous devez attendre une heure avant d'utiliser de nouveau le dispositif de démarrage à distance si vous souhaitez utiliser cette fonction de nouveau.

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

REPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes supplémentaires ou de rechange auprès de votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez le chapitre *Sécurité* pour plus de renseignements sur la programmation de vos télécommandes.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif MyKey^{MD} vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités. Toute clé qui n'est pas été programmée est désignée « clé d'administrateur » ou « clé admin. » pouvant être utilisée pour :

- créer une clé limitée;
- programmer les réglages facultatifs de MyKey;
- effacer toutes les fonctions de MyKey en bloc.

Une fois que la clé est programmée, vous pouvez accéder aux données suivantes à l'aide de la commande de l'écran d'information :

- le nombre de clés d'administrateur et de dispositifs MyKey programmés pour le véhicule;
- la distance totale parcourue avec un dispositif MyKey.

Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent (démarrage à bouton-poussoir), lorsqu'un dispositif MyKey et une clé intelligente admin. (télécommande) sont présents, la télécommande est reconnue par le véhicule pour le démarrage.

Réglages standards

Ces réglages ne peuvent pas être modifiés.

- Belt-Minder. Cette fonction ne peut pas être désactivée et la minuterie de 5 minutes n'expire pas. La chaîne stéréo est mise en sourdine lorsque le dispositif de rappel Belt-Minder de MyKey est activé.
- Bas niveau de carburant. Les avertissements s'affichent à l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque le réservoir de carburant ne contient plus que 1/8e de sa capacité ou moins.
- Selon l'équipement, les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal et système avertisseur de collision.

Réglages optionnels

Ces réglages peuvent être configurés juste après qu'un dispositif MyKey est créé initialement ou modifié par la suite au moyen d'une clé d'administrateur.

- Vitesse du véhicule limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).
- Rappel de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Les avertissements visuels s'affichent accompagnés d'un carillon lorsque la vitesse du véhicule présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo de 45 %. Un message sur la chaîne stéréo s'affiche lorsque vous tentez de dépasser le volume limité.
- AdvanceTrac. Le système ne peut pas être éteint lorsque « Toujours activée » a été réglé.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez les commandes de l'écran d'information pour créer une fonction MyKey.

Pour les commandes de l'écran d'information de type 1 :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur SETUP (configuration) à l'aide des touches de l'écran d'information jusqu'à ce que APPUYER RESET POUR CRÉER MYKEY s'affiche.
4. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RESET. TENIR RESET PR CONFIRMER MYKEY s'affiche.
5. Maintenir la touche RESET (réinitialisation) enfoncée pendant 2 secondes, jusqu'à ce que le message MARQUER CETTE CLÉ COMME RESTREINTE s'affiche. Attendre que CLÉ RESTREINTE PROCHAIN DÉMARRAGE s'affiche.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour les commandes de l'écran d'information de type 2 :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur le bouton OK ou sur la touche fléchée de droite pour sélectionner RÉGLAGE, puis MYKEY à l'écran de menu principal.
4. Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner CRÉER MYKEY.
5. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message MARQUER CETTE CLÉ COMME RESTREINTE s'affiche.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour programmer des réglages optionnels pour la clé, consultez la section *Programmation ou modification des réglages optionnels*.

Programmation ou modification des réglages optionnels

Nota : Toutes les clés programmées peuvent être effacées au cours du même cycle d'allumage de programmation d'une clé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés. Pour effacer la programmation de toutes les clés, consultez la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

Vous pouvez accéder aux réglages optionnels à l'aide des commandes de l'écran d'information.

Pour les réglages de l'écran d'information de type 1 :

1. Appuyez sur SETUP (configuration) jusqu'à ce que le message RESET POUR RÉGLAGES MYKEY s'affiche.
2. Appuyez brièvement sur la touche RESET pour afficher les menus de configuration MyKey^{MC}.
3. Appuyez sur le bouton SETUP (configuration) pour afficher le menu suivant et faire défiler vos choix.
4. Dans n'importe quel menu, appuyez sur RESET pour mettre votre choix en surbrillance avec le <...>.
5. Appuyez sur SETUP (configuration) pour entrer votre choix. Le réglage en option suivant est affiché.
6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que vous ayez terminé les réglages en option.

Pour les réglages de l'écran d'information de type 2 :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction optionnelle.
4. Appuyez sur le bouton OK ou > pour faire défiler les réglages.
5. Appuyez sur le bouton OK ou > pour faire une sélection.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Nota : Toutes les fonctions MyKey peuvent être effacées au cours du même cycle d'allumage où une fonction MyKey a été créé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés.

Pour effacer la programmation de tous les dispositifs MyKey (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé admin.), utilisez les commandes de l'écran d'information pour faire ce qui suit :

Pour les réglages de l'écran d'information de type 1 :

1. Appuyez sur RESET (configuration) jusqu'à ce que le message APPUYER RESET POUR EFFACER MYKEY soit affiché.
2. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RESET. Le message TENIR RESET POUR CONFIRMER EFFACEMENT s'affiche.
3. Maintenez la touche RESET pendant 2 secondes jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

Pour les réglages de l'écran d'information de type 2 :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Effacer tout, puis appuyez sur le bouton OK.
3. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Les commandes de l'écran d'information permettent d'afficher les données relatives aux clés programmées pour le véhicule :

- **KILOMÈTRES MYKEY** : Ce compteur effectue le suivi du kilométrage lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le dispositif MyKey n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce compteur kilométrique à zéro est d'effacer la programmation du dispositif MyKey. Si le kilométrage est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système de clé a été récemment réinitialisé.
- **NOMBRE DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉES** : Ce paramètre indique le nombre de dispositifs MyKey qui sont programmés pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey.
- **NOMBRE DE CLÉS ADMIN. PROGRAMMÉES** : Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter si une clé supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

UTILISATION D'UN DISPOSITIF MYKEY AVEC LES DISPOSITIFS DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le dispositif MyKey n'est PAS compatible avec les dispositifs de démarrage à distance d'après-vente qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DÉPANNAGE DU DISPOSITIF MYKEY

État	Cause probable
Je ne peux pas programmer une clé.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • La clé intelligente ne se trouve pas dans la fente de secours (véhicules avec démarrage à bouton-poussoir). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les réglages optionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey</i>.
Je ne peux pas effacer les clés programmées MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey</i>.
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	<ul style="list-style-type: none"> • Achetez une nouvelle clé auprès de votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	<ul style="list-style-type: none"> • Programmez les clés de rechange comme décrit à la section <i>Système antidémarrage SecuriLock®</i> dans le chapitre <i>Sécurité</i>.

État	Cause probable
Aucune fonction de clé limitée avec la clé d'accès intelligent (système de démarrage à bouton-poussoir).	<ul style="list-style-type: none">• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur.• Aucune clé programmée MyKey n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey</i>.
Les kilomètres MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none">• La clé programmée MyKey n'est pas utilisée par l'utilisateur prévu.• Le système de clé a été réinitialisé.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Verrouillage électrique des portes (selon l'équipement)

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur le panneau de la porte du conducteur et du passager avant.



A. Déverrouillage

B. Verrouillage

Télécommande

La télécommande peut être utilisée lorsque le moteur est à l'arrêt.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de 2 secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant 4 secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et au clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement).

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de 2 secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes sont fermées.

Nota : Si une porte n'est pas fermée, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Déverrouillages intelligents (selon l'équipement)

Cette fonction évite de se retrouver à l'extérieur d'un véhicule verrouillé dont la clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, le véhicule peut tout de même être verrouillé :

- au moyen du bouton de verrouillage manuel de la porte;
- en verrouillant la porte du conducteur à l'aide d'une clé;
- au moyen du clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- au moyen du bouton de verrouillage de la télécommande (selon l'équipement).

Verrouillage automatique et déverrouillage (selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Si la fonction de verrouillage automatique des portes a été utilisée, la commande de déverrouillage automatique déverrouillera toutes les portes si la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position arrêt.

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Ces fonctions peuvent être activées ou désactivées :

- par l'intermédiaire de votre concessionnaire autorisé;
- au moyen de l'écran d'information;

- en exécutant la méthode de commande de verrouillage électrique des portes.

Pour effectuer l'activation ou la désactivation à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, effectuez les étapes suivantes.

Nota : Vous aurez 30 secondes pour effectuer cette procédure.

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit brièvement pour indiquer que le mode de programmation a été entré.

Verrouillage automatique : Une fois en mode de programmation, appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes, puis sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

Déverrouillage automatique : Une fois en mode de programmation, appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

6. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Nota : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les feux de position s'allument lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est utilisé pour déverrouiller les portes.

Le système éteint l'éclairage si :

- le contact est établi;
- le bouton de verrouillage de la télécommande est enfoncé;
- le véhicule est verrouillé au moyen du clavier d'entrée sans clé;
- 25 secondes après s'être allumé.

Pour que l'éclairage à l'entrée puisse fonctionner, le commutateur du plafonnier (selon l'équipement) ne doit pas être réglé à hors fonction.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage;
- si l'une des portes est ouverte.

Protection antidécharge de la batterie

La fonction de protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après que le commutateur d'allumage a été mis en position arrêt et qu'une des portes est laissée ouverte et que l'interrupteur du plafonnier est laissé en position activé. Elle éteint l'éclairage intérieur au bout de 10 minutes si l'interrupteur du plafonnier est laissé en position désactivé.

CLAVIER DU SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE^{MC} (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Vous pouvez utiliser le clavier d'entrée sans clé pour verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Vous pouvez enregistrer jusqu'à trois codes d'entrée personnalisés.

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.
2. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de 5 secondes. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer que le système est en mode de programmation.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler un délai de plus de 5 secondes entre les chiffres lorsque vous entrez votre code personnalisé.
4. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier pour enregistrer le code d'entrée personnalisé 1.

Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer la programmation de votre code d'entrée personnalisé.

Pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, répétez les étapes 1 à 3, puis passez à l'étape 4 :

- appuyez sur la touche **3•4** pour enregistrer le code d'entrée personnalisé 2, ou
- appuyez sur la touche **5•6**, **7•8** ou **9•0** pour enregistrer le code d'entrée personnalisé 3.

Conseils :

- ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre;
- ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent;
- le code défini en usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés à l'aide d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer un code d'entrée personnalisé en vue de rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur, répétez les étapes 1 à 4 ci-dessus.

- En appuyant sur la touche **1•2** du clavier à l'étape 4, vous programmez le code de réglage mémorisé pour le conducteur 1.
- En appuyant sur la touche **3•4** à l'étape 4, vous programmez le code de réglage mémorisé pour le conducteur 2.

Nota : Aucune programmation du code de rappel de réglage mémorisé pour le conducteur ne s'effectue si vous appuyez sur la touche **5•6**, **7•8** ou **9•0** du clavier à l'étape 4.

Nota : Le code défini en usine ne peut pas être associé à un réglage mis en mémoire.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé au moyen du système MyFord Touch / MyLincoln Touch (selon l'équipement). Consultez le chapitre *MyFord Touch / MyLincoln Touch*.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres établi à l'usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de 5 secondes.
3. Maintenez la touche **1•2** enfoncée pendant 2 secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les 5 secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à cinq chiffres établi à l'usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si un code inexact a été saisi à sept reprises (35 pressions consécutives sur les touches). Ce mode désactive le clavier pendant 1 minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée après :

- une période d'inactivité du clavier d'1 minute;
- avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage de la télécommande;
- lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position contact;

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur : entrez le code à 5 chiffres établi à l'usine ou votre code personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de 5 secondes entre chaque chiffre pendant la saisie du code personnalisé. L'éclairage intérieur s'allume. **Nota :** Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Consultez la section *Verrouillage et déverrouillage* ci-dessus dans ce chapitre.

Pour déverrouiller toutes les portes : entrez le code défini en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3•4** dans un délai de 5 secondes.

Pour verrouiller toutes les portes : maintenez les touches **7•8** et **9•0** enfoncées en même temps (avec la porte du conducteur fermée). Vous n'avez pas besoin de composer au préalable le code du clavier.

Affichage du code défini en usine.

Nota : Vous aurez besoin de deux clés de système antidémarrage programmées pour cette procédure.

Pour afficher le code défini en usine dans l'écran d'information :

1. Insérez une clé dans le commutateur d'allumage et mettez le contact pendant quelques secondes.
2. Coupez le contact et retirez la clé.
3. insérez la seconde clé dans le commutateur d'allumage et établissez le contact.

Le code défini en usine s'affiche pendant quelques secondes.

Nota : Le code peut ne s'afficher qu'après l'affichage initial d'autres messages d'avertissement.

**SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD}
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

Nota : Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : Les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.

Nota : Ne laissez pas une clé à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Le système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le contact est coupé.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorcé.

Remplacement des clés

Nota : Votre véhicule peut être équipé de deux télécommandes à clé intégrée.

La télécommande à clé intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée actionnant toutes les serrures et permettant de faire démarrer le moteur, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des télécommandes à clé intégrée.

Vous pouvez programmer vous-même vos télécommandes à clé intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes à clé intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir deux clés à puce déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la première clé à puce du commutateur d'allumage.
4. Dans un délai de 3 à 10 secondes après le retrait de la première clé à puce, insérez la seconde clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 1 seconde, mais pas plus de 10 secondes.

6. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la seconde clé à puce déjà programmée du commutateur d'allumage.
7. Dans un délai de plus de 2 secondes, mais de moins de 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.
8. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 1 seconde, mais pas plus de 10 secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation de la clé a réussi, la clé permettra de faire démarrer le moteur du véhicule et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une télécommande à clé intégrée).

Si la clé n'a pas été correctement programmée, patientez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la nouvelle clé.

Attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1 pour programmer une clé supplémentaire.

ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule.

Les clignotants se mettent en marche et l'avertisseur retentit lorsque :

- une porte ou le capot est ouvert(e) sans l'aide de la clé ou de la télécommande;
- le contact est établi à l'aide d'une clé non valide.

Apportez toutes les clés et les télécommandes chez votre concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Mise en veille de l'alarme

Le système est prêt à être mis en veille chaque fois que vous coupez le contact. Verrouillez le véhicule pour mettre en veille l'alarme.

Les clignotants clignotent une fois après le verrouillage du véhicule pour indiquer que l'alarme est en mode pré-armé et qu'elle sera entièrement en état de veille dans 20 secondes.

Désarmement de l'alarme

Pour désarmer l'alarme, effectuez l'une des opérations suivantes :

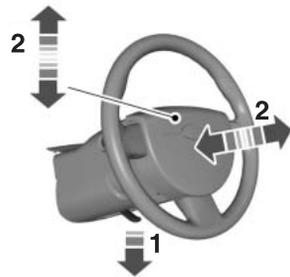
- appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé;
- appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande;
- déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé;
- établissez le contact à l'aide d'une clé valide;
- appuyez sur le bouton de détresse de la télécommande. Le système d'alarme demeure armé, mais cette action désactive l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme retentit.

Nota : Si la porte du conducteur est déverrouillée à l'aide d'une clé, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte. Vous disposerez alors de 12 secondes pour désarmer l'alarme selon l'une des méthodes décrites précédemment, sinon l'alarme se déclenchera.

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.

Nota : Assurez-vous d'être assis correctement. Consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.



1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

Nota : Le réglage télescopique est une fonction optionnelle.

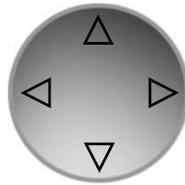


3. Verrouillez la colonne de direction.

Colonne de direction à inclinaison et réglage télescopique à commande électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.

Nota : Assurez-vous d'être assis correctement. Consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.



Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

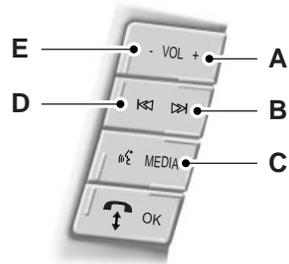
Fonction de rappel des réglages mémorisés

Les positions de la colonne de direction sont enregistrées et rappelées à l'aide de la fonction de rappel des réglages mémorisés. Consultez le chapitre *Sièges*.

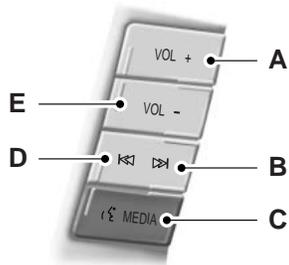
Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, le fonctionnement est annulé. La colonne de direction réagira à la commande de réglage.

Fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie

Lorsque le contact est coupé, la colonne se déplace à la position entièrement redressée et rentrée. Elle reprend la position de son réglage initial lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

COMMANDE AUDIO (selon l'équipement)**Type 1**

- A. Augmentation du volume
- B. Recherche vers le haut ou suivant
- C. Média
- D. Recherche vers le bas ou précédent
- E. Réduction du volume

Type 2

- A. Augmentation du volume
- B. Recherche vers le haut ou suivant
- C. Média
- D. Recherche vers le bas ou précédent
- E. Réduction du volume

Média

Appuyez sur la touche MÉDIA à maintes reprises pour faire défiler les modes audio disponibles.

Recherche automatique, Suivant ou Précédent

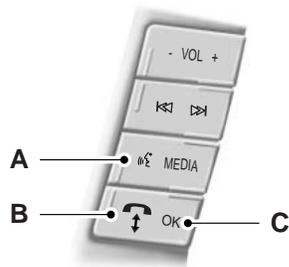
Appuyez sur la touche de recherche automatique pour :

- syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente;
- effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences;
- effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



A. Reconnaissance vocale

B. Mode téléphone

C. Confirmez votre sélection

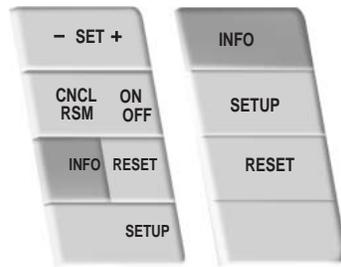
Consultez le chapitre *SYNC* ou *MyFord Touch*.

RÉGULATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Consultez le chapitre *Régulateur de vitesse*.

COMMANDE DE L'ÉCRAN D'INFORMATION



Type 1



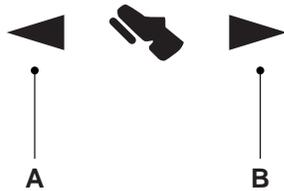
Type 2

Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

PÉDALES RÉGLABLES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne procédez jamais au réglage des pédales d'accélérateur ou de frein pendant que vos pieds y reposent et que le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur la commande appropriée et maintenez-la enfoncée pour déplacer les pédales.



- A. Plus loin
- B. Plus près

Les positions des pédales sont enregistrées et rappelées à l'aide de la fonction de rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement). Consultez le chapitre *Sièges*.

Les pédales doivent être réglées uniquement lorsque le véhicule est stationné.

ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise par temps de gel avant d'activer les essuie-glaces de pare-brise.



Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue si la fonction de balayage intermittent est sélectionnée.

ESSUIE-GLACES À CAPTEUR DE PLUIE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Un balayage ou un essuyage irrégulier ou inopiné peut se produire lorsque les routes sont mouillées. Abaissez la sensibilité, passez au mode de balayage normal ou à haute vitesse, ou désactivez les essuie-glaces afin de réduire l'essuyage.

Nota : Désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto automatique.



Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité à un des réglages d'intervalle d'humidité. Les essuie-glaces s'activent seulement en cas de détection d'humidité sur le pare-brise. La vitesse des essuie-glaces varie selon la quantité d'humidité détectée sur le

pare-brise et le réglage de sensibilité. Le balayage des essuie-glaces se poursuit tant que la présence d'humidité est détectée.

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction au moyen de l'écran d'information.

Gardez l'extérieur du pare-brise propre, surtout la zone autour du rétroviseur intérieur où le capteur est situé, sinon le rendement du capteur pourrait être compromis.

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



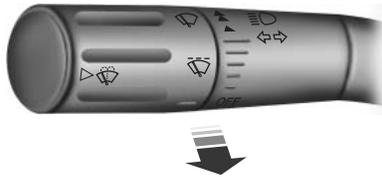
Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

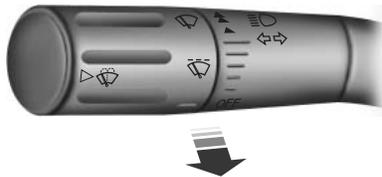
COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

- Tournez le commutateur d'éclairage dans le sens des aiguilles d'une montre à la première position pour allumer uniquement les feux de position.
- Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre à la deuxième position pour allumer également les phares.

Feux de route

Tirez complètement le levier au-delà du cran pour allumer les feux de route.

Tirez complètement le levier de nouveau pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique

Tirez le levier vers vous et le relâchez-le légèrement pour faire clignoter les phares.

PHARES AUTOMATIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en fonction et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Le système de commande automatique des phares maintient également l'éclairage allumé pendant une durée prédéterminée

une fois le contact coupé. Au moyen de l'afficheur multimessage, vous pouvez sélectionner un délai de 0 à 180 secondes.

- Pour allumer les phares automatiques, tournez la commande à la quatrième position.
- Pour éteindre les phares automatiques, tournez la commande à la première position.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE TABLEAU DE BORD

Utilisez le rhéostat d'éclairage de tableau de bord pour régler la luminosité du tableau de bord et de tous les commutateurs appropriés du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

- Appuyez légèrement sur la partie gauche ou droite de la commande pour augmenter ou atténuer graduellement l'éclairage de tous les composants allumés intérieurs, ou
- Appuyez sur la partie gauche ou droite de la commande et maintenez-la à la première position jusqu'au niveau d'intensité voulu.
- Appuyez sur la partie droite de la commande et maintenez-la en position d'allumage maximal pour activer la fonction « position d'allumage forcé du plafonnier ». Cette action a pour effet d'allumer l'éclairage d'accueil.
- Appuyez sur le côté gauche de la commande et maintenez-le enfoncé pour éteindre l'éclairage d'accueil intérieur.

FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares à une intensité réduite (phares à halogène) ou allume les phares antibrouillard avant (phares à décharge à haute intensité) le jour.

Pour mettre le système en fonction, le contact doit être mis, puis mettez le commutateur d'éclairage à la position d'arrêt, de commande automatique des phares ou des feux de position.

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillard. Les phares antibrouillards ne peuvent être allumés que lorsque le commutateur d'éclairage est à la position feux de position allumés (seconde position), phares allumés (troisième position), ou phares automatiques (quatrième position) et que les feux de route ne sont pas allumés.

Pour allumer les phares antibrouillard, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillard s'allume.

INDICATEURS DE DIRECTION

Le levier des clignotants ne se verrouille pas mécaniquement dans la position vers le haut ou vers le bas lorsqu'il est activé. L'activation de la commande des clignotants et l'annulation sont électroniques.

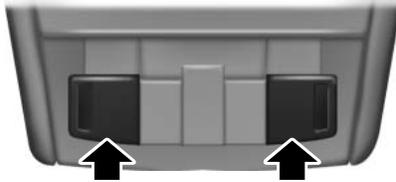


- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
 - Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
-
- Pour annuler manuellement l'activation du clignotant, poussez le levier de nouveau dans l'une ou l'autre des directions.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

- poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran d'arrêt et relâchez-le. Les clignotants clignoteront trois fois et s'arrêteront;
- poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran d'arrêt et maintenez-le dans cette position. Les clignotants clignoteront tant que le levier est maintenu dans cette position.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR**Lampes de lecture de la première rangée (selon l'équipement)**

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

- une porte est ouverte;
- la commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord est enfoncée jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Plafonnier arrière (selon l'équipement)

Le plafonnier arrière peut être allumé ou éteint en glissant la commande.

- ON : le plafonnier reste allumé.
- DOOR (porte) ou position centrale : le plafonnier ne s'allume que lorsqu'une porte est ouverte.
- OFF : le plafonnier ne s'allume jamais.

Plafonnier arrière, lampes d'accueil (selon l'équipement)

Le plafonnier s'allume lorsque :

- une porte est ouverte;
- la commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord est enfoncée jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

La portion lecture, constituée des deux lampes extérieures, ne peut être mise en fonction ou hors fonction qu'en utilisant le commutateur sur la lampe.

Lampes d'accueil, de lecture et d'aire de chargement arrière (selon l'équipement)

Les feux arrière peuvent être allumés lorsque la commande de rhéostat du panneau est tournée jusqu'à ce que les lampes s'allument ou lorsqu'une porte est ouverte.

Les lampes peuvent être allumées ou éteintes en faisant coulisser la commande.

- Lorsque la commande est à la position centrale, la lampe s'allumera lorsqu'une porte est ouverte ou que le bouton de déverrouillage est enfoncé sur la commande à distance des serrures.
- Si la commande est déplacée à la position gauche, le plafonnier reste allumé.
- Lorsque le bouton est déplacé à droite, le plafonnier ne s'allume pas.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Nota : Il est possible que vous entendiez un grondement lorsqu'une glace ou les deux glaces arrière sont ouvertes. Abaissez une glace avant légèrement pour réduire ce bruit.



Appuyez sur le commutateur pour ouvrir la glace.

Relevez le commutateur pour fermer la glace.

Commande à impulsion (glaces avant)

Nota : La glace peut être désactivée jusqu'à 5 minutes si elle est relevée et abaissée de façon répétée. Ceci aide à prévenir les dommages au moteur. Le fonctionnement normal reprendra une fois le moteur refroidi.

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer automatiquement la glace.

Appuyez sur le commutateur ou relevez-le complètement, puis relâchez-le. La glace s'ouvre ou se ferme complètement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion

Nota : Effectuez de nouveau l'étalonnage du mode de fermeture à impulsion avec la porte fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.

Il est possible que la fonction soit perdue lorsque les conditions d'alimentation de la batterie sont basses.

Pour réinitialiser cette fonction après avoir restauré complètement l'alimentation de la batterie :

1. Tirez le commutateur à la position de commande de fermeture à impulsion.
2. Maintenez le commutateur enfoncé jusqu'à ce que la glace atteigne la position d'arrêt et continuez à le maintenir enfoncé pendant 2 secondes.
3. Appuyez sur le commutateur vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle.

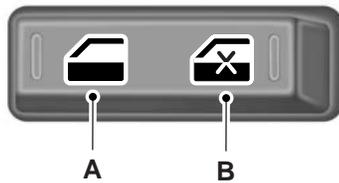
Inversion en cas d'obstruction (glaces à commande à impulsion seulement)

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de 2 secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si le commutateur est relâché avant que la glace se ferme complètement.

Verrouillage des glaces



- A. Déverrouillage
- B. Verrouillage

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

**Lunette arrière coulissante à commande électrique
(selon l'équipement)**

AVERTISSEMENT : Lorsque vous manœuvrez la lunette arrière coulissante à commande électrique, assurez-vous que tous les occupants et le chargement qui se trouvent sur le siège arrière sont suffisamment éloignés de la lunette arrière.



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas utiliser la lunette arrière coulissante à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



La commande est située sur la console au pavillon.

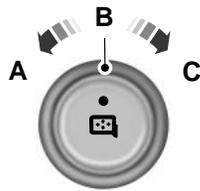
Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée pour ouvrir la glace. Tirez et maintenez la commande pour fermer la glace.

Temporisation des accessoires (selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant quelques minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS**Rétroviseurs extérieurs à commande électrique (selon l'équipement)**

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.



- A. Rétroviseur gauche
- B. Hors fonction
- C. Rétroviseur droit

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Remettez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le retournez dans sa position initiale.

Rétroviseurs repliables à commande électrique (selon l'équipement)

Nota : Si vous activez la commande 10 fois ou plus en 1 minute, ou si vous repliez et remettez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande vers le bas pendant tout le déplacement, le système pourrait invalider la fonction afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Attendez environ 3 minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.



Tirez la commande vers l'arrière pour replier les rétroviseurs vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Il est également possible de replier un rétroviseur à la main en le poussant vers la glace de porte. Le rétroviseur semblera détaché et il faudra le resynchroniser. Tirez et maintenez la commande pour rabattre complètement les rétroviseurs. Un déclic confirme le processus de resynchronisation. Si le déclic n'est pas audible, déployez complètement les rétroviseurs au moyen de la commande, puis rabattez-les de nouveau. Une fois le déclic audible, les rétroviseurs fonctionnent normalement jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau rabattus manuellement.

Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs chauffants se mettent en marche avec la lunette arrière chauffante. Consultez la section *Glaces et rétroviseurs chauffants* dans le chapitre *Chauffage et climatisation*.

Rétroviseurs à réglages mémorisés (selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Consultez la section *Fonction de mise en mémoire* dans le chapitre *Sièges*.

Fonction antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

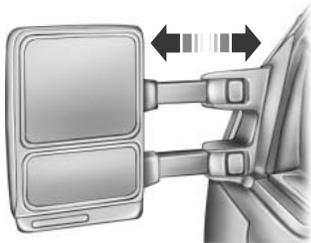
Lorsque la fonction antiéblouissement à réglage automatique du rétroviseur intérieur est activée, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'atténue automatiquement.

Rétroviseurs-signaux (selon l'équipement)

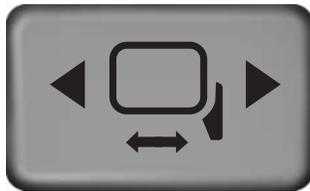
La partie arrière du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Feux de gabarit (selon l'équipement)

La partie extérieure inférieure des boîtiers de rétroviseur s'allume lorsque les phares ou les feux de position sont allumés.

Rétroviseurs télescopiques (selon l'équipement)

Cette fonction permet au rétroviseur de s'allonger d'environ 75 mm (3 po). Ceci est particulièrement utile lorsque le véhicule est équipé d'une remorque. Les rétroviseurs peuvent être manuellement éloignés ou rapprochés de la porte à la position voulue.

Rétroviseurs télescopiques PowerScope® (selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de positionner les deux rétroviseurs en même temps. La commande se trouve sur le panneau de garniture de porte.

Pour déployer les rétroviseurs, appuyez sur le côté gauche de la commande et maintenez-le. Une fois les rétroviseurs complètement déployés, il est normal que les moteurs de réglage télescopique continuent de fonctionner tant que la commande demeure enfoncée.

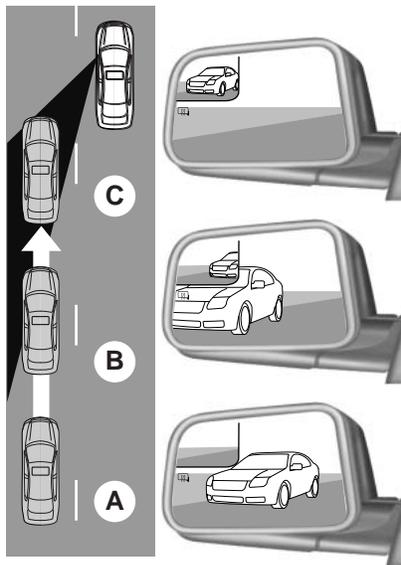
Pour rentrer les rétroviseurs, appuyez sur le côté droite de la commande et maintenez-le.

Rétroviseur grand angle intégré (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un rétroviseur convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule. Le rétroviseur grand angle ne se trouve que sur le rétroviseur côté conducteur.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.



L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule se déplace.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

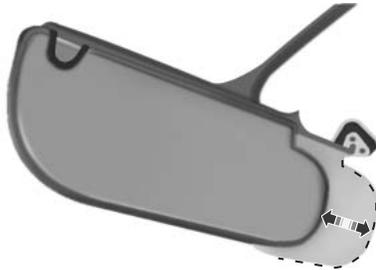
Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Certains rétroviseurs sont munis également d'un second point de pivotement. Ceci vous permet de déplacer la tête du rétroviseur verticalement et latéralement.

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Nota : N'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur. Le rendement du rétroviseur pourrait être compromis. Un passager assis à la place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement lorsque des lumières vives sont détectées derrière votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

PARE-SOLEIL

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil (selon l'équipement)

Levez le volet pour activer l'éclairage du miroir.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Le pare-soleil coulissant du toit ouvrant transparent peut être déplacé manuellement quand le toit ouvrant est fermé. Tirez le pare-soleil coulissant vers l'avant du véhicule pour le fermer.

La commande de toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant est muni d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour interrompre le mouvement durant l'ouverture ou la fermeture rapide, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement sur la commande **SLIDE** (coulissement) pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant s'arrêtera juste à court de la position d'ouverture complète.

Nota : Cette position permet de réduire le grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert. Appuyez brièvement une seconde fois sur la commande pour

ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Tirez et relâchez la commande **SLIDE** pour fermer le toit ouvrant transparent.

Rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Tirez et maintenez la commande **SLIDE** dans les 2 secondes suivant un rebond pour annuler la fonction. Lorsque la fonction de rebond est activée, la force de fermeture augmente à chacune des trois fois subséquentes où le toit ouvrant transparent se ferme.

Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour amener le toit ouvrant transparent en position d'aération. Tirez la commande **TILT** et maintenez-la dans cette position pour fermer le toit ouvrant.

INDICATEURS

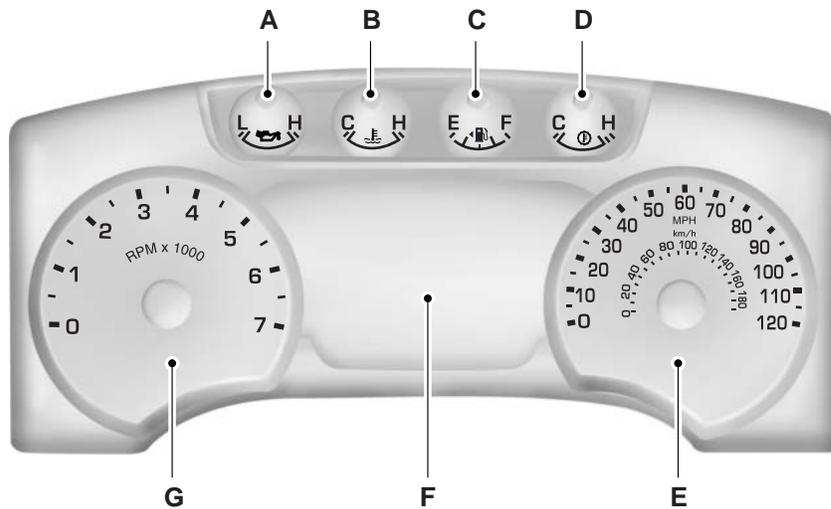


Tableau de bord illustré en mesures standard Avec unités de mesure métriques similaire.

- A. Manomètre d'huile moteur
- B. Indicateur de température du liquide de refroidissement
- C. Indicateur de carburant
- D. Jauge de température de l'huile de la boîte de vitesses
- E. Indicateur de vitesse
- F. Écran d'information. Consultez la section *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.
- G. Compte-tours

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale de fonctionnement. Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.



AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Indicateur de niveau de carburant

Cet instrument indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

Jauge de température de l'huile de la boîte de vitesses

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température de l'huile de boîte de vitesses dépasse la plage normale, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et assurez-vous que le débit d'air n'est pas bloqué par de la neige ou des débris logés dans la grille. Par ailleurs, une température de fonctionnement plus élevée que la température de fonctionnement normale peut être causée par des conditions spéciales d'utilisation (par exemple, le déneigement, le remorquage ou la conduite hors route). Consultez la section *Conditions de conduite exceptionnelles du calendrier d'entretien périodique* pour plus de détails. L'utilisation de la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que l'indicateur se trouve dans la zone de température plus élevée que la température normale peut endommager la boîte de vitesses. L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de réduire la température de la boîte de vitesses à une température de fonctionnement normale. S'il continue d'indiquer des températures élevées, consultez votre concessionnaire autorisé.

Écran d'information**Compteur kilométrique**

Le compteur kilométrique est s'affiche dans la partie inférieure de l'écran d'information et enregistre la distance totale parcourue du véhicule.

Ordinateur de bord

Consultez la section *Compteur journalier de trajet A/B* dans la section *Écrans d'information*.

Réglages du véhicule et personnalisation

Consultez la section *Écrans d'information*.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un problème pouvant s'aggraver. Plusieurs témoins s'allument au démarrage du moteur pour vérifier leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la section du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : Certains témoins s'affichent à l'écran d'information et fonctionnent comme des témoins normaux, mais ne s'affichent pas au démarrage.

Sac gonflable – Avant

Si ce témoin ne s'allume pas, demeure allumé ou continue de clignoter après le démarrage du moteur, cela indique une anomalie. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Système de freins antiblocage

Si ce témoin est allumé pendant la conduite, cela indique une anomalie. Le freinage normal (sans ABS) sera toujours fonctionnel à moins que le témoin des freins ne soit lui aussi allumé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Batterie

Si ce témoin s'allume pendant la conduite, cela indique une anomalie. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré et le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement est desserré, ceci indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé.

Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Circuit de charge

Ce témoin s'allume lorsque la batterie 12 V ne se charge pas correctement. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

Vérifier 4X4

S'affiche avec le message VÉRIFIER 4X4 quand une anomalie au mode quatre roues motrices survient. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

Régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Le témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Indicateur de direction

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

Porte mal fermée

Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et une des portes n'est pas complètement fermée.

Différentiel autobloquant électronique

S'affiche lors de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Huile moteur

S'il s'allume pendant que le moteur est en marche ou que vous conduisez, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule aussitôt qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.

Nota : Ne reprenez pas la route s'il s'allume même si le niveau est adéquat. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont en fonction. Il clignote lorsque vous utilisez l'avertisseur optique.

Système de contrôle en descente (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque la fonction de limiteur de vitesse en descente est activée.

Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou presque à zéro. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé lorsque le moteur est en marche, vérifiez la pression des pneus dès que possible,

Ce témoin s'allume également lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance réduite / Commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur

Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostic embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin du système de contrôle de stabilité

Ce témoin s'affiche lorsque le système AdvanceTrac^{MD} ou l'antipatinage est activé. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate.

Témoin de système de contrôle de stabilité désactivé

Ce témoin s'allume lorsque le système AdvanceTrac^{MD} ou l'antipatinage est désactivé par le conducteur.

Témoin de traction

S'allume lorsque le mode de traction est activé. Consultez le chapitre *Boîte de vitesses* pour obtenir des renseignements sur les fonctions et le fonctionnement de la boîte de vitesses. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement, car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages.

4X2

S'allume momentanément lorsque le mode deux roues motrices est sélectionné. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

4X4 LOW

Ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

4X4 HIGH

S'allume lorsque le mode quatre roues motrices est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Mode 4 roues motrices automatique (4x4 AUTO)

S'allume lorsque le mode 4 roues motrices automatique est activé.

AVERTISSEMENTS SONORES ET INDICATEURS**Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage**

Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position arrêt ou accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur reste activé une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système par votre concessionnaire autorisé.

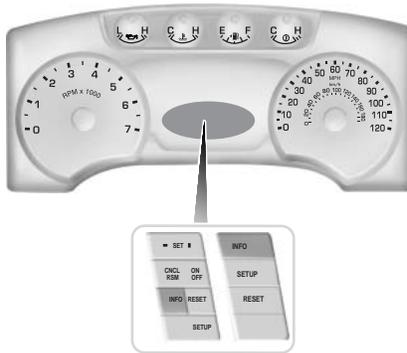
GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Les données correspondantes s'affichent à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information (type 1)



- Appuyez sur la touche INFO (informations) pour faire défiler les renseignements relatifs au trajet, à la consommation de carburant, au gain des freins de remorque et à la fonction MyKey®.
- Appuyez sur le bouton de SETUP (configuration) pour faire défiler les divers réglages des fonctions du véhicule.
- Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour choisir des réglages, réinitialiser de l'information et confirmer des messages.

INFO

Appuyez sur la touche INFO (information) à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

Nota : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

INFO
COMPTEUR JOURNALIER A/B
KM MYKEY (milles) (si programmé)
AUTONOMIE KM (mi)
CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 km (mi/gal)
L/KM (mi/gal)
CHRONOMÈTRE
GAIN DE LA COMMANDE DES FREINS DE REMORQUE (selon l'équipement)

- **COMPTEUR JOURNALIER DE TRAJET A/B :** Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que le trajet A ou B apparaisse à l'écran (ceci représente le mode trajet). Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur la touche RESET. Consultez la section *UNITES DE MESURE* plus loin dans ce chapitre pour faire passer l'affichage des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.
- **KM MYKEY (milles) (si programmé) :** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey^{MD}*.
- **AUTONOMIE KM (mi) :** Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position arrêt lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté. L'autonomie de carburant est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 milles) parcourus. Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut établie à l'usine si la batterie est débranchée.

- CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 km (mi/gal) : Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.
- L/KM (mi/gal) : Ceci affiche la consommation instantanée sous forme de diagramme à barres. Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Il n'est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.
- CHRONOMÈTRE : Cette fonction affiche le temps écoulé depuis le départ. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION et relâchez-le pour arrêter temporairement le chronomètre. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION et relâchez-le pour réinitialiser le chronomètre.
- GAIN DE LA COMMANDE DES FREINS DE REMORQUE (selon l'équipement) : Cette fonction affiche le niveau de gain des freins de la remorque ou indique si la remorque n'est pas reliée.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche SETUP (configuration) pour faire afficher les fonctions suivantes à l'afficheur multimessage :

SETUP (configuration)		
APPUYEZ SUR RESET POUR VÉRIFIER SYST	Appuyez sur la touche RESET	DURÉE HUILE XXX%
		ÉTAT DES PORTES
		CIRCUIT DE FREINAGE
		NIV. CARBUR. BAS
		GAIN TBC = XX.X ou PAS DE REMORQUE
		GAIN TBC = XX.X ou NIVEAU = /////
		DISTANCE MYKEY
		NB MYKEY(S) PROGRAMMÉ(S)
		CLÉS D'ADMINISTRATEUR PROGRAMMÉES
DURÉE HUILE		

SETUP (configuration)		
UNITÉS DE MESURE	Appuyez sur la touche RESET	Anglo-saxonnes ou métriques
COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)		0 à 180 secondes
VERROUILLAGE AUTOMATIQUE		Activé ou désactivé
DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE		Activé ou désactivé
BALAYAGE SUPPLÉMENTAIRE		Activé ou désactivé
DISPOSITIF D'ENTRÉE FACILE		Activé ou désactivé
AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (selon l'équipement)		Activé ou désactivé
FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (selon l'équipement)		
CRÉATION, CONFIGURATION ET EFFACEMENT D'UNE CLÉ MYKEY		
RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE (selon l'équipement)	Appuyez sur la touche RESET	Activé ou désactivé
		5, 10, 15 minutes
		Chauffage et climatisation Activé ou désactivé
		Mode silencieux Activé ou désactivé
LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS	Appuyez sur la touche RESET	Anglais, français, espagnol

- **APPUYEZ SUR RESET POUR VÉRIFIER SYST** : L'afficheur multimessage commence à naviguer dans les systèmes du véhicule en indiquant leur état, au besoin. Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'anomalie.
- **DURÉE HUILE** : Cette fonction affiche la durée d'huile restante. Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque l'afficheur multimessage vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. **N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.**

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la touche **RESET** pour afficher le message « **DURÉE HUILE XXX % MAINTENIR RESET = REMISE À ZÉRO** »;
2. Appuyez sur la touche **RESET** pendant 2 secondes pour réinitialiser la durée d'huile à 100 %.

Nota : Pour changer la valeur de 100 % de la durée d'huile (selon l'équipement) à une autre valeur, passez à l'étape 3.

3. Lorsque le message « **DURÉE D'HUILE RÉGLÉE À XXX %** » est affiché, appuyez sur la touche **RESET** (réinitialisation) pour modifier la valeur de départ de durée d'huile. Chaque fois, la valeur de départ de l'huile diminue de 10 %.

- **UNITÉS DE MESURE** : Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.
- **COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)** : Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 3 minutes après la coupure du contact.
- **VERROUILLAGE AUTOMATIQUE** : Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et met le véhicule en mouvement.
- **DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE** : Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.
- **BALAYAGE SUPPLÉMENTAIRE** : Cette fonction permet un balayage supplémentaire après un cycle de lavage/lave-glace.

- **DISPOSITIF D'ENTRÉE FACILE** : Cette fonction déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière et règle le volant pour faciliter l'entrée dans le véhicule ou pour en sortir.
- **AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE** (selon l'équipement) : Cette fonction déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (R) est enclenchée.
- **FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE** (selon l'équipement) : Cette fonction fait appel au contrôle de stabilité électronique pour limiter le louvoiement de la remorque.
- **CRÉER MYKEY / CONFIGURATION MYKEY / EFFACER MYKEY** : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez *MyKey^{MD}* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.
- **RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE** (selon l'équipement)
- **LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS** : Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'afficheur multimessage.

Attendez 4 secondes ou appuyez sur la touche RESET pour consulter le choix de langues disponibles à l'afficheur multimessage.

Appuyez sur la touche RESET pour choisir la langue.

Commandes de l'écran d'information (type 2)

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner et confirmer un réglage ou des messages.

Menu principal

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l'écran d'information.



- Mode d'indicateur



- Compteur journalier A/B



- Économie de carburant



- Applications pour camion (selon l'équipement)



- Réglages



- Information

Mode d'indicateur

Utilisez les boutons fléchés pour choisir parmi les options d'indicateurs suivantes.

Mode d'indicateur		
Détails des indicateurs	Température de la boîte de vitesses	
	Compas	L'orientation du compas peut être changée entre le nord fixe ou le nord rotatif. Pour changer les modes, appuyez sur le bouton OK lorsque l'affichage de la boussole apparaît. Utilisez la flèche de droite pour sélectionner le mode. Maintenez le bouton OK enfoncé pour régler le mode.
	2 vitesses Auto 4X4	Affiche la distribution électrique entre les roues avant et arrière. Une puissance électrique accrue aux roues avant ou arrière est indiquée par un affichage de la zone plus complet.
	Vide	

Compteur journalier A/B

Utilisez les boutons fléchés pour choisir parmi les options de compteur suivantes.

Compteur journalier A/B
Durée du trajet
Distance parcourue
Carburant utilisé
Consommation moyenne en l/100 km (mi/gal)
Compteur kilométrique (s'affiche à la ligne inférieure et peut s'afficher dans les autres menus)

Appuyez sur le bouton OK pour arrêter temporairement l'écran du trajet A ou du trajet B, ou appuyez de nouveau sur le bouton pour redémarrer.

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

- Durée du trajet : Enregistre la durée des trajets particuliers.
- Distance parcourue : Enregistre la distance des trajets particuliers.
- Carburant utilisé : Indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet particulier.
- Consommation moyenne en l/100 km : Indique la distance moyenne parcourue par unité de carburant utilisée pour un trajet particulier.

Consommation de carburant



Utilisez les boutons fléchés pour choisir l'affichage de la consommation de carburant voulu.

Consommation de carburant	
Consom. carburant	Consommation instantanée en l/100 km (mi/gal)
	Autonomie km (mi)
	CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 km (mi/gal)
Hist. carburant : affiche la consommation de carburant sous forme d'un diagramme à barres selon la durée. La durée peut être modifiée.	Durée : 5 minutes, 10 minutes, 30 minutes, dernières 5 réinitialisations. La valeur est mise à jour chaque minute, en fonction de la consommation réalisée au cours des 10, 30 ou 60 minutes de conduite précédentes.

- Consommation instantanée en l/100 km : indique la consommation de carburant instantanée.
- Autonomie : indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consommation moyenne en l/100 km : indique la consommation moyenne de carburant selon la durée. Voir Hist. carburant pour modifier l'intervalle de temps. Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser cette valeur.

Applications pour camion



Dans ce mode, les données relatives à la conduite hors route accompagnées de graphiques et les options d'application de remorquage sont disponibles.

Nota : Certains éléments sont facultatifs et peuvent ne pas s'afficher.

Applications pour camion			
Tout-terrain	Mode AdvanceTrac ^{MD} , système de contrôle en descente, mode hors route, caméra pour mode hors route : affiche les modes actifs. (Raptor SVT)		
	Angle d'inclinaison (en degrés) : affiche l'angle d'inclinaison d'avant en arrière et l'angle d'inclinaison latérale de la chaussée.		
	Angle de direction (en degrés) : affiche l'angle de direction des roues avant après que le véhicule a été conduit pendant une certaine période de temps.		
	Blocage/débloqué du différentiel : affiche l'état (bloqué ou débloqué) du différentiel autobloquant électronique.		
	Transmission du couple : affiche la transmission du couple aux arbres de transmission avant et arrière et le mode de fonctionnement de la boîte de transfert : 2 roues motrices, 4 roues motrices gamme haute, 4 roues motrices gamme basse, 4 roues motrices auto.		
	Appuyez sur le bouton OK pour afficher l'information	Système à quatre roues motrices	
		AdvanceTrac [®]	
		2 vitesses Auto 4X4	
		Différentiel autobloquant électronique	
		Contrôle en descente	
Caméra hors route (Raptor SVT)	Caméra activée / désactivée	Appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver cette fonction.	

Applications pour camion		
Remorque	Remorque débranchée. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande électronique de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande électronique de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est branchée.	
	Nom de la remorque active ou remorque par défaut	
	Distance parcourue de la remorque	
	Gain et niveau de la remorque	
	Appuyez sur le bouton OK pour afficher les options	
	Options	
	Changer la remorque active	Lorsque cette option est en surbrillance, appuyez sur la touche fléchée de droite pour changer la remorque actuellement sélectionnée. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une remorque, puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner la remorque mise en surbrillance.
		Ajout d'une nouvelle remorque – Utilisez les flèches haut ou bas pour mettre en surbrillance « Nouvelle remorque », puis appuyez sur la flèche droite pour accéder à l'écran de saisie Nouvelle remorque. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les caractères alphabétiques et numériques ainsi que les symboles, puis appuyez sur la flèche de droite pour déplacer l'espace de caractère. Continuez à ajouter des caractères au besoin. Appuyez sur la flèche de gauche pour revenir en arrière et modifier un caractère sélectionné au préalable. Lorsque vous avez terminé d'entrer les caractères du nouveau nom de remorque, appuyez sur le bouton OK pour confirmer le nouveau nom de remorque.

Applications pour camion			
Remorque	Appuyez sur le bouton OK pour afficher les options	Options	
		Liste de vérification de connexion (selon l'équipement)	Classique, à sellette et à col de cygne. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une de ces options, puis appuyez sur le bouton OK pour afficher la liste de vérification de connexion. Suivez les instructions affichées à l'écran pour parcourir la liste de connexions.
		Supprimer la remorque	Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance la remorque que vous souhaitez supprimer, puis appuyez sur le bouton OK pour la supprimer. Suivez les messages-guides affichés à l'écran pour quitter ou confirmer la suppression.
		Écran d'information	Mode traction, commande de freins de remorque.
		Renommer la remorque	Utilisez les touches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une remorque, puis appuyez sur le bouton OK pour la sélectionner. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour modifier les caractères au besoin. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur le bouton OK pour confirmer la modification.
Réinitialisez le kilométrage de la remorque (selon l'équipement)	Utilisez les touches vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une remorque, puis maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser le kilométrage (millage) de la remorque.		

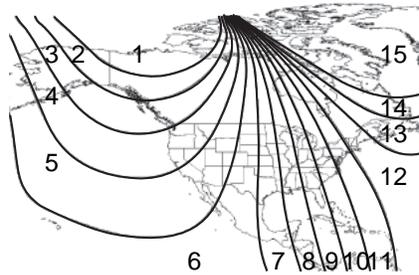
Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de paramètre de conducteur différentes.

Nota : Certains éléments sont facultatifs et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages			
Systèmes d'assistance au conducteur	Aide au stationnement	Activé/Désactivé	
	Caméra de recul	Temporisation de la caméra	Activé/Désactivé
		Aide au stationnement visuelle	Activé/Désactivé
		Lignes de guidage	Fixe/hors fonction
		Niveaux de zoom (cette option s'affiche seulement lorsque la position R (marche arrière) est sélectionnée.	Désactivé, niveau 1 à 3
	Mode de frein de remorque	Électrique ou électrohydraulique	
Fonction de stabilisation de la remorque	Activé/Désactivé		

Réglages				
Véhicule	Temporisation de la commande automatique des phares	Désactivé ou XXX secondes		
	Compas	Réglage de la déclinaison (1 à 15). Consultez le tableau ci-dessous pour déterminer votre zone magnétique. Étalonnage (Lorsque vous sélectionnez Étalonnage, suivez les instructions affichées à l'écran pour étalonner la boussole.)		
	Calcul de l'autonomie de carburant (distance avant la panne sèche)	Historique normale utilisée		
		Historique de remorquage utilisée		
	Dispositif d'entrée facile	Activé/Désactivé		
	Serrures	Verrouillage automatique	Activé/Désactivé	
		Déverrouillage automatique	Activé/Désactivé	
		Déverrouillage	En une étape ou en deux étapes	
	Commande de menu	Standard : avec le réglage standard, lorsque vous appuyez sur la flèche haut ou bas d'un menu de niveau inférieur vous retournez au menu principal. Mémoire activée : avec la mémoire activée, lorsque vous appuyez sur la flèche haut ou bas, vous accédez au menu de niveau inférieur précédent.		
	Réinitialisation de la durée d'huile	Réglez à XXX % (appuyez sur OK pour réinitialiser).		
	Marchepieds à déploiement électrique	Auto/Désactivés/Déployés		
	Dispositif de démarrage à distance	Chauffage - climatisation	Dégivrage avant	Automatique/Désactivé
			Dégivrage arrière	
			Siège conducteur	
			Siège passager	
Chauffage - climatiseur		Auto/Dernier réglage		
Durée	5, 10 ou 15 minutes, hors fonction			
Démarrage en mode silencieux	Activé/Désactivé			
Essuie-glaces	Balayage supplémentaire	Activé/Désactivé		
	Essuie-glaces à capteur de pluie	Activé/Désactivé		

Compas :

Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

Réglages		
Fonction MyKey	Créer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer un dispositif MyKey.
	AdvanceTrac	Toujours activé/Sélectionnable
	Vitesse maximale	130 km/h (80 mi/h) ou hors fonction
	Avertissement de vitesse	75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h)
	Limiteur de volume	Activé/Désactivé
	Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer la programmation du dispositif MyKey.
Langue	Anglais, Espagnol, Français	
Unités de mesure	Distance	Milles et gallons
		L / 100 km
		km / L
	Température	Celsius (°C)
Fahrenheit (°F)		

Information

Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements au sujet du système et effectuer une vérification du système.

Information	
Fonction MyKey	Clés d'administrateur (nombre de clés d'administrateur)
	Nb MyKey (nombre de dispositifs MyKey programmés)
	Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'un dispositif MyKey programmé)
Vérification des circuits	Pendant une vérification du système, certaines options ne s'affichent que si un problème est détecté. Si un problème existe sur un des systèmes contrôlés, le nombre d'avertissements qui ont besoin d'une attention immédiate s'affiche en rouge et le nombre d'avertissements informatifs s'affiche (couleur ambre). Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour faire défiler dans la liste; appuyez sur la touche fléchée de droite pour afficher les renseignements spécifiques sur l'avertissement mis en surbrillance.

Affichage de l'indicateur de boîte de vitesses

L'indicateur de rapport de boîte de vitesses s'affiche à la partie droite de l'afficheur multimessage lorsque vous utilisez le mode de boîte de vitesses SelectShift Automatic^{MC}. Cet affichage n'apparaît pas dans tous les modes d'écran. Par exemple : lorsque vous programmez certaines fonctions du véhicule ou dans certains menus d'information.

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options du véhicule, certains messages ne seront pas affichés ou disponibles sur votre véhicule. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.

Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour les affichages de Type 1 ou sur la touche OK pour les affichages de Type 2 et pour confirmer ou supprimer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront automatiquement retirés après une courte période. Vous devez confirmer certains messages avant d'accéder aux menus.

Messages concernant AdvanceTrac^{MD} / l'antipatinage	Action et description
RÉPARER ADVANCETRAC	S'affiche lorsque le système AdvanceTrac ^{MD} a détecté un état qui nécessite une intervention. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.
ADVANCETRAC ARRÊT	S'affiche lorsque le système AdvanceTrac ^{MD} a été désactivé par le conducteur.
ADVANCETRAC MARCHE	S'affiche lorsque le système AdvanceTrac ^{MD} a été activé par le conducteur.
ADVANCETRAC MODE SPORT	S'affiche lorsque le mode sport AdvanceTrac ^{MD} a été activé par le conducteur. (Raptor SVT)
ANTIPATINAGE DÉSACTIVÉ	S'affiche lorsque le dispositif antipatinage a été désactivé par le conducteur. Consultez le chapitre <i>Antipatinage</i> pour plus de renseignements.
ANTIPATINAGE MARCHE	S'affiche lorsque l'antipatinage a été activé par le conducteur. Consultez le chapitre <i>Antipatinage</i> pour plus de renseignements.

Messages concernant les sacs gonflables	Action et description
ENLEVER OBJET SUR SIÈGE PASS	S'affiche lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement due à un capteur obstrué.
Messages d'alarme/sécurité	Action et description
PR ARRÉT ALARM DÉMARRER VÉHIC	S'affiche lorsque le périmètre du système d'alarme est armé et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position démarrage ou contact avant que le carillon de 12 secondes n'expire.
ANOMALIE DÉMARRAGE	S'affiche lorsque le système de sécurité a détecté une anomalie. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Messages concernant la batterie et le circuit de charge	Action et description
ARRÊT POUR ÉCONOMISER BATTERIE	S'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détermine que la charge de la batterie est basse ou que l'allumage est dans la position accessoires ou à la position contact avec le moteur arrêté depuis environ 45 minutes. Mettez le commutateur d'allumage à la position arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie a repris toute sa puissance. La mise hors fonction des accessoires électriques non essentiels durant la conduite permet la reprise de puissance plus rapide de l'état de charge de la batterie. Consultez la section <i>Système de gestion de batterie</i> dans le chapitre <i>Entretien</i> pour plus de renseignements.
FONCTION ARRÊTÉE TEMPORAIREMENT – BATTERIE DÉCHARGÉE	S'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détecte une condition de base tension prolongée. Plusieurs accessoires du véhicule seront désactivés pour aider à conserver la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Si la tension du système est rétablie, les caractéristiques rendues inopérantes fonctionneront de nouveau normalement.

Messages concernant le circuit de freinage	Action et description
NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section <i>Liquide de frein</i> du chapitre <i>Entretien</i> .
VÉRIFIER SYST FREINS	S'affiche lorsque le circuit de freinage requiert une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
FREIN STATIONN SERRÉ	S'affiche lorsque le frein de stationnement est réglé et que le véhicule est en mouvement.
Messages concernant les portes	Action et description
PORTE X MAL FERMÉE	S'affiche lorsque la porte correspondante n'est pas complètement fermée.
Messages concernant la transmission	Action et description
REMORQ P MORT ACTIVÉ	S'affiche lorsque la boîte de transfert est au point mort. Il indique que le véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
REMORQ P MORT DÉACTIVÉ	S'affiche lorsque la boîte de transfert n'est PAS au point mort. Il indique que le véhicule ne peut être remorqué de façon sécuritaire avec les quatre roues au sol.

Messages concernant la transmission	Action et description
VÉRIF. BLOKAGE DIFFÉRENTIEL	S'affiche lors d'une anomalie du différentiel autobloquant électronique. Pour plus de renseignements, consultez la section <i>Différentiel autobloquant électronique</i> dans le chapitre <i>Quatre roues motrices</i> .
DIFFÉRENTIAL AUTOBLOQUANT ENGAGÉ/ DÉSENGAGÉ	S'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique est activé ou désactivé.
POUR ENGAGER DIFFÉRENTIAL AUTOBLOQUANT RALENTIR À XX MPH/KM/H	S'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique demande une certaine vitesse pour s'engager.
POUR ENGAGER DIFFÉRENTIAL AUTOBLOQUANT LÂCHER PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR	S'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique demande le relâchement de l'accélérateur pour s'engager.
PASSER A POSIT STATIONNEMENT	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).
Messages concernant le moteur	Action et description
PUISSANCE RÉDUITE TEMPÉRATURE MOTEUR	S'affiche lorsque l'aiguille de l'indicateur de température du moteur passe à H. Il se peut que vous constatiez une réduction de puissance du moteur. Consultez la section <i>Liquide de refroidissement du moteur</i> dans le chapitre <i>Entretien</i> pour plus de renseignements.

Messages concernant le carburant	Action et description
VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU	S'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
NIV CARBUR BAS	S'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.
Messages clés	Action et description
CLÉ IMPROGRAMMABLE	S'affiche lors d'une tentative de programmation d'une cinquième clé intégrée. Pour plus de renseignements, consultez le chapitre <i>Sécurité</i> .
POUR CONDUIRE: TOURNER CLÉ À POSIT CONTACT	S'affiche lorsque le démarrage à distance monté en usine est activé.
Messages concernant l'entretien	Action et description
VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE	S'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est épuisé.
VIDANGE HUILE REQUISE	S'affiche lorsque la durée d'huile atteint 0 %.
RÉPARER SERVODIRECTION	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
RÉPARER SERVO DIRECT IMMÉDIA	Le système de direction assistée a détecté une condition dans le dispositif de direction assistée qui exige des réparations immédiates. Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE SERVODIRECTION	Le système de direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Messages concernant MyKey ^{MD}	Action et description
MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMEN	S'affiche lorsque la fonction MyKey ^{MD} est active.
RÉGLAGE MYKEY AVANCETRAC TOUJOURS ACTIV	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey ^{MD} est utilisée et que le contrôle électronique de stabilité ne peut pas être désactivé.
VITESSE EST PRÈS DE MAX	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey ^{MD} est utilisée, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
VÉHICULE À VITESSE MAXIMUM DU RÉGLAGE DE MYKEY	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey ^{MD} est utilisée, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
VITESSE MAX À 80 mi/h	S'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que la fonction MyKey ^{MD} est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est activée.
VITESSE MAX À 130 KM/H	S'affiche au démarrage du véhicule et lorsque la fonction MyKey ^{MD} est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est activée
VÉRIF VITESSE COND PRUDEMEN	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey ^{MD} est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée.
BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey ^{MD} est utilisée et que le rappel de bouclage Belt-Minder ^{MD} est activé.
CLÉIMPROGRAM- MABLE	S'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux clés MyKey existantes.

Messages concernant l'aide au stationnement	Action et description
VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AR	S'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement est désactivée.
ASSIST. PARKING AR MARCHÉ ARRÊT	S'affiche lorsque l'aide au stationnement est désactivée par le conducteur.
ASSIST. PARKING AR MARCHÉ ARRÊT	S'affiche lorsque l'aide au stationnement est activée.
Messages hors route	Action et description
POUR HORS ROUT RALENTIR 5 mi/h	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
MODE HORS ROUT ACTIVÉ	S'affiche lorsque le mode hors route devient actif.
QUITTER MODE HORS ROUTE	S'affiche lorsque le mode hors route devient inactif.
CONTRÔLE EN DESCENTE ACTIV	S'affiche lorsque le limiteur de vitesse en descente devient actif.
CONTRÔLE EN DESCENTE DÉSAC	S'affiche lorsque le mode de contrôle en descente devient inactif.
POUR DESC. PENTES RÉDUIRE VITESSE	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
POUR DESCENTE PENTES CHANGER DE VITESSE	S'affiche lorsque le conducteur peut sélectionner un rapport de vitesse pour le mode de contrôle en descente.
CONTR. DESCENTE – COND. REPR. CONTRÔLE	S'affiche lorsque le contrôle en descente est désactivé et que le conducteur doit reprendre le contrôle.

Messages hors route	Action et description
ANOMALIE CONTR EN DESCENTE	S'affiche lorsqu'une panne du limiteur de vitesse en descente de pente survient.
CONTRÔLE DESCENTE PENTES ARRÊT REFROIDISS. DU SYST.	S'affiche lorsque le système de contrôle en descente refroidit suite à une utilisation excessive.
CONTRÔLE DESCENTE PENTES PRÊT	S'affiche lorsque la commande de contrôle en descente est activée.
CAMÉRA DÉFAILLANCE	S'affiche si la caméra avant ne fonctionne pas correctement.
Messages concernant les pneus	Action et description
PRESSIION PNEU BASSE	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un des pneus est faible.
ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE CAPTEUR PNEU	S'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus fonctionne incorrectement ou si une roue de secours est installée. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du système dans ces conditions, consultez le chapitre <i>Jantes et pneus</i> . Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Messages concernant la remorque	Action et description
FREIN REMORQUE GAIN: XX.X	Affiche les réglages de gain actuels du frein de remorque.
GAIN TBC: XX.X AUCUNE REMORQU	Affiche le réglage du gain actuel du frein de remorque lorsque la remorque n'est pas reliée.
ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE	S'affiche accompagné d'un seul carillon en réponse à des anomalies détectées par la commande des freins de remorque. Consultez la section <i>Traction d'une remorque</i> dans le chapitre <i>Remorquage</i> pour plus de renseignements.
REMORQUE BRANCHÉE	S'affiche lorsqu'un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) a été détecté au cours d'un cycle d'allumage défini.
REMORQUE DÉBRANCHÉE	S'affiche lorsque la remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande électronique de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande électronique de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est branchée.
REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS	S'affiche lorsque la fonction de stabilisation de la remorque a détecté un louvoiement de la remorque.

Messages concernant la remorque	Action et description
ANOMALIE CABLE DE REMORQUE	S'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le système de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Consultez la section <i>Traction d'une remorque</i> dans le chapitre <i>Remorquage</i> pour plus de renseignements.
Messages concernant la boîte de vitesses	Action et description
PASSER A POSIT STATIONNEMENT	S'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).
Messages 4 roues motrices	Action et description
VÉRIFIER 4X4	S'affiche en cas de panne du système 4 roues motrices. Pour plus de renseignements, consultez le chapitre <i>Quatre roues motrices</i> .
PASSAGE 4X4 EN COURS	S'affiche quand le système 4x4 effectue un changement de vitesse.
POUR 4X4 LOW FREINER	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner le mode 4 roues motrices gamme basse.
POUR 4X4 LOW PASSER SUR N	S'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est sélectionné et que le véhicule est arrêté.
POUR 4X4 LOW RALENTIR 5km/h	S'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est sélectionné et que le véhicule roule.
P QUITT 4X4 LOW FREINER	S'affiche lorsque vous quittez le mode 4 roues motrices gamme basse et sélectionnez le mode 2 roues motrices.

Messages 4 roues motrices	Action et description
P QUITT 4X4 LOW PASSER SUR N	S'affiche lorsque le mode 2 deux roues motrices est sélectionné et que le véhicule est arrêté en mode 4 roues motrices gamme basse.
P QUITT 4X4 LOW RALENTIR 5km/h	S'affiche lorsque le mode 2 roues motrices est sélectionné et que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse.
PASS RETARDÉ ADVANCER VÉHICU	Peut s'afficher lors du passage au ou du mode 4 roues motrices gamme basse.

GÉNÉRALITÉS – CHAÎNE AUDIO**Fréquences radio et facteurs pouvant influencer la réception**

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM : 530, 540–1 700, 1 710 kHz

FM : 87,9–107,7, 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements concernant les disques compacts et le lecteur de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : Les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Nettoyez le disque uniquement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts en essuyant du centre vers le pourtour. Ne nettoyez pas le disque en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

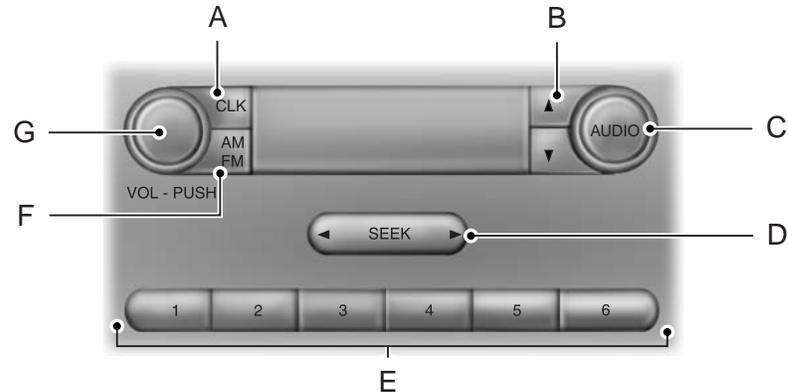
Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 : le mode piste MP3 (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3;
- le mode piste MP3 ne tient pas compte de la structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. **Nota :** Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio;
- le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- la création de disque à un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

AM-FM



⚠ AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

- A. **CLK (horloge) :** Permet de basculer entre l'horloge et la fréquence radio. Pour régler l'heure :
1. Enfoncez la touche CLK jusqu'à ce que les heures se mettent à clignoter.
 2. Utilisez les touches fléchées haut/bas et gauche/droite pour ajuster les heures. Répétez les étapes 1 et 2 pour régler les minutes.
 3. Pour quitter le mode de réglage de l'horloge, appuyez de nouveau sur la touche CLK.

B. **Recherche manuelle** : Pour sélectionner manuellement une bande de fréquences. Maintenez la touche enfoncée pour avancer plus rapidement. En mode AUDIO, appuyez pour ajuster les divers réglages.

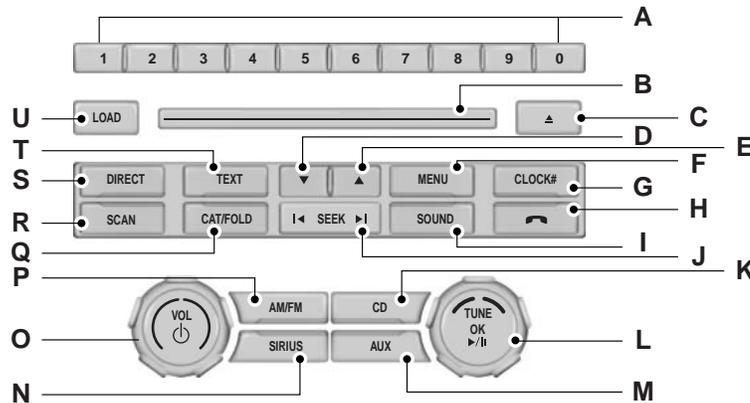
C. **AUDIO** : Permet d'effectuer les réglages de son (graves, aigus, balance gauche-droite et balance avant-arrière).

D. **SEEK (recherche automatique)** : Permet d'accéder à la station précédente ou suivante audible sur la bande de fréquences.

E. **Touches de présélection** : Permet d'enregistrer vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne.

F. **AM/FM** : Permet de sélectionner une bande de fréquence.

G. **VOL-PUSH (volume/marche-arrêt)** : Appuyez sur cette touche pour mettre sous ou hors fonction la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.

**CHAÎNE AM-FM STÉRÉO ÉQUIPÉE RADIO SATELLITE AVEC
LECTEUR DE DISQUES COMPACTS ET MP3**


AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : Certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

A. Touches de présélection :

- Enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Alors qu'une station est syntonisée, maintenez un des boutons de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son revienne et que le message PRÉSÉLECTION X ENREGISTRÉE s'affiche à l'écran.

- Enregistrez automatiquement des présélections en utilisant la fonction de programmation provisoire. Appuyez sur la touche MENU à plusieurs reprises jusqu'à ce que PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE EN FONCTION-HORS FONCTION s'affiche à l'écran. Utilisez les touches SEEK (recherche automatique) pour activer la fonction PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE, puis attendez 5 secondes pour que la recherche soit lancée ou appuyez sur la touche OK pour lancer immédiatement la recherche. Si vous appuyez sur une autre touche dans les 5 secondes, la recherche ne démarrera pas. Les dix stations les plus puissantes seront programmées, et la station correspondant au bouton de présélection 1 sera syntonisée. S'il y a moins de dix stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera attribuée aux boutons de présélection restants.

Nota : La programmation provisoire n'efface pas vos stations présélectionnées d'origine.

Nota : Pour effectuer une nouvelle programmation provisoire, vous devez désactiver la fonction puis la réactiver.

B. **Fente de disque compact :** Permet d'insérer un disque compact.

C. **Éjection :** Permet d'éjecter un disque compact.

D. **Touche fléchée bas :** Permet d'effectuer vos sélections au mode MENU.

E. **Touche fléchée haut :** Permet d'effectuer vos sélections au mode MENU.

F. **MENU :** Permet d'accéder aux différentes fonctions audio :

- **Compression** peut être activée ou désactivée. Lorsque la compression est activée, les passages CD doux et bruyants sont uniformisés pour un niveau de volume plus constant.
- **Lecture aléatoire** peut être activée ou désactivée. La lecture aléatoire permet de lire les pistes de CD en cours dans un ordre aléatoire.
- **Radio RDS** vous permet de rechercher les stations dotées du système RDS pour y cibler un certain type de format musical : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ/RB, ROCK, etc.
- **SIRIUS** vous permet d'accéder aux différentes options de radio satellite et de suivre les invites.

G. **CLOCK (horloge) :** Permet de régler l'heure. Utilisez les touches de présélection pour entrer l'heure, puis appuyez sur OK.

H. **PHONE (téléphone) :** Permet d'accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC^{MD}. Consultez le chapitre SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements. Si votre véhicule n'est pas équipé du système SYNC^{MD}, l'écran affiche AUCUN TÉLÉPHONE.

I. **SOUND (son)** : Permet d'effectuer les réglages de son au moyen des touches SEEK (recherche automatique) :

- Les niveaux des fréquences **basses** peuvent être augmentés ou diminués. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.
- Les niveaux des fréquences **hautes** (aigües) peuvent être augmentés ou diminués. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.
- **Balance gauche-droite** permet de régler le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.
- **Balance avant-arrière** permet de régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.
- **Volume asservi à la vitesse** permet de régler le volume pour compenser la vitesse et le bruit du vent. Vous pouvez régler le système entre les réglages d'arrêt et +7.
- **Mode tous sièges/mode siège conducteur** permettent d'optimiser la qualité du son pour la place choisie.
- **Le mode DSP (mode de traitement numérique du signal) (selon l'équipement)** vous permet de choisir entre le mode SON AMBIOPHONIQUE STÉRÉO et le mode STÉRÉO.

J. **SEEK (recherche automatique)** :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une des touches SEEK (recherche automatique). Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.
- En mode SIRIUS, sélectionnez la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez les touches SEEK (recherche automatique) pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- En mode CD/MP3, sélectionnez la piste précédente ou suivante.

K. **CD** : Appuyez sur la touche CD pour accéder au mode CD/MP3.

- Le CD/MP3 commence reprend la lecture au point où elle a été interrompue. Si aucun CD n'est chargé, la mention AUCUN DISQUE apparaît à l'écran.
- Appuyez sur les touches SEEK (recherche automatique) pour accéder à la piste précédente ou suivante. Maintenez les touches de recherche enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans une piste.

L. TUNE/OK/Lecture/Pause :

- En mode radio, la commande TUNE (syntoniser) vous permet de scruter la bande de fréquences par échelons individuels.
- En mode SIRIUS, la commande TUNE vous permet de trouver la station satellite SIRIUS^{MD} suivante ou précédente disponible.
- OK vous permet de confirmer les commandes avec des fonctions spéciales de téléphonie et de média. Si votre véhicule est équipé du système SYNC^{MD}, consultez le chapitre *Système SYNC^{MD}* pour plus de renseignements.
- La fonction de Lecture/pause vous permet de jouer ou d'interrompre momentanément une piste de CD en cours de lecture.

M. AUX (auxiliaire) : Ligne d'accès (entrée) (mode audio auxiliaire) et SYNC^{MD}. Si votre véhicule est équipé du système SYNC^{MD}, consultez le chapitre *Système SYNC^{MD}* pour plus de renseignements.

N. SIRIUS : Mode d'accès à la radio satellite Sirius. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les modes SAT 1, SAT 2 et SAT 3.

Nota : La radio satellite SIRIUS^{MD} n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS^{MD} valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

O. Marche/Arrêt/VOL : Appuyez sur cette touche pour mettre sous ou hors fonction la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.

P. AM/FM : sélectionnez AM, FM1 ou FM2.

Q. CAT/FOLD (catégorie/dossier) :

- En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour alterner entre l'activation et la désactivation de la catégorie de radio satellite sélectionnée.
- En mode de MP3, utilisez les touches SEEK (recherche automatique) pour accéder au dossier précédent ou suivant.

R. SCAN (balayage automatique) :

- En mode radio, écoutez un bref échantillon de toutes les stations de radio.
- En mode de SIRIUS, écoutez un bref échantillon de toutes les chaînes disponibles. Si une catégorie spécifique est sélectionnée, appuyez sur la touche de BALAYAGE automatique pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite disponibles dans cette catégorie.
- En mode CD/MP3, écoutez un bref extrait de toutes les pistes du disque ou du dossier MP3 en cours de lecture.

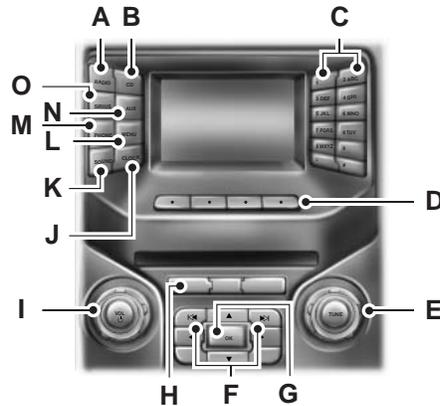
S. DIRECT :

- En mode radio, choisissez la radiofréquence désirée (c.-à-d. 93,9) en utilisant les touches de présélection numérotées (0 à 9).
- En mode SIRIUS, entrez la chaîne désirée (c.-à-d. 002) en utilisant les touches de présélection. Si vous n'entrez qu'un seul chiffre, appuyez sur OK et le système passe à cette chaîne. Si vous entrez trois chiffres, le système passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre sélection en appuyant sur la touche DIRECTE. Si vous sélectionnez un numéro de chaîne non valide, l'écran affiche CHAÎNE NON VALIDE et l'appareil reste sur la chaîne courante.
- En mode CD, entrez le numéro de la piste désirée à l'aide des touches de présélection (0 à 9). Le système débute la lecture de la piste.
- En mode de MP3, entrez une touche de présélection du dossier désiré. Le lecteur passe automatiquement au dossier choisi.

T. TEXT (texte) :

- Le mode MP3 vous permet d'afficher le titre de l'album (AL), le nom de dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.
- En mode texte, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < / > » est actif, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches SEEK (recherche automatique) pour afficher le texte additionnel.

U. LOAD (chargement) : cette commande n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut.

SYSTÈME MyFord^{MC}

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : Certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

A. **RADIO :** Permet d'accéder à l'écran de la radio. Appuyez sur les touches sous l'écran de la radio pour sélectionner les diverses fonctions de chaîne stéréo.

B. **CD :** Permet d'accéder au mode lecteur de disques compacts. Appuyez sur les touches de fonction pour sélectionner les options Répétition ou Lecture aléatoire à l'écran.

C. **Touches de présélection** : Enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Répétez pour chaque bande de fréquences et chaque touche de présélection.

1. Appuyez sur la touche RADIO et sélectionnez une fréquence.
2. Syntonisez la station voulue.
3. Maintenez enfoncée une des touches de présélection. Le système se met momentanément en sourdine pour confirmer l'enregistrement de la station.

D. **Touches de fonction** : Permet d'accéder aux fonctions affichées à l'écran en appuyant sur les touches audio correspondantes directement sous celles-ci. Les touches de fonction sont dépendantes du contexte et changent en fonction du mode actuel.

E. **TUNE (syntonisation)** :

- En mode radio, vous pouvez rechercher la bande de fréquences par échelons.
- En mode SIRIUS, vous pouvez trouver la station de radio satellite SIRIUS suivante ou précédente disponible.

F. **Recul ou avance rapide; recherche automatique AM/FM/CD** :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une des touches de recherche automatique. Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.
- En mode SIRIUS, sélectionnez la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez les touches SEEK (recherche automatique) pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez la piste précédente ou suivante.

G. **OK** : Permet de confirmer les commandes avec des fonctions spéciales de téléphonie et de médias. Si votre véhicule est équipé du système SYNC^{MD}, consultez le chapitre *Système SYNC^{MD}* pour plus de renseignements.

H. **Éjection** : Permet d'éjecter le disque compact.

I. **Marche-arrêt et volume** : Appuyez sur cette touche pour mettre sous ou hors fonction la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.

J. **CLOCK (horloge)** : Permet de régler l'heure. Utilisez les touches fléchées centrales pour parcourir parmi les options et régler l'heure.

K. **SOUND (son)** : Permet d'effectuer les réglages de son (aiguës, graves, moyennes, balance avant-arrière, balance gauche-droit).

1. Appuyez sur la touche MENU.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Audio soit sélectionnée, puis appuyez sur OK.
3. Faites défiler les options et sélectionnez Son, puis appuyez sur la touche OK.

L. **MENU** : Permet d'accéder à plusieurs fonctions de la chaîne stéréo. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

M. **PHONE (téléphone)** : Permet d'accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC^{MD}.

N. **AUX (auxiliaire)** : Permet d'accéder à la prise d'entrée auxiliaire. Consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* plus loin dans ce chapitre.

O. **SIRIUS** : Permet d'accéder aux fonctions de radio satellite SIRIUS.

Structure de menu

Nota : Selon votre système, certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou être absentes, ou elles peuvent s'afficher à l'écran et être sélectionnées à l'aide des touches de fonction.

Appuyez sur la touche MENU.

Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options (si la fonction est activée).

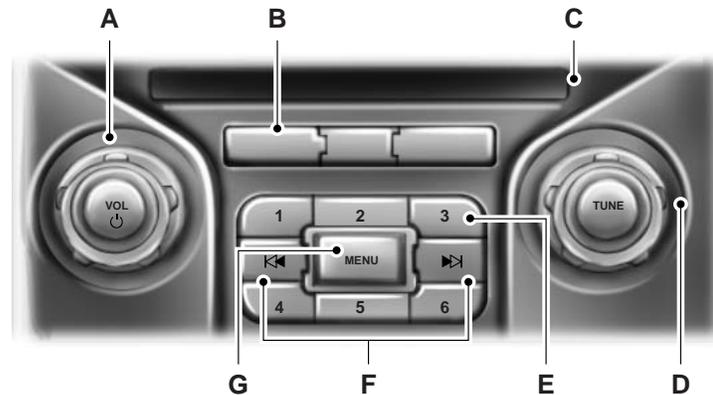
Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un menu.

Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.

Réglages de la radio	
Balayage automatique	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de toutes les chaînes disponibles.
Définir la catégorie	Lorsque vous sélectionnez cette fonction, le système fait une recherche selon la catégorie de musique souhaitée (rock, pop, country, etc.).
Texte RBDS/RDS	Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. La radio RBDS doit être activée pour que vous puissiez définir une catégorie.

SIRIUS	
Balayage automatique	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de toutes les chaînes disponibles.
Afficher le numéro de série électronique	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec SIRIUS ^{MD} pour activer, modifier ou faire un suivi de votre compte d'utilisateur de radio satellite.
Guide des chaînes	Sélectionnez cette option pour afficher les chaînes de radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour choisir Syntoniser la chaîne, Sauter la chaîne ou Verrouiller la chaîne. Une fois que vous avez sauté ou verrouillé une chaîne, vous ne pourrez y accéder qu'en appuyant sur Direct et en entrant le numéro de la chaîne. Vous devez fournir votre NIP pour verrouiller ou déverrouiller une chaîne.
Définir la catégorie	Sélectionnez cette option pour visualiser des catégories de chaînes (pop, rock, les nouvelles, etc.). Si vous choisissez une catégorie, les fonctions de recherche automatique et de balayage ne s'arrêteront que sur les chaînes appartenant à cette catégorie.
Alertes	Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver une alerte concernant une chanson, un artiste ou une équipe. Le système vous alerte lors de la relecture de la chanson sur une autre chaîne. Le système peut mémoriser jusqu'à 20 alertes.
Déverrouiller toutes les stations	Utilisez votre NIP pour déverrouiller les stations qui ont été verrouillées.
Ne pas sauter de station	Sélectionnez cette option pour ne plus sauter les chaînes précédemment sautées.
Verrouillage parental (NIP)	Sélectionnez cette option pour créer un NIP qui vous permet de verrouiller ou de déverrouiller certaines chaînes. Votre NIP initial est 1234.

Réglages audio	
Vol. compens. vitesse	Ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système entre 0 et +7.
Son	Vous permet d'effectuer les réglages de son (p. ex. aiguës, graves, moyennes, balance gauche-droit, balance avant-arrière).
Mode de distribution du son	Permet d'optimiser la qualité du son en fonction de la place assise choisie.
Réglages de CD	
Balayer tout	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toutes les sélections de disque.
Balayer le dossier	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toute la musique dans le dossier de MP3 en cours de lecture.
Compression de disque compact	Sélectionnez cette option pour diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts et harmoniser ainsi l'écoute.
Réglages de l'horloge	
Régler l'heure	Sélectionnez cette option pour régler l'heure.
Régler la date	Sélectionnez cette option pour régler la date du calendrier.
Mode 24 h	Sélectionnez cette option pour afficher l'heure de l'horloge en mode 12 heures ou en mode 24 heures.
Réglages de l'affichage	
Atténuation	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'écran.
Langue	Sélectionnez cette option pour afficher la langue en anglais, en français ou en espagnol.
Réglage temp.	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Celsius ou Fahrenheit.

CHAÎNE STÉRÉO SONY AM-FM AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS


AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : La plupart des fonctions audio sont commandées par le système MyFord Touch^{MD}. Consultez le chapitre *MyFord Touch^{MD}* pour plus de renseignements.

A. VOL/Marche-arrêt : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Tournez-le pour régler le volume.

B. Éjection : Permet d'éjecter un disque compact.

C. Fente de disque compact : Permet d'insérer un disque compact.

D. **TUNE (syntonisation)** : Permet d'effectuer une recherche dans la bande de fréquences par échelons.

E. **Touches de présélection** : Enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne.

F. **Recherche automatique/Recul/Avance rapide** :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une des touches de recherche automatique. Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.
- En mode SIRIUS, sélectionnez la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez les touches de recherche automatique pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez la piste précédente ou suivante.

G. **MEDIA (média)** : Permet d'accéder à divers modes audio tels que AM, FM et entrée A/V.

PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



AVERTISSEMENT : Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT : Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sécuritaire, tel que la console centrale ou la boîte à gants, lorsque le véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.



La prise d'entrée auxiliaire vous permet de brancher un lecteur de musique portatif et d'en effectuer la lecture par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser n'importe quel lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute. La rallonge audio doit être munie de connecteurs mâles de 3,5 mm ($\frac{1}{8}$ po) à chaque extrémité.

1. Assurez-vous de couper le moteur du véhicule, d'éteindre la radio ainsi que le lecteur de musique portatif et de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un disque compact.
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur la touche AUX jusqu'à ce que l'option LINE (ligne) ou LINE IN (entrée de ligne) s'affiche à l'écran. Vous devriez entendre la musique de votre appareil même si le volume est bas.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de volume de la station FM ou du disque compact. Effectuez ceci en alternant plusieurs fois entre les touches AUX et FM ou CD.

PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

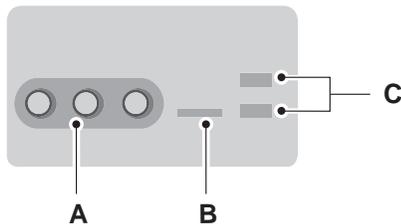
AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez le chapitre *SYNC* pour obtenir de plus amples renseignements.

CENTRALE MULTIMÉDIA (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La centrale multimédia est située dans la console centrale ou derrière une porte d'accès dans la planche de bord (sous les touches de chauffage et climatisation) et présente les fonctions suivantes :



- A. Entrées AV (audio-vidéo)
- B. Fente de carte mémoire flash
- C. Ports USB

Consultez le chapitre *MyFord Touch* pour plus de renseignements.

**RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA RADIO SATELLITE
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**
Chaînes de la radio satellite

La radio satellite SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriuscanada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1 888 539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD}

Nota : SIRIUS[®] se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



La radio satellite SIRIUS^{MD} est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS^{MD} installé en usine

comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire agréé pour les disponibilités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS^{MD} ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1 888 539-7474.

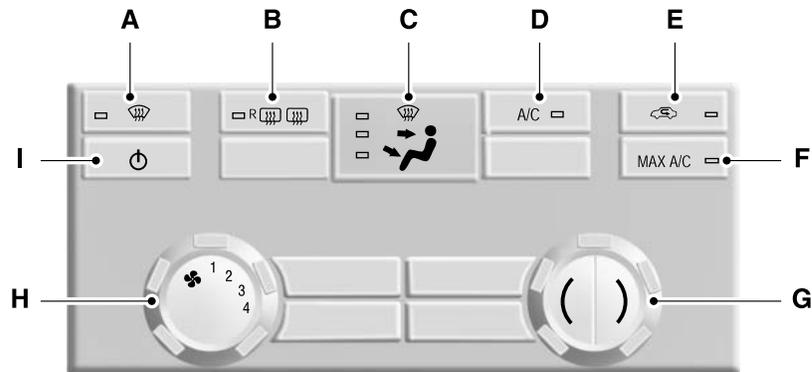
Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche SIRIUS et sur la touche de présélection 1.

Dépannage

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS®		
Écran de la radio	État	Intervention
Acquisition	La radio prend plus de 2 secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS ^{MD}	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS® au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ^{MD} ou la tour SIRIUS ^{MD} et l'antenne du véhicule.	Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS®		
Écran de la radio	État	Intervention
Mise à jour	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à 3 minutes.
Appeler SIRIUS® 1-888-539-7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS®.	Communiquez avec SIRIUS® au 1-888-539-7474 pour réactiver l'abonnement ou résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	À l'aide du guide de chaînes, déverrouillez les chaînes ou annulez l'option de chaînes sautées.
Abonnement mis à jour	SIRIUS® a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE


A. Dégivrage : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

B. Dégivreur arrière et rétroviseurs chauffants : Permet d'activer ou de désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Glaces et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements.

C. Commande de répartition d'air : Appuyez sur la commande pour régler la répartition de l'air à une position indiquée ci-dessous :



Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.



Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.



Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.



Répartit l'air entre les bouches du plancher.

D. **A/C** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage.

E. **Recirculation d'air** : Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud.

Nota : Pour un meilleur refroidissement par temps chaud, la recirculation de l'air s'active automatiquement quand la commande est en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher et que le climatiseur fonctionne. Vous pouvez obtenir de l'air frais en appuyant de nouveau sur le bouton de recirculation d'air.

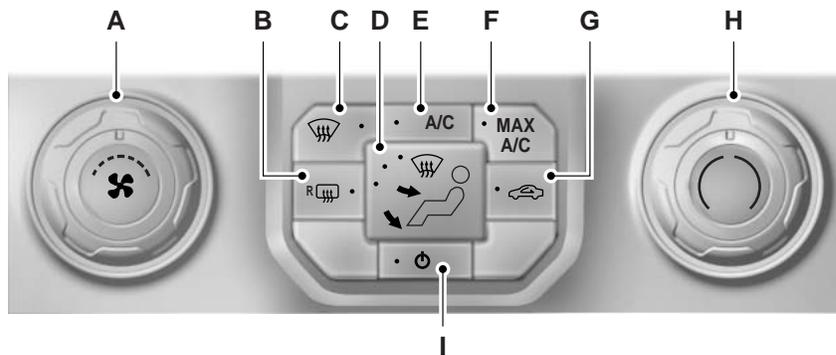
Nota : Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

F. **MAX A/C (climatisation maximale)** : Répartit l'air recyclé entre les bouches du tableau de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

G. **Commande de la température** : Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue.

H. **Commande de vitesse du ventilateur** : Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez la commande pour sélectionner la vitesse du ventilateur voulue ou pour mettre hors fonction le ventilateur. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.

I. **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE


A. Commande de vitesse du ventilateur : Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez la commande pour sélectionner la vitesse du ventilateur voulue ou pour mettre hors fonction le ventilateur. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.

B. Dégivreur de lunette arrière : Permet d'activer ou de désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Glaces et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements.

C. Dégivrage : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

D. Commande de répartition d'air : Appuyez sur la commande pour régler la répartition de l'air à une position indiquée ci-dessous :



Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.



Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.



Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.



Répartit l'air entre les bouches du plancher.

E. **A/C** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage.

F. **MAX A/C (climatisation maximale)** : Répartit l'air recyclé entre les bouches du tableau de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

G. **Recirculation d'air** : Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud.

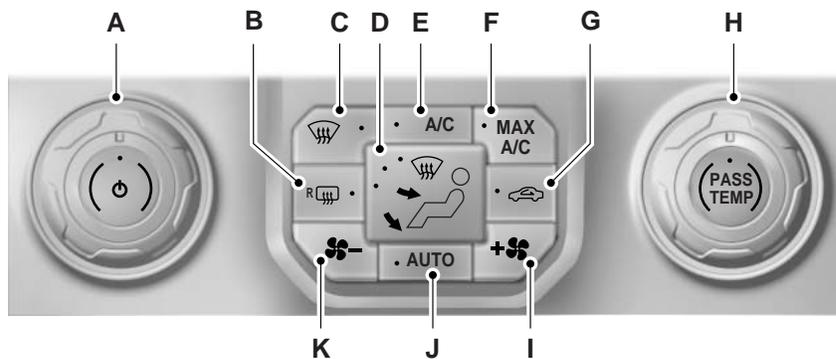
Nota : Pour un meilleur refroidissement par temps chaud, la recirculation de l'air s'active automatiquement quand la commande est en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher et que le climatiseur fonctionne. Vous pouvez obtenir de l'air frais en appuyant de nouveau sur le bouton de recirculation d'air.

Nota : Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

H. **Commande de la température** : Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue.

I. **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES



Nota : Vous pouvez basculer entre les unités de température Celsius et Fahrenheit. Consultez la section *Fonctions de menu* dans les chapitres *MyFord Touch* ou *MyLincoln Touch*.

A. Marche-arrêt/Commande de température côté conducteur :

Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle.

Ces touches permettent également de régler la température de l'air côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

B. Dégivreur de lunette arrière : Permet d'activer ou de désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Glaces et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements. Si votre véhicule est muni de rétroviseurs chauffants, cette touche permet également de les activer.

C. Dégivrage : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

D. **Commande de répartition d'air** : Appuyez sur la commande pour régler la répartition de l'air à une position indiquée ci-dessous :



Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.



Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.



Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.



Répartit l'air entre les bouches du plancher.

E. **A/C** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage.

Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : La climatisation s'active automatiquement en modes Climatisation maximale, Dégivrage et Plancher-dégivrage.

F. **MAX A/C (climatisation maximale)** : Répartit l'air recyclé entre les bouches du tableau de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

G. **Recirculation d'air** : Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud.

Nota : Le mode de recirculation de l'air entre automatiquement en fonction lorsque la touche de climatisation maximale est enfoncée ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode Dégivrage.

Nota : Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

Nota : Pour un meilleur refroidissement par temps chaud, la recirculation de l'air s'active automatiquement quand la commande est en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher et que le climatiseur fonctionne. Vous pouvez obtenir de l'air frais en appuyant de nouveau sur le bouton de recirculation d'air.

H. PASS TEMP (température côté passager) : Appuyez sur ce bouton, puis tournez-le pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté passager de l'habitacle.

I. Commande de vitesse du ventilateur + : Appuyez sur cette commande pour augmenter le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

J. AUTO : Appuyez pour activer le fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air ambiant ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin de maintenir la température souhaitée.

K. Commande de vitesse du ventilateur - : Appuyez sur cette commande pour réduire le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

CONSEILS GÉNÉRAUX D'UTILISATION

Système de chauffage-climatisation à commande manuelle

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant 2 ou 3 minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».

- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher, peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode de climatisation maximale, de régler la vitesse du ventilateur à la vitesse la plus basse et de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**) (dans le cas des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en mode climatisation, appuyez sur la touche de climatisation maximale (MAX A/C).

Pour un refroidissement maximal en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher :

1. Placez le sélecteur de température au réglage le plus froid.
2. Sélectionnez le mode de climatisation et le mode de recirculation de l'air pour obtenir de l'air plus froid.
3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode plancher-tableau de bord.
2. Sélectionnez A/C (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

Régulation automatique de la température à deux zones

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.

- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant 2 ou 3 minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher, peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode de climatisation maximale, de régler la vitesse du ventilateur à la vitesse la plus basse et de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**) (dans le cas des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en mode AUTO, appuyez sur la touche de climatisation maximale (MAX A/C).

Pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle en position manuelle :

1. Choisissez les commandes Panel (panneau), A/C (climatisation), et recirc. (recirculation).
2. Réglez la température au niveau le plus bas (LO).
3. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode plancher-tableau de bord.
2. Sélectionnez A/C (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

**GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS
(SELON L'ÉQUIPEMENT)****Lunette arrière chauffante**

Nota : Cette fonction ne peut être utilisée que si le contact est mis.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une lunette arrière coulissante, le dégivreur ne fonctionne pas lorsque la glace est ouverte.

Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 10 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 10 minutes ou lorsque vous coupez le contact.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez causer à la grille chauffante des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie.

Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Nota : Le miroir d'un rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique côté conducteur est plus épais que celui du côté passager et prend plus temps à dégivrer.

Les deux rétroviseurs sont chauffés pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé.

**DÉMARRAGE À DISTANCE, SYSTÈME DE
CHAUFFAGE-CLIMATISATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

Le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance. Établissez le contact pour remettre le système aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système. Vous devrez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, telles que :

- sièges chauffants;
- sièges rafraîchissants;
- rétroviseurs chauffants;
- lunette arrière chauffante.

Vous pouvez effectuer les réglages au moyen des commandes de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Systèmes de chauffage-climatisation à commande automatique***Réglages automatiques***

Vous pouvez régler le système de chauffage-climatisation pour qu'il fonctionne en mode AUTO au moyen du réglage de l'écran d'information : Démarrage à distance > Chauffage-climatisation > Chauffage – Climatisation > Auto. Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température de l'habitacle à 22 °C (72 °F).

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges rafraîchissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement (selon les réglages précédents). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs extérieurs chauffants et les sièges chauffants ou rafraîchissants ne sont pas automatiquement activés.

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants sont réglés à la position élevée (si cette fonction est disponible et si le mode AUTOMATIQUE est sélectionné à l'écran d'information). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs extérieurs chauffants sont automatiquement activés. Si vous voulez que le système fonctionne en mode dégivrage, sélectionnez AUTO pour le chauffage – climatisation. Sélectionnez également AUTO pour le dégivrage avant dans l'écran d'information.

Derniers réglages

Vous pouvez régler le système de chauffage-climatisation pour qu'il fonctionne sur les derniers réglages du chauffage-climatisation au moyen du réglage de l'écran d'information : Démarrage à distance > Chauffage-climatisation > Chauffage – Climatisation > Derniers réglages. Le système de chauffage-climatisation utilise les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du véhicule.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

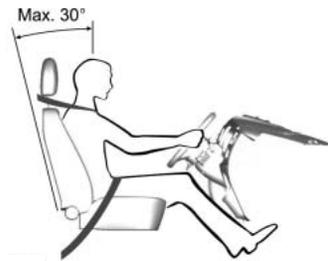
Le système de chauffage-climatisation commande d'autres dispositifs chauffants et rafraîchissants de l'habitacle. Ces dispositifs (si disponibles, et sélectionnés sur AUTO dans les écrans d'information) peuvent également être activés pendant le démarrage à distance. Les dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid, et les dispositifs rafraîchissants par temps chaud.

POSITION ASSISE APPROPRIÉE

 **AVERTISSEMENT** : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

 **AVERTISSEMENT** : N'inclinez pas le dossier de siège, car l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut provoquer des blessures graves lors d'une collision.

 **AVERTISSEMENT** : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision, de freinage brusque ou d'arrêt soudain, n'empilez pas des objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision. Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- n'inclinez pas le dossier de siège plus de 30 degrés de la verticale;
- assoyez-vous bien droit dans le siège en plaçant la base de votre épine en position la plus arrière possible;
- réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable;
- maintenez une distance suffisante entre vous-même et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 250 mm (10 po) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable;

- maintenez le volant de façon à ce que vos bras soient légèrement pliés;
- pliez légèrement vos jambes de façon à pouvoir enfoncer complètement les pédales;
- placez le baudrier de la ceinture de sécurité par-dessus le centre de votre épaule et positionnez la ceinture diagonale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite soit confortable et que vous puissiez conserver la pleine maîtrise de la direction.

APPUIE-TÊTE



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir dans le véhicule ni le conduire tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Ne réglez jamais l'appuie-tête pendant la marche du véhicule.

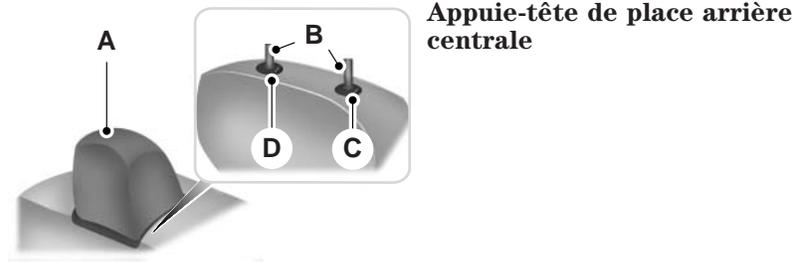
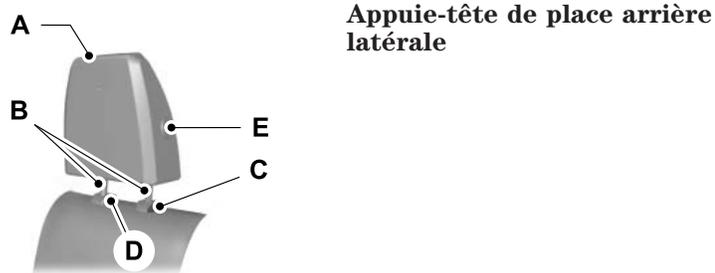
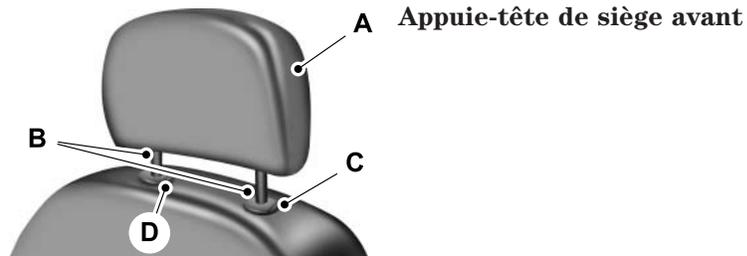


AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.



AVERTISSEMENT : Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : Avant de régler un appuie-tête, amenez le dossier de siège à une position de conduite verticale. Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.



Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A. Un appuie-tête à absorption d'énergie
- B. Deux tiges en acier
- C. Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage
- D. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage
- E. Un bouton de rabattement (place latérale arrière uniquement)

Pour régler l'appuie-tête**Relever**

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaisser

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. poussez sur l'appui-tête.

Déposer

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

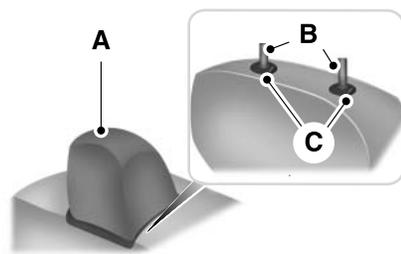
Reposer

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattre

Nota : Les appuie-tête des places latérales arrière peuvent être rabattus vers l'avant pour une meilleure visibilité.

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez-la vers le haut pour réinitialiser.

**Appuie-tête de place avant centrale**

Votre véhicule peut être équipé d'un appuie-tête fixe à la place centrale de la rangée avant.

Ces appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A. Un appuie-tête à absorption d'énergie
- B. Deux tiges en acier
- C. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage

Déposer

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Reposer

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Les appuie-tête avant peuvent être inclinables pour un confort accru. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Inclinez l'appuie-tête vers l'avant en tirant doucement sur le haut de l'appuie-tête.

Une fois dans la position maximale d'inclinaison, inclinez davantage l'appuie-tête vers l'avant, puis relâchez-le pour qu'il se redresse.

Nota : Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Vous devez plutôt l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à sa position verticale.

SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL

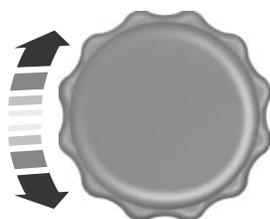
Déplacement des sièges vers l'arrière et vers l'avant



Réglage de l'inclinaison



Lombaire manuel

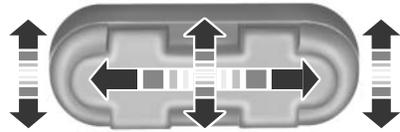


Tournez pour ajuster le support lombaire.

SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

 **AVERTISSEMENT** : Avant de remettre le dossier de siège à sa position normale, assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé derrière le dossier.

 **AVERTISSEMENT** : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.



La commande est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur dans la direction des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Inclinaison à commande électrique (selon l'équipement)

Déplacez le commutateur pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

Support lombaire à réglage électrique (selon l'équipement)

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Appuyez sur le côté avant/arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le support lombaire.

FONCTION DE MISE EN MÉMOIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

 **AVERTISSEMENT** : Avant d'activer la mémoire du siège, assurez-vous que la zone à proximité du siège est exempte d'obstructions et qu'aucun occupant ne fait contact avec les parties mobiles.

 **AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas la fonction de mémorisation lorsque le véhicule roule.

Cette fonction enregistre et rappelle les positions du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, des pédales réglables (selon l'équipement), et de la colonne de direction (selon l'équipement).



La commande du siège conducteur à réglage mémorisé se trouve sur le côté gauche du siège conducteur.

Programmation des positions mémorisées

1. Pour programmer la position 1, déplacez les caractéristiques mémorisées en position voulue au moyen des commandes associées.
2. Maintenez la touche de mémorisation 1 enfoncée pendant 2 secondes. Un carillon retentit pour confirmer la mise en mémoire d'une position.

Pour programmer la position 2, effectuez les mêmes étapes au moyen de la touche de mémorisation 2.

Vous pouvez mettre une position de siège en mémoire à n'importe quel moment.

Pour programmer la fonction de mise en mémoire sur une télécommande d'entrée, consultez le chapitre *Clés et télécommande*.

Rappel des positions mémorisées

Pour rappeler les réglages de la position 1, appuyez brièvement sur le bouton 1. Le siège se règle automatiquement à la position 1 mémorisée.

Vous pouvez aussi rappeler les positions mémorisées en appuyant sur la touche de déverrouillage de votre télécommande (si la télécommande est programmée en fonction d'une position mémorisée), ou en entrant un code d'entrée personnalisé valide programmé en fonction d'une position mémorisée. Si la fonction d'entrée facile est activée, les rétroviseurs, les pédales et la colonne de direction prennent la position mémorisée programmée et le siège se déplace à la position d'entrée facile. Le siège se règle à la position de conduite mémorisée lorsque vous mettez le contact.

Une position en mémoire programmée peut être rappelée :

- à toutes les positions du levier de vitesses si le contact n'est pas établi;
- seulement en position de stationnement (**P**) ou point mort (**N**) si le contact est établi.

Fonction entrée facile (selon l'équipement)

Si la fonction entrée facile est activée, elle fait reculer automatiquement le siège conducteur de 5 cm (2 po) lorsque le levier sélecteur de boîte de vitesses est en position **P** et que la clé est retirée du commutateur d'allumage.

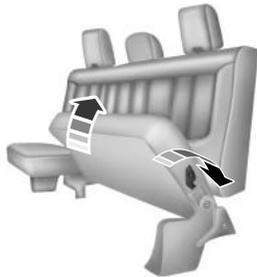
Si le siège est à moins de 5 cm (2 po) de l'arrière de la glissière, il reculera de moins de 5 cm (2 po).

Le siège du conducteur retourne à la position précédente lorsque la clé est introduite dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction par l'intermédiaire de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

SIÈGES ARRIÈRE**Pour relever les coussins de la banquette arrière (cabine double seulement)**

La banquette arrière est de type 60/40. Chaque coussin de siège peut être relevé en position verticale.



1. Tirez sur le levier pour dégager le coussin de siège.
2. Relevez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

Retour du coussin de siège en position d'origine

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le coussin de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé dessous puis qu'il est verrouillé en place. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

1. Tirez la commande située sur le côté du siège pour dégager le coussin de sa position de rangement.
2. Abaissez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position horizontale.

Pour relever les dossiers de la banquette arrière (cabine SuperCrew seulement)

La banquette arrière est de type 60/40. Chaque coussin de siège peut être relevé en position verticale.



Basculez le coussin de siège vers le haut en le soulevant par le coin jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position de rangement verticale.

Nota : Il n'est pas nécessaire de tirer la poignée située au bas du coussin de siège pour soulever le coussin en position de rangement.

Retour du coussin de siège en position normale

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le coussin de siège en position normale, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous.



1. Tirez la poignée située au bas du coussin de siège pour déverrouiller le coussin de siège de la position de rangement.
2. Appuyez sur le coussin de siège vers le bas jusqu'à ce qu'il se loge en position horizontale.

Sièges chauffants arrière (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- ne placez aucun objet lourd sur le siège;
- ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les commandes des sièges chauffants arrière sont situées sur les accoudoirs des portes arrière.

Pour utiliser les sièges chauffants, faites ce qui suit :



- appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage maximal;
- appuyez de nouveau sur la commande pour mettre hors fonction le chauffage du siège;

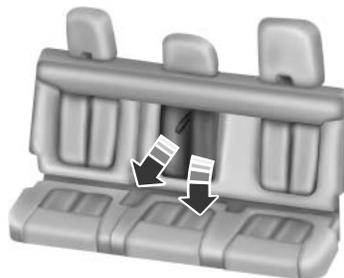


- appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage minimal;
- appuyez de nouveau sur la commande pour mettre hors fonction le chauffage du siège.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, actionner la commande de chauffage maxi ou mini du siège pour mettre en fonction le mode de chauffage choisi. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

ACCOUDOIR DE SIÈGE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Tirez sur la courroie située sur le dossier du siège du milieu pour accéder à l'accoudoir et aux porte-gobelets.

Les porte-gobelets sont situés dans l'accoudoir de la banquette arrière. Pour ouvrir les porte-gobelets :

1. Poussez délicatement au centre du panneau de plastique situé sur le bord avant de l'accoudoir. Les porte-gobelets s'ouvriront partiellement.
2. Ouvrez le porte-gobelet entièrement en le tirant avant de vous en servir.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- ne placez aucun objet lourd sur le siège;
- ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège;
- n'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, car la batterie du véhicule risque de se décharger.



Appuyez pour passer par les divers réglages du chauffage et le mettre hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

SIÈGES CHAUFFANTS ET RAFRAÎCHISSANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les commandes des sièges à régulation de température sont situées sur le bloc de commande du système de chauffage et climatisation.

Sièges chauffants



AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en marche si de l'eau ou un autre liquide a été répandu sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges chauffants, faites ce qui suit :



appuyez sur le bouton (pictogramme) de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges rafraîchissants

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges rafraîchissants :



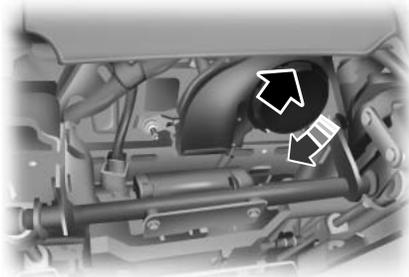
appuyez sur le bouton/symbole de siège rafraîchissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges rafraîchissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement et doivent être réactivés.

Remplacement du filtre à air des sièges chauffants-rafraîchissants (selon l'équipement)

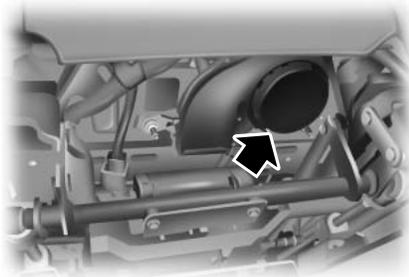
Le système des sièges chauffants et rafraîchissants comprend des filtres à air qui doivent être remplacés à des intervalles réguliers. Consultez votre *Guide d'entretien périodique*.

Un filtre est situé sous chacun des sièges avant. Vous pouvez accéder au filtre à partir de l'espace pour les jambes de la deuxième rangée. Déplacez les sièges avant dans les positions complètement vers l'avant et complètement vers le haut pour faciliter l'accès.



Pour déposer un filtre :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre vers le haut jusqu'à ce que les pattes soient libérées, puis retirez le filtre.



Pour installer un filtre :

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

ACCOUDOIR DE SIÈGE AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Poussez sur la commande de débloccage pour relever ou abaisser l'accoudoir.

Tirez sur le tiroir au bas du siège de la place centrale pour accéder aux porte-gobelets (selon l'équipement).



Pour accéder au compartiment de rangement (selon l'équipement) sous le coussin de siège central, soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle.

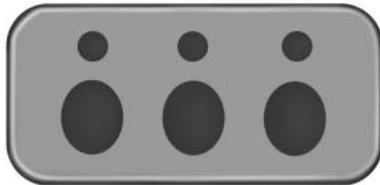
Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 205

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL

L'apparence de l'ouvre-porte de garage universel de votre véhicule variera en fonction de votre choix d'options. Avant d'effectuer la programmation, assurez-vous d'identifier l'émetteur que vous avez en le comparant avec les graphiques ci-dessous.



HomeLink®



Système d'automatisation domestique Car2U^{MD}

Nota : La programmation des deux types d'ouvre-portes de garage universels est différente et comporte des directives différentes. Identifiez votre ensemble et consultez les directives expliquées dans ce chapitre.

SYSTÈME D'AUTOMATISATION DOMESTIQUE CAR2U^{MD} (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

Nota : Avant de procéder à la programmation, garez votre véhicule devant le moteur de l'ouvre-porte de garage ou autre dispositif que vous souhaitez programmer.

206 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

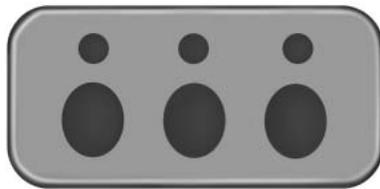
Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous vous recommandons d'effacer la programmation des boutons de fonction lors de la vente ou au terme de la location du véhicule pour des motifs de sécurité. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à deux dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : La programmation du système d'automatisation domestique à un portail nécessitera des directives distinctes selon le modèle du système de portail. Appelez la ligne d'aide au numéro sans frais 1 866 572-2728 pour plus de renseignements.

Nota : Si par mégarde vous activez le mode de programmation en pressant et en relâchant simultanément les deux boutons de fonction extérieurs ou les trois boutons, ne pressez aucun bouton avant que ne soient écoulées les quelques secondes nécessaires à l'expiration du délai de temporisation du module, et que ce dernier ne se soit remis en mode normal. À l'expiration du délai du module, les trois témoins à DÉL clignoteront rapidement pendant quelques secondes, puis s'éteindront. Tous les réglages définis préalablement sont conservés.



L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une

plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. Une fois programmé pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

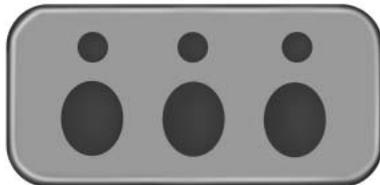
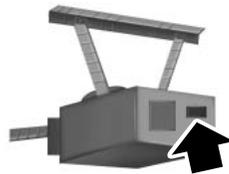
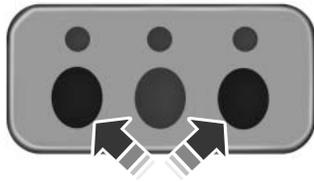
Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne à l'adresse www.learcar2U.com ou au numéro sans frais de la ligne d'aide 1 866 572-2728.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 207

Programmation du code tournant

Nota : Si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

Nota : Il serait peut-être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.



1. Établissez le contact.
2. Pressez et relâchez les deux boutons extérieurs pendant 1 ou 2 secondes, puis relâchez.

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin.

Nota : Si vous ne pouvez localiser le bouton d'apprentissage, consultez le manuel du propriétaire de votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 866 572-2728.

3. Appuyez sur le bouton d'apprentissage situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

Nota : Vous disposerez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes.

4. Retournez à votre véhicule.

5. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin à DEL du bouton sélectionné clignotera lentement.

6. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton **dans la seconde qui suit**. Le témoin à DEL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée.

7. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes.

208 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Le témoin à DEL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, répétez les étapes 1 à 6, en utilisant un autre bouton de fonction que celui que vous avez sélectionné à l'étape 4.

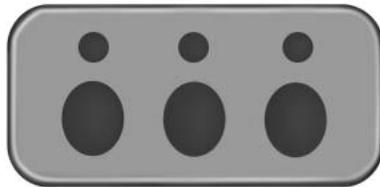
Programmation d'un code fixe

Nota : Il serait peut-être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.



Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

1. Établissez le contact.
2. Ouvrez le compartiment des piles et notez tous les réglages des commutateurs de gauche à droite.
Lorsque le commutateur est en position relevée, contact, ou en position « + », encerclez « bouton de gauche ».
Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « bouton du centre ».
Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, arrêt, ou en position « - », encerclez « bouton de droite ».

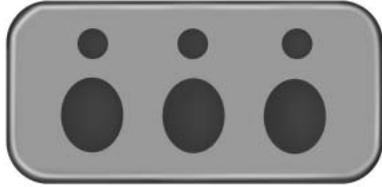


3. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction des boutons pendant quelques secondes puis relâchez. Les témoins à DEL clignoteront lentement.

Nota : Effectuez la procédure suivante en moins de 2,5 minutes :

4. Entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite en pressant et en relâchant les boutons correspondant à ceux que vous avez encadrés précédemment.
5. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction et relâchez-les. Les voyants à DEL s'allumeront.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 209



6. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage.

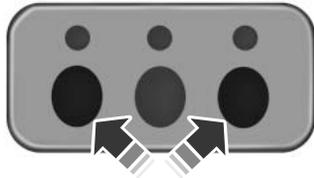
Nota : Il se peut que vous deviez maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.

7. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton dans la seconde qui suit. Lorsque le bouton est relâché, le témoin à DEL clignotera lentement.

8. Le témoin à DEL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes. Autrement, appelez la ligne d'aide sans frais au 1 866 572-2728.

Le témoin à DEL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Effacement des codes des boutons de fonction



Nota : Vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins à DEL au-dessus des boutons clignotent rapidement.

2. Lorsque les témoins à DEL clignotent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

210 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

SYSTÈME DE COMMANDE SANS FIL HOMELINK® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

 **AVERTISSEMENT** : Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

 **AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous vous recommandons d'effacer la programmation des boutons de fonction lors de la vente ou au terme de la location du véhicule pour des motifs de sécurité. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à deux dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.



L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une

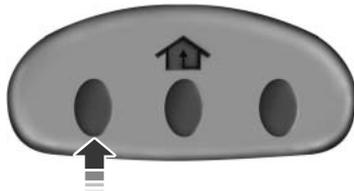
plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. En plus d'être programmée pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour actionner l'ouverture de portails, de systèmes d'alarme, de serrures de porte d'entrée et de systèmes d'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le système en visitant le site www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 800 355-3515.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 211

Programmation

Nota : Placez une pile neuve dans la télécommande. Ceci assurera un apprentissage plus rapide et une transmission précise du signal de fréquence radio.



1. Établissez le contact.
2. Maintenez la télécommande de porte de garage à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer.

Nota : Pendant la programmation, la télécommande peut cesser

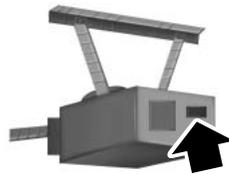
d'émettre un signal. Si cela se produit, maintenez le bouton de fonction enfoncé tout en appuyant brièvement toutes les 2 secondes sur le bouton de la télécommande. Le témoin commence à clignoter lentement, puis rapidement une fois que le signal de fréquence radio est accepté.

3. Appuyez sur le bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer et sur le bouton de la télécommande et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que le témoin sur le pare-soleil qui clignote lentement se mette à clignoter rapidement, puis les relâcher.

4. Maintenez enfoncé le bouton de fonction que vous avez programmé pendant 5 secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette étape deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Appuyez brièvement sur le bouton programmé pour activer la porte.

Si le témoin sur le pare-soleil clignote rapidement pendant 2 secondes, puis s'allume en continu, effectuez les étapes ci-dessous.

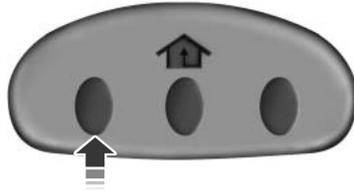


Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin.

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

Nota : Vous disposerez de 30 secondes pour terminer la prochaine étape.

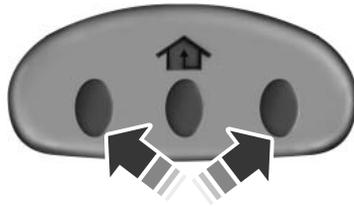
212 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)



garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois. Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4. Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355-3515.

2. Retournez à votre véhicule.
3. Appuyez sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette étape. Selon la marque de l'ouvre-porte de

Effacement des codes des boutons de fonction



Nota : Vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Lorsque les témoins clignotent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Pour programmer un dispositif à un bouton déjà programmé, effectuez les étapes suivantes :

1. Maintenez enfoncé le bouton voulu. **NE relâchez PAS** le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, effectuez l'étape 1 de la section *Programmation*.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355-3515.

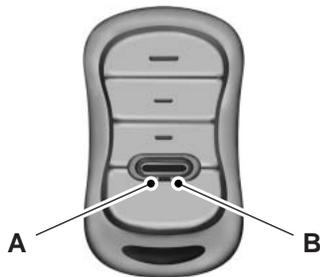
Programmation du système HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage Genie Intellicode^{MD} 2

Nota : La télécommande Genie Intellicode[®] 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 213

Programmation des télécommandes

Pour programmer le système HomeLink^{MD} à la télécommande, vous devez d'abord mettre la télécommande en mode de programmation. Pour ce faire :



A. Voyant DEL rouge

B. Voyant DEL vert

1. Appuyez sur l'un des boutons de la télécommande et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le voyant DEL passe de vert à vert et rouge.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer le passage en mode de programmation. Si la programmation a réussi, le voyant DEL apparaît en rouge.
3. Maintenez la télécommande à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer.
4. Appuyez sur le bouton programmé de la télécommande Genie et sur le bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer et maintenez-les enfoncés. Le témoin sur le pare-soleil clignotera rapidement si la programmation a réussi.

Nota : La télécommande Genie transmet le signal jusqu'à 30 secondes. Si la programmation du système HomeLink^{MD} ne s'effectue pas dans un délai de 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le voyant DEL de la télécommande Genie apparaît en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant DEL s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois que la programmation du système HomeLink^{MD} a réussi, la télécommande Genie doit quitter le mode de programmation. Pour effectuer cette opération :

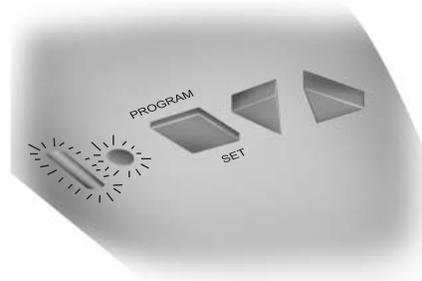
1. Appuyez sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le témoin passe de rouge à rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la modification. Si tout s'est bien passé, le voyant DEL passe au vert.

214 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Programmation du système HomeLink^{MD} au moteur de l'ouvre-porte de garage Genie Intellicode^{MD}

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.

Pour programmer le système HomeLink^{MD} au moteur de l'ouvre-porte de garage :



1. Maintenez enfoncé le bouton PROGRAM (programmation) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux voyants DEL bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton PROGRAM (programmation). Seul le plus petit voyant DEL rond doit s'allumer.

3. Appuyez brièvement sur le bouton PROGRAMMATION. Le plus gros voyant DEL mauve clignotera.

Nota : Les deux opérations suivantes doivent être effectuées dans un délai de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins situés sur le moteur de l'ouvre-porte de garage doivent alors clignoter en mauve.

5. Appuyez sur le bouton déjà programmé sur le pare-soleil et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à deux fois, jusqu'à ce que la porte de garage se déplace. La programmation est maintenant terminée.

À ce stade, la programmation est terminée.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 215

Effacement de la programmation des boutons du système HomeLink^{MD}

Pour effacer la programmation des deux boutons du système HomeLink®, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink® et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le voyant DEL commence à clignoter au bout de 10 à 20 secondes, relâchez alors les deux boutons. La programmation a alors été effacée et le voyant DEL devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur un des deux boutons du système HomeLink^{MD}.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

PRISES DE COURANT AUXILIAIRES

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : La batterie se décharge si elle est utilisée alors que le moteur ne tourne pas. L'énergie restante peut être insuffisante pour redémarrer le moteur.

Nota : N'insérez pas des objets autres qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.

Nota : N'y suspendez ni accessoire, ni support d'accessoire.

Nota : Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.

Nota : N'utilisez pas l'allume-cigare dans la prise de courant.

Nota : L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Nota : Gardez toujours les bouchons des prises de courant fermés lorsque ces dernières ne sont pas utilisées.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Vous trouverez des prises de courant auxiliaires :

- sur le tableau de bord;
- à l'arrière du siège central de la première rangée (selon l'équipement);
- dans le compartiment de rangement de la console centrale (selon l'équipement);
- à l'arrière de la console centrale (selon l'équipement).

Prise de courant 110 V c.a. (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 V c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : Le couvercle doit toujours être fermé lorsque la prise de courant n'est pas utilisée.

Nota : La prise de courant se désactive après 13 minutes si le commutateur d'allumage est à la position contact, moteur arrêté. Maintenez le moteur en marche pour utiliser la prise de courant.

La prise de courant de 110 V c.a. est utilisée pour alimenter des accessoires électriques jusqu'à concurrence de 150 W. Le dépassement de la limite de 150 W entraînera une coupure temporaire de l'alimentation afin d'offrir une protection contre la surcharge.

La prise de courant est située à l'arrière de la console centrale.



La prise de courant n'est pas conçue pour les appareils électriques suivants, qui pourraient ne pas fonctionner correctement :

- télévisions à tube cathodique;
- appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, réfrigérateurs munis d'un compresseur, etc.;
- appareils de mesure qui traitent des données précises (instruments médicaux, instruments de mesure, etc.);
- autres appareils nécessitant une alimentation en courant extrêmement stable : couvertures électriques commandées par micro-ordinateur, lampes tactiles, etc.

La prise de courant peut passer à un mode de défaillance lorsqu'elle est surchargée, surchauffée ou court-circuitée. S'il y a surcharge ou court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et remettez le contact. En cas de surchauffe, laissez le système refroidir, puis coupez et rétablissez le contact.

La prise de courant peut fournir du courant lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que le témoin est allumé. Le témoin vert est situé dans le coin supérieur gauche de la prise de courant.

Lorsque le témoin :

- est allumé – la prise de courant est prête à fournir du courant;
- est éteint – la prise de courant est désactivée; le contact n'est pas établi;
- clignote – la prise de courant est en mode de défaillance.

CONSOLE CENTRALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs options, à savoir :



- un compartiment de rangement verrouillable avec des supports pour suspendre des dossiers;
- un compartiment de rangement muni d'un range-monnaie, d'un porte-cartes et d'un porte-stylo (sur la surface intérieure du couvercle);
- un espace de rangement pour un ordinateur portable;
- une prise de courant de 12 V dans le compartiment de rangement et une prise à l'arrière de la console;
- une prise de courant de 110 V c.a. à l'arrière de la console;
- des porte-gobelets avant et arrière;
- des bouches d'air pour les passagers des sièges arrière.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer.



AVERTISSEMENT : Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Ceci est causé par le réalignement du système de gestion du moteur avec le moteur. Vous pouvez ignorer toute caractéristique inhabituelle de conduite pendant cette période.

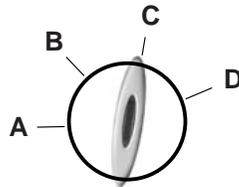
Le système de commande du groupe motopropulseur est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors du démarrage du moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et durant l'opération. Utilisez la pédale d'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur est difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Nota : Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est en mouvement, amenez le levier sélecteur à la position **N**. Utilisez la pédale de frein pour immobiliser votre véhicule en toute sécurité. Une fois le véhicule immobilisé, coupez le moteur et amenez le levier sélecteur à la position **P**. Tournez la clé à la position accessoire ou arrêt.

Nota : Ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage après avoir coupé le contact et en quittant le véhicule. La pile pourrait se décharger.



A. **Arrêt :** Le contact est coupé.

B. **Accessoires :** Cette position permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur est arrêté.

C. **Contact :** Tous les circuits électriques sont opérationnels. Les témoins sont allumés. Il s'agit de la position de la clé lorsque vous conduisez.

D. **Démarrage :** Permet de faire démarrer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

- assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité;
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction;
- assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (**P**);
- tournez la clé à la position contact sans atteindre la position démarrage.

Certains témoins s'allument brièvement.

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez la position **P** ou **N**.
3. Tournez la clé pour démarrer le moteur. Le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant et essayez de nouveau.

Si vous éprouvez des difficultés à faire démarrer le moteur lorsque la température est en-dessous de -25 °C (-13 °F), appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur et essayez de nouveau.

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez comme suit, dans l'éventualité où le moteur serait noyé :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Sélectionnez la position **P** ou **N**.
4. Faites démarrer le moteur.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

En vertu de ses caractéristiques de démarrage, l'éthanol de qualité E-85 ne convient pas lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F). Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible. À mesure que la température extérieure se rapproche du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient offrir de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales (comme pour le carburant sans plomb). Si de l'éthanol de qualité adaptée aux températures estivales est utilisé par temps froid, de -18 °C à 0 °C (0 °F à 32 °F), la période de lancement peut être plus longue, le ralenti peut être irrégulier et le moteur peut-être hésitant jusqu'à ce qu'il se soit réchauffé.

L'utilisation d'éthanol de qualité E-85 peut réduire le rendement de pointe d'un moteur qui tourne à froid.

Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois, car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, coupez le contact et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.

S'il est difficile de démarrer le moteur par temps froid avec de l'éthanol E-85 et que ni une autre marque d'éthanol E-85 ni un chauffe-moteur ne sont disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol E-85, du carburant sans plomb ou tout mélange des deux.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous avez suivi les instructions qui précèdent (véhicules à carburant mixte seulement)

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur du tiers à la moitié de la distance qui la sépare du plancher et maintenez-la enfoncée, puis démarrez le moteur.
2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement la pédale d'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'étape 1.

Précautions contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez le moteur tourner au régime ralenti pendant des périodes prolongées, nous recommandons que vous preniez une des mesures suivantes :

- ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po);
- réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.



AVERTISSEMENT : Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches. afin de réduire les risques de décharges électriques.

Nota : Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Le chauffe-moteur agit en tant qu'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de chauffage-climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant (installé dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système à une source d'alimentation de 120 V c.a. dont le circuit comporte une mise à la terre.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 certifiée UL ou CSA. Cette rallonge électrique doit pouvoir être utilisée à l'extérieur, par temps froid, et doit porter de façon visible la mention *Approuvée pour usage extérieur*. N'utilisez jamais à l'extérieur une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir une décharge électrique ou de provoquer un incendie;
- choisissez une rallonge aussi courte que possible;
- ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges;
- lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Dans le cas contraire, une décharge électrique ou un incendie pourrait se produire;
- assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre et exempte de matières combustibles;

- assurez-vous que le raccordement du chauffe-moteur, du cordon et de la rallonge est solide;
- lorsque le chauffe-moteur fonctionne depuis environ 30 minutes, vérifiez la présence de points chauds sur tous les points de raccordement;
- avant de prendre la route, assurez-vous de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches;
- assurez-vous de faire vérifier le bon fonctionnement du chauffe-moteur avant la saison hivernale.

Utilisation du chauffe-moteur

Avant l'utilisation, assurez-vous que les bornes de prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

Le chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'une fonction thermostatique. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ 3 heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de 3 heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.



AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein;
- coupez toujours le contact avant de faire le plein;
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes;
- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps concernée. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 15 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant, car vous risquez d'endommager le système antipollution ou de nuire au bon fonctionnement de ce dernier. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

Choisir le bon carburant pour un véhicule à carburant mixte (selon l'équipement)

Nota : Si votre véhicule est à carburant mixte, ceci sera indiqué par une étiquette jaune sur la trappe de remplissage du réservoir de carburant.

Les véhicules à carburant mixte sont conçus uniquement pour l'utilisation de mélanges de carburant ESSENCE ÉTHANOL (Ed75-Ed85) qui contiennent de 51 à 83 % d'éthanol et de l'essence ordinaire SANS PLOMB ou un mélange des deux.

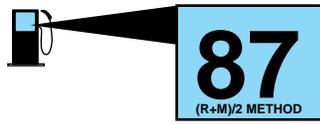
Il est recommandé de ne pas alterner fréquemment entre l'essence et l'éthanol de qualité E85. Si vous alternez entre les carburants, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible, au moins la moitié du réservoir. N'ajoutez pas moins de 18,9 L (5 gallons US) lors du ravitaillement. Vous devriez conduire le véhicule immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de la concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, il est recommandé de remplir le réservoir de carburant ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

Indice d'octane recommandé**Moteurs V6 3,7 L, V8 5 L, V8 6,2 L**

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandé. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Moteur EcoBoost V6 3,5 L

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandé. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés. Le supercarburant améliore les performances et est recommandé pour les usages intensifs comme le remorquage.



Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Cependant, s'il cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice

d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dommages au moteur.

PANNE SÈCHE

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes;
- en général, il suffit d'environ 3,8 L (1 gal US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US) de carburant;
- le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour plus de renseignements concernant le témoin d'anomalie du moteur, consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Consultez la section *Réglages* dans le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir des renseignements relatifs au calcul de l'autonomie de carburant.

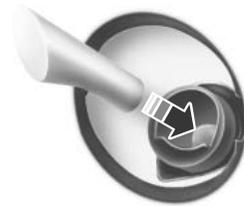
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

 **AVERTISSEMENT** : N'insérez pas la buse d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MD}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

 **AVERTISSEMENT** : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MD} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD} au moyen d'un bidon de carburant :

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.



1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc. Dans les véhicules à cabine double et à six places, il est situé sous le siège du côté conducteur de deuxième rangée près de la boîte à outils de roue de secours. Dans les véhicules à cabine simple, l'entonnoir est situé derrière le siège du conducteur.

2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel^{MD}.
3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MD}, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- lisez et respectez les directives données au poste d'essence;
- coupez votre moteur lorsque vous faites le plein;
- ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule;
- évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants;
- demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits;
- tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe;
- n'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol;
- ne remplissez JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD}

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe de carburant en tirant au niveau du creux ménagé dans la trappe.
3. Insérez la clé du bouchon de carburant (selon l'équipement) dans le bouchon verrouillable et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le bouchon.
4. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage.
5. Une fois terminé, attendez environ 10 secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.
6. Réinstallez le bouchon (selon l'équipement) dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant et tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller le bouchon.

Nota : Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message *Vérifier admission d'essence* peut s'afficher à l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée de façon sécuritaire.
2. Arrêtez le moteur.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message ne s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT**Remplissage du réservoir de carburant**

La contenance publiée représente la contenance indiquée et la réserve à vide de carburant combinées. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur de carburant indique vide. La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez la consommation de carburant comme suit :

Unité impériale : divisez les milles parcourus par les gallons US consommés.

Unité métrique : multipliez les litres consommés par 100, puis divisez par les kilomètres parcourus.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION



AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- évitez de tomber en panne sèche;

- ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft^{MD} ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Veillez consulter votre document de garantie pour tous les renseignements concernant la garantie antipollution.

Autodiagnostic embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalies intermittentes. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – Le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.
2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – Le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD}* dans ce chapitre.
4. Conduite en eau profonde – L'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après deux cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid, suivi d'une conduite urbaine ou sur route. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit d'autodiagnostic OBD-II peuvent ne pas présenter de symptômes apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnosics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit d'autodiagnostic OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position contact pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en continu, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins 8 heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

 **AVERTISSEMENT** : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

 **AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas la fonction Remorquage / Charge lourde lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

**Stationnement (P)**

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- faites démarrer le moteur;

- sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur. Si votre véhicule est équipé d'un levier sélecteur au plancher, appuyez sur le bouton de déverrouillage situé à l'avant du levier lorsque vous sélectionnez la position de gamme.

Pour placer la boîte de vitesses à la position de stationnement (P) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesses et placez-le à la position de stationnement (P) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesses est à la position marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesses à la position marche arrière (R) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesses est à la position point mort (N), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D) avec fonction de remorquage ou charge lourde désactivée

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Marche avant (D) avec fonction de remorquage ou charge lourde activée

La fonction Remorquage / Charge lourde améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses au moment de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction Remorquage / Charge lourde est activée.

La fonction Remorquage / Charge lourde peut être activée en appuyant sur l'interrupteur de commande situé à l'extrémité du levier sélecteur (boîte de vitesses à levier sur colonne) ou sur le côté du levier sélecteur (boîte de vitesses à levier au plancher).



- Boîte de vitesses à levier sur colonne



- Boîte de vitesses à levier au plancher

**TOW
HAUL**

Le témoin Remorquage / Charge lourde s'allume au tableau de bord.

La fonction Remorquage / Charge lourde impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction assure également un frein moteur pour tous les rapports de marche avant lorsque le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position D (marche avant). Ce frein moteur ralentit le véhicule et offre

au conducteur une meilleure maîtrise du véhicule lors de la conduite sur une pente descendante. Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir le véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

Pour désactiver la fonction Remorquage / Charge lourde et revenir en mode de conduite normale, appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier de vitesses. Le témoin lumineux Remorquage / Charge lourde s'éteint alors. La fonction de remorquage ou charge lourde se désactive également lorsque le contact est coupé.

Troisième imposée (3^e) (levier sur colonne seulement) (pour les véhicules sans boîte de vitesses automatique à double mode de sélection)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième seulement.

Ce rapport offre une meilleure adhérence sur chaussée glissante.

Deuxième imposée (2^e)

La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au deuxième rapport.

Utilisez la deuxième imposée lors du démarrage sur les routes glissantes.

Première imposée (1^{re})

- La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au premier rapport.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesses.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1^{re}) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1^{re}) à basse vitesse seulement.

Rétrogradations forcées

- Permisses seulement au rapport D (marche avant).
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

Utilisation de la boîte de vitesses SelectShift Automatic® à sélecteur bifonction

Ce véhicule peut être équipé d'un sélecteur bifonction pour boîte de vitesses SelectShift Automatic^{MD}. La boîte de vitesses automatique à sélecteur bifonction permet au conducteur de monter les vitesses ou de rétrograder (sans débrayer) en fonction des besoins. Elle est dotée de deux modes : mode PRS (sélection de plage progressive) et mode M (sélection manuelle).

M (sélection manuelle)

Le déplacement du levier sélecteur de la position D (marche avant) à la position M (sélection manuelle) vous permet d'effectuer des changements de vitesse manuellement. Le rapport actuellement sélectionné est indiqué au tableau de bord.

Appuyez sur les boutons (+)/(-) du levier sélecteur pour passer manuellement les vitesses :



- appuyez sur la partie (+) du bouton du levier sélecteur pour monter les vitesses manuellement aux rapports;
- appuyez sur la partie (-) du bouton du levier sélecteur pour rétrograder manuellement.

Pour les véhicules équipés des boutons (+)/(-) sur le levier sur colonne :



- appuyez sur la partie (+) du bouton du levier sur colonne pour monter manuellement les vitesses;
- appuyez sur la partie (-) du bouton du levier sur colonne pour rétrograder manuellement.

Pour éventuellement quitter la commande manuelle, déplacez le levier sélecteur à la position D (marche avant).

La boîte de vitesses fonctionnera du premier au sixième rapport.

Seuils de passage des vitesses recommandés :

Montée des vitesses pendant l'accélération	
Changement de rapport de :	
1 – 2	24 km/h (15 mi/h)
2 – 3	40 km/h (25 mi/h)
3 – 4	64 km/h (40 mi/h)
4 – 5	72 km/h (45 mi/h)
5 – 6	80 km/h (50 mi/h)

Si le conducteur n'a pas rétrogradé assez tôt et que le régime du moteur risque de trop chuter ou que le moteur risque de caler, la boîte de vitesses automatique à double mode de sélection rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses automatique à double mode de sélection peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais permet au conducteur de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur.

Par contre, la boîte de vitesses automatique à double mode de sélection ne passera pas automatiquement les rapports supérieurs malgré le danger de surrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur le bouton +.

Le moteur pourrait s'endommager s'il tourne en surrégime sans passer un rapport supérieur.

Sélection de gamme progressive

Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant), appuyez sur le bouton – pour activer la sélection de gamme progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont indiqués avec le rapport actuel affiché. Appuyez de nouveau sur le bouton – Pour verrouiller les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Exemple : appuyez deux fois sur le bouton – pour verrouiller les 6e et 5e rapports. Seulement les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour déverrouiller les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs. Le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs s'effectuera automatiquement dans la plage de rapports que vous sélectionnez.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte-pont et pour assurer des changements de rapport uniformes durant la vie utile du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Interverrouillage du levier de vitesses

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



AVERTISSEMENT : En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



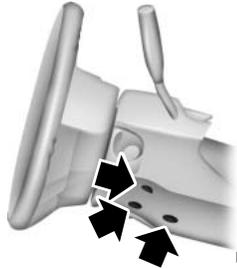
AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier de vitesses qui empêche de déplacer le levier hors de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position Marche et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

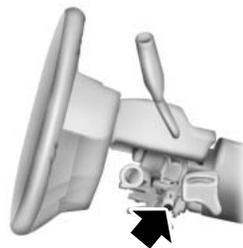
Si vous ne pouvez pas déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez le chapitre *Fusibles*.

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) :

1. Serrez le frein de stationnement. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt, puis retirez la clé de contact.
2. Déplacez la colonne de direction en position complètement vers le bas et complètement vers l'arrière (vers le siège du conducteur).
3. Retirez le soufflet du levier de vitesses.
4. Placez les doigts dans le trou où logeait le soufflet du levier de vitesses, tirez vers le haut sur la partie supérieure de la demi-coquille et vers l'avant pour la libérer de la partie inférieure de la demi-coquille. Une charnière se trouve sur le rebord avant de la demi-coquille supérieure. Roulez la partie supérieure de la demi-coquille vers le haut sur la charnière pour libérer le bouton des feux de détresse, puis tirez tout droit vers l'arrière en l'orientant vers le siège du conducteur pour la retirer.
5. Retirez la partie supérieure de la demi-coquille.



6. Retirez les trois agrafes sous la colonne qui fixent la partie inférieure de la demi-coquille à la colonne.



7. Tirez le levier de verrouillage en position complètement déverrouillée, puis retirez le couvercle de la demi-coquille inférieure en tirant la poignée de levier dans la fente du couvercle.

8. Serrez le frein et déplacez le levier de vitesses en position N (point mort).

9. Faites démarrer le moteur.

Effectuez les étapes 4 à 8 dans l'ordre inverse en vous assurant que les pivots de charnière sont engagés entre les parties supérieure et inférieure de la demi-coquille. Exercez une légère pression vers l'avant en tournant ensemble les parties supérieure et inférieure.

Interverrouillage du levier sélecteur – levier au plancher



AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



AVERTISSEMENT : En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

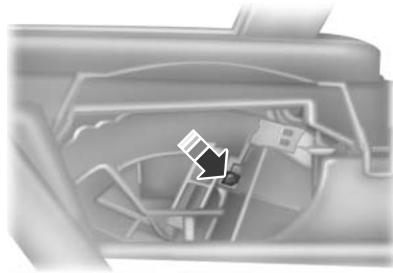


AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de désengager le levier sélecteur de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez le chapitre *Fusibles* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) :



1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position arrêt, puis retirez-la.

2. En commençant par l'arrière du panneau de garnissage, utilisez un tournevis (ou un outil similaire) pour soulever prudemment le panneau de garnissage des accessoires arrière et débranchez-le de la console pour exposer l'intérieur de la boîte de vitesses.

3. Repérez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le côté passager ce dernier.

4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'un tournevis (ou outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) vers la position point mort (N).

5. Installez le panneau de garnissage.

6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus d'1 minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

SYSTÈME D'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENT : La fonction d'aide au démarrage en côte ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez le bras de vitesse en position de stationnement (P).



AVERTISSEMENT : Vous devez rester dans le véhicule une fois que vous avez activé la fonction d'aide au démarrage en côte.



AVERTISSEMENT : En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'aide au démarrage en côte et d'intervenir au besoin.



AVERTISSEMENT : La fonction est désactivée si le régime du moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte est activée.

Nota : Cette fonction n'est pas fonctionnelle si le frein de stationnement est activé.

Le système d'assistance au démarrage en côte permet de garder le véhicule immobile assez longtemps pour vous permettre de déplacer votre pied de la pédale du frein à celle de l'accélérateur.

Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est sur une pente, la fonction d'aide au démarrage en côte est activée automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure immobile pendant environ 2 à 3 secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

UTILISATION DE LA TRANSMISSION QUATRE RUES MOTRICES (4RM) (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule se trouvent à la section *Généralités* du chapitre *Roues et pneus*.

Nota : N'utilisez pas le mode 4RM sur les routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 (4 roues motrices) ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non pavées.

Nota : Si le mode 4 roues motrices gamme basse est sélectionné alors que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h), le système quatre roues motrices ne s'engagera pas. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section *Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices, gamme basse)* pour connaître son fonctionnement.

Témoins 4RM

Les témoins s'allument à l'emplacement des témoins reconfigurables dans l'afficheur multimessage dans les conditions suivantes. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*.

Nota : Lorsqu'une anomalie du système quatre roues motrices se manifeste, le système demeure typiquement dans n'importe quel mode 4X4 déjà choisi avant que l'anomalie se produise. Le système ne passera pas en mode 4X2 par défaut en toutes circonstances. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

4x2

MODE 2 ROUES MOTRICES – Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 2 roues motrices gamme haute est sélectionné.

**4x4
AUTO**

MODE 4 ROUES MOTRICES AUTOMATIQUE – Ce témoin s'allume en permanence lorsque le mode 4 roues motrices automatique est sélectionné (véhicules à quatre roues motrices automatique à 2 vitesses seulement).

**4x4
HIGH**

MODE 4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE – Ce témoin s'allume en permanence lorsque le mode 4 roues motrices gamme haute est sélectionné.

250 Traction intégrale (selon l'équipement)

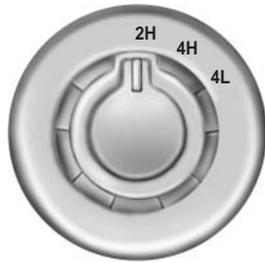


MODE 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE – Ce témoin s'allume en permanence lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est sélectionné.



VÉRIFIER 4X4 - S'affiche lorsqu'une anomalie liée aux quatre roues motrices (4X4) survient.

Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche (selon l'équipement)



Mode 2 roues motrices gamme haute – Ce mode transmet le couple aux roues arrière seulement. Il est approprié pour la conduite normale sur route et optimise la consommation de carburant et le fonctionnement en douceur.

Mode 4 roues motrices gamme haute – Ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement. Cette position

n'est pas recommandée sur la chaussée sèche. Cette position est uniquement prévue pour la conduite hors route ou les conditions hivernales, comme la conduite dans la neige profonde, sur la glace ou dans le sable peu profond.

Nota : N'utilisez pas le mode 4 roues motrices gamme haute sur des chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif et augmenter l'usure des pneus. Le mode 4 roues motrices gamme haute ne doit être utilisé que lors de la conduite constante sur des surfaces glissantes ou non pavées.

Le mode 4 roues motrices gamme basse transmet un couple 4 roues motrices verrouillé mécaniquement lorsqu'une plus grande puissance est nécessaire à vitesse réduite. Cette position n'est pas recommandée sur la chaussée sèche. Utilisez ce mode pour les déplacements hors route à basse vitesse ou lorsqu'une plus grande puissance est nécessaire, comme pour monter une pente abrupte, traverser du sable profond ou tirer un bateau hors de l'eau. Le mode 4 roues motrices gamme basse ne peut pas être engagé lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4 roues motrices gamme basse pour connaître le fonctionnement approprié.

Nota : N'utilisez pas le mode 4 roues motrices gamme basse (4X4 LOW) sur les chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif et augmenter l'usure des pneus. Le mode 4 roues motrices gamme basse ne doit être utilisé que lors de la conduite constante sur des surfaces glissantes ou non pavées.

Passage du mode de 2H (2 roues motrices gamme haute) au mode 4H (mode 4 roues motrices gamme haute)

Déplacez la commande de quatre roues motrices (4WD) de 2H (2 roues motrices gamme haute) à 4H (mode 4 roues motrices gamme haute) à n'importe quelle vitesse en marche avant. L'afficheur multimessage affichera **PASSAGE 4X4 EN COURS** lors du changement de gamme. **4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE** s'affichera dans l'afficheur multimessage si 4H est choisi et **4X2** s'affichera momentanément dans l'afficheur multimessage si 2H est sélectionné.

Le message **PASS RETARDÉ AVANCER VÉHICU** dans l'afficheur multimessage indique un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, placez la boîte de vitesses à un rapport de marche avant, puis faites avancer le véhicule d'environ 1,5 m (5 pi) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Nota : Une amélioration des délais d'engagement et de désengagement se produira si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur pendant le passage des vitesses.

Nota : N'effectuez pas ces opérations si les roues arrière patinent.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction. Ceci est normal.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices gamme basse)

1. Amenez la vitesse du véhicule à 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort).
3. Placez le sélecteur de la boîte de transfert à la position désirée.

L'afficheur multimessage affichera **PASSAGE 4X4 EN COURS** lors du changement de gamme. L'afficheur multimessage affichera ensuite le mode du système qui a été sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas remplie, le passage n'aura pas lieu et l'afficheur multimessage affichera les directives à suivre par la conducteur pour exécuter les procédures de passage de modes appropriées.

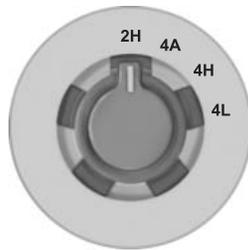
252 Traction intégrale (selon l'équipement)

Le message **CHANGEMENT DE VITESSE RETARDÉ, ALLER VERS L'AVANT** dans l'afficheur multimessage indique un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, placez la boîte de vitesse à un rapport de marche avant, faites avancer le véhicule d'environ 1,5 m (5 pi), puis replacez la boîte de vitesses au point mort pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction. Ceci est normal.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme basse n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Système 4 roues motrices automatique 2 vitesses (selon l'équipement)



Ce système comprend une boîte de transfert à commande électronique munie d'un embrayage de grande capacité. Cette boîte de transfert interagit avec la route, surveillant et réglant continuellement la répartition du couple aux roues avant et arrière pour optimiser l'adhérence.

- **Mode 2 roues motrices gamme haute** – Ce mode transmet le couple aux roues arrière seulement. Il est approprié pour la conduite normale sur route sur chaussée sèche et optimise la consommation de carburant et le fonctionnement en douceur.
- **Mode 4 roues motrices automatique** – Ce mode commande électroniquement les quatre roues motrices; le couple est alors transmis aux quatre roues, selon les besoins, pour augmenter l'adhérence. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route sèche, mais surtout sur la chaussée mouillée, enneigée, poussiéreuse ou recouverte de gravier.

- **Mode 4 roues motrices gamme haute** – Ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement. Cette position n'est pas recommandée sur la chaussée sèche. Elle est uniquement prévue pour les conditions hivernales ou hors route difficiles, comme dans la neige profonde, sur la glace et dans le sable peu profond.
Nota : N'utilisez pas le mode 4 roues motrices gamme haute sur des chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif et augmenter l'usure des pneus. Le mode 4 roues motrices gamme haute ne doit être utilisé que lors de la conduite constante sur des surfaces glissantes ou non pavées. L'utilisation du mode 4 roues motrices gamme haute sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple un bruit de cognement occasionnel, mais les organes de transmission ne risquent pas de s'endommager.

- **Mode 4 roues motrices gamme basse** – Ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement, et est utilisé spécifiquement lorsque la situation demande plus de puissance en roulant lentement. Cette position n'est pas recommandée sur la chaussée sèche. Utilisez ce mode pour les déplacements hors route à basse vitesse ou lorsqu'une plus grande puissance est nécessaire, comme pour monter une pente abrupte, traverser du sable profond ou tirer un bateau hors de l'eau. Le mode 4 roues motrices gamme basse ne peut pas être engagé lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section *Passage et sortie du mode 4 roues motrices gamme basse* pour connaître le fonctionnement approprié.

Nota : N'utilisez pas le mode 4 roues motrices gamme basse sur les chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif et augmenter l'usure des pneus. Le mode 4 roues motrices gamme basse ne doit être utilisé que lors de la conduite constante sur des surfaces glissantes ou non pavées. L'utilisation du mode 4 roues motrices gamme basse sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple un bruit de cognement occasionnel, mais les organes de transmission ne risquent pas de s'endommager.

Nota : Le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle de l'embrayage de la boîte de transfert et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.

254 Traction intégrale (selon l'équipement)

Passage entre le mode 2 roues motrices gamme haute et le mode 4 roues motrices automatique ou le mode 4 roues motrices gamme haute

Déplacez la commande du mode 2H, 4A ou 4H à l'arrêt ou à n'importe quelle vitesse. L'afficheur multimessage pourrait afficher **PASSAGE 4X4 EN COURS** lors du changement de gamme. L'afficheur multimessage affichera ensuite **MODE 4 ROUES MOTRICES AUTOMATIQUE** si le mode 4 roues motrices automatique a été sélectionné ou **MODE 4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE** si le mode 4 roues motrices gamme haute a été sélectionné. L'afficheur multimessage indiquera momentanément **MODE 2 ROUES MOTRICES** si le mode 2 roues motrices gamme haute a été sélectionné.

Nota : N'effectuez pas ces opérations si les roues arrière patinent.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction. Ceci est normal.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Passage entre le mode 4 roues motrices automatique et le mode 4 roues motrices gamme haute

Déplacez le sélecteur de la position 4A (4 roues motrices automatique) à la position 4H (4 roues motrices gamme haute) à l'arrêt ou à toute autre vitesse. L'afficheur multimessage indiquera **MODE 4 ROUES MOTRICES AUTOMATIQUE** si le mode 4 roues motrices automatique a été sélectionné et **MODE 4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE** si le mode 4 roues motrices gamme haute a été sélectionné.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Passage et sortie du mode 4 roues motrices gamme basse

1. La vitesse du véhicule doit être égale ou inférieure à 5 km/h (3 mi/h).
2. Placez le levier sélecteur en position N (point mort).
3. Placez le sélecteur de la boîte de transfert à la position désirée.

L'afficheur multimessage affichera **PASSAGE 4X4 EN COURS** lors du changement de gamme. L'afficheur multimessage affichera ensuite le mode du système qui a été sélectionné.

Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas remplie, le passage n'aura pas lieu et l'afficheur multimessage indiquera les directives à suivre par le conducteur pour exécuter les procédures de passage de modes appropriées.

Le message **CHANGEMENT DE VITESSE RETARDÉ, ALLER VERS L'AVANT** dans l'afficheur multimessage indique un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, placez la transmission à un rapport de marche avant, faites avancer le véhicule d'environ 1,5 m (5 po), puis ramenez la transmission au point mort pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction. Ceci est normal.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme basse n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Différentiel autobloquant électronique (selon l'équipement)

Nota : Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour l'utilisation tout-terrain seulement et n'a pas été conçu pour l'utilisation sur chaussée sèche. L'utilisation du différentiel à blocage électronique sur une chaussée sèche augmentera l'usure des pneus et causera des bruits et des vibrations.

Le différentiel à blocage électronique est un organe logé dans le pont arrière, qui permet aux deux roues arrière de tourner à la même vitesse. Le différentiel à blocage électronique peut accroître la traction si jamais le véhicule s'enlise. Il est activé par voie électronique par le conducteur et peut être déplacé en marche dans la plage de vitesse de fonctionnement du différentiel à blocage électronique. Il est conçu pour servir dans la boue, la roche, le sable ou pour toute condition hors route nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

Les conditions suivantes influent sur le différentiel à blocage électronique :

- le différentiel autobloquant électronique ne s'active pas si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) en mode 2 roues motrices, en mode 4 roues motrices automatique ou en mode 4 roues motrices gamme haute;
- il ne s'active pas si la vitesse du véhicule est supérieure à 90 km/h (56 mi/h) en mode 4 roues motrices gamme basse;
- il ne s'active pas si la pédale d'accélérateur est enfoncée au-delà de 50 % durant une tentative d'activation;
- dans les modes 2 roues motrices, 4 roues motrices automatique et 4 roues motrices gamme haute, le différentiel autobloquant électronique se désactive automatiquement à une vitesse supérieure à 41 km/h (25 mi/h) et se réactive automatiquement à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h);

256 Traction intégrale (selon l'équipement)

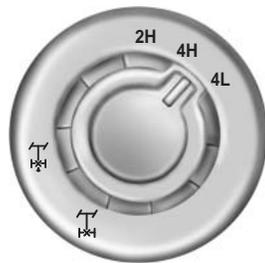
- en mode 4 roues motrices gamme basse, le différentiel à blocage électronique se désactive automatiquement à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mi/h) et se réactive automatiquement à une vitesse inférieure à 90 km/h (56 mi/h);
- le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle du différentiel à blocage électronique et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.

Si les conditions requises pour l'activation du différentiel à blocage électronique ne sont pas remplies lorsque le commutateur est actionné, l'afficheur multimessage indiquera les directives à suivre par le conducteur pour exécuter le processus d'activation du différentiel à blocage électronique approprié.

Mise en fonction du différentiel autobloquant électronique

Nota : N'utilisez pas le différentiel autobloquant électronique sur des chaussées dures et sèches. Cela produit des vibrations et un bruit excessifs et augmente l'usure des pneus.

Nota : Si le différentiel autobloquant électronique a de la difficulté à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant dans le sens contraire en roulant.



Le différentiel à blocage électronique peut être activé en tirant le bouton de commande du système à quatre roues motrices vers vous (véhicules à quatre roues motrices) ou en tournant le bouton de commande du différentiel à blocage électronique de la position HORS FONCTION à la position EN FONCTION (véhicules à deux roues motrices).



Lorsque le témoin s'affiche à l'afficheur multimessage, les deux demi-arbres de roue arrière sont verrouillés ensemble pour assurer une adhérence accrue.

Si le témoin ne s'allume pas ou s'il s'éteint pendant la conduite, une des situations suivantes s'est produite :

- la vitesse du véhicule est élevée;
- la différence de vitesse entre les roues arrière gauche et droite est trop élevée pendant la tentative d'engagement du différentiel;
- une anomalie de fonctionnement du système a eu lieu et le message VÉRIF. BLOCAGE DIFFÉRENTIEL s'affiche à l'écran d'information.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules



AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manoeuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Nota : Sur modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant, qui commence à tourner, et du blocage des moyeux à verrouillage automatique. Il s'agit d'une situation normale.

258 Traction intégrale (selon l'équipement)

Nota : Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant qui pourrait être endommagée (en raison de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Cette jupe peut être retirée en enlevant deux boulons.

Les véhicules à 4 roues motrices sont conçus spécialement pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Ils comportent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, cette boîte de transfert permet de choisir au besoin le mode 4 roues motrices. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Un système à quatre roues motrices (lorsqu'un mode 4 roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost^{MC} 3,5 L :

Votre véhicule est équipé d'un tôle de protection de la boîte de vitesses sous le véhicule et de supports qui pourraient être endommagés (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Retirez la tôle de protection en libérant les fixations à chaque coin de la tôle. Retirez ensuite les supports arrière de la tôle de protection en enlevant les boulons fixant le support au cadre, ou faites effectuer ces travaux par votre concessionnaire autorisé.

Principes de fonctionnement de base dans des conditions particulières

- N'utilisez pas les modes 4 roues motrices sur les chaussées dures et sèches. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes 4 roues motrices ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non pavées.
- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, tels que des balises réfléchissantes, et de subir des dommages mineurs au véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui peut entraîner la perte de maîtrise et le renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

260 Traction intégrale (selon l'équipement)

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.
- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devriez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Nota : La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Traction intégrale (selon l'équipement) 261

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à 4 roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été immergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.



Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford

s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des É.-U. pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

262 Traction intégrale (selon l'équipement)

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.



Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette

manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez progressivement sur la pédale de frein. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace



AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à 4 roues motrices est avantage par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Néanmoins, un véhicule à 4 roues motrices peut déraiper comme n'importe quel autre véhicule.

Traction intégrale (selon l'équipement) 263

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à 4 roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à 2 roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon constante. Ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

Stationnement



AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est en position point mort (N), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. De ce fait, le véhicule peut se déplacer inopinément, même avec une boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou une boîte de vitesses manuelle en prise. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position point mort (N). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez le véhicule.

264 Traction intégrale (selon l'équipement)

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre le véhicule plus susceptible de se renverser en cas de perte de maîtrise. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires comme des supports d'échelles ou un bac de rangement sur le toit.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

Restriction du véhicule comme chasse-neige



AVERTISSEMENT : Ford ne recommande pas l'installation d'équipement de montage de chasse-neige sur les modèles F-150.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : La poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Consultez le chapitre *Soins du véhicule* pour les instructions de nettoyage de roue.



Consultez le chapitre *Tableau de bord* pour plus de renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Une diminution de l'efficacité des freins est causée par des freins mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas d'accélérateur coincé, il vous suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir votre véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**) et serrez le frein de stationnement; assurez-vous ensuite que la pédale d'accélérateur n'indique aucune interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Il assure un rendement optimal de freinage pourvu que vous appuyiez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Le témoin des freins antiblocage s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.



Si le système de freins antiblocage est désactivé, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin des freins s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer le circuit de freinage.

CONSEILS CONCERNANT LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE

Lorsque le système est en fonction, des pulsations se manifestent dans la pédale de frein et sa course se prolonge. Maintenez une pression sur la pédale de frein. Il est possible également que vous entendiez un bruit provenant du système. Ceci est normal.

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les dangers inhérents lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous effectuez des virages à une vitesse trop rapide;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est fermement engagé en position de stationnement (**P**).

Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée.

Le témoin de frein s'allumera et demeurera allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour desserrer, tirez le levier de desserrage de frein situé à gauche de la planche de bord.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

UTILISATION DE LA FONCTION ANTIPATINAGE

Dans certaines situations (par exemple, lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou dans la neige), il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner en rétablissant la pleine puissance du moteur.



Désactivez le système antipatinage en appuyant sur le bouton de contrôle de stabilité situé sur le tableau de bord.

Témoins et messages des systèmes



AVERTISSEMENT : Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de contrôle de stabilité s'allume en continu. Vérifiez si le système antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen du bouton de contrôle de stabilité. Si le témoin de contrôle de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le système antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



Le témoin de contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active le système de contrôle de stabilité.



Le témoin de contrôle de stabilité désactivé s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque le système antipatinage est désactivé ou en cas de problème au niveau du système de contrôle de stabilité.

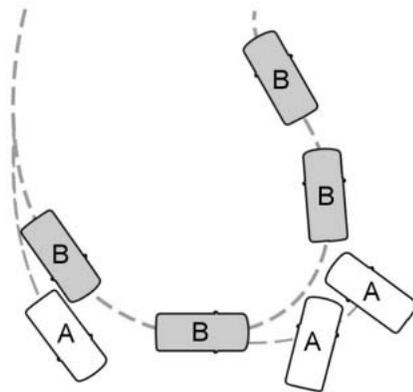
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et compromettre le fonctionnement du système AdvanceTrac^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également interférer avec le système AdvanceTrac^{MD} et compromettre son fonctionnement. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du système AdvanceTrac^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du système AdvanceTrac^{MD} peut augmenter les risques de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif AdvanceTrac^{MD} est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif AdvanceTrac^{MD} est activé, RALENTISSEZ.

Le système AdvanceTrac^{MD} avec contrôle de stabilité antiretourne-ment (RSC^{MD}) vous aide à maintenir le contrôle de votre véhicule sur une surface glissante. La portion contrôle électronique de stabilité du système aide à prévenir les dérapages et les dérives du véhicule et le contrôle de stabilité antiretourne-ment aide à éviter un capotage du véhicule. La fonction antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du système antipatinage, consultez le chapitre *Système antipatinage*.



- A** Véhicule sans AdvanceTrac^{MD} avec RSC^{MD} dérapant de sa route prévue.
- B** Véhicule avec AdvanceTrac^{MD} et RSC^{MD} maintenant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU DISPOSITIF ADVANCETRAC^{MD} AVEC RSC^{MD}

Ce système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Les portions contrôle électronique de stabilité et contrôle de stabilité antiretourneement du système peuvent être désactivées à une vitesse inférieure à 56 km/h (35 mi/h) et sont désactivées lorsque le levier sélecteur est à la position **R** (marche arrière). La portion antipatinage du dispositif peut être désactivée indépendamment. Consultez le chapitre *Système antipatinage*.

Fonctions du système AdvanceTrac ^{MD} avec RSC ^{MD}				
Fonctions du bouton	Témoin de contrôle de stabilité désactivé	RSC ^{MD}	ESC	TCS
État par défaut à la mise en fonction	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé en permanence	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes à une vitesse du véhicule inférieure à 56 km/h (35 mi/h)	Clignote, puis demeure allumé en permanence ²	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴

Fonctions du système AdvanceTrac ^{MD} avec RSC ^{MD}				
Fonctions du bouton	Témoin de contrôle de stabilité désactivé	RSC ^{MD}	ESC	TCS
Vitesse du véhicule supérieure à 56 km/h (35 mi/h) après que le bouton soit maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé en permanence	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse verrouillé ³	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴

¹Le système antipatinage pourrait être activé mais les seuils d'entrée seront plus élevés comparativement au système pleine puissance. Les seuils d'entrée de la commande électronique de stabilité sont plus élevés comparativement au système pleine puissance.

²Le témoin se met à clignoter pendant 3 secondes après le passage à cet état (appui et maintien du bouton).

³L'interrupteur n'est pas enfoncé. Le témoin de contrôle de stabilité s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse verrouillé de la boîte de transfert est sélectionné.

⁴Les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage de patinage des deux roues sont désactivées. La fonction d'antipatinage de rotation d'une simple roue est toujours activée.

SYSTÈME DE CONTRÔLE EN DESCENTE™ (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Le système de contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le système de contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour remplacer le jugement du conducteur. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Le système de contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en pente à 0 km/h (0 mi/h). Une fois immobilisé, le frein de stationnement doit être appliqué et/ou le véhicule doit être placé à la position de stationnement (P) pour éviter qu'il ne roule de façon inopinée.

Le système de contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

Le système de contrôle en descente permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente entre 5 km/h (3 mi/h) et 32 km/h (20 mi/h). Au-dessus de 32 km/h (20 mi/h), le système demeure en mode de veille, mais la vitesse en descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Le limiteur de vitesse en descente exige un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée d'activation de la fonction précédant le refroidissement peut varier selon les conditions. Le système affiche un avertissement à l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver pour le refroidissement. À cette étape, appliquez manuellement les freins, au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

Pour activer le système de contrôle en descente et régler la vitesse de descente, procédez comme suit :



1. Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé sur le tableau de bord. Un témoin dans la commande s'allume et un carillon retentit lorsque cette fonction est activée.

2. Pour augmenter la vitesse de descente, appuyez sur l'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Pour diminuer la vitesse de descente, appuyez sur la pédale des freins jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente désirée est atteinte, enlevez vos pieds des pédales et la vitesse du véhicule choisie sera maintenue.

Nota : Vous pourriez constater un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage durant l'utilisation du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.

Modes de contrôle en descente

- À des vitesses inférieures à 32 km/h (20 mi/h) : lorsque vous appuyez sur le bouton de contrôle en descente et que le mode de contrôle en descente est activé, le message **CONTRÔLE EN DESCENTE ACTIV** s'affiche à l'afficheur multimessage pendant quelques secondes.
- À des vitesses inférieures à 32 km/h (20 mi/h) : lorsque vous appuyez sur le bouton de contrôle en descente et que les conditions ne sont pas réunies pour l'activation du contrôle en descente, le système de contrôle en descente est activé, le témoin sur le bouton s'allume en continu et le message **CONTRÔLE EN DESCENTE PRÊT** s'affiche à l'afficheur multimessage pendant quelques secondes.
- À des vitesses supérieures à 32 km/h (20 mi/h) : lorsque vous appuyez sur le bouton de contrôle en descente, le système de contrôle en descente est activé, le témoin sur le bouton s'allume, et le message **CONTRÔL DESCEN 20mi/h OU MOIN** s'affiche à l'afficheur multimessage pendant quelques secondes.
- Pour que le contrôle en descente soit activé, le levier sélecteur doit être en position marche avant (D) ou marche arrière (R). Si le véhicule est à la position de stationnement (P) ou point mort (N) et que vous appuyez sur le bouton de contrôle en descente, le message **CONTR DESCENTE SÉLECT RAPPORT** s'affiche à l'afficheur multimessage pendant quelques secondes.

Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord* pour connaître les messages du système de contrôle en descente.

**SYSTÈME DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système indiquées dans ce chapitre. Le système de capteurs d'aide au stationnement ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande dimension et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le système de capteurs d'aide au stationnement; les performances de ce dernier peuvent être réduites ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le système d'aide au stationnement.



AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système.



AVERTISSEMENT : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection des capteurs et entraîner de fausses alertes.

Nota : Veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs ou le bouclier) ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Si votre véhicule est muni du dispositif MyKey®, il est possible d'empêcher la désactivation du système de capteurs d'aide au stationnement. Consultez le chapitre *Dispositif MyKey^{MD}*.

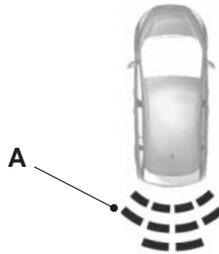
Nota : Si votre véhicule est équipé d'une commande électronique de freins de remorque entièrement intégrée et qu'une remorque munie de freins électriques est reliée à votre véhicule, le système de capteurs d'aide au stationnement est désactivé. Lorsque le véhicule est placé en marche arrière, l'afficheur multimessage affiche la sélection Aide au stationnement désactivé. Pour plus de renseignements sur la commande de freins de remorque, consultez le chapitre *Remorquage*.

Le système de capteurs avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone de pare-chocs. Le système s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal d'avertissement cesse de retentir.

Utilisation du système de capteurs d'aide au stationnement

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur de recul retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po). Si les capteurs détectent un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant 3 secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



A. Le système détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs).

Le système détecte la présence de certains objets derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée et que le véhicule :

- se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- est immobile et qu'un objet s'approche de l'avant ou de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h).

**SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

 **AVERTISSEMENT** : Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

 **AVERTISSEMENT** : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra.

 **AVERTISSEMENT** : Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

 **AVERTISSEMENT** : Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position marche arrière (R). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de recul une image vidéo de la zone derrière le véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent le chemin emprunté par le véhicule et sa proximité aux objets qui le suivent.



La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul.

La caméra de recul affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position marche arrière (R). Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule.

1. Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule lorsque celui-ci recule en ligne droite; ce guidage est utile lorsque vous reculez dans une place de stationnement ou alignez le véhicule sur un autre objet derrière le véhicule.
2. Ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner le centre du véhicule sur un objet (p. e. une remorque).

Nota : Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

Nota : Lors du remorquage, le système de caméra de recul ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que le connecteur électrique de remorque est branché.

Nota : La caméra de recul peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un phare de recul ne fonctionne pas, ou les deux;
- lorsque le champ visuel de la camera n'est pas aussi bon, en raison de la présence de boue, d'eau ou de débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- l'arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagé, ce qui peut causer un désalignement de la caméra.

Ajustement des réglages de la caméra de recul.**Affichage de l'écran tactile :**

Pour accéder à l'un des réglages du système de caméra de recul, sélectionnez les options de menu ci-dessous lorsque la transmission n'est pas à la position marche arrière (R) :

1. menu
2. véhicule
3. caméra de recul

Après que vous avez modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu de la (des) fonction(s) sélectionnée(s).

Afficheur de rétroviseur :

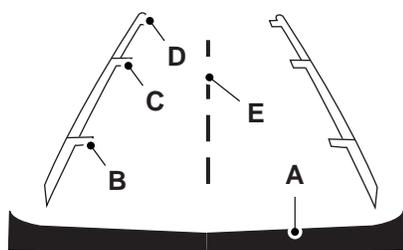
Pour accéder aux réglages du système de caméra de recul, consultez le chapitre *Écran d'information*.

Les options des lignes de guidage sont FIXES et DÉSACTIVÉES. Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord de série, les lignes de guidage resteront toujours activées. Aucune option n'est disponible pour désactiver les lignes de guidage fixes.

Lignes de guidage et ligne centrale

Nota : Les lignes de guidage ne s'affichent que si la transmission est sur marche arrière (R).

Nota : La ligne centrale n'est disponible que si les lignes de guidage fixes sont activées.



- A. Pare-chocs arrière
- B. Ligne de guidage fixe : zone rouge
- C. Ligne de guidage fixe : zone jaune
- D. Ligne de guidage fixe : zone verte
- E. Ligne centrale

Les lignes de guidage apparaissent ou disparaissent selon la position de volant.

Soyez toujours vigilant lors des manoeuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge.

Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont FIXE et HORS FONCTION.

Alerte visuelle d'aide au stationnement

Nota : L'alerte visuelle d'aide au stationnement n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : Le système de capteurs d'aide au stationnement n'est pas efficace lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

L'alerte d'aide au stationnement visuelle permet au conducteur de voir la zone de détection couverte par le système de capteurs d'aide au stationnement. Lorsqu'il détecte un objet, le système de capteurs d'aide au stationnement affiche des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo. L'alerte attire l'attention sur l'objet détecté le plus proche. L'alerte de recul peut être désactivée et si l'alerte visuelle de l'aide au stationnement est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Consultez la section *Ajustement des réglages de la caméra de recul* ci-dessus pour l'activation ou la désactivation de la fonction d'alerte visuelle d'aide au stationnement.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT : Lorsque le zoom manuel est en fonction, le système n'affiche pas toute la zone derrière le véhicule. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Nota : Lorsque le zoom manuel est activé, seule ligne centrale et affichée.

Le conducteur obtient ainsi un gros plan d'un objet derrière le véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence. Le zoom est en fonction seulement lorsque la transmission est en position de marche arrière (R). Si la transmission passe à une autre position que celle de marche arrière (R), le zoom se met automatiquement hors fonction; il devra être réinitialisé lorsqu'on voudra l'utiliser à nouveau.

Affichage de l'écran tactile (selon l'équipement)

Procédez de la manière suivante pour activer ou désactiver la fonction zoom manuel.

1. Placez le véhicule en marche arrière (R).
2. Sélectionnez Zoom à l'écran tactile.
3. Vous pouvez choisir entre les options DÉSACTIVÉ, Niveau 1, 2 ou 3.

Le niveau sélectionné s'affiche entre les boutons (c.-à-d. Niveau 1).

Lorsque le mode de zoom manuel est activé, l'option HORS FONCTION est toujours le point de départ du système.

Affichage du rétroviseur (selon l'équipement)

Pour activer ou désactiver la fonction zoom manuel, consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Temporisation de la caméra de recul

Lorsque vous déplacez le levier sélecteur hors de la position marche arrière (R) pour le placer à toute position autre que stationnement (P), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mi/h). Cette situation se produit quand la fonction de temporisation de la caméra de recul est active ou jusqu'à ce qu'un bouton de radio soit sélectionné.

Les réglages possibles pour cette fonction sont ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ. Le réglage par défaut de temporisation de la caméra de recul est DÉSACTIVÉ.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de conserver une vitesse programmée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

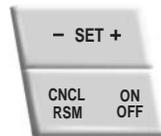
UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Nota : la vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous conduisez sur une pente abrupte ascendante ou descendante. Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, serrez les freins si la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse programmée.

Nota : lorsque vous conduisez sur une pente ascendante, le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse du véhicule est inférieure à plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée.

Les régulateurs de vitesse sont situés sur le volant.

**Activation du régulateur de vitesse**

Appuyez sur **ON** (activation) et relâchez.



Le témoin s'allume au tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur la touche **SET +** (réglage +).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez programmée.

- Appuyez sur la touche **SET +** ou **SET –** et maintenez-la enfoncée. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez sur la touche **SET +** ou **SET –** et relâchez-la. La vitesse programmée passe à une autre vitesse par incréments de 2 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur la touche **SET +** (réglage +).

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la **CNCL** (annuler) ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. Vous n'effacerez pas la vitesse programmée.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RSM** (reprise).

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota : Vous effacerez la vitesse programmée si vous désactivez le système.

Appuyez brièvement sur la touche **OFF** ou coupez le contact.

DIRECTION**Direction assistée électrique (Moteurs 3,7 L, 5 L et 3,5 L EcoBoost™)**

AVERTISSEMENT : Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'il y a détection d'une erreur système, le message RÉPARER DIRECTION ASSISTÉE, RÉPARER DIRECT ASSIST IMMÉDIA ou ANOMALIE DIRECTION ASSISTÉE peut s'afficher à l'écran d'information.



AVERTISSEMENT : Le système de direction assistée électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, le message Direction assistée Défaillance d'assistance s'affiche à l'écran d'information. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur et en surveillant si Direction assistée Défaillance d'assistance s'affiche à l'écran d'information. Si le message persiste, ou qu'il revient lors de la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour une vérification immédiate. Lorsque ce message est affiché, la direction assistée est désactivée, rendant du même coup le véhicule plus difficile à diriger.



AVERTISSEMENT : Si Direction assistée Révision maintenant s'affiche à l'écran d'information, un problème de fonction système a été détecté. Lorsque le contact est mis de nouveau, le message Direction assistée Révision maintenant s'affiche; la direction assistée est désactivée jusqu'à ce que le système soit réparé. Faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire le plus près de chez vous.



AVERTISSEMENT : Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Il se peut que vous ne remarquiez pas de différence significative dans la direction, mais un problème sérieux peut être présent. À défaut de quoi vous pourriez perdre la maîtrise du volant de direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. L'utilisation extrême de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Lorsqu'il y a détection d'une erreur du système de direction, les messages suivants peuvent s'afficher à l'écran d'information :

- Direction assistée Révision maintenant
- Direction assistée Révision maintenant
- Direction assistée Défaillance d'assistance

Direction hydraulique (moteur 6,2 L)

Votre véhicule est équipé d'une direction hydraulique.

Pour prévenir les dommages à la direction assistée, ne maintenez jamais le volant en position de braquage maximal (contre la butée) pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne. En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée est bas (en-dessous du repère MIN du réservoir).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si ce bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de vous adresser à votre concessionnaire autorisé.

- Un effort important ou changeant au volant peut être causé par un niveau de liquide insuffisant dans le réservoir de la pompe de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, ce qui pourrait occasionner une fuite au réservoir.

Conseils relatifs à la direction assistée

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- pneu mal gonflé;
- usure inégale des pneus;
- éléments de la suspension desserrés ou usés;
- éléments de la direction desserrés ou usés;
- alignement incorrect du véhicule.

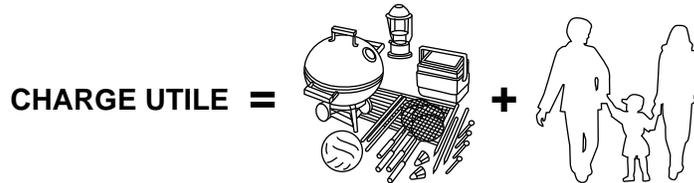
Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

LIMITE DE CHARGE**Chargement du véhicule – Avec ou sans remorque**

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.



Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : **XXX kg or XXX lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3
NOMBRE DE PLACES TOTAL 5 AVANT 2 ARRIERE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 492 kg or 1085 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 492 kg ou 1085 lb.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR ARRIERE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

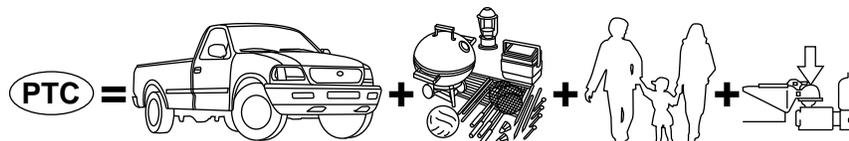


Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le *Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque* disponible chez votre concessionnaire autorisé.

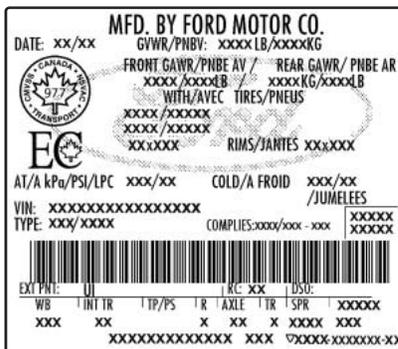
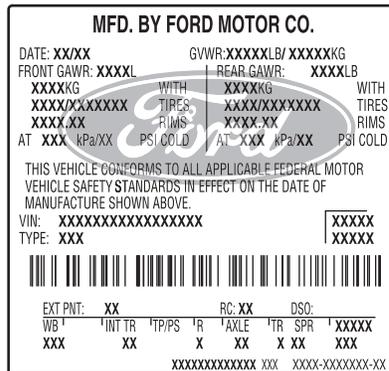


PTC (poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

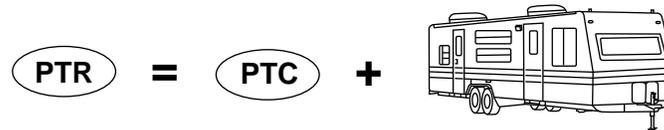
PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de**

porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.

- Exemple seulement :



AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC, et non du PTRA.) Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR (poids total roulant) du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule uniquement équipé des options obligatoires, sans chargement (intérieur ou extérieur), avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou d'une charge sur le pivot d'attelage (sellette d'attelage) de 15 à 25 % du poids total de la remorque et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).



AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) ($635 \text{ kg} - 340 \text{ kg} [5 \times 68 \text{ kg}] = 295 \text{ kg}$). En unités impériales ($1\ 400 - 750 [5 \times 150] = 650 \text{ lb}$).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150 \text{ lb}$.
- Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami(e) pesez chacun 99 kg (220 lb.), le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240 \text{ lb}$. Vous devrez réduire la charge d'au moins 104 kg (240 lb.). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :
 $635 - (2 \times 99) - (9 \times 45) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60 \text{ lb}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

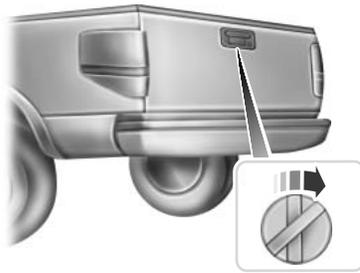
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

 **AVERTISSEMENT** : Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

HAYON

Serrure de hayon (selon l'équipement)



La serrure du hayon contribue à la protection antivol du véhicule.

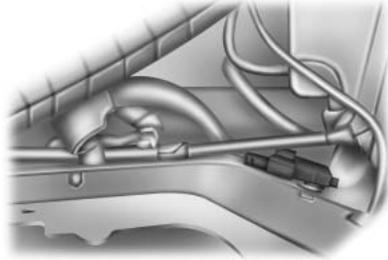
Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon. Tournez-la à droite pour verrouiller le hayon, ou à gauche pour le déverrouiller.

Dépose du hayon

 **AVERTISSEMENT** : Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il se déplace ou qu'il tombe du véhicule, ce qui pourrait nuire à la stabilité du véhicule et entraîner des blessures aux occupants et aux autres personnes.

Votre hayon peut être retiré pour offrir plus d'espace de chargement.

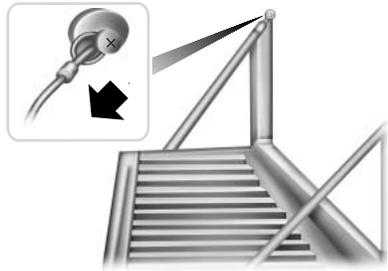
Nota : Si le véhicule est équipé d'une caméra de recul, effectuez les étapes 1 à 3 avant de déposer le hayon.



1. Avant de déposer le hayon, localisez et débranchez le connecteur en ligne du hayon. Il est situé sous le plateau de pickup du côté passager, près de la roue de secours.

2. Installez un capuchon protecteur (situé dans la boîte à gants) sur le connecteur en ligne du système de caméra de marche arrière qui demeure sous la caisse.

3. Abaissez partiellement le hayon et faites passer avec précaution le faisceau du hayon dans l'espace entre le plateau de pick-up et le pare-chocs. Placez le faisceau du hayon à l'écart sous la caisse.



4. Abaissez le hayon.

5. Utilisez un tournevis pour écarter délicatement la bride de ressort (de chaque connecteur) plus loin que la tête de la vis du support. Débranchez le câble.

6. Débranchez l'autre câble.

7. Levez le hayon à un angle de 45 degrés à partir de la position horizontale.

8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.

9. Levez le hayon à un angle de 80 degrés à partir de l'horizontale.

10. Retirez le hayon de la charnière gauche en le faisant coulisser vers la droite.

Pour le réinstaller, répétez la procédure décrite ci-dessus dans l'ordre inverse.

Marchepied de hayon (selon l'équipement)

Cet équipement facilite l'accès au plateau de pick-up

Nota : Pour réduire les risques de chute :

- utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule est de niveau;
- utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage;

- ouvrez toujours le panneau rabattable pour élargir le marchepied;
- utilisez toujours la poignée de maintien pour monter ou descendre du plateau;
- n'utilisez pas le marchepied sans chaussures;
- dégagez le marchepied avant de vous en servir (en enlevant par exemple la neige et la boue);
- ne dépassez pas la capacité maximale du marchepied (vous plus la charge) de 159 kg (350 lbs);
- ne roulez jamais lorsque le marchepied est déployé.

Ouverture du marchepied de hayon

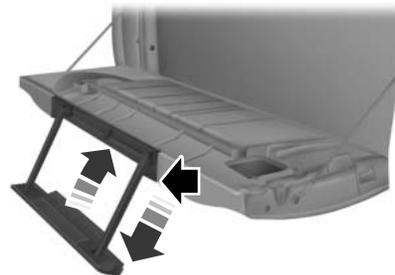
1. Ouvrez le hayon.



2. Tirez le levier de verrouillage jaune en position déverrouillée pour libérer la poignée de maintien de sa position de rangement.



3. Relevez la poignée jusqu'à ce que vous sentiez qu'elle s'enclenche et que le levier de verrouillage prenne sa position verrouillée. Ce levier jaune ne sert qu'à libérer la poignée de maintien.



4. Faites pivoter la moulure centrale pour déverrouiller le marchepied du hayon et tirez-la vers vous pour la déployer.

5. Ouvrez le panneau pour déployer le marchepied.

Fermeture du marchepied de hayon

1. Fermez le panneau du marchepied puis soulevez et rangez complètement le marchepied dans le hayon.
2. Faites glisser le verrou au bas de la poignée puis abaissez cette dernière.

Nota :

- Refermez complètement le marchepied de hayon et verrouillez-le bien avant de déplacer le véhicule.
- Ne roulez jamais lorsque le marchepied ou la poignée de maintien sont déployés.
- Remplacez le ruban antidérapant (disponible en tant que pièce de rechange) s'il est usé.
- Remplacez la moulure de poignée (disponible en tant que pièce de rechange) si elle est endommagée.
- Ne vous servez pas de la poignée de maintien ni du marchepied pour remorquer.

Marchepied latéral de plateau de pick-up (selon l'équipement)

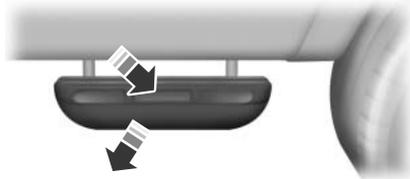
Le marchepied latéral facilite l'accès au plateau de pick-up.

Nota : Ne roulez pas avec un marchepied latéral de plateau de pick-up déployé.

Nota : La capacité de charge du marchepied latéral du plateau de pick-up (une personne plus chargement) est de 227 kg (500 lbs). Ne dépassez pas cette valeur.

Nota : Ne prenez pas appui sous le marchepied latéral avec le cric pour soulever le véhicule. Utilisez uniquement les points de levage appropriés.

Nota : Il est possible que les marchepieds latéraux du plateau de pick-up fonctionnent plus lentement par temps froid. De la boue, de la terre, de la neige, de la glace ou du sel peut s'accumuler dans le mécanisme du marchepied latéral de plateau de pick-up. Cela peut empêcher le déploiement automatique du marchepied lorsque vous appuyez sur le bouton. Dans ce cas, maintenez le bouton enfoncé et sortez le marchepied à la main avec précaution. Chassez les débris au jet d'eau à haute pression d'un lave-auto et repliez le marchepied.



Pour déployer le marchepied latéral du plateau de pick-up, appuyez sur le bouton avec le pied. Le marchepied se déploiera automatiquement de sa position originale.



Pour rétracter le marchepied latéral, poussez-le sous le camion avec le pied jusqu'à ce qu'il soit complètement verrouillé. N'appuyez pas sur le bouton pendant la rétraction du marchepied latéral de caisse.

RALLONGE DE PLATEAU (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : La rallonge de plateau n'est pas conçue pour une utilisation hors route.

Nota : Vérifiez que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés quand le véhicule est en marche.

Nota : Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.

Nota : La charge sur le hayon ne doit pas dépasser 68 kg (150 lbs) lorsque le véhicule est en marche.

Nota : Lorsqu'elle n'est pas utilisée pour arrimer le chargement en mode hayon, la rallonge de caisse doit toujours demeurer en mode provisions ou en position de rangement et le hayon doit être fermé.

Pour ouvrir la rallonge de plateau en mode de hayon :



1. Tirez sur la goupille de blocage, vers le centre du véhicule.

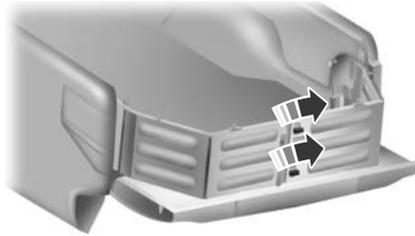


2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

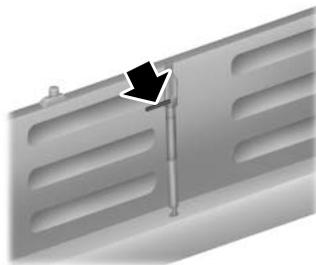


3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon.

Répétez les étapes 1 à 3 pour l'autre côté de la rallonge de plateau.

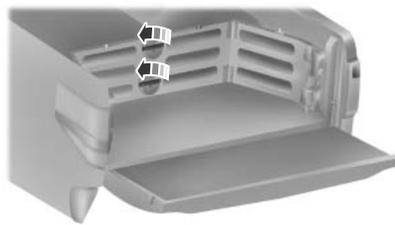


4. Reliez les deux panneaux puis tournez les deux boutons d'un quart de tour vers la droite pour verrouiller les panneaux.



5. Assurez-vous que la tige de verrou est bien engagée dans le trou du hayon et que les goupilles de blocage sont insérées dans leur trou respectif de chaque côté du plateau de pick-up.

6. Procédez à l'inverse pour ranger la rallonge de plateau.



Pour ouvrir la rallonge de plateau en mode d'épicerie, observez les étapes de 1 à 4, mais en faisant pivoter les panneaux à l'opposé du hayon. Fermez le hayon.

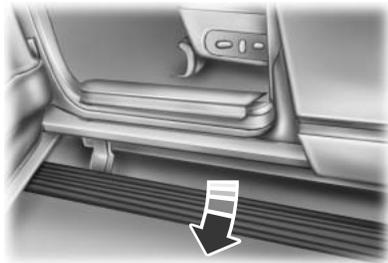
**MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

 **AVERTISSEMENT :** Par temps extrêmes, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

 **AVERTISSEMENT :** Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.

Nota : Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid. La boue, la saleté ou le sel peuvent s'accumuler dans le mécanisme des marchepieds et rendre son fonctionnement plus bruyant. En pareil cas, sélectionnez le fonctionnement manuel des marchepieds pour les déployer et rincez le mécanisme à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, en insistant particulièrement sur les articulations avant et arrière des marchepieds.



Les marchepieds s'actionnent automatiquement à l'ouverture des portes pour faciliter l'accès à l'habitacle de même que la sortie.

Déploiement automatique

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes.

Escamotage automatique

Les marchepieds s'escamotent au bout de 2 secondes après la fermeture des portes.

Déploiement manuel

Pour actionner manuellement les marchepieds, consultez le chapitre *Écran d'informations*.

- Cette fonction permet de déployer manuellement les marchepieds pour faciliter l'accès au toit du véhicule.
- Lorsque les marchepieds sont manuellement réglés en position déployée, ils s'escamotent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Activation et désactivation

Pour activer et désactiver la fonction de marchepieds à déploiement électrique, consultez le chapitre *Écrans d'informations*.

- Lorsque cette fonction est désactivée, les marchepieds s'escamotent peu importe la position des portes.
- Lorsque cette fonction est activée, les marchepieds reprennent automatiquement la position assignée par la position des portes.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Lorsqu'un objet entrave le mouvement d'un marchepied, il inverse son sens de déplacement et se déplace jusqu'à la fin de sa course.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.



AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque, dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, dépasse les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Nota : Pour tous renseignements sur les éléments électriques tels que les fusibles ou les relais, voyez le chapitre *Fusibles*.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Vérifiez régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour aider à minimiser l'effet du mouvement de la remorque sur le véhicule lors de la conduite :

- chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque;
- chargez les articles les plus lourds de sorte qu'ils sont centrés entre les pneus de remorque gauche et droit;
- chargez les articles les plus lourds au-dessus des axes de la remorque ou légèrement vers l'avant, vers le timon de la remorque. ne permettez pas au poids final du timon de la remorque d'aller plus bas ou plus haut que 10 à 15 % du poids de la remorque chargée;
- sélectionnez une barre de remorquage avec la montée ou la baisse appropriée. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont connectés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné en bas vers le véhicule, lorsque regardé latéralement.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans la section *limite de charge* du chapitre *chargement* et dans le *Guide de remorquage pour véhicules de loisirs*, disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE REMORQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Cette fonction n'empêche pas le roulis de la remorque, mais le réduit une fois que le roulis a débuté.

Nota : Cette fonction ne peut pas empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le dispositif peut s'activer maintes fois et réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction applique les freins du véhicule aux roues individuelles et, au besoin, réduit la puissance du moteur. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** s'affiche à l'écran d'information. Ralentissez d'abord, puis immobilisez le véhicule de façon sécuritaire en bordure de la route et vérifiez la répartition appropriée de la charge du timon et la charge de la remorque. Consultez le chapitre *Chargement* pour les renseignements spécifiques au chargement.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Si elle est tractée avec ou par le pare-chocs seul, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lbs).

Nota : Ne tractez pas une remorque de plus de 2 268 kg (5 000 lbs) si votre véhicule n'est pas équipé d'un nécessaire de remorquage lourd.

Nota : Le maître-couple d'une remorque est la superficie totale en mètres (pieds) carrés d'un véhicule en mouvement et de sa remorque qui est exposée à la résistance de l'air. Vous trouverez ci-dessous les limitations de maître-couple de remorque dont il faut tenir compte en choisissant une remorque en fonction de la configuration de votre véhicule :

- égal au maître-couple du véhicule de base non équipé de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile lourde;

- 5,57 m² (60 pi²) sur les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile lourde.

Nota : Le dépassement de ces limites peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribuera à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.

Nota : Pour le fonctionnement en haute altitude, réduisez le poids total combiné de 2 % par 300 m (1 000 pi) en commençant au point d'élévation de 300 m (1 000 pi).

Nota : Certains États et certaines provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids particulier. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tirer une remorque de catégorie I, II, III ou IV, à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal qui figure au tableau de remorquage suivant. Le poids figurant dans cette liste correspond au moteur et au rapport de pont arrière de votre véhicule.

Pour calculer le poids maximum en charge de la remorque pour votre véhicule :

1. Commencez par le poids total roulant autorisé pour votre modèle de véhicule et son rapport de pont (voir les tableaux suivants).
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
 - poids à vide en ordre de marche;
 - poids du matériel d'attelage (par ex. barre d'attelage, boule, verrous, répartition du poids, etc.);
 - poids du conducteur;
 - poids du ou des passagers;
 - poids de la charge utile, du chargement et des bagages;
 - poids de l'équipement de deuxième monte.
3. Cela égale le poids maximum en charge de la remorque (pour cette combinaison).

Nota : La charge à la flèche de remorque est considérée comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. La charge utile totale doit donc être réduite du poids final de la flèche de remorque.

En cas de doute, consultez votre concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximum de la remorque pour votre véhicule.

D'autres limitations de charge sont applicables en fonction du type de remorque et d'attelage. Cette information respecte la table qui énumère les PTRAs maximaux.

Cabine simple		
Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal - En kg (lb)
Deux roues motrices - empattement de 3 987 mm (126 po)		
3,7 L	3,55	10 400 (4 717)
	3,73	10 900 (4 944)
5 L	3,31	12 900 (5 851)
	3,55	13 300 (6 033)
Quatre roues motrices - empattement de 3 200 mm (126 po)		
3,7 L	3,73	10 900 (4 944)
5 L	3,55	12 900 (5 851)
	3 73	13 300 (6 033)
Deux roues motrices - empattement de 3 987 mm (145 po)		
3,5 L	3,15	14 000 (6 350)
	3,55	15 000 (6 804)
3,5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	16 600 (7 530)
3,7 L	3,55	10 600 (4 808)
	3,73	11 100 (5 035)
5 L	3,31	13 500 (6 123)
	3,55	14 900 (6 759)
5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	15 300 (6 940)
Quatre roues motrices - empattement de 3 200 mm (145 po)		
3,5 L	3,31	14 000 (6 350)
	3,55/3,73	15 200 (6 895)
3,5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	16 900 (7 666)

Cabine simple		
Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal – En kg (lb)
3,7 L	3,73	11 100 (5 035)
5 L	3,55	13 500 (6 123)
	3,73	15 100 (6 849)
5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	15 300 (6 940)
Cabine double		
Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal – En kg (lb)
Quatre roues motrices – empattement de 3 200 mm (133 po)		
6,2 L (Raptor SVT)	4,10	12 500 (5 670)
Deux roues motrices – empattement de 3 987 mm (145 po)		
3,5 L	3,15	14 000 (6 350)
	3,55	15 200 (6 895)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	16 900 (7 666)
3,7 L	3,73	11 100 (5 035)
5 L	3,31	13 500 (6 123)
	3,55	14 900 (6 759)
6,2 L	3,55	15 500 (7 031)
	3,73	17 000 (7 711)
Quatre roues motrices – empattement de 3 200 mm (145 po)		
3,5 L	3,31	14 000 (6 350)
	3,55/3,73	15 400 (6 985)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73/4,10	17 100 (7 756)
3,7 L	3,73	11 100 (5 0335)
5 L	3,55	13 500 (6 123)
	3,73	15 100 (6 849)

Cabine double		
Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal – En kg (lb)
6,2 L	3,55	15 600 (7 076)
	3,73	17 100 (7 756)
Deux roues motrices – empattement de 3 987 mm (163 po)		
3,5 L	3,15	14 000 (6 350)
	3,55	15 200 (6 895)
3,5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	17 100 (7 756)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	17 100 (7 756)
5 L	3,31	13 500 (6 123)
	3,55	14 900 (6 759)
5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	15 300 (6 940)
Quatre roues motrices – empattement de 3 200 mm (163 po)		
3,5 L	3,31	14 000 (6 350)
	3,55/3,73	15 400 (6 985)
3,5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	17 100 (7 756)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73/4,10	17 100 (7 756)
5 L	3,55	13 500 (6 123)
	3,73	15 100 (6 849)
5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	15 300 (6 940)

SuperCrew		
Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal – En kg (lb)
Deux roues motrices – empattement de 3 987 mm (145 po)		
3,5 L (Limited)	3,73	13 300 (6 033)
3,5 L	3,15	14 000 (6 350)
	3,55	15 300 (6 940)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	16 900 (7 666)
3,7 L	3,73	11 100 (5 035)
5 L	3,31/3,55	13 500 (6 123)
	3,73	14 900 (6 759)
6,2 L (Limited)	3,73	13 500 (6 123)
6,2 L	3,55	15 600 (7 076)
6,2 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	17 100 (7 756)
Quatre roues motrices – empattement de 3 200 mm (145 po)		
3,5 L (Limited)	3,73	13 400 (6 078)
3,5 L	3,31	14 000 (6 350)
	3,55/3,73	15 500 (7 031)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73/4,10	17 100 (7 756)
5 L	3,55	13 500 (6 123)
	3,73	15 100 (6 849)
6,2 L (Limited)	3,73	13 500 (6 123)
6,2 L (Raptor SVT)	4,10	14 700 (6 668)
6,2 L	3,55	15 600 (7 076)
6,2 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	17 00 (7 756)
Deux roues motrices – empattement de 3 987 mm (157 po)		
3,5 L	3,15	14 000 (6 350)
	3,55	15 300 (6 940)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	17 000 (7 711)

SuperCrew		
Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal – En kg (lb)
3,5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	17 100 (7 756)
5 L	3,31/3,55	13 500 (6 123)
	3,73	14 900 (6 759)
5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	15 300 (6 940)
6.2L	3,55	15 600 (7 076)
6,2 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	17 100 (7 756)
Quatre roues motrices – empattement de 3 200 mm (157 po)		
3,5 L	3,31	14 000 (6 350)
	3,55/3,73	15 500 (7 031)
3,5 L (ensemble de remorquage MAX)	3,73/4,10	17 100 (7 756)
3,5 L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	17 100 (7 756)
5 L	3,55	13 500 (6 123)
	3,73	15 100 (6 849)
5.0L (ensemble de charge utile pour service dur)	3,73	15 300 (6 940)
6,2 L	3,55	15 600 (7 076)
6.2L (ensemble de remorquage MAX)	3,73	17 100 (7 756)

VÉRIFICATIONS ESSENTIELLES DE REMORQUAGE

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi);
- renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre guide d'entretien périodique;
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Pour la définition des termes utilisés sur l'étiquette de pneus et de consignes de sécurité pour la spécification de la charge et pour les instructions sur le calcul de la charge du véhicule, consultez la section *Limite de charge* dans le chapitre *Chargement*.

N'oubliez pas de tenir compte du poids du timon de la remorque compris dans la charge du véhicule lorsque vous calculez le poids total du véhicule.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs du véhicule ou à l'essieu.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total pèsent sur la flèche.

Attelages répartiteurs de charge

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé sur une surface plane (sans la remorque).
2. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile, ceci est H1.
3. Attachez la remorque chargée au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge.

4. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile une deuxième fois, ceci est H2.
5. Installez les barres répartitrices de poids et réglez la tension pour que la hauteur de l'ouverture de roue de l'aile avant soit approximativement à mi-distance entre H1 et H2.
6. Vérifiez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers le véhicule. Dans le cas contraire, réglez la hauteur de la boule en conséquence et répétez les étapes 1 à 6.
7. Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place.
8. Vérifiez que le timon est solidement fixé et est verrouillée à l'attelage.
9. Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule.

Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages serrés. Évitez de laisser les chaînes traîner sur le sol.

Freins de remorque



AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

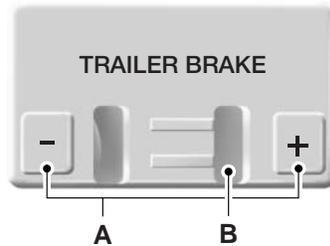
Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTR.

Des systèmes de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargés.

Commande de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : La compatibilité de la commande de freins de remorque intégrée Ford n'a été vérifiée qu'avec les remorques à freins à tambour à commande électrique (un à quatre essieux) et avec certains freins de type électrohydraulique. Elle n'active pas les freins de remorque à inertie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les freins de remorque sont correctement réglés, qu'ils fonctionnent normalement et que tous les branchements électriques sont appropriés. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.

Lorsqu'elle est utilisée correctement, la commande de freins de remorque intégrée procure un freinage doux et efficace de la remorque en fournissant aux freins électriques ou électrohydrauliques de la remorque un courant proportionnel à la pression de freinage du véhicule remorqueur.



L'interface de la commande électronique de freins de remorque comprend les éléments suivants :

A. +/- (touches de réglage de GAIN) : Appuyez sur ces touches pour régler le niveau de puissance de la commande de freins de remorque intégrée transmis aux freins de la remorque (graduations de 0,5). L'échelle de réglage de gain peut être augmentée jusqu'à 10,0 ou diminuée jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Maintenez une des touches enfoncée pour augmenter ou diminuer le réglage en continu. Le réglage de GAIN apparaît dans l'afficheur multimessage comme suit : TBC GAIN = XX.X (gain TBC = XX.X).

La commande est conçue pour afficher trois éléments d'information dans l'écran d'information : le réglage de gain, le diagramme à barres de la sortie et l'état de la connexion de la remorque. Ils apparaissent dans l'écran d'information comme suit :

- **TBC GAIN = XX.X NO TRAILER (gain TBC = XX.X pas de remorque)** : Affiche le réglage actuel du GAIN pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du GAIN. Ce message s'affiche également si l'on actionne le freinage manuel sans qu'une remorque ne soit connectée ou quand des réglages de GAIN sont effectués alors qu'aucune remorque n'est connectée.
- **TBC GAIN = XX.X OUTPUT = // // // // (gain TBC = XX.X Puissance = // // // //)** : S'affiche lorsque la pédale de frein du véhicule est enfoncée ou lorsque la commande manuelle est activée. Des graphiques à barres s'allument dans l'écran d'information pour indiquer la puissance fournie aux freins de la remorque par rapport au signal de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre indique la sortie minimale et six barres indiquent la sortie maximale.
- **TRAILER CONNECTED (remorque branchée)** : S'affiche lorsqu'une connexion correcte du câblage de la remorque (remorque équipée de freins électriques) a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
- **TRAILER DISCONNECTED (remorque débranchée)** : S'affiche, accompagné d'une tonalité unique, lorsque la connexion de la remorque préalablement branchée est coupée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que cette condition est détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Ce message s'affiche également en cas d'anomalie au niveau du câblage du véhicule ou de la remorque laissant croire que la remorque est déconnectée. Ce message peut également s'afficher si l'on actionne le freinage manuel sans que la remorque soit connectée.

B. Levier de commande manuelle : Glissez le levier de commande vers la gauche pour appliquer aux freins électriques de la remorque une puissance indépendante des freins du véhicule tracteur (consultez le chapitre *Procédure de réglage de gain* pour bien utiliser cette fonction). Si la commande manuelle est actionnée au même moment que la pédale de frein, c'est le signal le plus fort qui détermine la puissance transmise aux freins de la remorque.

- **Feux stop** : Lors de l'activation du levier de commande manuelle, les feux stop de la remorque et du véhicule tracteur s'allument, sauf pour le troisième feu stop central (si la connexion électrique de la remorque est adéquate). L'enfoncement de la pédale de frein du véhicule allume aussi les feux de freinage de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage de gain

Nota : Ce réglage doit être effectué dans une zone éloignée de toute circulation à des vitesses d'environ 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h).

Le réglage de gain permet d'adapter la commande électronique aux besoins spécifiques du remorquage et devrait être modifié en fonction des conditions de remorquage. Les conditions de remorquage changent en fonction du poids de la remorque, de la charge du véhicule, des conditions de la route et de la météo.

Le réglage de gain doit procurer la meilleure puissance de freinage possible à la remorque tout en évitant le blocage des roues. Un blocage des roues de la remorque peut rendre la remorque instable.

1. Assurez-vous que les freins de la remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.
2. Attachez la remorque et branchez le faisceau électrique selon les directives du constructeur de la remorque.
3. Lorsqu'une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques est branchée sur le véhicule, le message TRAILER CONNECTED (remorque branchée) s'affiche dans l'écran d'information.
4. Utilisez les touches de réglage de gain (+/-) pour augmenter ou diminuer le gain et obtenir une valeur de départ. Un réglage de gain de 6,0 constitue une bonne valeur de départ pour des charges plus lourdes.
5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent (situation indiquée par le crissement des pneus), réduisez la valeur de gain. Si les roues tournent librement, augmentez la valeur de gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que le réglage de gain soit tout juste sous la limite de blocage des roues de la remorque. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même à un réglage de gain maximal de 10.

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Nota : Votre concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande des freins de remorque afin de déterminer exactement l'anomalie de la remorque étant survenue. Toutefois, si l'anomalie provient de la remorque, ce diagnostic **n'est pas** couvert par votre garantie Ford.

TRAILER BRAKE MODULE FAULT (anomal module frein remorque) : S'affiche en réponse à des anomalies détectées par la

commande des freins de remorque (accompagné d'une tonalité unique). Lorsque ce message s'affiche, faites inspecter et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande des freins de remorque peut néanmoins fonctionner, mais le rendement peut être diminué.

ANOMALIE CABLE DE REMORQUE : S'affiche en cas de court-circuit au niveau du câble de signal des freins électriques. Si le message **ANOMALIE CABLE DE REMORQUE** s'affiche et que le carillon retentit une fois, sans que le faisceau de la remorque soit branché, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande électronique de freins de remorque et le connecteur à sept broches du pare-chocs. Si le message s'affiche seulement lorsqu'une remorque est branchée, le problème relève du câblage de la remorque. Consultez le concessionnaire de votre remorque. L'anomalie détectée pourrait être un court-circuit à la masse (p. ex., gaine de fil usée par frottement), un court-circuit au positif (p. ex., goupille du commutateur de rupture d'attelage arrachée) ou une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Points à retenir

Nota : Ne tentez pas de retirer la commande électronique de freins de remorque sans consulter le *Manuel de réparation*. Sinon, vous risqueriez d'endommager la commande électronique.

- Réglez la valeur de gain avant d'utiliser la commande des freins de remorque pour la première fois.
- Réglez le niveau de la valeur de gain (conformément à la procédure ci-dessus) lorsque les conditions routières et météorologiques, le chargement de la remorque ou du véhicule changent par rapport au moment du réglage initial.
- Le levier de commande manuelle doit uniquement être utilisé pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation abusive, comme l'application en cas de roulis de la remorque, peut rendre la remorque ou le véhicule tracteur instable.
- Ne tractez pas une remorque en conditions météorologiques défavorables. La commande des freins de remorque ne fournit pas une protection antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur des surfaces glissantes causant une stabilité réduite de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande électronique de freins est munie d'une fonction qui réduit la puissance au frein lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h) afin d'empêcher un freinage saccadé ou dur de la remorque et du véhicule. Cette fonction est disponible

uniquement lorsque vous serrez les freins au moyen de la pédale de frein du véhicule, et non au moyen de la commande électronique de freins.

- Le contrôleur interagit avec le système de commande de freinage et le système de commande du groupe motopropulseur du véhicule pour optimiser les performances selon les conditions routières.
- Le système de freinage de votre véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. Le fait de modifier le réglage du gain sur la commande de freins de remorque n'affecte pas le fonctionnement des freins du véhicule, qu'une remorque soit attelée ou non.
- Lorsque le contact est coupé, la sortie de la commande des freins de remorque est désactivée et l'affichage et le module sont éteints. Le module TBC et l'affichage s'activent lorsque le contact est établi.
- Le module TBC ne peut être monté qu'en usine ou par un concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande des freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou de montage de cette dernière par le client.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Consultez votre concessionnaire autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux de la remorque.

Utilisation d'un pare-chocs marchepied (selon l'équipement)

Le pare-chocs arrière comporte un attelage intégré qui n'exige qu'une boule à tige de 2,5 cm (1 po) de diamètre. Le pare-chocs peut tracter une remorque de 2 268 kg (5 000 lbs) et supporter une charge à la flèche de 227 kg (500 lbs).

Si l'emplacement de la boule d'attelage du pare-chocs ne convient pas, vous devez utiliser un attelage monté sur le châssis.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles).
- N'effectuez pas de démarrage à pleins gaz.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lorsque vous êtes immobilisé dans la circulation dense pendant le temps chaud, placez le levier de changement de vitesse à la position de stationnement (**P**) pour aider le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Passez manuellement à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez sur une pente abrupte et prolongée. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction remorquage-charge lourde, utilisez cette caractéristique lors du remorquage. Cette fonction fournit un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du dispositif antilacet AdvanceTrac™ avec commande de stabilité, il est possible que vous perceviez son fonctionnement lorsque vous braquez avec une remorque très chargée. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normal. La négociation des virages à une vitesse moins élevée lorsqu'une remorque est attelée réduit la tendance du contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac™ à se mettre en fonction.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur un parcours montagneux, à la limite du PTR (ou dans des conditions combinant plusieurs de ces situations), il est conseillé de remplacer l'huile du pont arrière par une huile synthétique pour engrenages, s'il n'en contient pas déjà. Consultez le chapitre *Capacités et caractéristiques* pour les lubrifiants à utiliser.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.

- Évitez de vous stationner sur une pente. Toutefois, si vous devez stationner sur une pente :
 1. Tournez le volant pour orienter les pneus du véhicule dans un sens autre que celui de la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement du véhicule.
 3. Placez la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (**P**) ou la boîte de vitesses manuelle dans un rapport haut.
 4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (Les cales ne sont pas fournis avec le véhicule.)

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours classique ou d'une roue temporaire. Si la roue de secours est de taille (diamètre ou largeur), de type de sculpture (quatre saisons ou tout terrains) ou de fabricant différents des autres pneus sur votre véhicule, elle est considérée comme « temporaire ». Consultez les renseignements figurant sur l'étiquette du pneu ou sur l'étiquette de conformité à la sécurité pour connaître les restrictions d'utilisation.

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel (PWC)

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de reculer celle-ci dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

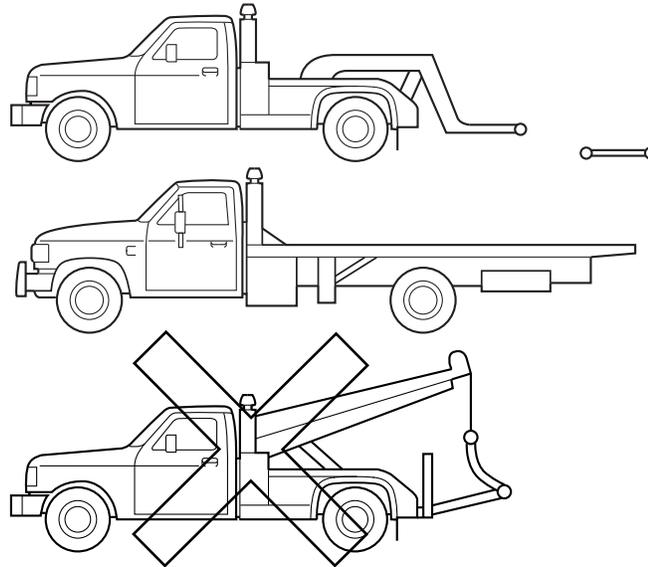
Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- en causant des dommages internes;
- en nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou est changé à moins qu'une fuite est soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu est nécessaire.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans lève-roues) et les roues arrière décollées du sol.

Il est recommandé de remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec les quatre roues décollées du sol, à l'aide d'un lève-roues ou du plateau d'une dépanneuse.

REMORQUAGE DU VÉHICULE AVEC LES QUATRE ROUES AU SOL**Remorquage d'urgence**

Dans le cas où votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué (les quatre roues au sol, peu importe la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- La boîte de vitesses est placée à la position **N** (point mort). Consultez la section *Boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Boîte de vitesses* si vous ne pouvez pas amener le levier sélecteur en position point mort (**N**).
- Le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation*.

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un autre véhicule, tel qu'un véhicule de loisirs. Les directives visent à prévenir les dommages à votre véhicule et à sa boîte de vitesses après l'attelage au véhicule de remorquage ou aux roues porteuses.

Les véhicules à deux roues motrices ne peuvent pas être remorqués avec les roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Le véhicule doit être remorqué avec les quatre roues soulevées du sol (c-à-dire au moyen d'une remorque prévue à cet effet).

Les véhicules à 4 roues motrices peuvent être remorqués avec les quatre roues posées au sol uniquement si la boîte de transfert est en position neutre et si la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol est engagée. Suivez les étapes indiquées dans la section sur le *remorquage avec les quatre roues posées au sol* après avoir placé votre véhicule derrière le véhicule tracteur et l'y avoir solidement attaché.

Remorquage avec les quatre roues au sol

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact. Ne démarrez pas le moteur.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Déplacez le commutateur du système à quatre roues motrices en mode 2 roues motrices gamme haute.
4. Mettez le sélecteur de boîte de vitesses en position point mort (**N**).
5. Déplacez le commutateur du système à quatre roues motrices du mode 2 roues motrices gamme haute au mode 4 roues motrices gamme basse, puis au mode 2 roues motrices gamme haute cinq fois dans un délai de 7 secondes.
 - Si le passage s'est effectué avec succès, le message **REMORQ P MORT ACTIVÉ** ou **REMORQ P MORT ACTIVÉ** s'affiche au tableau de bord pour indiquer que le véhicule peut être remorqué sans danger avec toutes les roues au sol.
 - Si le message ne s'affiche pas à l'écran, la procédure doit être effectuée de nouveau à partir du début.
 - Il est possible qu'un bruit se fasse entendre lorsque la boîte de transfert passe en position point mort (**N**), ce qui est normal.
6. Laissez la boîte de vitesses en position point mort (**N** (point mort) et tournez le commutateur d'allumage aussi loin que possible vers la position d'arrêt (il ne tourne pas complètement dans cette position lorsque la boîte de vitesses est en position **N**. La clé doit demeurer dans le commutateur d'allumage lors du remorquage. Pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule, utilisez le clavier d'entrée sans clé ou la clé supplémentaire.
7. Relâchez la pédale de frein.



AVERTISSEMENT : Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage au moyen d'un véhicule de loisirs. Dans le cas contraire, la boîte de transfert ne passera pas les rapports correctement, ce qui pourrait provoquer le roulement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (**P**).



AVERTISSEMENT : Le passage de la boîte de transfert en position N (point mort) pour le remorquage de loisirs peut provoquer le roulement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Le conducteur ou d'autres personnes pourraient se blesser. Assurez-vous que la pédale de frein est enfoncée et que le véhicule est en position sécuritaire lorsque la boîte de transfert passe en position point mort (N).



AVERTISSEMENT : Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position N (point mort).

Nota : Il est possible de vérifier le statut de la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en plaçant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact et en vérifiant que le message REMORQUAGE AU POINT MORT ACTIVÉ apparaît sur le tableau de bord.

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol et remettre la boîte de transfert en position 2H :

1. Assurez-vous que le véhicule est bien fixé au véhicule de remorquage, puis maintenez enfoncée la pédale de frein.
2. Établissez le contact sans faire démarrer le moteur.
3. Sortez le sélecteur de la boîte de vitesses de la position point mort (N) et mettez-le dans n'importe quelle autre position.
4. Relâchez la pédale de frein.
 - Si le passage s'est effectué avec succès, le témoin de **mode 2 roues motrices** et le message **REMORQ P MORT DÉSACTIVÉ** s'affichent au tableau de bord.
 - Si le témoin et le message ne s'affichent pas, la procédure doit être effectuée de nouveau dès le début.
 - Il est possible qu'un bruit audible soit présent lorsque la boîte de transfert est déplacée hors de la position point mort (N); ce bruit est normal.
5. Serrez le frein de stationnement, puis débranchez le véhicule du véhicule de remorquage.
6. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le moteur, puis mettez la boîte de vitesses en position marche avant (D) pour vous assurer que la boîte de transfert n'est pas en position point mort (N).
7. Si la boîte de transfert refuse de quitter la position point mort (N), serrez le frein de stationnement jusqu'à ce que le véhicule puisse être réparé.

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus pendant environ 480 km (300 mi). Durant cette période, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite. Évitez la conduite à haute vitesse pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur. Ne tractez pas une remorque pendant les 1 600 premiers km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent la consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

En adoptant les comportements suivants, vous pourriez minimiser votre consommation de carburant :

- accélérez et ralentissez doucement et modérément;
- conduisez à une vitesse constante sans arrêter;
- prévoyez les arrêts; le ralentissement peut éliminer le besoin de vous arrêter;
- groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents;
- fermez les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse;
- conduisez à une vitesse modérée (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de carburant de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]);
- maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées;
- utilisez l'huile moteur recommandée;
- effectuez toutes les interventions d'entretien périodique régulières.

Évitez les comportements suivants, car ils pourraient augmenter votre consommation de carburant :

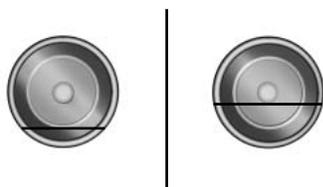
- les accélérations soudaines ou brusques;
- l'augmentation du régime moteur avant de l'arrêter;
- le fonctionnement du moteur au ralenti pendant plus d'1 minute;
- le réchauffement de votre véhicule par temps froid avant le départ;
- l'utilisation du climatiseur ou du dégivreur avant;

- l'utilisation du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses;
- l'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite;
- le transport d'une lourde charge ou la conduite en tirant une remorque;
- le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/l [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée);
- l'installation d'accessoires particuliers sur votre véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou des barres de signalisation, des marchepieds ou des porte-skis);
- la conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé.

CONDUITE DANS L'EAU

Nota : La conduite en eau profonde peut permettre à l'eau de pénétrer dans la boîte de vitesses et causer des dommages internes au moteur. Faites vérifier l'huile de la boîte de vitesses, et si de l'eau y est présente, faites changer l'huile.

Ne conduisez pas à grande vitesse dans une flaque d'eau, en particulier si vous n'en connaissez pas la profondeur. L'adhérence et l'efficacité des freins peuvent être limitées et, si de l'eau s'infiltré dans le circuit d'allumage, le moteur peut caler. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages.



Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, conduisez très lentement. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue (camions) ou la partie inférieure des jantes de roue (autos).

Après être sorti de la nappe d'eau, vérifiez toujours le fonctionnement des freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

TAPIS



⚠ AVERTISSEMENT : Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour s'adapter au plancher de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

- Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
- Assurez-vous toujours que les tapis soient fixés correctement sur les tiges de fixation du tapis qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.
- Ne placez jamais de tapis ou d'autre revêtement de plancher s'ils ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.
- Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés directement sur la moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre revêtement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu de la pédale, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

**AVERTISSEMENT** (Suite)

- Vérifiez les fixations des tapis régulièrement. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.
- Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans la zone du plancher du conducteur pendant la marche du véhicule. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Si vous ne respectez pas les directives d'installation ou de fixation du tapis, ce dernier risque d'entraver le fonctionnement des pédales, ce pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à insérer la tige de fixation dans l'œillet et appuyez pour le verrouiller en place.
- Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Déneigement

Pour l'utilisation du F-150 comme chasse-neige, Ford recommande le F-150 4x4 à cabine simple, à cabine SuperCrew ou à cabine double équipé du moteur 6,2 litres.

Nota : Le F-150 3,5 litres et le F-150 5 litres ne sont pas recommandés pour l'utilisation comme chasse-neige.

Installation du chasse-neige

Les limites de poids et les directives relatives au choix et au montage d'un chasse-neige sont fournies au chapitre Chasse-neige du *Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs*, accessible sur le site www.fleet.ford.com/truckbbas. Les éléments suivants doivent être pris en considération pour l'installation type :

- l'accréditation relative aux lois gouvernementales sur la sécurité, qui portent sur la protection des occupants, le déploiement des sacs gonflables, le freinage et l'éclairage. Vérifiez la présence sur le véhicule d'une *étiquette de l'installateur de chasse-neige* certifiant que l'installation respecte toutes les normes de sécurité fédérales américaines des véhicules automobiles (FMVSS) en vigueur;

- la capacité totale de réserve des accessoires est affichée sur la portion inférieure droite de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Cela s'applique aux véhicules complétés par Ford d'un poids total autorisé en charge de 4 536 kg (10 000 lb) ou moins. Ce chiffre correspond au poids de l'équipement auxiliaire fixé en permanence, tel que le matériel de montage sur cadre du chasse-neige, pouvant être ajouté sur le véhicule, tout en respectant l'homologation Ford relative aux Federal Motor Vehicle Safety Standards. Une responsabilité d'homologation additionnelle de l'installateur d'équipement auxiliaire peut être nécessaire si ce poids est dépassé. La capacité de réserve des accessoires avant est ajoutée pour plus de commodité;
- le poids de ballast derrière l'essieu arrière peut être nécessaire pour éviter de dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant et procurer un équilibre de poids avant-arrière pour un freinage et une direction adéquats;
- une correction du parallélisme des roues avant peut être nécessaire pour prévenir l'usure prématurée des pneus. Les spécifications sont stipulées dans le *Manuel de réparation* Ford;
- les phares peuvent nécessiter un nouveau réglage;
- les pressions de gonflage des pneus recommandées pour la conduite générale sont stipulées sur l'étiquette d'homologation du véhicule. La pression de gonflage à froid maximale pour les pneus et la charge maximale correspondante sont imprimées sur les flancs des pneus. Un réglage de la pression d'air des pneus dans les limites recommandées peut être requis pour compenser le poids additionnel associé à l'installation du chasse-neige;
- la réglementation fédérale (aux États-Unis) et la plupart des réglementations locales exigent l'installation de feux extérieurs supplémentaires pour les véhicules équipés d'un chasse-neige. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation du véhicule équipé du chasse-neige

Nota : N'utilisez pas votre véhicule pour le déneigement avant qu'il n'ait parcouru au moins 800 km (500 mi).

Ford recommande de ne pas dépasser 72 km/h (45 mi/h) pour le déneigement.

La lame du chasse-neige restreint l'arrivée d'air au radiateur et peut engendrer une augmentation de la température de fonctionnement du moteur : il est particulièrement important de tenir compte de la

température du moteur lorsque les températures extérieures sont supérieures au point de congélation. Orientez la lame pour maximiser le débit d'air vers le radiateur et surveillez la température du moteur afin de déterminer si un angle vers la gauche ou vers la droite offre le meilleur rendement.

Respectez la périodicité d'entretien établie pour un service intense de votre *Calendrier d'entretien périodique* pour ce qui est des intervalles de changement d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.

Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ou de modifier les systèmes de retenue supplémentaires ou leurs fusibles. Consultez votre concessionnaire Ford ou Lincoln.



AVERTISSEMENT : Tout équipement supplémentaire, comme un chasse-neige, peut entraver le fonctionnement des détecteurs d'impact des sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Pour les directives de pose adéquate de l'équipement supplémentaire, consultez le *Livret de disposition des constructeurs de châssis de véhicules*.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

Votre véhicule est équipé de sacs gonflables pour le conducteur et le passager. Le système de retenue supplémentaire est conçu pour s'activer en cas de certaines collisions frontales ou quasi frontales, lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

Par conséquent, une conduite négligente ou à grande vitesse pendant des travaux de déneigement peut occasionner le déploiement du sac gonflable s'il y a décélération importante. Une telle conduite augmente également les risques d'accident.

Ne retirez et ne désactivez jamais les « dispositifs de déclenchement » intégrés au matériel de déneigement conçu par le fabricant. Dans le cas contraire, vous risqueriez d'endommager votre véhicule et l'équipement de déneigement en plus de provoquer le déploiement des sacs gonflables.

Température du moteur pendant le déneigement

Pendant la conduite avec un chasse-neige, le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée que la normale, car la lame du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur.

Si vous conduisez sur plus de 24 km (15 mi) à une température supérieure au point de congélation, orientez la lame du chasse-neige complètement vers la droite ou vers la gauche pour maximiser l'arrivée d'air au radiateur.

Si vous parcourez moins de 24 km (15 mi) par temps froid à des vitesses ne dépassant pas 72 km/h (45 mi/h), vous n'avez pas à vous préoccuper de l'orientation de la lame du chasse-neige.

Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

- Pour déneiger de petites surfaces à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mi/h), placez la boîte de transfert en mode **4L** (4 roues motrices, gamme basse).
- Faites passer la boîte de transfert en mode **4H** (4 roues motrices, gamme haute) pour déneiger des zones plus étendues ou de la neige légère à plus haute vitesse. Ne dépassez pas 24 km/h (15 mi/h).
- Ne passez pas de la marche avant à la marche arrière (**R**) tant que le moteur n'est pas revenu au ralenti et que les roues ne sont pas arrêtées.
- Si le véhicule s'enlise, alternez de façon régulière entre la marche avant et la marche arrière. N'effectuez pas cette manœuvre de va-et-vient pendant plus de quelques minutes. La boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés ou le moteur pourrait surchauffer.

Température extérieure pendant le déneigement

La température extérieure indiquée peut être imprécise pendant le déneigement avec votre véhicule car la lame du chasse-neige peut limiter le débit d'air sur la sonde de température.

Un nécessaire de câblage Ford (XXXX-XXXX-XX) est disponible pour repositionner la sonde de température d'air extérieur sur le bâti de la lame de chasse-neige en dessous du phare afin d'assurer une indication précise de la température extérieure.

SERVICE DE DÉPANNAGE**Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'assistance dépannage**

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, Il est disponible :

- vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus);
- les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 litres (2 gal US) d'essence ou 18,9 litres (5 gal US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;
- le treuillage – disponible jusqu'à 30,5 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule);
- le remorquage – Véhicules admissibles Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, il doit payer les frais correspondant à la distance dépassant 56,3 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 \$ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires de véhicules Ford aux USA doivent appeler le 1 800 241-3673. Les clients seront priés de soumettre leurs reçus originaux.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'assistance dépannage

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Au Canada, la carte se trouve dans le Livret de garantie situé dans la boîte à gants.

Les prestations couvertes par le service de dépannage canadien peuvent différer de celles des États-Unis. Veuillez vous reporter à votre livret de garantie ou consulter notre site Web www.ford.ca pour les renseignements concernant les prestations canadiennes.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

Nota : Les feux de détresse peuvent décharger votre batterie 12 V s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR DE COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, effectuez les étapes suivantes pour le faire redémarrer :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver la pompe à carburant.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir, appuyez deux fois sur ce bouton pour réactiver le circuit d'alimentation.

DÉMARRAGE D'APPOINT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que certains changements de vitesses soient fermes et d'autres plus doux. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Nota : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne car cela risque d'endommager ses circuits électriques.

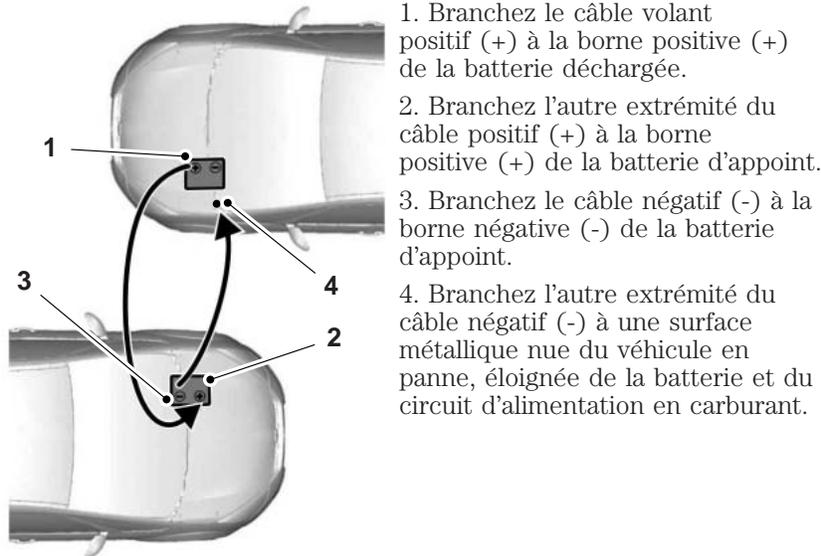
1. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
2. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
3. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

! **AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de mise à la masse.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.



Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

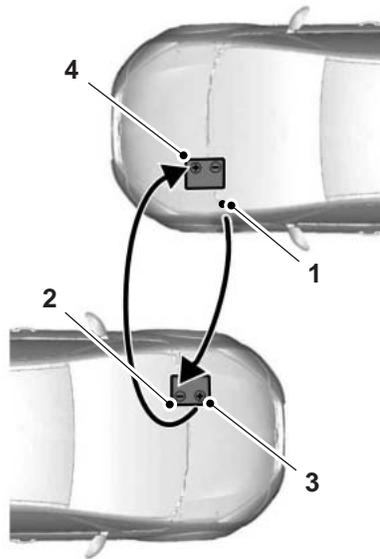
Démarrage-secours

1. Mettez en marche le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ 3 minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé ou les deux. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

Loin de votre domicile

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1 800 392 3673 (FORD)

Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952)

En ligne

Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne à l'adresse www.fordowner.com.

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal;

- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone

1 800 565 3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- le numéro d'identification du véhicule (NIV);
- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- la raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en

justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

En Californie (É.-U. seulement)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées; OU
2. Quatre tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section *Pour obtenir les services dont vous avez besoin*, vous avez peut-être le droit de participer au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – Médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de 40 jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme BBB AUTO LINE : utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme BBB AUTO LINE. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau

véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1 800 955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginia 22201**

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Ceci concerne les véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation ou d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le www.camvap.ca.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES É.-U. ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Téléphone : 1-313-594-4857

Pour les clients du Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord (CMN), des Samoa américaines, et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à nous contacter au numéro sans frais : 1-800-841-FORD (3673).

FAX : 1-313-390-0804

Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Relationship Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Puerto Rico 00922-1957
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
FAX : 1-313- 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubai, United Arab Emirates
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575
TÉLÉC. : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170
À l'attention de : Service à la clientèle

Ou appelez pour commander un catalogue gratuit des publications offertes, appelez le numéro sans frais : 1-800-782-4356

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm, Incorporated sur le Web à l'adresse : www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du manuel du propriétaire en français

Un manuel du propriétaire peut être obtenu en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, Incorporated au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National

Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site <http://www.safercar.gov>; ou écrivez à :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

**DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ
(CANADA SEULEMENT)**

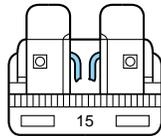
Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-800-333-0510, ou en ligne sur : <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx>.

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles



AVERTISSEMENT : Remplacez toujours un fusible par un autre de l'intensité spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles

appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	Fusibles ordinaires	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartouche à haute intensité	Cartouche de fil fusible
2A	Gris	Gris	—	—	—
3A	Violet	Violet	—	—	—
4A	Rose	Rose	—	—	—
5A	Havane	Havane	—	—	—
7,5A	Brun	Brun	—	—	—
10A	Rouge	Rouge	—	—	—
15A	Bleu	Bleu	—	—	—
20A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25A	Incolore	Incolore	—	Incolore	Incolore
30A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40A	—	—	Orange	Vert	Vert
50A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60A	—	—	Bleu	Jaune	Jaune
70A	—	—	Havane	—	Brun
80A	—	—	Incolore	Noir	Noir

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique



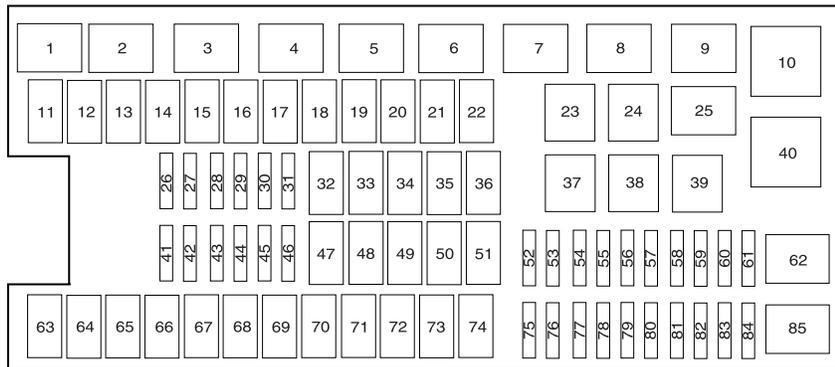
AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.



AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Remplacement de la batterie du véhicule* dans le chapitre *Entretien*.



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
1	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
2	—	Relais du démarreur

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
3	—	Relais du ventilateur
4	—	Relais de dégivreur de lunette arrière
5	—	Le relais du ventilateur électrique (grande vitesse)
6	—	Relais des feux de stationnement de remorque
7	—	Relais contact-démarrage
8	—	Relais de la pompe d'alimentation
9	—	Relais de circuit de charge de remorquage
10	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteur 3,5 L)
11	30 A**	Moteurs des marchepieds à commande électrique
12	40 A**	Ventilateur électrique (moteurs 3,7 L et 5 L)
	50 A**	Ventilateur électrique (moteur 3,5 L, 6,2 L avec l'ensemble de remorquage Max, Raptor SVT)
13	30 A**	Alimentation du relais de démarreur
14	30 A**	Siège à réglage électrique côté passager
15	40 A**	Ventilateur électrique (moteurs 3,7 L et 5 L)
	50 A**	Ventilateur électrique (moteur 3,5 L, 6,2 L avec l'ensemble de remorquage Max, Raptor SVT)

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
16	20 A**	Phare avec lampe à décharge - côté passager
17	30 A**	Commande de freinage de remorque
18	30 A**	Pour aménagement 1 (Raptor SVT)
19	30 A**	Pour aménagement 2 (Raptor SVT)
20	20 A**	Module à quatre roues motrices (sélection électronique)
21	30 A**	Alimentation du relais de circuit de charge de remorquage
22	20 A**	Prise de courant auxiliaire (tableau de bord)
23	—	Relais d'embrayage du climatiseur
24	—	Inutilisé
25	—	Inutilisé
26	10A*	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation de mémoire d'anomalies et bobine de relais, électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
27	20A*	Alimentation du relais de pompe d'alimentation
28	10A*	Pour aménagement 4 (Raptor SVT)
29	10A*	Solénoïde de coupleur de roue intégré 4x4
30	10A*	Alimentation du relais de l'embrayage du climatiseur
31	15A*	Alimentation du relais de marche-démarrage

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
32	40 A**	Alimentation du relais de dégivreur de lunette arrière, alimentation du relais de rétroviseur extérieur chauffant
33	40 A**	Prise de courant 110 V
34	40 A**	Alimentation du relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
	50 A**	Alimentation du relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteur 3,5 L)
35	20 A**	Phare avec lampe à décharge - côté conducteur
36	30 A**	Contrôle de stabilité antiretourneement/Système de freins antiblocage
37	—	Relais de feu de freinage et de clignotant gauches de remorque
38	—	Relais de feu de freinage et de clignotant droits de remorque
39	—	Relais de feux de recul de remorque
40	—	Relais du ventilateur électrique
41	15A*	Lave-glace de caméra avant (Raptor SVT)
42	5A*	Bobine de relais (contact-démarrage)
43	15A*	Alimentation du relais de feux de recul de remorque

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
44	15A*	Pour aménagement 3 (Raptor SVT), rétroviseurs repliables à commande électrique pour remorquage
45	10A*	Capteur d'alternateur (moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L)
46	10A*	Interrupteur de mise en fonction/hors fonction des freins
47	60 A**	Module de contrôle de stabilité antiretournement/système de freins antiblocage
48	20 A**	Toit ouvrant
49	30 A**	Relais d'alimentation des essuie-glaces
50	—	Inutilisé
51	40 A**	Alimentation du relais du moteur de ventilateur
52	5A*	Marche-démarrage – direction assistée à commande électronique, bobine de relais du ventilateur
53	5A*	Contact/démarrage - module de commande du groupe motopropulseur
54	5A*	Contact/démarrage – module 4x4, feux de recul, contrôle de stabilité antiretournement/freins antiblocage, bobine du relais de charge de la batterie de remorque, bobine du relais de dégivreur de lunette arrière, bobine du relais de lave-glace de caméra avant (Raptor SVT)

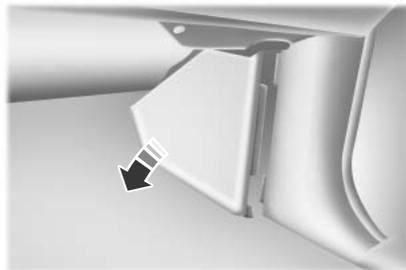
Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
55	—	Inutilisé
56	15A*	Rétroviseurs chauffants
57	—	Inutilisé
58	—	Inutilisé
59	—	Inutilisé
60	—	Inutilisé
61	—	Inutilisé
62	—	Relais de moteur d'essuie-glace
63	25 A**	Alimentation du relais du ventilateur électrique
64	—	Inutilisé
65	20 A**	Prise de courant auxiliaire (tableau de bord)
66	20 A**	Prise de courant auxiliaire (à l'intérieur de la console centrale)
67	20 A**	Alimentation du relais de feux de stationnement de remorque
68	25 A**	Module 4x4, module de verrouillage 4x2
69	30 A**	Sièges avant chauffants ou chauffants-rafraîchissants
70	—	Inutilisé
71	20 A**	Sièges chauffants arrière
72	20 A**	Prise de courant pour accessoires (arrière)
73	20 A**	Alimentation du relais de feux stop/clignotants de remorque
74	30 A**	Siège à réglage électrique du conducteur/module de mémoire

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
75	15A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 1 (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
	25A*	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation en tension (moteur 3,5 L)
76	20A*	Module de commande du groupe motopropulseur – Alimentation en tension 2 (composants du groupe motopropulseur généraux, débitmètre d'air massique/sonde de température d'air d'admission) (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
	20A*	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation en tension 2 (composants du groupe motopropulseur généraux, électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif) (moteur 3,5 L)
77	10A*	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation en tension 3 (composants du groupe motopropulseur liés aux émissions, bobine de relais de ventilateur électrique)

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
78	15A*	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation en tension 4 – bobines d’allumage (moteurs 3,5 L, 3,7 L, 5 L)
	20A*	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation en tension 4 – bobines d’allumage (moteur 6,2 L)
79	5A*	Capteur de pluie
80	—	Inutilisé
81	—	Inutilisé
82	—	Inutilisé
83	—	Inutilisé
84	—	Inutilisé
85	—	Relais du ventilateur électrique (basse vitesse)
* Fusible ordinaire ** Fusible à cartouche		

Porte-fusibles d’habitacle

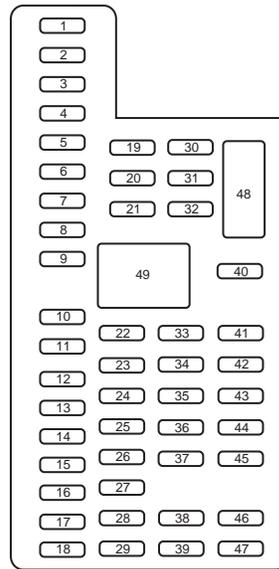
Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.



Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes de ce dernier avec les fentes et poussez-le pour le fixer.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis retirez le couvercle.

Pour réinstaller le couvercle de la boîte à fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien logé.



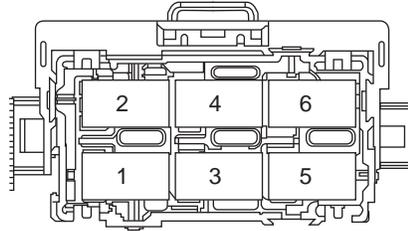
Les fusibles sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
1	30A	Glace avant du côté conducteur
2	15A	SYNC, module d'affichage (8 pouces)
3	30A	Glace avant du côté passager
4	10A	Éclairage intérieur
5	20A	Module des réglages mémorisés
6	5A	Inutilisé (rechange)

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
7	7,5A	Commutateur de rétroviseur à commande électrique, module de siège à réglage mémorisé
8	10A	Inutilisé (rechange)
9	10A	Affichage radio, module GPS, module de panneau de finition électrique
10	10A	Relais contact-accessoires
11	10A	Tableau de bord
12	15A	Éclairage intérieur, lampes dirigées vers le sol, rétroéclairage, lampe d'aire de chargement
13	15A	Clignotants ou feux de freinage droits
14	15A	Clignotants ou feux de freinage gauches
15	15A	Phares de recul, troisième feu d'arrêt
16	10A	Feu de croisement droit
17	10A	Feu de croisement gauche
18	10A	Interverrouillage frein-levier sélecteur, éclairage clavier, éveil du module de commande du groupe motopropulseur, antidémarrage
19	20A	Amplificateur audio
20	20A	Verrouillage électrique des portes
21	10A	Inutilisé (rechange)
22	20A	Avertisseur sonore
23	15A	Module de commande du volant
24	15A	Prise de diagnostic, module de commande du volant

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
25	15A	Inutilisé (rechange)
26	5A	Module de radiofréquence
27	20A	Inutilisé (rechange)
28	15A	Commutateur d'allumage
29	20A	Radio
30	15A	Feux de position avant
31	5A	Contacteur des feux stop - planche de bord, moteur
32	15A	Alimentation prolongée des accessoires - toit ouvrant transparent, lève-vitres électriques, serrures, rétroviseur à électrochrome/compas, rétroviseurs télescopiques à commande électrique pour remorquage
33	10A	Sièges arrière chauffants
34	10A	Sonar de recul, contacteur 4x4, vidéo arrière, témoin de marche hors route (Raptor SVT), vidéo avant (Raptor SVT), module d'épaisseur pour caméra (Raptor SVT)
35	5A	Commutateur du système de contrôle en descente (Raptor SVT)
36	10A	Module de commande des dispositifs de protection, module du capteur de poids de l'occupant
37	10A	Commande de freinage de remorque
38	10A	Alimentation prolongée des accessoires - prise 110 V, radio

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
39	15A	Feux de route
40	10A	Feux de position arrière
41	7,5A	Témoin de désactivation de sac gonflable du passager, interrupteur pour l'aménagement (Raptor SVT)
42	5A	Commutateur d'annulation de la surmultipliée
43	10A	Inutilisé (rechange)
44	10A	Inutilisé (rechange)
45	5A	Inutilisé (rechange)
46	10A	Module de chauffage-climatisation
47	15A	Phares antibrouillard, clignotants sur rétroviseurs extérieurs
48	Disjoncteur 30 A	Glaces à commande électrique, glace arrière coulissante à commande électrique
49	Relais	Temporisation des accessoires

Boîtier de relais auxiliaire (Raptor SVT seulement)

Le boîtier du relais est situé dans le coin arrière gauche du compartiment moteur.

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description
1	—	Relais pour aménagement 1
2	—	Relais pour aménagement 2
3	—	Relais pour aménagement 3
4	—	Relais pour aménagement 4
5	—	Relais de lave-glace de caméra avant
6	—	Inutilisé

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds à commande électrique hors fonction, selon l'équipement, avant de travailler sous le véhicule, avant le levage ou avant de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Un entretien régulier du véhicule est nécessaire pour le maintien de la sécurité du véhicule et de sa valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés Ford est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous sommes d'avis que leurs techniciens spécialement formés sont les meilleures personnes qualifiées pour effectuer l'entretien de votre véhicule de façon adéquate et compétente. Ils ont à leur disposition une vaste gamme d'outils hautement spécialisés et conçus particulièrement pour effectuer l'entretien de votre véhicule.

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'oeuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft^{MD} sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

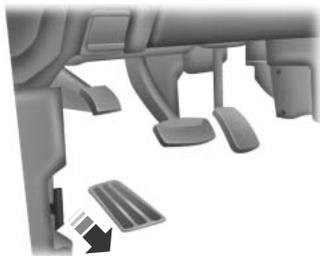
Intervention moteur arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Calez les roues.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne déposez pas le filtre à air pendant que le moteur tourne.

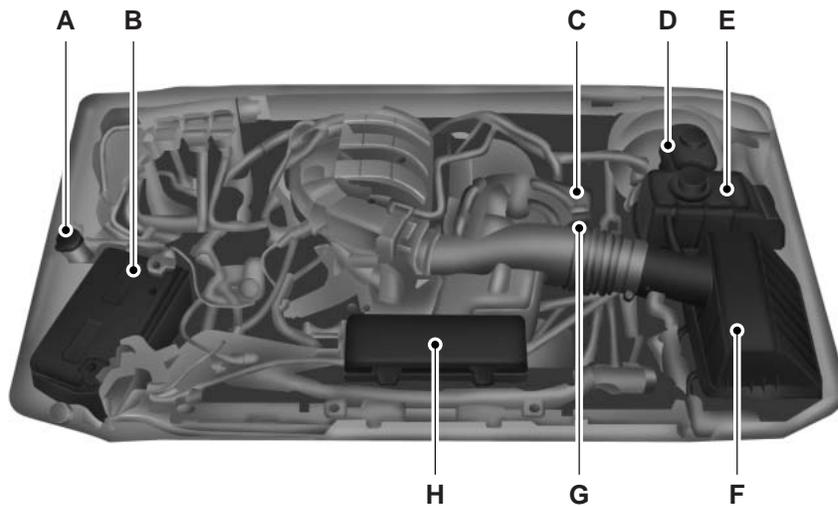
1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

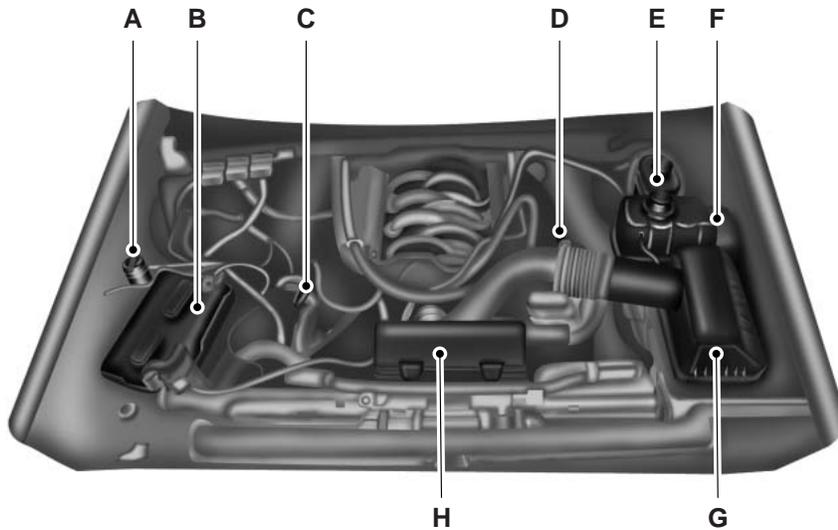
1. De l'intérieur du véhicule, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord, dans l'habitacle.



2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sur le pare-chocs avant, sous la calandre.
3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.

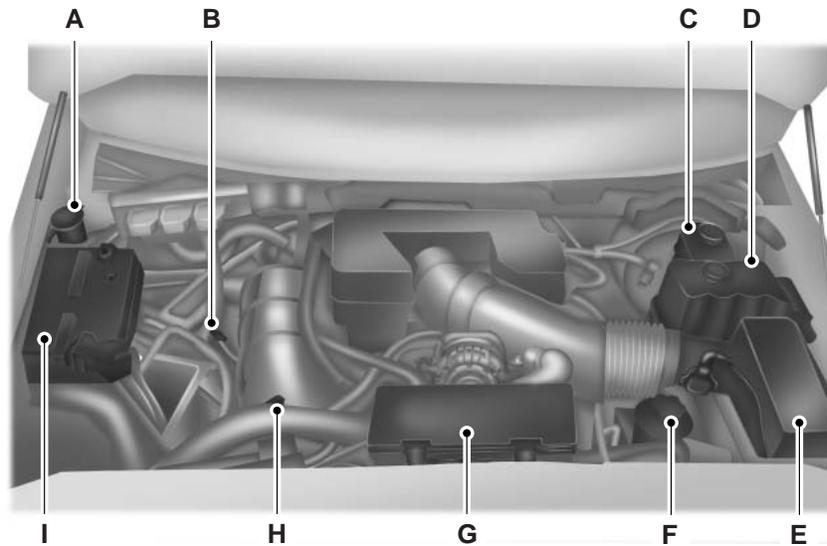
APERÇU SOUS LE CAPOT**Moteur V6 3,7 L**

- A. Réservoir de liquide lave-glace
- B. Batterie
- C. Jauge d'huile moteur (non visible)
- D. Réservoir de liquide de frein
- E. Réservoir de liquide de refroidissement
- F. Filtre à air
- G. Bouchon de remplissage d'huile moteur (non visible)
- H. Boîtier de distribution électrique

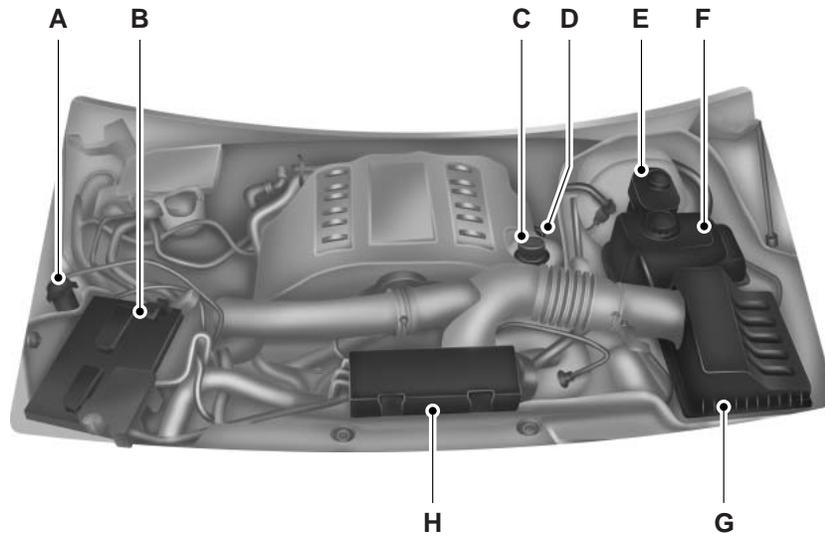
Moteur V8 5 L

- A. Réservoir de liquide lave-glace
- B. Batterie
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- D. Jauge d'huile moteur
- E. Réservoir de liquide de frein
- F. Réservoir de liquide de refroidissement
- G. Filtre à air
- H. Boîtier de distribution électrique

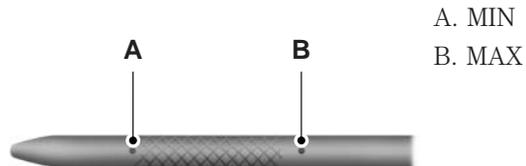
Moteur V8 6,2 L



- A. Réservoir de liquide lave-glace
- B. Jauge d'huile moteur
- C. Réservoir de liquide de frein
- D. Réservoir de liquide de refroidissement
- E. Filtre à air
- F. Réservoir de liquide de direction assistée
- G. Boîtier de distribution électrique
- H. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- I. Batterie

Moteur V6 3,5 L EcoBoost®

- A. Réservoir de liquide lave-glace
- B. Batterie
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- D. Jauge d'huile moteur
- E. Réservoir de liquide de frein
- F. Réservoir de liquide de refroidissement
- G. Filtre à air
- H. Boîtier de distribution électrique

JAUGE D'HUILE MOTEUR**VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR**

Consultez le *calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est bien placé en position de stationnement (P).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution. Voyez l'*Aperçu du compartiment moteur* dans ce chapitre pour localiser la jauge.
6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

Le niveau d'huile est correct s'il se situe entre les orifices inférieur et supérieur, ou entre les repères MIN et MAX (selon le modèle).
N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.

Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur ou sous le repère MIN, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur ou dans la plage MIN-MAX.

Le moteur pourrait subir des dommages si le niveau d'huile est au-dessus de l'orifice supérieur ou du repère MAX. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.

7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

Nota : Ne retirez pas la jauge de niveau d'huile moteur ou le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Nota : N'ajoutez pas l'huile moteur plus haut que le repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile conforme aux spécifications Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.
4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant fermement dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que trois déclics se fassent entendre ou jusqu'à ce que le bouchon soit bien enfoncé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR**Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur**

Moteur à froid, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Nota : Assurez-vous que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Nota : Si le niveau est au repère MIN, sous le repère MIN, ou à zéro, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50%, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Nota : Pour les meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre comme l'outil Rotunda 300-ROB75240 disponible chez votre concessionnaire. Ford ne recommande pas l'utilisation d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables; n'utilisez pas le liquide de refroidissement moteur/antigel ou le liquide de lave-glace pour un usage ou à un emplacement sur le véhicule autre que celui prévu.

Ajout de liquide de refroidissement du moteur



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.



AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, car ils risquent d'endommager le circuit de refroidissement du moteur et/ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Nota : Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Pourvu que le liquide de refroidissement du moteur soit clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas que le liquide de refroidissement du moteur a dégradé ni que le liquide doit être vidangé, que le système doit être rincé ou que le liquide doit être remplacé.

- NE MÉLANGEZ PAS les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec le produit de rinçage du circuit de refroidissement Motorcraft^{MD} Premium et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement du moteur prédilué aussitôt que possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Desserrez le bouchon lentement. Toute pression s'échappera lors du desserrage du bouchon.

Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme à la norme Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Liquide de refroidissement du moteur recyclé

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.



Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques extrêmes

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire réduire la concentration du liquide de refroidissement à 40 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. La concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira ses caractéristiques de protection contre le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans la zone rouge (chaude) et :



Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pourrez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Activation du mode de protection totale

AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.
5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Nota : Si vous conduisez le véhicule sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de collision et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide baisse.

Votre véhicule a été conçu pour tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre d'eau pivote vers la plage « H » et le message PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule a été conçu pour passer à ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer la température du liquide du moteur. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, du type de tractage, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur l'accotement de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

Dans des conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter une surchauffe du moteur. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement plus normale, le climatiseur redémarrera.

En présence de l'une des conditions suivantes :

- l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge;
- le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume;
- le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P).

2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la plage « H ». Si après plusieurs minutes l'aiguille demeure dans la plage « H », suivez les autres étapes.

3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.



AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, vous pouvez redémarrer le moteur et poursuivre votre route.

5. Si le niveau du liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint de liquide, redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre pour obtenir plus de renseignements.

Reportez-vous à la section Refroidissement à protection totale pour un supplément d'information.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Nota : Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Si nécessaire, un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses.

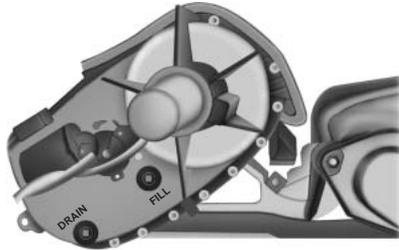
La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

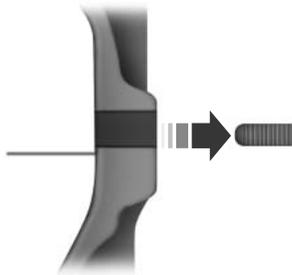
N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur.

L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.



3. Ajoutez juste assez d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Reportez-vous à la section *Capacités et spécifications*.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN

Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE (MOTEUR V8 6,2 L SEULEMENT)

Vérifiez le liquide de direction assistée aux intervalles préconisés. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).

2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
3. Arrêtez le moteur.
4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir. Consultez la section *Contenances et spécifications* pour le type de liquide approprié.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACE



AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glaces contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Nota :** Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Nota : Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, veillez à le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durabilité de la batterie.

La batterie sans entretien Motorcraft^{MD} de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

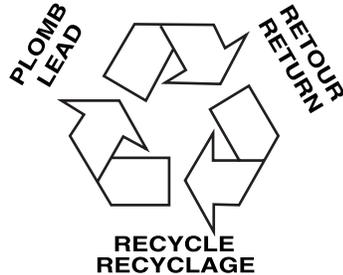
Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 1 minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins 1 minute.
6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 1 minute.

Nota : si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti pourra être compromise jusqu'à exécution de ce réapprentissage.

7. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.
 - Le véhicule devra peut-être parcourir 16 km (10 mi) ou plus pour réapprendre la stratégie de fonctionnement au ralenti et d'ajustement du carburant, ainsi que la teneur en éthanol dans le cas des véhicules à carburant mixte.
 - Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de tenue de route pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres de correction de l'alimentation en carburant et de teneur en éthanol.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.



- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Système de gestion de batterie (selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie contrôle l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger la durée de vie utile de la batterie. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système peut temporairement désactiver certains accessoires électriques afin de protéger la batterie. Les accessoires électriques concernés se composent notamment du dégivreur arrière, des sièges chauffants et rafraîchissants, du ventilateur de commande de chauffage-climatisation, du volant chauffant, de la chaîne stéréo et du système de navigation. Un message peut s'afficher pour avertir le conducteur que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie exige un remplacement.

Installation des accessoires électriques

Pour assurer le fonctionnement adéquat du système de gestion de batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de batterie peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Nota : Les accessoires électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et peuvent également compromettre le rendement des autres circuits électriques dans le véhicule.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule. Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige 8 heures d'inactivité du véhicule (la clé en position arrêt et les portes fermées) pour réapprendre le nouvel état de charge de la batterie. Avant de réapprendre l'état de charge, le système de gestion de batterie peut désactiver les fonctions électriques (pour protéger la batterie) plus tôt que prévu normalement.

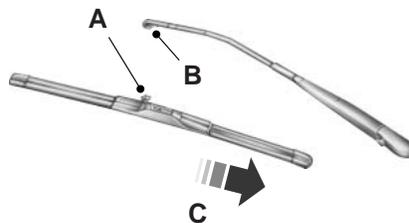
VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



Passez le bout de vos doigts sur le bord du balai pour vérifier la présence de rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



1. Pour retirer le balai d'essuie-glace, retirez le bras du véhicule. Ouvrez le couvercle de verrouillage (A) avec votre pouce pour libérer le balai.



2. Appuyez sur l'agrafe de retenue pour dégager le balai d'essuie-glace, puis tirez le balai vers le bas (C) en direction du pare-brise pour le retirer du bras.

3. Pour poser le nouveau balai d'essuie-glace, insérez-le dans le crochet du bras d'essuie-glace (B).

4. En maintenant le bras d'essuie-glace, relevez le balai d'essuie-glace et éloignez-le du pare-brise.

5. Fermez le couvercle de blocage.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace* au chapitre *Entretien du véhicule*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

VÉRIFICATION DU FILTRE À AIR



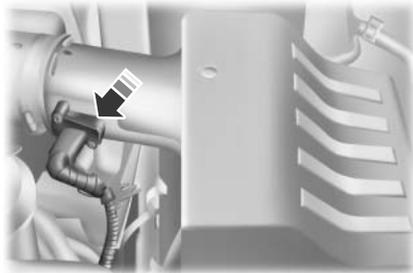
AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft®* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

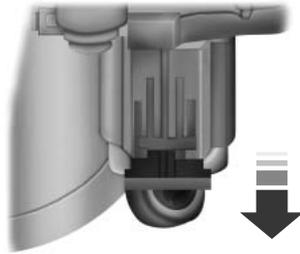
Pour les véhicules à moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Consultez le chapitre *Entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

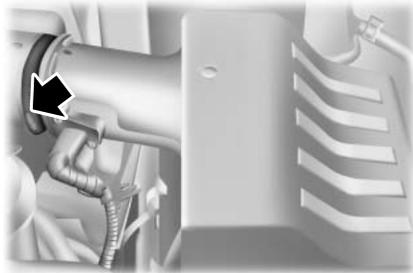
Nota : L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacement de l'élément de filtre à air (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)

1. Repérez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique situé sur le conduit de sortie d'air. Ce connecteur doit être débranché.

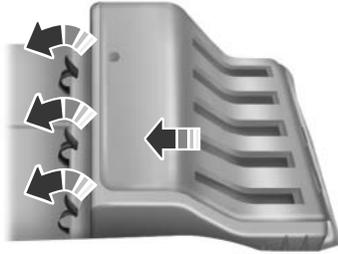


2. Tirez sur la patte de blocage du connecteur (vue de dessous, pour simplifier l'illustration), appuyez sur le connecteur et tirez-le pour le débrancher du conduit de sortie d'air.

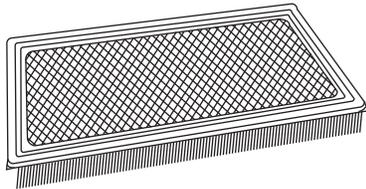


3. Nettoyez la surface entre le conduit de sortie d'air et le couvercle du filtre à air pour éviter l'introduction de débris dans le système, puis desserrez la vis du collier de façon à le détendre autour du conduit d'air. Il n'est pas nécessaire de retirer complètement la fixation.

4. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.



5. Libérez les trois agrafes fixant le couvercle au boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.



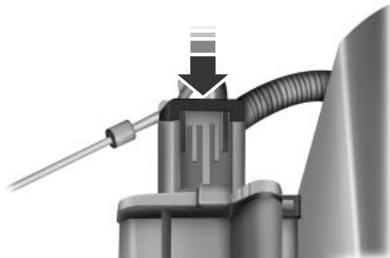
6. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

7. Posez un filtre à air neuf.

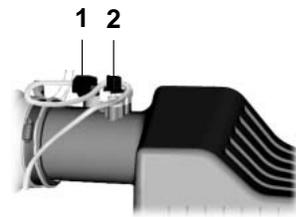


8. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier du filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.

9. Emboîtez le conduit d'air sur le boîtier du filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air.



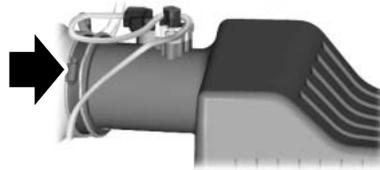
10. Rebranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique au conduit de sortie. Assurez-vous que la patte de blocage du connecteur (vue de dessous, pour simplifier l'illustration) se trouve en position de blocage.

Remplacement de l'élément de filtre à air (moteur 3,5 L EcoBoost®)

1. Repérez le connecteur électrique du capteur sur le tube de sortie d'air (1). Ce connecteur doit être débranché.

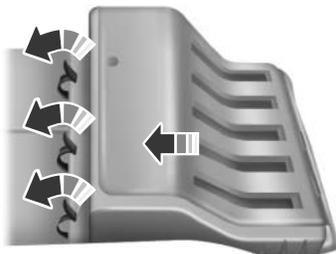
2. Tirez vers le haut pour débrancher le faisceau de câblage (2).

3. Débranchez le capteur en appuyant sur l'onglet de retenue et en tirant vers l'arrière sur le fil.



4. Nettoyez la surface entre le tube d'air et le couvercle d'air pour éviter la pénétration de débris dans le système, puis desserrez le boulon de fixation du tube d'air de façon à le détendre autour du tube d'air. Il n'est pas nécessaire de retirer complètement la fixation.

5. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.



6. Libérez les trois fixations retenant le couvercle au boîtier de filtre à air.

Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.

7. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

8. Posez un filtre à air neuf.

9. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Prenez

garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier du filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.

10. Emboîtez le conduit d'air sur le boîtier du filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air.

11. Rebranchez le connecteur électrique du capteur sur le tube de sortie.

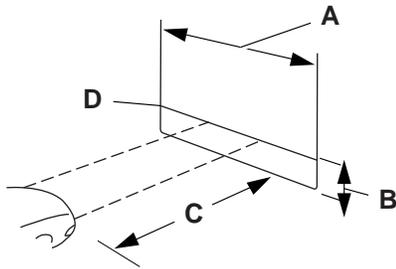
12. Appuyez sur le faisceau de câblage pour le remettre en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).



- (A) 2,4 m (8 pi)
- (B) Hauteur du centre du phare au sol
- (C) 7,6 m (25 pi)
- (D) Ligne de repère horizontale

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 mm sur la lentille) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par

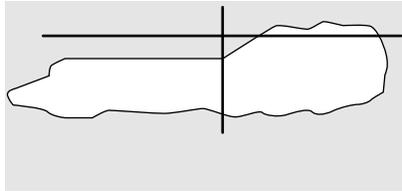
exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 m (8 pi).

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

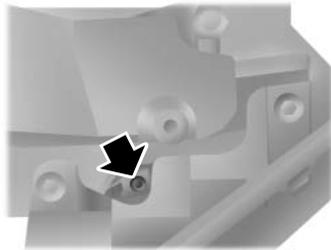
Véhicules avec phares à halogène :



Sur le mur ou sur la surface verticale, vous pouvez observer une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que le repère horizontal, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

Véhicules équipés de phares avec lampe à décharge :

Le phare projette un tracé distinct (de faible à forte intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 cm (2 po) sous la ligne de référence horizontale.



4. Repérez le régleur vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un tournevis Phillips n°2 pour régler le phare dans le sens vertical.

5. Répétez les étapes 3-4 pour l'autre phare.

6. Fermez le capot et éteignez les phares.

LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE**Condensation dans les blocs optiques**

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la brume peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette);
- fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

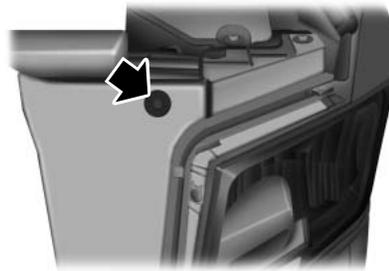
Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- accumulation d'eau dans le phare;
- présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille.

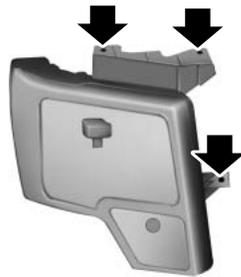
Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules de phares halogène (selon l'équipement)

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.



2. Retirez l'agrafe qui maintient le déflecteur d'air/couvercle protecteur à l'angle interne supérieur du phare.



3. Desserrez les trois vis de retenue (deux sur la partie supérieure du phare et une dans le coin interne inférieur).

4. Une fois que les trois vis sont enlevées, faites glisser le bloc optique vers l'avant en détachant les deux attaches à pression de l'aile.
5. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le tirant vers l'arrière.



6. Retirez l'ampoule et la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en les tirant.



AVERTISSEMENT : Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge (selon l'équipement)

Les ampoules des feux de croisement des phares sur votre véhicule utilisent une alimentation de type « décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

Remplacement des ampoules de feux de position, clignotants et feux latéraux avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.



optique vers l'avant en détachant les deux attaches à pression de l'aile.



2. Enlevez la goupille-poussoir qui assujettit le déflecteur d'air ou couvercle protecteur du coin interne supérieur du phare.

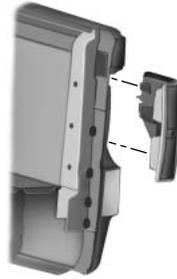
3. Desserrez les trois vis de retenue (deux sur la partie supérieure du phare et une dans le coin interne inférieur).

4. Une fois que les trois vis sont enlevées, faites glisser le bloc

5. Retirez l'ampoule et la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en les tirant.

6. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules de feux de position arrière, feux stop, clignotants et feux de recul

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Ouvrez le hayon pour exposer le bloc optique et retirez les deux boulons du bloc optique du feu arrière.



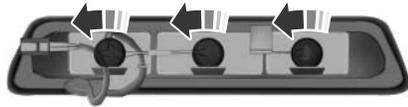
3. Tirez soigneusement sans le tourner le bloc optique hors du montant du hayon vers l'arrière pour dégager les deux éléments de fixation emboîtables dissimulés.

4. Retirez la douille de l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et enclenchez à sa place la nouvelle ampoule.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules de troisième feu stop et de lampe d'aire de chargement



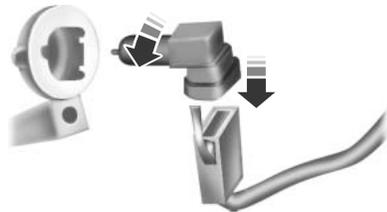
Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

1. Retirez les deux vis et ouvrez le bloc optique pour accéder aux douilles d'ampoule.
2. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant pour la sortir du bloc optique.

3. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement)



1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Retirez la douille de l'ampoule du phare antibrouillard en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

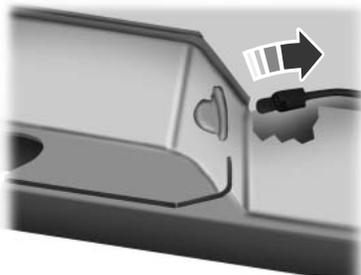
3. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule du phare antibrouillard.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules du rétroviseur extérieur avec clignotant

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation



Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière. Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation :

1. Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
3. Retirez la vieille ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.
4. Installez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui assurent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares, halogène, faisceau route/croisement (selon l'équipement)	2	H13/9008
Phares avec lampe à décharge (HID) (selon l'équipement)	2	D3S
Feux de position et clignotants avant	2	3157NAK LCP (ambre naturel)
Feu latéral avant	2	168
Antibrouillards	2	9140

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feu de recul	2	921
Feu stop/clignotant/position latéral/arrière	4	3057K LCP
Troisième feu d'arrêt	1	912
Lampes de lecture de la première rangée	2	W5W
Plafonnier arrière	1	578
Plafonnier arrière et lampes d'accueil	3	578
Lampes d'aire de chargement en hauteur	2	912
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	194
Rétroviseur extérieur avec clignotant (selon l'équipement)	2	Consultez votre concessionnaire
Lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement)	2	Consultez votre concessionnaire
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.		

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15).

Shampooing superfin Motorcraft^{MD} (ZC-3-A).

Linge à épousseter Motorcraft^{MD} (ZC-24).

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-20).

Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-66-A).

Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101).

Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100).

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A).

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).

Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14).

Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23).

Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93).

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A).

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.

- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage automatique et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule avec une peau de chamois ou un tissu-éponge doux pour éliminer les taches d'eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant pour goudron et traces d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.
- Si votre véhicule est équipé de marchepieds, utilisez le nettoyant Motorcraft Detail Wash (ZC-3-A), et au besoin, le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42), selon les directives figurant sur l'étiquette du produit. Pour les sécher manuellement, utilisez un chiffon propre, sec et non pelucheux. N'utilisez pas de produit de protection pour le caoutchouc, le plastique ou le vinyle sur la surface des marchepieds, car cela risquerait de la rendre glissante.

Éléments extérieurs chromés

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampoing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).
- Utilisez du nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15), offert chez votre concessionnaire autorisé. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.

Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Les composants de suspension arrière doivent être nettoyés régulièrement à l'aide d'un appareil de lavage à pression ou doivent être rincés à fond à l'aide d'un fort jet d'eau si le véhicule est utilisé sur des routes poussiéreuses ou boueuses. Les ressorts à lames arrière ou les autres composants de suspension peuvent émettre un grincement ou des claquements pendant la marche du véhicule si des particules telles que de la terre, des cailloux ou d'autres débris sont présents dans les composants.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampoing superfin Motorcraft^{MD}.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD}.

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur causera une décoloration de ces pièces ou les tachera.

RÉPARATION DES DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Indiquez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) à votre concessionnaire autorisé pour être sûr d'obtenir la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft^{MD} sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le shampoing pour moteurs Motorcraft^{MD};
- ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche; l'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les glaces et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. Si le balayage des essuie-glaces ne s'effectue pas adéquatement, la présence de substances sur le pare-brise ou sur les balais d'essuie-glace peut provoquer un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- les glaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft^{MD};

- vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace Motorcraft^{MD} Premium aux É.-U. ou du liquide lave-glace de première qualité au Canada. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement;
- n'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures;
- n'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

Nota : N'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants car vous pourriez ainsi endommager la grille chauffante du dégivreur.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD};

- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft^{MD}. Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft^{MD};
- si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DE LA LENTILLE DU GROUPE D'INSTRUMENTS



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon de coton blanc, propre et humide, puis séchez ces surfaces avec un chiffon sec de coton blanc.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Lavez-vous ou essuyez-vous soigneusement les mains si vous avez touché certains produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits, nettoyez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Essuyez la surface avec un chiffon doux et humide. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.

3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbibe le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.

4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant 1 minute.

5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

Planche de bord, panneaux de portes et console (ensemble esthétique FX)

La planche de bord, les panneaux de portes et la console de votre véhicule sont revêtus d'une combinaison exclusive de peintures très brillantes et peu brillantes qui nécessitent un entretien spécial. La partie ultrabrillante est semblable à celle de l'extérieur du véhicule. La partie de brillant peu élevé est conçue pour protéger le conducteur contre tout reflet indésirable du pare-brise.

Partie à peinture ultrabrillante

Pour conserver leur finition, les surfaces très brillantes doivent être traitées comme la peinture extérieure ou les surfaces de plastique lustrées. Pour nettoyer les parties ultrabrillantes :

- **N'utilisez pas** de serviettes en papier ou de journaux.
- **N'utilisez pas** de produits à base de silicone ou de Teflon^{MD} (PTFE).

Enlevez la poussière des parties ultrabrillantes avec un chiffon propre et sec ou utilisez un chiffon à épousseter Motorcraft (ZC-24).

Pour le nettoyage général, utilisez de l'eau douce savonneuse et un chiffon doux et humide, puis asséchez le tout avec un chiffon propre et sec.

Pour éliminer les entailles et les rayures fines, utilisez un chiffon à microfibre Scotch-Brite® ou une étamine avec de la cire liquide Motorcraft Premium (ZC-53-A), de l'enduit protecteur Motorcraft (ZC-45) ou du lustrant verni spécial Motorcraft (ZC-8-A). **Nota :** Confiez l'élimination des éraillures et des rayures profondes à un concessionnaire autorisé ou à un atelier de réparation expérimenté.

Partie à brillant peu élevé

La partie peu brillante du tableau de bord doit être nettoyée à l'eau douce savonneuse au moyen d'un chiffon doux et humide, puis elle doit être asséchée au moyen d'un chiffon propre et sec. Pour nettoyer les parties à brillant peu élevé :

- **N'utilisez pas** de serviettes en papier ou de journaux.
- **N'utilisez pas** de produits à base de silicone ou de Teflon^{MD} (PTFE).
- **N'utilisez pas** de cires ou de composés d'étanchéité pour peintures extérieures.

Enlevez la poussière des parties peu brillantes avec un chiffon propre et sec ou utilisez un chiffon à épousseter Motorcraft (ZC-24).

**NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR
(SELON L'ÉQUIPEMENT, SAUF POUR LE KING RANCH®)**

Nota : Pour les sièges en cuir du King Ranch®, consultez la section appropriée du présent chapitre.

- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (CXC-93). Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (AVEC LE KING RANCH®, SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour lui garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et un conditionnement réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, tester tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches permanentes.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant ou de produit formulé pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Marques naturelles – Puisque le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section *Revitalisation*.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD} auprès de la compagnie King Ranch^{MD} Saddle Shop. Visitez le site Web de la compagnie à l'adresse *www.krsaddleshop.com*, ou téléphonez sans frais (aux États-Unis) au 1 800 282 KING (5464). Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD}, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section *Nettoyage*.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre, faites ce qui suit :

- nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD}. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau;
- n'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré;
- n'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants;
- pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD}.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (au moins 30 jours), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entrezposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.

- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez un stabilisateur d'essence de qualité au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues d'entreposage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de réinitialiser les fonctions de mémorisation.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées;
- vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration;
- vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil);
- vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage;
- vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus;
- vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille;
- vérifiez les niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés;
- si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour tout problème.

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires concernant les pneus hautes performances

Nota : Votre véhicule est équipé de pneus hautes performances. Vous pouvez noter une perturbation temporaire du comportement routier de votre véhicule si celui-ci a été immobilisé pendant un certain temps. Il s'agit d'une caractéristique normale des pneus qui ne doit pas vous inquiéter. Ce problème devrait se corriger après environ 8 à 25 km (5 à 15 mi). Si la perturbation persiste, faites vérifier les pneus par un concessionnaire autorisé.

Avis aux propriétaires de véhicules utilitaires, fourgons et camions



AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manoeuvres brusques;
- conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus adéquatement;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.



AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.



Le comportement des véhicules utilitaires, des fourgons et des camions diffère dans les diverses conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires, les fourgons et les camions ne sont pas conçus pour prendre des virages aussi vite que les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Transmission quatre roues motrices (selon l'équipement)



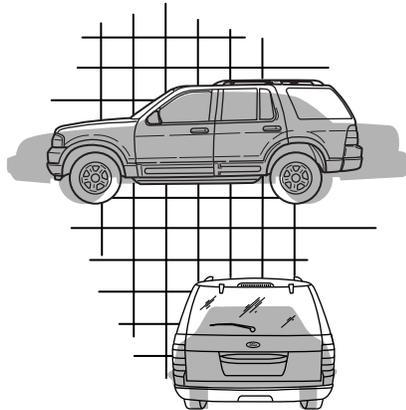
AVERTISSEMENT : Ne faites pas preuve d'une confiance excessive lorsque vous conduisez un véhicule à 4 roues motrices. En situations de faible adhérence, un véhicule à quatre roues motrices assure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, mais il ne s'arrête pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Un véhicule à transmission à quatre roues motrices (lorsqu'elle est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite selon les conditions. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des vitesses dans le chapitre *Boîte de vitesses*. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

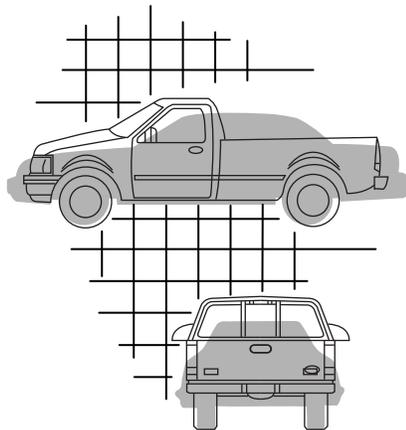
Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules



Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent présenter des différences notables par rapport aux autres véhicules. Votre véhicule peut être :

- Plus haut – Pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir franchir des pentes abruptes ou les ondulations d'un terrain vallonné sans endommager les éléments du soubassement. Si

toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manoeuvres du volant;



- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport, les fourgons et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et dont la hauteur varie plus entre les conditions en charge et à vide.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS**Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus**

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

• Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par l'United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des

pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu de classe 150 s'use une fois et demi plus lors d'une course spécifiée par le gouvernement qu'un pneu de classe 100. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement que doivent atteindre tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine n° 139 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A représentent des niveaux plus élevés de rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.

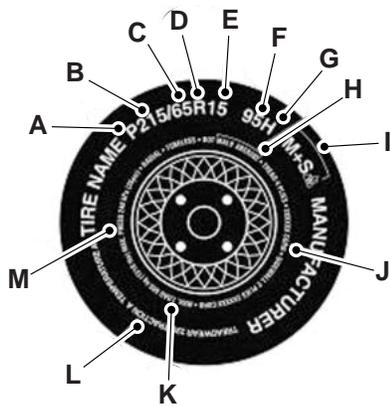
Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** étiquette renseignant sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale transportable par le véhicule.
- **Numéro d'identification de pneu :** numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

- **Pression de gonflage** : mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard** : pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po² (37 lb/po² [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle** : pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po² (43 lb/po² [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa** : kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **lb/po²** : livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage des pneus à froid** : la pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins 1 heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée** : la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu** : élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon** : partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc** : partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement** : partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante** : support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage des dimensions de vos pneus ne débute pas par une lettre, cela peut être parce que sa désignation est celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre manuel du propriétaire pourrait contenir ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

G. **H** : indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) : cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, les chiffres 317 désignent la 31^e semaine de 1997. Après 2000 les nombres passent à quatre chiffres. Par exemple, 2501 désigne la 25^e semaine de 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes d'identification utilisés pour la traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : mud and Snow (boue et neige), ou
AT : all Terrain (tous terrains), ou
AS : all Season (toutes saisons).

J. Composition des plis et des matières utilisées : indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur) pour trouver les pressions de gonflage correctes des pneus de votre véhicule.

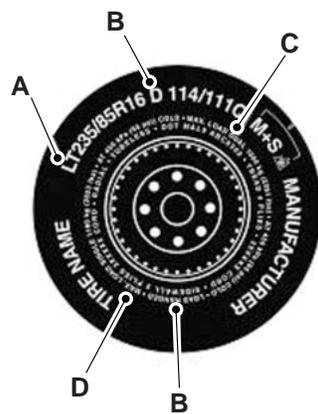
L. Indices d'usure, d'adhérence et de température

- **Usure de la bande de roulement :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale autorisée** : indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale, radial sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT



Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

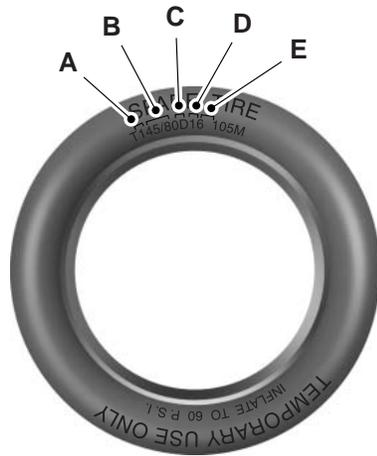
Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **LT** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage** : indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. **Charge maximale en roues jumelées à une pression po/lb² (kPa) à froid** : indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale en roues simples à une pression po/lb² (kPa) à froid** : indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples; ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière (total de quatre pneus sur le véhicule).

Renseignements sur les pneus de type T

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **T** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description de la charge utile et le graphique au chapitre *Chargement du véhicule*.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.



AVERTISSEMENT : Le sous-gonflage est la cause la plus fréquente de défaillance des pneus et peut provoquer une fissuration importante du pneu, une séparation de la bande de roulement ou l'éclatement du pneu, entraînant une perte de contrôle du véhicule et une augmentation des risques de blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs font surchauffer le pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou

sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression à laquelle la charge maximale peut être supportée par le pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : la pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Pour les mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente* pour la description) : Maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Pour les roues de secours de dimensions normales et différentes (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente* pour la description) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.

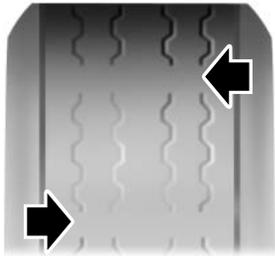
6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la

profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.



AVERTISSEMENT : Vieillessement

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus. Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, les chiffres 317 désignent la 31^e semaine de 1997. Après 2000 les nombres passent à quatre chiffres. Par exemple, 2501 désigne la 25^e semaine de 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes d'identification utilisés pour la traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut entraîner la défaillance de la direction, de la suspension, des essieux ou de la boîte de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité



AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de 3 à 5 secondes.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse signalisées.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles sur la route.
- Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Quelle que soit votre prudence au volant, la possibilité d'une crevaison ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus



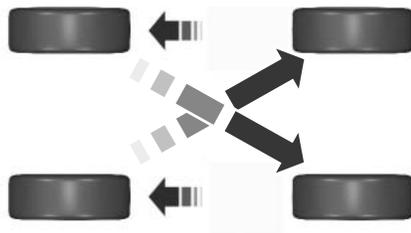
AVERTISSEMENT : Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Référez-vous à la section Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus de ce chapitre.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.

Nota : Votre véhicule pourrait être équipé d'un pneu et d'une roue de secours de taille différente. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le *Calendrier d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.



- Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant sur la gauche du schéma)

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

UTILISATION DES CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES



AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Nota : Ne montez pas de chaînes sur les pneus des dimensions suivantes : P265/60R18, P275/65R18, LT275/65R18, LT315/70R17, P275/55R20 et P275/45R22.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige.

Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, il est recommandé d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum;
- n'utilisez que des chaînes antidérapantes SAE de catégorie « S »;
- posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant;
- conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule;
- retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée périodiquement (au moins une fois par mois) avec un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

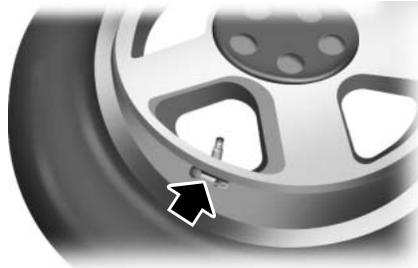
Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ 1 minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Changement d'un pneu muni du système de surveillance de la pression des pneus

Nota : Chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée périodiquement (au moins une fois par mois) avec un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de la pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Pour plus de renseignements, voir *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section <i>Gonflage des pneus</i> dans ce chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée du fabricant, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins 2 minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section <i>Lorsque la roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
	Permutation des pneus avec programmation des capteurs	Sur les véhicules où la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Consultez la section <i>Permutation des pneus</i> dans ce chapitre.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section <i>Lorsque la roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à 2 minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires.) Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT : Pour déterminer la ou les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, voyez l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur), ou l'étiquette relative aux pneus située sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur. Voyez *Chargement du véhicule* pour plus de renseignements.

Nota : Lorsque les pneus avant requièrent une pression de gonflage différente de celle des pneus arrière, il faut exécuter la procédure de réinitialisation du système de surveillance des pneus après chaque permutation des pneus.

Aperçu

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente dans les pneus avant et dans les pneus arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux différentes pressions : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Étant donné que les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et en optimiser la durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus que les pneus ont été permutés pour déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Grâce à ces renseignements, le système peut détecter une basse pression et la signaler au moment opportun.

Conseils au sujet de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus :

- pour réduire le risque de brouillage avec un autre véhicule, la réinitialisation doit avoir lieu à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment;
- n'attendez pas plus de 2 minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système passera hors fonction et vous devrez répéter l'entière procédure aux quatre roues;
- vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.

Il est recommandé de lire la procédure entière avant de commencer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant au moins 2 minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et assurez-vous d'avoir une pompe à air.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et laissez la clé dans le commutateur.
3. Réglez le commutateur d'allumage à la position contact, puis à la position arrêt.
4. À trois reprises, allumez les feux de détresse, puis éteignez-les. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes.

Si vous avez bien accédé au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et un message apparaît sur l'afficheur (selon l'équipement). Si ce n'est pas le cas, effectuez de nouveau ces étapes à partir de l'étape 2.

Si l'avertisseur sonore ne retentit pas après de multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et si aucun message n'apparaît sur l'afficheur (selon l'équipement), consultez votre concessionnaire autorisé.

5. **Nota :** Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit :

- pneu avant gauche (avant, côté conducteur)
- pneu avant droit (avant, côté passager)
- pneu arrière droit (arrière, côté passager)
- pneu arrière gauche (arrière, côté conducteur)

6. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu avant gauche; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Nota : Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cette position. Si l'avertisseur sonne deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et qu'elle doit être réexécutée.

7. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu avant droit; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

8. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu arrière droit; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

9. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu arrière gauche; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

La réinitialisation est terminée lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message apparaît sur l'afficheur (selon l'équipement).

10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter.

Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt après avoir répété la procédure.

11. Gonflez les quatre pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette relative aux pneus située sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur. Voyez *Chargement du véhicule* pour plus de renseignements.

REMPACEMENT D'UNE ROUE



AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.



AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque le pneu de secours est utilisé. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour éviter d'endommager le capteur de surveillance de la pression des pneus. Voyez *Système de surveillance de la pression des pneus* plus haut dans ce chapitre. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente



AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue et un pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-pneu de secours type T :** le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.
2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** la roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY (pneu et roue prévus pour un usage temporaire seulement)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- tracter une remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu).

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;

- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- traction d'une remorque;
- conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Méthode de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT : Si l'une des roues avant est soulevée, la boîte-pont seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position de stationnement (**P**).



AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position **P** (stationnement), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.



AVERTISSEMENT : Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.



AVERTISSEMENT : Utilisez toujours le cric fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.



AVERTISSEMENT : Désactivez les marchepieds à déploiement électrique (selon l'équipement) avant de lever le véhicule au moyen d'un cric ou d'un pont ou de placer un objet sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre un marchepied à déploiement électrique et le véhicule, car ces marchepieds se rétractent lorsque les portes sont fermées. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Placez ensuite le levier sélecteur de boîte de vitesses en position de stationnement (**P**), puis arrêtez le moteur.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours est située sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, le levier de manoeuvre du cric et la clé à goujon sont situés aux emplacements suivants :

Type de carrosserie	Emplacement
Cabine simple	fixés au plancher derrière/sous le siège du conducteur (pour un accès plus facile déplacez le siège du conducteur vers l'avant)
Cabine double	Attaché à une fixation au plancher sous le siège arrière, du côté du conducteur
SuperCrew	Dans un caisson en plastique dans le plancher sous le siège arrière

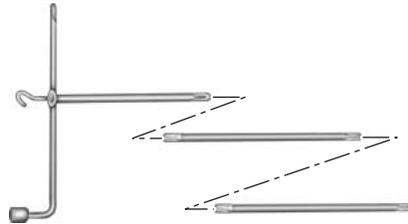
Pour retirer le cric sur les modèles à cabine simple et à cabine double :

Déposez l'écrou à oreilles et tournez la vis de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour relâcher de la pression avant de retirer le cric du support.

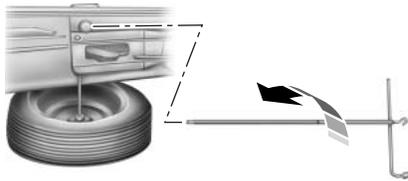
Pour déposer le cric sur les modèles SuperCrew :

1. Soulevez les deux coussins de siège arrière.
2. Déposez l'insert contenant l'entonnoir à carburant Easy Fuel® du côté conducteur.
3. Déposez les deux petits écrous à oreilles sur le côté passager.
4. Glissez le caisson en plastique vers le côté du chauffeur et déposez-le.

Consultez la feuille d'instructions (incluse avec le cric) pour obtenir des instructions détaillées à propos de la dépose et de la repose d'une roue.

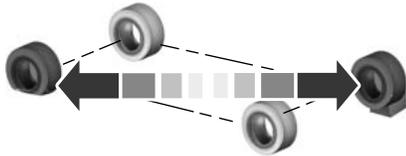
Retrait de la roue de secours

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide. Assemblez le levier de manœuvre du cric tel qu'illustré.



2. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière.

3. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol. La roue peut être glissée vers l'arrière et le câble est légèrement lâche.
4. Glissez l'élément de retenue dans le centre de la roue.



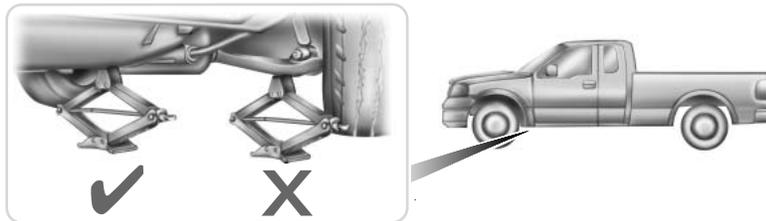
5. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

- Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement. **Nota :** Le F-150 Raptor SVT comprend aussi une cale, un prolongement de support et un boulon à oreilles.
 - Utilisez l'embout de la clé à goujon pour déposer n'importe quelle garniture de roue qui bloque les écrous de roue.
6. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

Nota : Pour le F-150 Raptor SVT, placez le prolongement de support sur le cric comme illustré dans le mode d'emploi et de rangement du cric.

7. Placez le cric tel qu'illustré et tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit complètement soulevée.

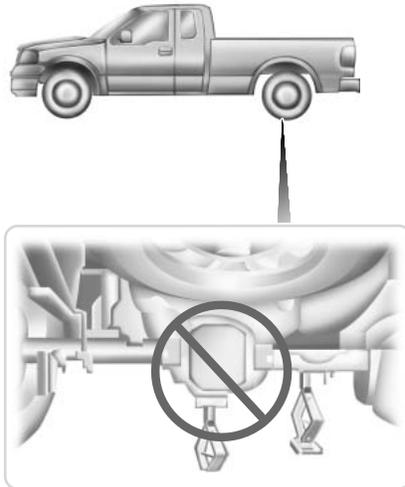
- **Avant**



Nota : utilisez le longeron du cadre de châssis, et NON le bras de suspension, comme point de levage.

Nota : Pour le F-150 Raptor SVT, vous devez toujours utiliser le prolongement de support du cric.

- Arrière



Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

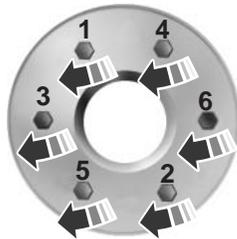
8. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

9. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

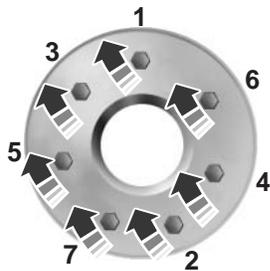
10. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

11. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Serrez au couple indiqué dans la section *Couples de serrage des écrous de roues* plus loin dans ce chapitre.

- Roue à six écrous



- Roue à sept écrous



12. Rangez la roue enlevée. Voir *Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours*

13. Rangez le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.

14. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

Nota : Le rangement incorrect de la roue de secours peut entraîner la défaillance du câble ou la perte de la roue.

1. Posez la roue de secours sur le sol avec le corps de la valve orienté selon les directives de changement de roue incluses avec les outils.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position rangée sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet des cliquetis ou glisse à mesure que la roue monte à la position complètement serrée. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette des cliquetis ou glisse, si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le porte-roue de la roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé dès que possible.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le *Calendrier d'entretien périodique*) ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.
6. Si l'antivol de la roue de secours (selon l'équipement) a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol (selon l'équipement) et du levier de manœuvre du cric.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue**

! **AVERTISSEMENT :** Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Resserrez les écrous de roue au couple spécifié au plus tard 160 km (100 milles) après tout desserrage (permutation, crevaison, dépose de la roue, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
M14 x 2,0	150	200

*Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.



Nota : Vérifiez l'avant-trou et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace de corrosion visible ou de particules détachées.

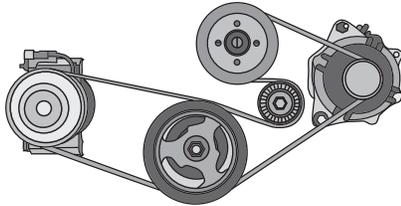
446 **Contenances et caractéristiques**

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

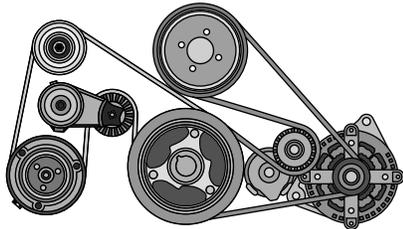
Moteur	Moteur V6 3,7 L	Moteur V8 5 L	Moteur V8 6,2 L	Moteur EcoBoost V6 3,5 L
Cylindrée (po ³)	226	302	378	214
Carburant	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-5-4-8-6-3-7-2	1-3-7-2-6-5-4-8	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,049-0,053 po. 1,25-1,35 mm	0,049-0,053 po. 1,25-1,35 mm	0,041-0,047 po. 1,04-1,20 mm	0,030-0,033 po. 0,75-0,85 mm
Rapport volumétrique	10,5:1	10,5:1	9,8:1	10,0:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

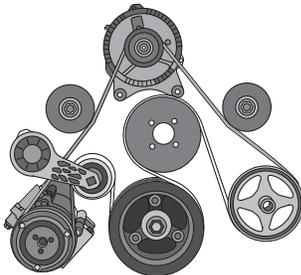
Moteur 3,7 L



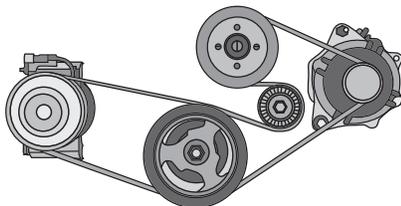
Moteur 5 L



Moteur 6,2 L



Moteur 3,5 L EcoBoost



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford/Norme Ford
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft ^{MD}	PM-1-C/ WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1
Huile pour moteur 3,7 L ^{1,2}	5,7 L (6 pte)	<ul style="list-style-type: none"> • Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft[®] (USA) • Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft[®] (États-Unis) • Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft[®] (Canada) • Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft[®] (Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> • XO-5W20-QSP (USA) • XO-5W-20 QFS (USA) • CXO-5W20-LSP12 (Canada) • CXO-5W-20-LFS12 (Canada) / WSS-M2C945-A
Huile pour moteur 5 L ^{1,2}	7,3 L (7,7 pte)		
Huile pour moteur 6,2 L ^{1,2}	6,6 L (7 pte)		

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford/Norme Ford
Huile pour moteur 3,5 L EcoBoost ^{1,2}	5,7 L (6 pte)	<ul style="list-style-type: none"> • Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® (USA) • Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® (États-Unis) • Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® (Canada) • Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® (Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> • XO-5W30-QSP (USA) • XO-5W30-QFS (USA) • CXO-5W30-LSP12 (Canada) • CXO-5W30-LFS12 (Canada) / WSS-M2C946-A

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford/Norme Ford
Liquide de refroidissement pour moteur 3,7 L ³	15,1 L (16 pte)	Antigel ou liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft ^{MD}	<ul style="list-style-type: none"> • VC-3DIL-B (États-Unis) • CVC-3DIL-B (Canada)/WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement pour moteur 5 L ³	16,1 L (17 pte)		
Liquide de refroidissement pour moteur 6,2 L ³	18,5 L (19,5 pte)		
3,5L EcoBoost liquide de refroidissement du moteur ³	15,6 L (16,5 pte)		
Pont avant (4x4)	1,8 L (3,5 chopines US)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft ^{MD} SAE 80W-90	XY-80W-90-QL / WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière ^{4,5}	2,6 L (5,5 chopines)	Huile synthétique Motorcraft ^{MD} SAE 75W-140 pour pont arrière	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford/Norme Ford
Tringleries et pivots de boîte de vitesses – direction – frein de stationnement, axe de pédale de frein	—	Graisse longue durée Premium	XG-1-C / ESA-M1C75-B
Charnières, loquets, supports de gâche, glissières de siège, charnière de volet de trappe de carburant et arrêt de porte	—	Graisse multiusage (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou équivalent/ ESB-M1C93-B
Liquide de direction assistée (Moteur 6,2 L uniquement)	Remplissez jusqu'à un niveau se situant entre les repères MIN et MAX du réservoir	Motorcraft® MERCOR® V ATF	XT-5-QM / MERCOR® V
Huile pour boîte de transfert (4X4 ESOF) ⁶	1,4 L (1,5 pte)	Huile pour boîte de transfert Motorcraft.MD	XL-12 / —
Huile pour boîte de transfert (sélection automatique)	1,4 L (1,5 pte)	Motorcraft® MERCOR® LV ATF	XT-10-QLV / MERCOR® LV

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford/Norme Ford
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) ^{7,8}	11,7 litres (12,1 pte) (Moteur 3,7 L)	Motorcraft® MERCON® LV ATF	XT-10-QLV / MERCON® LV
	12,4 L (13,1 pte) (Moteur 5 L)		
	12,4 L (13,1 pte) (Moteur 6,2 L)		
	12,4 L (13,1 pte) (Moteur 3,5 L EcoBoost)		
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® (États-Unis) Lave-glace de haute qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada)/ WSB-M8B16-A2/-
Réservoir de carburant Cabine simple, plateau 6,5 pi / Cabine double, plateau 5,5 pi	98,4 litres (26 gallons US) standard 136,2 L (36 gallons US)	—	—

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford/Norme Ford
Réservoir de carburant, SuperCrew avec caisse de 5,5 pi	98,4 litres (26 gallons US) standard 136,2 litres (36 gallons US)	—	—
Réservoir de carburant, SuperCrew avec caisse de 6,5 pi	98,4 litres (26 gallons US) standard 136,2 litres (36 gallons US)	—	—
Réservoir de carburant Cabine simple, plateau 8 pi / Cabine double, plateau 6,5 pi / Cabine double, plateau 8 pi	98,4 litres (26 gallons US) standard 136,2 litres (36 gallons US)	—	—

¹L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C946-A, SAE 5W-30 (moteur 3.5L EcoBoost) ou WSS-M2C945-A, SAE 5W-20 (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L), et de l'étiquette d'homologation de l'API.

² Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec de l'huile moteur de Ford, qui offre des gains en économie de carburant tout en maintenant la durabilité de votre moteur. L'utilisation d'huiles autres que celle prescrite peut entraîner des périodes plus longues de lancement du moteur, un rendement réduit du moteur, une augmentation de carburant et des niveaux d'émission accrus.

- ³Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.
- ⁴La contenance est déterminée en remplissant le pont jusqu'à 6 à 14 mm (1/4 à 9/16 po) du bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane. Ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou d'un produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A pour le remplissage complet des ponts autobloquants de 22,4 cm (8,8 po).
- ⁵Le pont arrière de votre véhicule a été rempli avec une huile synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. La vérification ou la vidange du pont arrière ne sont requises que si une fuite est décelée, une intervention est effectuée ou si le pont a été submergé dans l'eau. Le pont doit être vidangé chaque fois qu'il est immergé dans l'eau.
- ⁶La contenance est déterminée en remplissant la boîte de transfert jusqu'au bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.
- ⁷Contenance approximative à vide incluant le circuit de refroidissement d'huile pour boîte de vitesses : les contenances réelles varient selon le véhicule et le circuit de refroidissement d'huile pour boîte de vitesses (dimensions des refroidisseurs, canalisations de refroidissement, contenance du refroidisseur auxiliaire). La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.
- ⁸Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Pour connaître les intervalles de vérification et de vidange, consultez le *Calendrier d'entretien périodique*. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

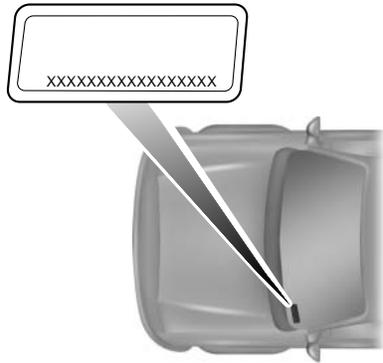
RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT®

Composant	Moteur V6 3,7 L	Moteur V8 5 L	Moteur V8 6,2 L	Moteur EcoBoost V6 3,5 L
Filtre à air	FA-1883	FA-1883	FA-1883	FA-1883
Batterie	BXT-65-750	BXT-65-750	BXT-65-750	BXT-65-750
Filtre à huile	FL-500-S	FL-500-S	FL-820-S	FL-500
Bougies	1	1	1	1
Balai d'essuie-glaces de pare-brise	WW-2201-PF			

¹ Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Nota : Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft^{MD} ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

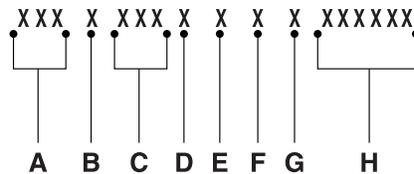
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :



A. Identification de constructeur mondial

B. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement.

C. Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.

D. Type de moteur

E. Chiffre de contrôle

F. Année-modèle

G. Usine de montage

H. Numéro de série de production.

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB
 XXXXKG WITH XXXXKG WITH
 XXXX/XXXXXXX TIRES XXXX/XXXXXXX TIRES
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXX XXXXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO:
 WB¹ INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX XX X XX X XX XXX

XXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXX-XX

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité sera apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB
 XXXXKG WITH XXXXKG WITH
 XXXX/XXXXXXX TIRES XXXX/XXXXXXX TIRES
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXX XXXXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO:
 WB¹ INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX XX X XX X XX XXX

XXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXX-XX

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

Désignation	Code
Boîte automatique à six rapports (6R80)	6

ACCESSOIRES

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Accessories.Ford.com (États-Unis seulement).

Les accessoires personnalisés Ford sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford local ou Ford Canada. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défektivité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance), ou
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Pare-insectes
- Embouts de tuyau d'échappement chromés
- Déflecteurs
- Calandres avant
- Marchepieds
- Marchepieds tubulaires
- Graphiques personnalisés*
- Pare-boue

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Tapis
- Rétroviseur avec température – boussole à électrochrome
- Équipement audio-vidéo avec lecteur de DVD
- Glace arrière coulissante à commande électrique
- Sièges intérieurs avec garniture en cuir*

Style de vie

- Cendrier amovible / ensemble fumeur
- Doublures de plateau et tapis de plateau
- Marchepied latéral de plateau
- Rétroviseurs de remorquage
- Rallonge de plateau
- Couvertres de plateau*
- Organisation et gestion du chargement intérieur
- Organisation et gestion du chargement sur le plateau
- Attelages de remorque, faisceaux électriques et accessoires
- Galeries et porte-bagages*
- Tente de camping pour plateau*
- Doublure de plateau Sportliner*
- Divertissement de siège arrière*
- Commande de freins de remorque
- Boules d'attelage et barres de remorquage

Tranquillité d'esprit

- Clavier d'entrée sans clé
- Systèmes de sécurité du véhicule
- Marchepied de plateau*
- Housses de protection des sièges*
- Verrou de câble*
- Bouchon verrouillable pour circuit d'alimentation sans bouchon
- Capteurs de stationnement montés sur le pare-chocs et sur l'attelage*
- Système de démarrage à distance
- Antivol de jantes
- Crochets de plateau*
- Avertisseur sonore de recul*
- Boîtes à outils/porte-bagages*
- Housse de véhicule

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques non conçus par Ford ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent défavorablement affecter également l'exécution d'autres circuits électriques dans le véhicule.

**PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD
(É.-U. SEULEMENT)**

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu'on ne discute généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert!

ExtraCare – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare – 84 composants couverts.

PowertrainCare – 29 composants essentiels couverts.

Le programme Ford ESP est honoré par tous les concessionnaires Ford et Lincoln des États-Unis et du Canada. C'est le seul programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité partout où vous allez;
- **des techniciens formés en usine;**
- **des pièces homologuées par Ford utilisées lors de chaque réparation couverte.**

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

462 Programme d'entretien prolongé Ford

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert**, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d'oeuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d'entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d'entretien Premium qui couvre les éléments **dont l'usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d'une **usure normale** :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| • Balais d'essuie-glaces | • Plaquettes et garnitures de freins |
| • Bougies d'allumage (sauf en Californie) | • Amortisseurs |
| • Disque d'embrayage | • Courroies et flexibles. |

Communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln dès aujourd'hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu'à votre budget.

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d'une occasion unique sans frais et sans intérêts.

Protégez-vous contre la hausse des coûts de réparation en souscrivant au programme d'entretien prolongé Ford.

Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme ESP Ford au 1 800 367-3377, et n'oubliez pas de vous renseigner sur nos offres de paiement sans intérêt, qui vous permettent de bénéficier de la sécurité et des avantages du programme ESP Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication!

Vous pouvez aussi nous faire parvenir votre nom, votre adresse, votre ville, votre province et votre code postal à l'adresse :

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933

**PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD
(CANADA SEULEMENT)**

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- remboursement de locations;
- couverture de certaines pièces d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

464 Programme d'entretien prolongé Ford

Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants. L'entretien en vertu du Programme Protection-entretien Lincoln peut être effectué chez tout concessionnaire autorisé Lincoln.

Nota : Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford.

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN**Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?**

Si vous suivez attentivement le calendrier d'entretien, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien inadéquat. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d'une meilleure valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus des services d'entretien exécutés sur votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule ont été établis en fonction d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts de propriété du véhicule.

Il incombe au propriétaire de s'assurer que l'entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées sont conformes aux normes décrites dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*. Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?***Techniciens formés en usine***

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d'origine

Les concessionnaires gardent en stock des pièces de rechange de marque Ford et Motorcraft^{MD} ainsi que des pièces remises à neuf homologuées par Ford. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Si vous n'utilisez pas des pièces homologuées par Ford, elles pourraient ne pas être conformes aux normes de Ford et, selon la pièce, elle pourrait ne pas être conforme aux normes d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : Les horaires prolongés ou les ateliers de réparation de carrosserie et de peinture ne sont pas offerts par tous les concessionnaires. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour maintenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Les véhicules à moteur 3,5 L, 3,7 L ou 5 L sont équipés de l'indicateur de durée d'huile intelligent (IOLM), qui affiche un message au tableau de bord lorsque le moment de la vidange est venu. Cet intervalle peut atteindre un an ou 16 000 km (10 000 mi). Lorsque le message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE apparaît à l'afficheur multimessage, il est temps de changer l'huile; la vidange d'huile doit être faite dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) suivant l'apparition du message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE. L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être réinitialisé après chaque vidange d'huile. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Si votre afficheur multimessage est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 kilomètres (10 000 milles) entre les vidanges.

Les véhicules à moteur 6,2 L n'ont pas d'indicateur IOLM. Voyez le programme d'entretien des 12 000 km (7 500 mi) pour la fréquence des vidanges d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement de n'utiliser que des pièces de rechange Ford d'origine, Motorcraft® ou des pièces reconstruites autorisées par Ford, car elles sont étudiées et fabriquées pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Ford Motor Company recommande les produits chimiques et les additifs qui sont répertoriés dans ce guide et dans le *Manuel de réparation*. Les produits chimiques ou les additifs supplémentaires non approuvés par Ford Motor Company ne sont pas recommandés pour l'entretien régulier. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées chaque mois ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.
Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyez au besoin.
Orifices de drainage des portes et de la carrosserie obstrués. Nettoyez au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez au besoin des balais.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Échappement	Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages
Fonctionnement des lampes extérieures	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide* ; remplissez au besoin	L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours)
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Pare-poussière du demi-arbre	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

*Frein, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique, direction assistée (selon l'équipement) et liquide de lave-glace

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification vous fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

GENUINE
PARTS & SERVICE

Personal Member of:
Personal Service Business

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Name: _____

Today's Date: _____

State Inspection Month: _____

Home Address: _____

Make/Model/Year: _____

mileage: _____

Sync Vehicle Health Report Year: _____

VMS Activation: Yes No File Review

Checked and OK if this box is checked. Contributes to vehicle with a green checkmark.

SCHEDULED MAINTENANCE	THINGS TO DO FOR SERVICES ON THIS MAINT PLAN	REMARKS
<input type="checkbox"/> Engine Air Filter	<input type="checkbox"/> Oil Filter	
<input type="checkbox"/> Engine Air Filter	<input type="checkbox"/> Spark Plugs	
<input type="checkbox"/> Engine Coolant	<input type="checkbox"/> Tire Rotation	
<input type="checkbox"/> Fuel Filter	<input type="checkbox"/> Transmission Filter	
<input type="checkbox"/> Oil Change	<input type="checkbox"/> Transmission Fluid	

*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owner's Manual or visit www.fordcanada.com for vehicle specific maintenance requirements.

CHECK FLUID LEVELS AND FILL

All and/or fluid leaks

Oil Fill Coolant Fill Power Steering Windshield Washer Brake Fluid

Air Filter Cabin Air Filter Fuel Filter Spark Plugs

BATTERY

State of Health: _____

Condition of Cell: _____

Factory spec cold cranking amps: _____

Arctic Crank: Yes No

EXTERIOR BODY

None or existing exterior body damage or defects:

EXHAUST SYSTEM

Exhaust (leaks, damage, loose parts):

Exhaust and Drive Axle:

Exhaust (if equip):

Exhaust (if equip):

TIRES AND WHEELS

TIRES TREAD

TIRES	FRONT LEFT	FRONT RIGHT	REAR LEFT	REAR RIGHT
	Tire Tread Depth: _____			
	Tire Wear Pattern: <input type="checkbox"/>			
	Tire Pressure - set to factory recommended PSI: _____	Tire Pressure - set to factory recommended PSI: _____	Tire Pressure - set to factory recommended PSI: _____	Tire Pressure - set to factory recommended PSI: _____
	Brake Lining: _____	Brake Lining: _____	Brake Lining: _____	Brake Lining: _____

TIRES WEAR INDICATED: None Slight Moderate Severe

Alignment check needed

Wheel balance needed

Tire repair needed

Brake master/slave/rotor/brake lines set and adjust

LIGHTS/UNDERCARRIAGE

Operation of front, interior lights, exterior lamps, turn signals, hazard and brake lamps:

Wheelhub/steer/suspension:

Wheelhub for cracks, chips and pitting:

BELTS AND HOSES/SUSPENSION

WMC system and hoses/leaks and/or damage:

Engine Cooling system, radiator, hoses and clamps:

Accessory drive belt(s):

Comments: _____

Service Advisor: _____ Customer's Signature: _____

Technician: _____

12-XXXXXXXX

© 2013 Ford Motor Company. All Rights Reserved. Customer Copy

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN**Véhicules équipés d'un moteur 3,5 L, 3,7 L ou 5 L**

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée d'huile intelligent qui détermine la fréquence des vidanges d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts d'exploitation de votre véhicule ainsi que les déchets nuisibles pour l'environnement. Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de vous souvenir de vidanger l'huile en fonction d'un programme basé sur le kilométrage; le véhicule vous fait savoir lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant le message VIDANGE HUILE REQUISE à l'afficheur multimessage. Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation de véhicule et de leur impact sur les intervalles de vidange d'huile moteur; il est fourni à titre de référence seulement. La fréquence des vidange d'huile moteur dépend de plusieurs facteurs et augmente généralement avec la sévérité de l'usage.

Quand prévoir le message VIDANGE D'HUILE REQUISE	
Km (mi)	Utilisation de véhicule et exemples
12 000-16 000 (7 500-10 000)	Normale
	<ul style="list-style-type: none"> - Trajets quotidiens normaux avec conduite sur autoroute - Chargement ou remorquage nul ou modéré - Routes plates à moyennement accidentées - Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000-11 999 (5 000-7 499)	Sévère
	<ul style="list-style-type: none"> - Chargement ou remorquage modéré à lourd - Routes de montagne ou conduite hors route - Fonctionnement prolongé au ralenti - Fonctionnement prolongé à haute température ou à froid
4 000-7 999 (3 000-4 999)	Extrême
	<ul style="list-style-type: none"> - Chargement ou remorquage maximum - Fonctionnement à températures extrêmes hautes ou basses

Entretien périodique normal*	
À chaque intervalle de vidange d'huile indiqué sur l'afficheur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.**
	Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape.
	Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
	Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.
	Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
	Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.
	Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
	Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).
	Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un an ou 16 000 kilomètres (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

** Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Interventions d'entretien supplémentaires¹	
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (chauffant/rafraîchissant) (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 kilomètres (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

¹Des contrôles d'entretien supplémentaires peuvent être exécutés dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 milles), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³Après l'inspection initiale, inspecter une fois toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

Véhicules équipés du moteur 6,2 L

La section qui suit porte sur l'entretien périodique normal. La présentation est faite selon des kilométrages (millages) spécifiques, avec des indications pour les exceptions.

Entretien périodique normal	
Tous les 12 000 km (7 500 mi) ou 6 mois (selon la première éventualité)	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
	Permutez les pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement.*
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
Tous les 24 000 km (15 000 mi) ou 12 mois (selon la première éventualité)	Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.
	Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
	Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.
	Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
	Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).
	Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.

*Pour le Raptor SVT, une fréquence de rotation des pneus spécifique doit être respectée. Consultez le supplément pour plus de renseignements.

Interventions d'entretien supplémentaires	
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (chauffant/rafraîchissant) (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 156 000 km (97 500 mi)	Remplacez les bougies.
Tous les 168 000 km (105 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur.*
	Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.**
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Remplacez le lubrifiant du pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 kms (100 000 mi).

*Remplacement initial aux 6 ans ou 168 000 km (105 000 mi), puis tous les 3 ans ou 72 000 km (45 000 mi)

**Si elles ne sont pas remplacées, inspectez-les tous les 24 000 km (15 000 mi).

Journal du calendrier d'entretien

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique

477

<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

Entretien périodique

<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES – MOTEURS 3,5 L, 3,7 L et 5 L

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment spécifié ou dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant l'apparition du message VIDANGE HUILE REQUISE sur l'afficheur.

Exemple 1 : Le message VIDANGE HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile de la boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE HUILE REQUISE n'est **pas** apparu, mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi) : remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi].)

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et graissez les joints de cardan. Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous <i>Exceptions</i> .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Fonctionnement prolongé au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive (par ex. : véhicule de livraison, taxi, véhicule de police ou véhicule de location)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Conduite hors route	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs. Remplacez le filtre à air du moteur.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints à graisse des roulements de roues avant si les roulements ne sont pas du type scellé (véhicule à deux roues motrices).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES – MOTEUR 6,2 L

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous <i>Exceptions</i> .
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Fonctionnement prolongé au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive (par ex. : véhicule de livraison, taxi, véhicule de police ou véhicule de location)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Vérifiez le circuit de freinage.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Lubrifiez les joints à rotule des bras de suspension et de la direction s'ils sont munis de graisseurs.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Conduite hors route	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
N° RÉP. : DATE :	N° RÉP. : DATE :
CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :	CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
N° RÉP. : DATE :	N° RÉP. : DATE :
CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :	CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
N° RÉP. : DATE :	N° RÉP. : DATE :
CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :	CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
N° RÉP. : DATE :	N° RÉP. : DATE :
CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :	CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
N° RÉP. : DATE :	N° RÉP. : DATE :
CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :	CODE PA : HEURES : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique

487

<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

EXCEPTIONS

Entretien normal des ponts : Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange des ponts arrière n'est requise que si une fuite est détectée, une intervention doit être effectuée ou l'ensemble a été submergé dans l'eau. Pendant de longues périodes de traction de remorque lorsque la température est supérieure à 21 °C (70 °F) et en conduite à pleine puissance pendant de longues périodes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacées tous les 4 800 km (3000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques techniques* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements).

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/location : Vidangez l'huile pour pont arrière tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce FITZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange d'huile pour pont doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie : Si le véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air CARB (California Air Resources Board) a spécifié que l'absence de remplacement du filtre à carburant à ce stade n'annule pas la garantie des dispositifs antipollution ni ne limite la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds : Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de catégorie SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).

Si les huiles API SM ou SN ne sont pas disponibles, l'intervalle des vidanges d'huile est alors de 4 800 km (3 000 mi).

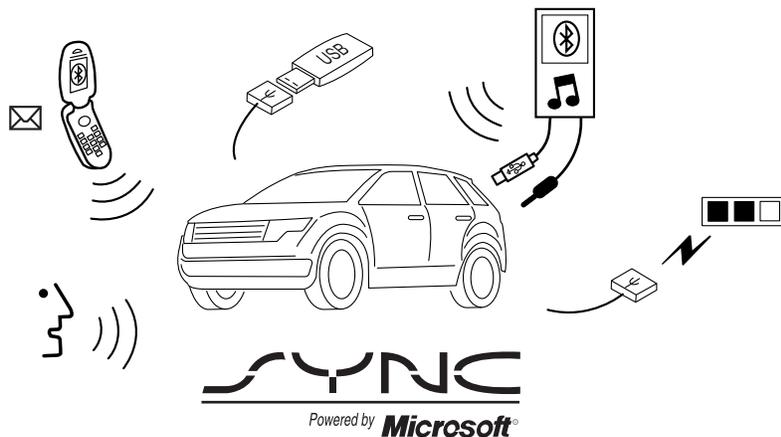
Remplacement du filtre à air du moteur : L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L	
Première vidange	Six ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Chaque trois ans ou 80 000 km (50 000 mi)
Moteur 6,2 L	
Première vidange	Six ans ou 168 000 km (105 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Chaque trois ans ou 72 000 km (45 000 mi)

**Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement
du moteur**

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :



Le système SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Ce système vous permet :

- d'effectuer et de recevoir des appels;
- d'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portable;
- d'utiliser la fonction Assistance 911®, d'exécuter le bilan du véhicule et d'utiliser les services du système SYNC (services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) (selon l'équipement);
- d'utiliser les applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink™ (le cas échéant);
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen des commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger un appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

GÉNÉRALITÉS

Assurez-vous de consulter le guide de l'utilisateur de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Support

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

Du lundi au samedi, de 08 h 30 à 20 h 00, HNE

Aux États-Unis, appelez le : 1-888-270-1055

Au Canada, appelez le : 1-800-565-3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte client SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte client SYNC?

- Il est nécessaire pour activer le bilan du véhicule et pour consulter les rapports en ligne.
- Il est nécessaire pour activer les services SYNC sur abonnement et pour personnaliser vos points enregistrés et vos favoris.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

Renseignements relatifs à la sécurité



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque vous utilisez le système SYNC, respectez les consignes suivantes :

- n'utilisez aucun lecteur dont les cordons d'alimentation ou les câbles sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles de manière à ce que personne ne risque de poser les pieds dessus. Assurez-vous qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite;
- ne laissez pas de lecteurs dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, car vous risqueriez de les endommager. Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements;
- n'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module du système SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance

d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus d'information sur les renseignements privés, consultez les sections traitant du service Assistance 911® (selon l'équipement), du bilan du véhicule (selon l'équipement), de la circulation, des directions et de l'information (selon l'équipement).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation.

Démarrage d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; une tonalité retentit et le message « Listening » (écoute) s'affiche à l'écran. Énoncez une des commandes suivantes :

Dites :	Si vous souhaitez :
« Téléphone »	Passer des appels.
« USB »	Accéder à l'appareil relié au port USB.
« Système audio Bluetooth »	Utiliser la musique en continu de votre téléphone.
« Entrée de ligne »	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
« Annuler »	Annuler l'action sollicitée.
« SYNC »	Retourner au menu principal.
« Paramètres de la voix »	Régler le niveau de l'interaction et de la rétroaction vocales.
« Vehicle Health Report »	Exécuter un rapport d'état du véhicule.*
« Services »	Accéder au portail des services du système SYNC.*
« Mobile apps »	Accéder aux applications mobiles.*
« Aide »	Obtenir une liste audible des commandes vocales disponibles dans le mode actuel.

*Selon l'équipement, É.-U. seulement

Interaction et rétroaction du système

Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; à l'invite, dites « Paramètres de la voix », puis énoncez une des commandes suivantes :

Lorsque vous dites :	Le système :
« Mode interactif standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.
« Mode interactif avancé »	Fournit moins d'interaction audible et plus d'invites par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. (Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? ») Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

« Invites de confirmation activées »
« Invites de confirmation désactivées »

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée des listes de candidats en fonction de votre commande vocale. Lorsqu'il est activé, le système vous offrira jusqu'à quatre possibilités et vous demandera de préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à la maison. » Ou « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay, dites 2 après la tonalité pour jouer Jeanne Tremblay. »

« Listes des candidats du téléphone activées »
« Listes des candidats du téléphone désactivées »
« Listes des candidats du support activées »
« Listes des candidats du support désactivées »

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

UTILISATION DE SYNC AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- répondre à un appel entrant
- mettre fin à un appel
- utilisation du mode de confidentialité
- composition d'un numéro
- recomposition
- avis d'appel en attente
- identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Jumelage initial du téléphone

Nota : Le système SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 2 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de stationnement (**P**).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

Le jumelage de votre téléphone avec le système SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet d'envoyer et de recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche de téléphone; lorsque l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun téléphone n'est jumelé, appuyez sur la touche OK.
2. Lorsque le message Ajouter un appareil BT s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
3. Lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
4. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
5. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio.
6. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
7. En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

Jumelage d'autres téléphones

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

Nota : Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de stationnement (**P**).

1. Appuyez sur la touche de téléphone et faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système soit sélectionnée.
2. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth soit sélectionnée, puis appuyez sur la touche OK.

3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Ajouter un appareil BT soit sélectionnée, puis appuyez sur la touche OK.
4. Lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
5. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
6. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
7. Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites « Téléphone ». Énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler <nom> » ¹
« Appeler <nom> sur le cellulaire / mobile » ¹
« Appeler <nom> À un autre [numéro] » ¹
« Répertoire <nom> [numéro] du domicile » ²
« Répertoire <nom> sur le cellulaire / mobile » ²
« Historique des appels sortants » ²
« Répertoire <nom> Autre [numéro] » ²
« Historique des appels manqués » ²
« Menu » ^{2,3}
« Joindre »
« Appeler <nom> à son domicile » ¹
« Appeler <nom> au travail » OU « Appeler <nom> au bureau » ¹
« Composer » ^{1,4}
« Répertoire <nom> » ²
« Répertoire <nom> [du numéro] du travail » OU « Répertoire <nom> [du numéro] du bureau » ²
« Historique des appels entrants » ²

« TÉLÉPHONE »
« Connexions » ²
« Aller à la section confidentialité »
« En attente »

¹Il n'est pas nécessaire de dire d'abord « Téléphone » avec ces commandes.

²Ces commandes ne sont disponibles que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen du système Bluetooth est terminé.

³Consultez le tableau « MENU » ci-dessous.

⁴Consultez le tableau « COMPOSER » ci-dessous.

« MENU »
« Connexions (du téléphone) »*
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) désactivée »*
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) activée »*
« (Définir les) paramètres de sonnerie (du téléphone) »*
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 1 (du téléphone) »*
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 2 (du téléphone) »*
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 3 (du téléphone) »*
« Paramètres de la sonnerie (du téléphone) désactivés »*
« Pile »
« Nom du téléphone »
« Signal »
« Boîte de réception des messages texte »

*Les mots entre les parenthèses () sont optionnels et ne sont pas nécessaires pour que le système interprète la commande.

Commandes de répertoire : lorsque vous demandez au système SYNC^{MD} d'accéder à un nom, un numéro, etc. dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran. Appuyez sur la touche de téléphone et dites « Appeler » pour passer l'appel au contact.

« COMPOSER »
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un), etc.
« 700 (sept cent) » (sept cent)
« 800 (huit cent) » (huit cent)

« COMPOSER »
« 900 (neuf cent) » (neuf cent)
« # » « / » Touche dièse
« <number> 0-9 »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les chiffres entrés)
« Supprimer » (supprime un chiffre)
« Plus »
« Étoile »

Nota : pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.

Passer un appel

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite :

1. Dites « Appeler <nom> » ou « Composer », puis le numéro souhaité.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, dites « Supprimer » ou appuyez sur la touche fléchée gauche. Pour effacer tous les chiffres énoncés, dites « Effacer » ou maintenez la touche fléchée gauche enfoncée.

Pour mettre fin à l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez faire ce qui suit :

- répondre à l'appel en appuyant sur la touche de téléphone;
- rejeter l'appel en maintenant la touche de téléphone enfoncée;
- ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel en cours

Pendant un appel en cours, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles telles que la mise en attente d'un appel, la liaison d'appels en cours, etc. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options de menu.

Pour y accéder :

1. Appuyez sur la touche MENU pendant un appel en cours.
2. Lorsque l'option Menu appel actif est sélectionnée, appuyez sur la touche OK.

3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche discrétion activée?	Mettre l'appel en sourdine.
Mode confidentialité	Faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Appuyez sur la touche OK lorsque « Confidentialité act./désact. » s'affiche. (L'écran affiche Mode confidentialité et le système transfère votre appel.)
Appel attente	Mettre un appel en cours en attente. Appuyez sur la touche OK lorsque « Mettre l'appel en attente ? » s'affiche. Pour répondre à un autre appel en même temps, appuyez sur la touche de téléphone.
Combiner appels	Joindre deux appels distincts. 1. Appuyez sur la touche de téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option « Combiner appels » s'affiche, puis appuyez sur la touche OK. Appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message « Combiner appels? » s'affiche. Nota : le système SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Entrée sons	Entrer des « tonalités », telles que des numéros pour les mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro souhaité s'affiche à l'écran, puis appuyez sur la touche OK; une tonalité retentit pour confirmer la sélection. Répétez l'étape au besoin.
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone.
Historique des appels	Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie.
Retour	Quitter le menu courant.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu du téléphone du système SYNC vous permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages textes ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées telles que le service Assistance 911®, le Bilan du véhicule et les services du système SYNC.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Recomposition téléphonique	Recomposer le dernier numéro appelé (s'il est disponible). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette fonction, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection.
Historique des appels¹	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou tout appel manqué avec votre téléphone relié au système.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour sélectionner. 2. Faites défiler les sélections pour choisir parmi les options Historique des appels entrants, Historique des appels sortants ou Historique des appels manqués. Appuyez sur la touche OK pour procéder à votre sélection. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone pour appeler la sélection souhaitée. <p>Nota : Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire ou votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Répertoire ^{1,2}	Accéder à votre répertoire téléphonique téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et accéder à l'option. Si votre répertoire contient moins de 255 entrées, elles apparaissent par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient plus, ils sont organisés par catégories alphabétiques. 2. Faites défiler les sélections jusqu'au contact voulu, puis appuyez sur la touche OK. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone.
Msg texte ¹	Envoyer, télécharger et supprimer les messages textes.
Paramètres du téléphone ¹	Afficher l'état de votre téléphone, configurer une sonnerie, sélectionner un avis de message, modifier les entrées du répertoire et télécharger automatiquement votre téléphone cellulaire entre autres.
SYNC Services ³	Accéder au portail des services du système SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires.
Assistance 911 ⁴	Permettre au système de placer un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident (si la fonction est utilisée correctement).
Bilan du véhicule ³	Exécuter et recevoir un rapport de diagnostic du véhicule.
Mobile Apps ³	Interagir avec les applications mobiles compatibles avec le système SYNC ^{MD} sur votre téléphone intelligent.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres système	Accéder aux listes du menu Appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter menu du téléphone	Quitter le menu de téléphone en appuyant sur la touche OK.

¹Cette fonction est asservie à la téléphonie.

²Cette fonction est asservie à la téléphonie et à la vitesse.

³Selon l'équipement, É.-U. seulement

⁴Selon l'équipement, É.-U. et Canada seulement

Messagerie texte

Nota : Cette fonction est asservie à la téléphonie.

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction est asservie à la téléphonie. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : L'envoi d'un message texte est une fonction asservie à la vitesse et ne peut être effectué que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message. Vous avez le choix entre ces options :

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, attendez l'invite, puis dites « Lecture des messages » pour permettre la lecture du message par le système SYNC.

2. Appuyez sur la touche OK pour recevoir et ouvrir le message texte ou ne prenez aucune action et le message est transféré à votre boîte de réception de messages textes. Appuyez sur la touche OK de nouveau et le système SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de faire suivre le message.
3. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections pour choisir entre les options suivantes :
 - Répondre au message texte : appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
 - Transférer le message texte : appuyez sur la touche OK pour transférer le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi sélectionner l'option Entrer le numéro.

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

La messagerie texte est une fonction asservie à la téléphonie. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Msg texte s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Envoyer message texte? – Cette option vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

Télécharger les messages non lus – Cette option vous permet de télécharger les messages non lus (seulement) dans le système SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que le téléchargement des messages est en cours. Lorsque le téléchargement est terminé, le système SYNC vous fera passer à votre boîte de réception.

Supprimer tous les messages? – Cette option vous permet de supprimer les messages texte actuels du système SYNC (et non pas de votre téléphone). Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que tous les messages textes ont été supprimés et le système SYNC retourne au menu de messages textes.

Nota : Le système SYNC ne télécharge pas automatiquement tous vos messages texte non lus lors de chaque cycle d'allumage (comme il le fait pour l'historique des appels et le répertoire si la fonction de téléchargement automatique est activée).

Retour Cette option vous permet de quitter le menu actuel lorsque vous appuyez sur la touche OK.

Si vous sélectionnez **Envoyer message texte?** :

1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas en charge cette fonction, le message « Non pris en charge » s'affiche à l'écran et le système SYNC retourne au menu principal.
2. Faites défiler les options de messages du tableau suivant pour effectuer votre sélection.
3. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Il est maintenant nécessaire que le système connaisse le destinataire du message.
4. Faites défiler les entrées du Répertoire ou de l'Historique des appels. Vous pouvez également sélectionner l'option Entrer le numéro pour entrer verbalement un numéro voulu.
5. Appuyez sur la touche OK pour entrer le menu voulu, puis faites défiler les options pour sélectionner le contact spécifique.
6. Appuyez sur la touche OK lorsque le contact s'affiche à l'écran, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection lorsque le système vous demande si vous souhaitez envoyer le message. Chaque message texte est envoyé accompagné de la signature suivante : « Ce message a été transmis depuis mon véhicule <Ford ou Lincoln> ».

Options de messages textes prédéfinis
Je ne peux pas parler
Appelle-moi
Je te rappelle
On se retrouve dans 10 minutes
On se retrouve dans 20 minutes
Oui
Non
Pourquoi?
Merci
Où es-tu?
J'ai besoin de plus d'indications
Je t'aime
Trop drôle
J'ai hâte de te voir
Je suis dans un embouteillage

Accès aux paramètres de votre téléphone

Ces fonctions sont asservies à la téléphonie. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
État du téléphone	<p>Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone relié.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour afficher l'information. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.</p>
Sonnerie	<p>Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner. <p>Nota : Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<p>Message de notification</p>	<p>Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options Message de notification activé ou Message de notifi. désactivé.</p> <p>2. Appuyez sur OK pour sélectionner.</p>
<p>Modifier répertoire</p>	<p>Modifier le contenu de votre répertoire (par ex., ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options :</p> <p>Ajouter des contacts : appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le(s) contact(s) voulu(s) sur votre téléphone. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.</p> <p>Supprimer le répertoire : appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. Le système SYNC retourne au menu Paramètres du téléphone.</p> <p>Télécharger le répertoire : appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement s'affiche.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Téléchargement automatique	<p>Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner. Lorsque le message Activer le charg. automatique? s'affiche, appuyez sur la touche OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois.</p> <p>Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC.</p> <p>Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone particulier est relié au système SYNC.</p> <p>Nota : La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et de la quantité d'entrées à télécharger.</p> <p>Nota : Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés.</p>
Retour	Quitter le menu en cours.

Paramètres du système

Paramètres système vous permet d'accéder aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options de menu.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Options du menu Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone comme téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil BT*	Consulter <i>Utilisation du système SYNC avec votre téléphone</i> préalablement dans ce chapitre concernant les instructions de jumelage.
Connecter l'appareil BT	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement jumelés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur la touche OK pour relier le téléphone. Nota : Un seul appareil peut être relié à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Régler le téléphone primaire	<p>Définir un téléphone jumelé précédemment comme votre téléphone principal. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer.</p> <p>Nota : Le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste accompagné d'un astérisque (*).</p>
Désactiver Bluetooth?	<p>Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK.</p> <p>Nota : La désactivation du système Bluetooth entraîne la mise hors tension de tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.</p>
Supprimer l'appareil	<p>Supprimer un téléphone jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.</p>
Supprimer tous les appareils	<p>Supprimer tous les téléphones préalablement jumelés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur OK pour sélectionner.</p>
Retour	<p>Quitter le menu en cours.</p>

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

Options du menu Avancé

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres tels que les invites, les langues, les valeurs par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Avancé s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	Obtenir de l'aide du système SYNC au moyen de questions qui vous sont posées ou de demandes spécifiques. Pour activer ou désactiver les invites : 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC retourne au menu Avancé.
Langues	Choisir entre les options English, Español et Français. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites du système SYNC à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Lorsque la mise à jour est terminée, le système SYNC revient au menu Avancé.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres par défaut	<p>Retourner aux paramètres par défaut établis en usine. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils jumelés).</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Restaurer paramètres? s'affiche à l'écran.</p> <p>2. Appuyez sur OK pour confirmer.</p>
Réinit. générale	<p>Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils jumelés), et revenir aux paramètres par défaut établis en usine.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner. L'écran affiche un message pour indiquer que la réinitialisation est terminée et le système SYNC retourne au menu Avancé.</p>
Installer	<p>Installer les applications que vous avez téléchargées.</p> <p>Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour faire votre sélection. Appuyez sur OK pour confirmer.</p>
Information système	<p>Accéder au numéro Auto Version ainsi qu'au numéro FPN.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner.</p>
Profil d'accès MAP	<p>Il s'agit d'un élément Bluetooth qui peut contribuer davantage à l'échange de messages textes pour votre téléphone.</p>
Retour	<p>Quitter le menu en cours.</p>

**APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

Nota : ces fonctions ne sont activées que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement) : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911® : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Rapport d'état du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement) : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.
- SYNC AppLink™ : cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

Assistance 911®

AVERTISSEMENT : Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



AVERTISSEMENT : N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les 5 secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT : Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans cette section pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre s'applique à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour plus de renseignements sur la fonction Assistance 911, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

Activation de la fonction Assistance 911

Faites ce qui suit :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Assistance 911 soit sélectionnée.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection, puis accédez au menu Assistance 911.
4. Faites défiler les options pour choisir entre les sélections Activer ou Désactiver.
5. Appuyez sur OK lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio. Le message Assistance activée ou Assistance désactivée s'affiche à l'écran pour confirmer la sélection.

Les sélections Désactiver comprennent : désactivation avec rappel et désactivation sans rappel. La sélection Désactivation avec rappel fournit un rappel d'affichage et vocal à la connexion du téléphone, au démarrage de véhicule. La sélection Désactivation sans rappel fournit un rappel d'affichage seulement, sans un rappel vocal, à la connexion du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident;
- un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel; si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911;
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant ».

Si l'appel n'est pas annulé et que l'appel est passé, le préposé du service d'urgence entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Rapport d'état du véhicule



AVERTISSEMENT : Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le rapport d'état du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (c.-à-d., usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

Nota : La fonction de Bilan du véhicule doit être activée avant de pouvoir être utilisée. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au rapport d'état sur votre véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, consultez de nouveau l'*Avis de confidentialité du rapport d'état sur le véhicule*.

Nota : Pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport d'état du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un Bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- information de diagnostic sur le véhicule;
- entretien périodique;
- rappels ouverts et actions de l'assistance technique;
- articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire agréé

Vous pouvez exécuter un rapport (après que le véhicule a roulé au moins 60 secondes) en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale, puis en disant « Rapport d'état du véhicule » ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, suivez les étapes suivantes :

1. appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option État du véhicule, puis appuyez sur OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Options du rapport d'état du véhicule	
Préférences de l'utilisateur : appuyez sur OK pour effectuer votre sélection et accéder au menu. Faites défiler les options suivantes :	<p>Rapports automatiques : appuyez sur OK et choisissez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option Activer pour recevoir une invite automatique du système SYNC d'exécuter un rapport d'état à certains intervalles de kilométrage. Nota : Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage auxquels vous souhaitez recevoir une invite.</p>
	<p>Intervalles en kilométrage (millage) : appuyez sur OK. Faites défiler les sélections pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi).</p>
	<p>Retour : appuyez sur OK pour quitter le menu.</p>

Options du rapport d'état du véhicule	
Exécuter le rapport?	Appuyez sur OK pour permettre au système SYNC d'exécuter un rapport d'état des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les évaluera conjointement avec les données relatives aux intervalles d'entretien, les rappels ouverts et les autres actions de l'assistance technique, ainsi que les pièces qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par votre concessionnaire agréé.

Avis de confidentialité du rapport d'état du véhicule

Lorsque vous exécutez un rapport d'état du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour vers le rapport d'état sur le véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de Bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca, Modalités du Bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité, pour plus de renseignements.

Services SYNC : circulation, directions et information

Nota : les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la rubrique *Utilisation du système SYNC avec votre téléphone* pour les instructions sur le jumelage.

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : Lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour plus de renseignements, consultez les Modalités des services SYNC sur le site www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les Modalités, n'activez pas ou n'utilisez pas ce service.

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Itinéraires ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option *Services* s'affiche à l'écran.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu des services. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion.
4. Appuyez sur OK. Le système SYNC établit l'appel au portail des services.
5. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service désiré, tel que la « Circulation » ou les « Directives d'accès ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
6. Pour retourner au menu des services, dites « Services » ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directives d'accès » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise ou type d'entreprise les plus proches de votre emplacement, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucun emplacement correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les messages-guides vocaux pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement actuel du véhicule est téléchargé et un itinéraire programmé selon les conditions actuelles de la circulation est calculé et retransmis à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous déplacez vers votre destination.

3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » en utilisant les touches à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

Déconnexion des services SYNC

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC TDI) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports), attendez la tonalité et énoncez votre commande vocale.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Portatif	<p>Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.</p>

SYNC AppLink™

Nota : Pour accéder à AppLink, votre téléphone intelligent doit être jumelé et relié au système SYNC.

Nota : Les utilisateurs du iPhone® doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application. Il est recommandé pour verrouiller votre iPhone® après avoir lancé une application.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFord Touch® ou MyLincoln Touch™.

Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder au menu du téléphone, effectuez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC
2. Faites défiler la liste jusqu'à Applications mobiles, puis appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles.

3. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue.
4. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNCH.
5. Sélectionnez « Médias SYNC » en appuyant sur OK.
6. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> » s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Appuyez sur cette touche pour accéder au menu des médias.

1. Appuyez sur le bouton AUX sur la console centrale.
2. Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC.
3. Sélectionnez « Médias SYNC » en appuyant sur OK.
4. Puis faites défiler la liste jusqu'à Applications mobiles et appuyez sur la touche OK pour accéder à une liste d'applications disponibles.
5. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue.
6. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNCH.
7. Sélectionnez « Médias SYNC » en appuyant sur OK.
8. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> » s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale.
2. À l'invite, dites « Applications mobiles ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.
4. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale et énoncer des commandes propres à l'application, comme « Play Station Quickmix ». Dites « Aide » pour découvrir les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen du menu source du système ou des commandes vocales. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artistes, albums, etc.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen du port USB

Nota : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur, assurez-vous que l'appareil est sous tension.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB ».
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Pour vous connecter à l'aide du menu du système :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Sélectionner la source s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les sélections pour choisir l'option USB, puis appuyez sur la touche OK.
5. En fonction du nombre de fichiers de média numérique contenus dans l'appareil connecté, le message Indexation peut s'afficher à l'écran de la radio. Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au Menu de lecture.

6. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections suivantes :
- Lire tout
 - Artistes
 - Albums
 - Genres
 - Sélections
 - Pistes
 - Expl. USB
 - Musique similaire
 - Retour

Lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK pour créer votre sélection de musique voulue.

Quel morceau est lu?



À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de commande vocale et demandez au système, « Quel morceau est lu? ». Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours de lecture.

Commandes vocales relatives aux médias



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB » et énoncez une des commandes suivantes :

« USB »
« Lecture automatique désactivée »
« Lecture automatique activée »
« Connexions (du téléphone) (au support) (Bluetooth) »
« Pause »
« Lire »
« Lire l'album <nom> » ^{1,3}
« Lire tout »
« Lire l'artiste <nom> » ^{1,3}
« Lire le genre <nom> » ^{1,3}
« Lire le dossier suivant » ²
« Lire la piste suivante »
« Lire la sélection <nom> » ^{1,3}
« Lire le dossier précédent » ²

« USB »
« Lire la piste précédente »
« Jouer chanson <nom> » ¹
« Lire la piste <nom> » ^{1,3}
« Préciser l'album <nom> » ^{1,3}
« Préciser l'artiste <nom> » ^{1,3}
« Préciser la chanson <nom> » ¹
« Préciser la piste <nom> » ^{1,3}
« Relecture désactivée »
« Relecture [Activée] »
« Rechercher l'album <nom> » ^{1,3}
« Rechercher l'artiste <nom> » ^{1,3}
« Rechercher le genre <nom> » ^{1,3}
« Rechercher la chanson <nom> » ¹
« Rechercher la piste <nom> » ^{1,3}
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture aléatoire [Activée] »
« Musique similaire »
« Quel morceau est lu? »

¹« <nom> » est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes, etc.

² Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'en mode dossier.

³ Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'à la fin du processus d'indexation.

Guide de commandes vocales	
« Lecture automatique »	Activez cette fonction pour écouter la musique qui a déjà été indexée dans un ordre aléatoire durant le processus d'indexation. Désactivez cette fonction pour empêcher le système d'effectuer la lecture de votre musique tant que tous les médias n'ont pas été indexés. Les durées d'indexation varient d'un appareil à l'autre et aussi en regard du nombre de chansons à indexer.
« Rechercher ou lire le genre »	Le système cherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence la lecture du type de musique choisi. Vous pouvez uniquement effectuer la lecture de genres de musique présents dans les étiquettes de métadonnées GENRE de votre lecteur multimédia numérique.
« Musique similaire »	Le système compile une liste d'écoute et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB en utilisant l'information des métadonnées indexée.
« Rechercher ou lire l'artiste, la piste ou l'album »	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.
« Préciser »	Cette fonction vous permet de définir plus précisément votre commande précédente. Par exemple, si vous avez demandé de rechercher et d'effectuer la lecture de toute la musique d'un certain artiste, vous pouvez ensuite dire « Préciser l'album » et choisir un album particulier dans la liste affichée. Si vous sélectionnez l'option Lire, le système effectue seulement la lecture de musique de cet album particulier.

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « Bluetooth » et énoncez une des commandes vocales suivantes :

« AUDIO BLUETOOTH »
« Connexions (du téléphone) (au support) (Bluetooth) »
« Pause »
« Lire »
« Lire la piste suivante »
« Lire la piste précédente »

Fonctions du menu source

Le menu source vous permet de sélectionner la source de média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.) et également d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

1. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Menu de lecture	Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, listes d'écoute, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui vous permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge par votre lecteur. Consultez Menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<p>Sélectionner la source</p>	<p>USB SYNC : Appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez également brancher des appareils pour les recharger (si cette fonction est prise en charge par votre appareil). Lorsque la connexion est établie, le système effectue l'indexation de tous les fichiers multimédias lisibles. (Le temps requis pour terminer l'indexation dépend de la taille du contenu média étant indexé). Si la fonction de Lecture automatique est activée, vous pouvez accéder de façon aléatoire aux fichiers de médias au fur et à mesure de leur indexation. Si la fonction est désactivée, les fichiers multimédias indexés ne seront pas disponibles avant la fin du processus d'indexation. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne et vous avise lorsque la taille maximale d'indexation de fichier est atteinte.</p> <p>Audio Bluetooth : Cette fonction est asservie à la téléphonie et vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour accéder à la piste précédente ou suivante.</p> <p>Entrée de ligne SYNC : Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule.</p> <p>Nota : Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction d'entrée de ligne. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'usage des deux ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres de la source	<p>Sélectionner la fonction de lecture aléatoire ou de répétition de votre musique en plus de définir les paramètres de la lecture automatique. Une fois que ces fonctions sont activées, elles restent activées jusqu'à ce qu'elles soient désactivées. Appuyez sur la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE pour effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.</p> <p>Nota : Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'usage des deux ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections suivantes :</p>
	<p>Lecture aléatoire activée : Appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Nota : Pour effectuer la lecture aléatoire de toutes les pistes multimédias, vous devez sélectionner l'option Lire tout dans le Menu de lecture, puis sélectionner l'option Aléatoire.</p>
	<p>Relecture : Appuyez sur la touche OK pour répéter un morceau.</p>
	<p>Lecture automatique : Appuyez sur la touche OK pour écouter la musique qui a déjà été indexée dans un ordre aléatoire durant le processus d'indexation.</p>
Applications mobiles	<p>Interagir avec les applications mobiles compatibles du système SYNC^{MD} sur votre téléphone intelligent. Pour plus de renseignements, consultez la section SYNC^{MD} <i>AppLink</i>TM ci-dessus dans ce chapitre.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres système	Accéder aux listes du menu Appareil BT (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système). Nota : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez Paramètres système
Quitter le Menu support	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu source.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

1. Assurez-vous que votre appareil est branché dans le port USB et qu'il est mis sous tension.
2. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Menu de lecture, puis appuyez sur la touche OK.

S'il n'y a aucun fichier multimédia accessible, l'affichage indique qu'il n'y a pas de média. Si des fichiers multimédia sont présents, faites défiler les options suivantes et effectuez votre sélection :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Lire tout	Effectuer la lecture de tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de votre lecteur en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique. Appuyez sur OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Artistes	<p>Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient davantage, ils sont classés par catégorie alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Vous pouvez sélectionner l'option Ts artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'artiste voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK.
Albums	<p>Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient plus, ils sont organisés par catégories alphabétiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour accéder au menu de l'album et sélectionnez parmi la lecture de tous les albums ou un album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'album voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Genres	<p>Trier les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC établit une liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au genre voulu et appuyez sur la touche OK.</p>
Sélections	<p>Accéder à vos listes d'écoute (en format tel que ASX, .M3U, .WPL, .MTP). Le système établit une liste de vos listes d'écoute par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 listes d'écoute, elles sont organisées par catégories alphabétiques.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner. Faites défiler ensuite les options jusqu'à la liste d'écoute voulue, puis appuyez sur la touche OK.</p>
Pistes	<p>Effectuer la recherche et la lecture d'une piste particulière indexée. Le système SYNC établit une liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner. Puis faites défiler les options jusqu'à la piste voulue et appuyez sur la touche OK.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Expl. USB	<p>Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. Appuyez sur OK pour sélectionner. Puis faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.</p>
Musique similaire	<p>Effectuer la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Appuyez sur OK pour sélectionner. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Les étiquettes de métadonnées doivent être remplies pour que cette fonction puisse inclure chaque piste.</p> <p>Nota : Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, menu de lecture ou musique similaire si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en « mode de mémoire de grande capacité » sur votre lecteur, les pistes sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, menu de lecture et musique similaire. Les pistes inconnues sont placées dans une étiquette de métadonnées vierge.</p>
Retour	Quitter le menu en cours.

Paramètres du système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les valeurs par défaut, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Options du menu Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer les appareils, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis sélectionnez la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche.
4. Appuyez sur la touche OK, puis faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil BT*	Jumeler des appareils supplémentaires au système. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran. 2. Suivez les directives dans le guide d'utilisateur de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche à l'écran. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Connecter l'appareil BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une listes des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
Désactiver Bluetooth?	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK. La désactivation de l'appareil Bluetooth entraîne le débranchement de tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.
Supprimer l'appareil	Supprimer un appareil multimédia jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les appareils préalablement jumelés. Appuyez sur OK pour sélectionner.
Retour	Quitter le menu en cours.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

Options du menu Avancé

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres du système tels que les invites, les langues, l'exécution d'une réinitialisation générale ainsi que le retour aux paramètres par défaut établis en usine.

1. Appuyez sur AUX, puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis sélectionnez la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Avancé s'affiche.

4. Appuyez sur la touche OK, puis faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	<p>Être guidé par le système SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC retourne au menu Avancé.
Langues	<p>Choisir entre English, Français et Español. Les écrans et les invites s'affichent dans la langue sélectionnée.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Lorsque la mise à jour est terminée, le système SYNC revient au menu Avancé.
Paramètres par défaut	<p>Retourner aux paramètres par défaut établis en usine. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils jumelés).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Restaurer paramètres? s'affiche à l'écran. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Réinit. générale	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils jumelés) et revenir aux paramètres par défaut établis en usine.
Application	Télécharger de nouvelles applications logicielles (si elles sont disponibles) et charger ensuite les applications voulues au moyen du port USB. Consultez le site Web pour obtenir plus de renseignements.
Retour	Quitter le menu en cours.

DÉPANNAGE

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle au moyen d'une conversation en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Bruit ambiant excessif pendant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC.	Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant les réglages audio.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. • Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais mon répertoire dans SYNC est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> • Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. • Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil. • Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon téléphone au système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau. • Vérifiez les paramètres de sécurité et de « toujours accepter automatiquement les invites » relatifs à la connexion Bluetooth du système SYNC sur votre téléphone. • Mettez à jour le micrologiciel du logiciel de votre appareil. • Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. • Assurez-vous que le câble USB est inséré correctement dans l'appareil et dans le port USB du véhicule. • Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
Le système SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser votre appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • L'appareil n'est pas relié. 	Assurez-vous que l'appareil est relié au système SYNC et que vous appuyez sur la touche de lecture sur votre appareil.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<ul style="list-style-type: none"> • Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre, OU • Le fichier pourrait être corrompu, OU • La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient empêcher la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que toutes les données du morceau sont complètes. • Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information (Circulation, directions et information)		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte que la fonction de rapport d'état du véhicule n'est pas activée.	<ul style="list-style-type: none"> • Votre compte peut ne pas être activé sur le site Web, OU • Vous pouvez avoir indiqué un NIV erroné (numéro d'identification du véhicule). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. • Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez indiquer un concessionnaire préféré. Si le compte comporte déjà un concessionnaire préféré, sélectionnez un autre concessionnaire et fermez la session. Ouvrez de nouveau une session et revenez à votre concessionnaire préféré d'origine en modifiant encore une fois les renseignements, puis récupérez le rapport.

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information (Circulation, directions et information)		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Il m'est impossible de soumettre un rapport.	<ul style="list-style-type: none"> • Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone, OU • Puissance du signal insuffisante, OU • Votre téléphone peut ne pas être activé sur le site Web. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez à jour le numéro de votre téléphone mobile dans votre compte sur le site Web. • Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil <i>Bluetooth</i> est réglé au niveau de volume élevé. • Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le jumelage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.	<ul style="list-style-type: none"> • Le téléphone utilisé n'est pas activé, OU • La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. • Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. • Assurez-vous que le téléphone actuellement relié est le même que celui qui est enregistré sur votre compte Syncmaroute.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis.	<ul style="list-style-type: none"> • Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU • Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives. • N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans la garniture de pavillon juste au-dessus du pare-brise.
Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	<ul style="list-style-type: none"> • Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU • Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU • Le système peut ne pas lire le nom de la même façon que vous l'énoncez. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. • Énoncez le nom de la pièce musicale ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince et Revolution ou de Prince et New Power Generation. • Assurez-vous d'énoncer le titre au complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ». • Si les morceaux sont enregistrés en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Lire L-O-L-A ». • N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre car le système ne les reconnaît pas.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	<ul style="list-style-type: none"> • Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU • Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU • Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux, OU • Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les commandes vocales relatives au téléphone au début de la section traitant du téléphone. • Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si une entrée est enregistrée comme Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». • Le système fonctionne mieux si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». • N'utilisez pas des caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. • Si les contacts sont enregistrés en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de JAKE, vous devez dire « Appeler J-A-K-E ».

550 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

INTRODUCTION



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque le véhicule roule.

Nota : Votre système est équipé d'une fonction qui vous permet d'accéder et de commander les fonctions audio pendant 30 minutes après la coupure du contact (dans la mesure où aucune porte n'est ouverte).

Ce système utilise une stratégie à quatre coins pour offrir un accès rapide aux fonctions et aux paramètres du véhicule. L'écran tactile compréhensif offre une interaction facile avec votre téléphone cellulaire, les systèmes multimédias, le système de chauffage-climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, tels que le mode d'activation de votre téléphone ou le mode de température du système de chauffage-climatisation.



RÉGLAGES

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- horloge
- affichage
- son
- véhicule
- réglages
- aide



INFORMATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- services d'entretien SYNC®
- SIRIUS® Travel Link™
- alertes
- calendrier
- applications de SYNC

Si le pictogramme est jaune, consultez la rubrique *Alertes* dans la section *Information* de ce chapitre.

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- composition et réception des appels
- composition rapide
- répertoire téléphonique
- historique des appels
- messagerie texte
- réglages

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- mon domicile
- préférés
- destinations précédentes
- point d'intérêt
- urgence
- adresse municipale
- intersection
- centre-ville
- carte
- point de départ précédent
- latitude et longitude
- entrée-sortie d'autoroute

552 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- AM
- FM
- SIRIUS
- CD (lecteur de disques compacts)
- USB
- BT stéréo
- carte SD
- entrées AV (audio-vidéo)

RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- réglages conducteur
- recirculation de l'air
- auto
- deux zones
- réglages du passager
- climatisation
- dégivrage



ACCUEIL

Appuyez sur la touche pour accéder à l'écran d'accueil. Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Utilisation des touches à effleurement du système

Pour activer et désactiver une fonction, appuyez simplement sur le graphique avec votre doigt. Pour assurer le meilleur rendement des touches à effleurement :

- n'appuyez pas trop sur les touches. Elles sont sensibles au toucher lorsque vous appuyez légèrement sur celles-ci;
- utilisez simplement votre doigt pour toucher le centre du graphique de commande de touche. Si vous n'appuyez pas sur le centre du graphique, vous pourriez activer ou désactiver une touche à proximité;
- assurez-vous que vos mains sont propres et sèches;
- étant donné que l'écran tactile fonctionne selon la touche d'un doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous utilisez les touches lorsque vous portez des gants;

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 553

- le métal ainsi que d'autres matériaux conducteurs doivent être tenus éloignés de la surface de l'écran tactile pour éviter les interférences électroniques (par exemple, l'activation de commandes).

Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, votre panneau peut être également muni des commandes suivantes :

- Marche/arrêt : permet d'activer ou de désactiver le média (ou les fonctions de chauffage-climatisation).
- VOL : permet d'augmenter ou de baisser le volume sonore.
- Ventilateur : permet d'augmenter ou de réduire la vitesse du ventilateur.
- Touches de recherche automatique et de syntonisation : utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.
- Éjection : permet d'éjecter un disque compact.
- Touches de présélection radio : vous pouvez utiliser ces touches situées sous l'écran tactile, en plus de l'écran tactile, pour entrer une présélection de radio.
- MEDIA (média) : appuyez sur le mot à plusieurs reprises pour afficher tous les modes multimédias disponibles. L'écran ne change pas, mais les changements de multimédias s'affichent dans la barre d'état inférieure gauche.
- Feux de détresse : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les feux de détresse.

Nettoyage de l'écran tactile

Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et propre comme un chiffon qui sert à nettoyer les verres de lunettes. Si de la saleté ou des empreintes digitales sont toujours visibles, humectez le chiffon d'une petite quantité d'alcool. Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran. N'utilisez pas de détergent ou quelque type de solvant que ce soit pour nettoyer l'écran.

Support

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

Du lundi au samedi, de 08 h 30 à 20 h 00, HNE

Aux États-Unis, appelez le : 1-888-270-1055

Au Canada, appelez le : 1-800-565-3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

554 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Conseils de sécurité



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez jamais de démonter, de réparer ou de modifier votre système SYNC^{MD}. Consultez votre concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et câbles de manière à ce qu'ils ne gênent pas au niveau du plancher. Assurez-vous qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou d'appareils dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions du système SYNC^{MD} sont asservies à la vitesse du véhicule et ne peuvent pas fonctionner lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).
- Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil avant d'utiliser l'appareil avec le système SYNC^{MD}.

Fonctions limitées en raison de la vitesse

Certains fonctions du système peuvent être trop difficiles à utiliser lorsque le véhicule roule. Pour cette raison, elles ne peuvent pas être modifiées et sont limitées à moins que le véhicule soit arrêté. Certains exemples sont donnés ci-dessous :

- les écrans qui contiennent trop d'information, tels que les commentaires et les normes de classement des points d'intérêt, le service SIRIUS^{MD} Travel Link^{MC}, les résultats sportifs, les horaires des cinémas, les conditions de ski, etc.;

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 555

- toute action qui demande l'utilisation d'un clavier, tel que l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'une information;
- toutes les listes sont limitées afin que l'utilisateur puisse afficher moins d'entrées (par exemple, les contacts enregistrés dans le répertoire, les entrées des appels récents).

Les fonctions particulières supplémentaires indiquées ci-dessous peuvent être modifiées uniquement lorsque le véhicule est arrêté :

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth
	Ajout de contacts dans le répertoire ou téléchargement des contacts du répertoire (à partir d'un port USB)
	Entrées de listes limitées pour les contacts du répertoire et entrées des appels récents
Fonctionnement du système	Modification du code de clavier
	Activation du mode valet
	Modification des réglages lors de l'activation de la caméra de marche arrière ou du sonar de recul
Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil
Vidéos, photos et graphiques	Lecture de vidéo
	Modification du fond d'écran ou ajout d'un nouveau fond d'écran
Messages textes	Composition de messages textes
	Affichage de messages textes reçus
	Modification de messages textes prédéfinis
Navigation	Utilisation du clavier pour saisir une destination
	Démonstration d'un itinéraire de navigation
	Ajout ou modification des entrées du carnet d'adresses ou des zones à éviter

556 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Information privée

Quand un téléphone cellulaire est connecté à SYNC^{MD}, SYNC^{MD} crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres choses, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus), et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus quand votre téléphone cellulaire n'était pas connecté à SYNC^{MD}. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, SYNC^{MD} crée et retient un index de contenu multimédia compatible avec SYNC^{MD}. SYNC^{MD} enregistre aussi un bref journal de déroulement d'approximativement 10 minutes de toute activité récente de SYNC^{MD}. Le profil du journal et autres données SYNC^{MD} peuvent être utilisés pour améliorer le système SYNC^{MD} et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser SYNC^{MD} ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée dans SYNC^{MD}.

Vous ne pouvez accéder aux données SYNC^{MD} sans matériel spécialisé, ni au module SYNC^{MD} du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données SYNC^{MD} sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus d'information sur les renseignements privés, consultez les sections traitant du service 911 Assist^{MD} (selon l'équipement), du rapport d'état du véhicule (selon l'équipement), et la circulation, les directions et l'information (selon l'équipement).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système vous pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent également s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (par exemple, en cours d'écoute, réussie, échouée, interrompue temporairement ou essayer de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment.

« Annuler »
« Annuler »
« Retourner »
« Liste de commandes »
« Menu principal »
« Page suivante »
« Page précédente »
« Commandes disponibles »
« Aide »

Commandes disponibles

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, effectuez une des méthodes suivantes :

- pendant une session de reconnaissance vocale, appuyez sur l'icône d'aide (?) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran;
- dites « Commandes disponibles » pour afficher à l'écran une liste de commandes vocales disponibles associées à votre session de reconnaissance vocale en cours;

558 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

- appuyez sur le pictogramme de commande vocale. Après la tonalité, dites « Aide » pour obtenir une liste audible de commandes vocales disponibles.

Accéder à une liste des commandes disponibles

- Appuyez sur l'icône de Réglages > Aide > Liste de commandes vocales
OU
- Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Liste de commandes vocales
« Audio liste de commandes »
« Bluetooth liste de commandes »
« Rechercher - liste de commandes »
« CD liste de commandes »
« Climatisation liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation liste de commandes »*
« Téléphone liste de commandes »
« Radio liste de commandes »
« Carte SD liste de commandes »
« Sirius liste de commandes »*
« Travel link liste de commandes »*
« USB liste de commandes »*
« Reconnaissance vocale liste de commandes »
« Paramètres vocaux liste de commandes »
« Aide »

* Selon l'équipement.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 559

- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

Paramètres vocaux

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de candidats et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

Mode interactif : Le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.

Invites de confirmation : Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses relatives à votre demande sont disponibles. Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

Liste de candidats de média/téléphoniques : Les listes de candidats sont des listes de résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée ces listes en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces paramètres à l'aide de l'écran tactile :

1. Appuyez sur l'icône de réglages > Réglages > Commande vocale.
2. Choisissez parmi les options suivantes :
 - mode interactif
 - messages-guides de confirmation
 - liste de candidats de média
 - liste de candidats téléphoniques
 - volume de commande vocale

Pour accéder à ces paramètres à l'aide des commandes vocales :



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après le retentissement de la tonalité, le système énonce « Veuillez énoncer une commande ». Une autre tonalité retentit pour indiquer que le système est à l'écoute.

560 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système de reconnaissance vocale comprend une fonction à double mode qui vous permet d'alterner entre les commandes vocales et les sélections à l'écran tactile. Ce mode est la plupart du temps disponible lorsque vous utilisez le système de navigation.

Les touches de l'écran sont soulignées en bleu pour indiquer les sélections qui font partie de la fonction à double mode. Par exemple, si une session de reconnaissance vocale est en cours, au lieu d'énoncer la commande « Entrer le nom de rue » pour modifier le champ, vous pouvez appuyer sur la touche « Rue » et la session de reconnaissance vocale se poursuit. Dans ce cas, le système de reconnaissance vocale modifie le champs Rue et vous demande d'énoncer le nom de la rue. Les touches qui ne sont pas soulignées en bleu ne peuvent être utilisées comme commandes vocales. Si vous appuyez sur celles-ci durant une session de reconnaissance vocale, cette dernière est annulée. Par exemple :

Dans l'écran d'accueil de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- mon domicile
- préférés
- destinations précédentes
- point d'intérêt
- urgence
- adresse municipale
- intersection
- annuler itinéraire

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« DESTINATION »
« Destination – Mon domicile »
« Adresse de destination »
« Destination - favorites »
« Destination – Destinations précédentes »
« Destination POI »
« Trouver une intersection »
« Destination d'urgence »

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 561

Si vous sélectionnez l'option Adresse à l'écran de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- numéro
- ville
- nom de la rue
- état ou province

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« ADRESSE »
« Entrer le numéro de rue »
« Changer le numéro de rue »
« Entrer le nom de rue »
« Changer le nom de rue »
« Entrer la ville »
« Changer la ville »
« Entrer l'État »
« Changer l'État »

Si vous sélectionnez l'option Points d'intérêt à l'écran de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- zone de recherche
- recherche par nom
- poste d'essence
- guichet automatique
- tous les restaurants
- hébergement
- stationnement

562 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« POINTS D'INTÉRÊT » ou « PI »
« Destination <Nom de catégorie PI> »
« Rechercher par nom »
« Rechercher par catégorie »
« Changer la zone de recherche »

Nota : Ceux-ci ne sont que quelques exemples de commandes vocales qui sont disponibles dans la section Points d'intérêt; les catégories par elles-mêmes sont aussi techniquement des commandes vocales.

Si vous sélectionnez l'option Intersection à l'écran de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- 1^{re} rue
- 2^e rue
- Ville
- État ou province

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« INTERSECTION »
« Entrer le nom de la première rue »
« Changer le nom de la première rue »
« Entrer le nom de la deuxième rue »
« Changer le nom de la deuxième rue »
« Entrer la ville »
« Changer la ville »
« Entrer l'État »
« Changer l'État »

La fonction à double mode est également disponible lorsque le système de reconnaissance vocale affiche une liste d'options à choisir durant une session de reconnaissance vocale dans laquelle vous pourrez appuyer sur l'option de la ligne ou dire « Ligne 2 ». Si le système ne comprend pas une commande ou si plusieurs options sont disponibles, il présente une liste pour que vous puissiez faire une sélection.

DIVERTISSEMENT

Votre système vous offre plusieurs options de média. Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Contenu du dispositif de navigation

Lorsque vous écoutez une source audio, vous pouvez rechercher parmi les autres dispositifs sans devoir changer la source audio. Par exemple, si vous écoutez actuellement la radio, vous pouvez rechercher parmi tous les artistes qui sont enregistrés sur votre appareil USB.



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez dire :

« RECHERCHER » dans les appareils
« Rechercher »*
« Rechercher – matchs de <ligue> »**
« Recherchez les chaînes <catégorie Sirius> »**
« Rechercher - liste de pistes sur CD »
« Rechercher - guide de tout les canaux Sirius »**
« Rechercher - carte SD »
« Rechercher - USB »
« Aide »

*Si vous avez dit « Rechercher », vous pouvez ensuite énoncer une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

**Si le véhicule est équipé de la radio satellite SIRIUS^{MD}.

« RECHERCHER »
« Matchs de <ligue> »**
« Chaînes <catégorie Sirius> »*
« Liste de pistes sur CD »
« carte SD »
« Guide de tout les canaux Sirius »** »
« USB »
« Aide »

*Si le véhicule est équipé de la radio satellite SIRIUS^{MD}.

Pour une liste complète des commandes vocales « Rechercher », consultez les sections *Commandes vocales relatives au dispositif USB* et *Commandes vocales relatives à la chaîne stéréo Bluetooth* plus loin dans ce chapitre.

564 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Radio AM-FM



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet AM ou FM.

Pour alterner entre les présélections AM et FM, effleurez la commande AM ou FM.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préréglages	Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est mis en sourdine temporairement lors de l'enregistrement de la station, puis il est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé.
Radio HD	Activer la fonction. Cette fonction vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin, spectaculairement plus clair. Consultez la section <i>Renseignements sur le système HD Radio</i> ultérieurement dans ce chapitre.
Balayage automatique	Passez à la prochaine station AM ou FM suffisamment puissante.

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 565

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	<p>Réglages de son – Cette option vous permet d'effectuer le réglage des graves, des moyennes, des aiguës, de la balance gauche-droit, de la balance avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.</p>
	<p>Définir le type de programmation pour la recherche automatique ou le balayage – Cette option vous permet de sélectionner une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis de choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations.</p>
	<p>Affichage de texte du système de radiocommunication de données activé ou désactivé – Cette option vous permet de toujours afficher l'information diffusée par les stations FM en sélectionnant « Activé ».</p>
	<p>Présélections automatiques – Cette option permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes de votre emplacement actuel.</p>
	<p>Touche de MARQUAGE activé ou désactivé (si cette fonction est disponible) – Cette option vous permet de marquer une pièce musicale pour la télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « Activé », l'icône MARQUAGE s'affiche à l'écran lorsque la radio HD est activée. Vous pouvez appuyer sur MARQUAGE pour enregistrer les renseignements relatifs à la chanson en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portatif, les données sont transférées (si cette fonction est prise en charge par votre appareil). Lorsque vous êtes connecté à iTunes®, les marquages s'affichent pour vous rappeler les pièces musicales que vous souhaitez télécharger. Consultez la section <i>Renseignements sur le système HD Radio</i> ultérieurement dans ce chapitre.</p>
Syntonisation directe	<p>Entrer le numéro de station voulue après l'invite. Appuyez sur la touche Entrée.</p>

566 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Renseignements sur le système HD Radio™ (si cette fonction est disponible)

Nota : Les émissions de radio HD ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie radio HD radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions sous forme analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le www.hdradio.com.

Lorsque cette fonction est activée et que vous êtes syntonisé sur une station qui diffuse la technologie de radio HD, vous pouvez remarquer les indicateurs suivants sur votre écran :



Le logo « HD » clignote lorsqu'une station numérique est sur le point d'être diffusée et s'affiche en continu lorsque le son numérique est en cours. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche en mode FM (seulement) si la station en cours diffuse de multiples émissions numériques. Les chiffres qui sont en surbrillance indiquent les chaînes numériques disponibles où du contenu nouveau ou différent est disponible. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes stations supplémentaires à diffusion multiple (HD2 à HD7) sont diffusées uniquement en mode numérique.

MARQUAGE – Cette fonction vous permet de marquer une pièce musicale pour la télécharger ultérieurement. Lorsque vous êtes syntonisé sur une station de radio HD, la touche MARQUAGE est accessible (à condition que la fonction ait été activée). Pour utiliser la fonction de marquage :

1. Appuyez sur AM ou FM > Options > Touche de MARQUAGE > activé.
2. Lorsque vous entendez une chanson qui vous plaît, appuyez sur la touche MARQUAGE.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 567

3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs à la pièce musicale et les transfère à votre lecteur de musique portatif, si cette fonction est prise en charge, lorsqu'il est relié au système. Si votre lecteur de musique est relié, le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.
4. Lorsque vous accédez à iTunes^{MD} au moyen de votre lecteur de musique portatif, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système vous permet de marquer jusqu'à 100 pièces musicales environ. Pour obtenir une liste d'appareils qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction demeure opérationnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des chaînes HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
Pour mémoriser une station à diffusion multiple associée à une touche de présélection	Lorsque la chaîne est activée à l'écran, appuyez longuement sur une touche de présélection correspondant à la fente voulue jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est mis en sourdine temporairement, puis il est rétabli pour indiquer que la station a été mémorisée. Lorsqu'une station mise en mémoire HD2 ou HD3 est rappelée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique. Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas accéder à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

568 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	<p>Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.</p> <p>Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des chaînes à diffusion multiple HD2 à HD7, la station passe en mode de sourdine et demeure dans ce mode jusqu'à ce qu'elle puisse rétablir la connexion avec le signal numérique.</p>
Passage en alternance de station	<p>Lors de la diffusion initiale d'une station (sauf les stations à diffusion multiple HD2 à HD7), le système procède d'abord à la diffusion de la station en mode analogique, puis si le récepteur confirme la présence d'une station de radio HD, il passe en mode numérique.</p> <p>Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Ce passage du mode de son analogique au mode de son numérique ou vice-versa est désigné comme « passage en alternance ».</p>

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, un formulaire de contact a été mis au point pour signaler tout problème de station trouvé lors de l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie radio HD. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données. Consultez le tableau suivant pour les problèmes de station potentiels.

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 569

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure corrective
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune. Ceci est un problème d'émission.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe entre le mode analogique et numérique en alternance.	Aucune. Problème de réception qui pourrait se résoudre lors de la conduite continue.
Mode de mise en sourdine audio retardé lorsque la touche de présélection de station à diffusion multiple HD2 ou HD3 ou la syntonisation directe est sélectionnée.	La diffusion multiple numérique n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission de radio HD soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune. Ceci est un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La touche de présélection enregistrée précédemment ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone courante de réception.	Aucune. La station n'est pas disponible dans votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*

570 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure corrective
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*
Les stations HD2 à HD7 sont introuvables lorsque la touche de Balayage est enfoncé.	Appuyez sur Balayage pour désactiver la recherche de HD2 à HD7.	Aucune. Ceci est normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie du système HD Radio™ est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. U.S. et de brevets étrangers. L'appellation HD Radio™ et les logos HD et HD Radio sont des marques commerciales déposées de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sauraient être tenues pour responsables du contenu transmis au moyen de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« RADIO »	
« <87,9–107,9> »	« Sauvegarde automatique préréglage <1–10> FM »
« <87,9 à 107,9> HD » ¹	« Préréglage FM <numéro> »
« <530–1710> »	« FM 1 »
« AM »	« Préréglage FM 1 <numéro> »
« AM <530–1710> »	« FM 2 »

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 571

« RADIO »	
« Sauvegarde automatique AM »	« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> AM »	« HD <numéro> » ¹
« Préréglage AM <1-10> »	« Préréglage <numéro> »
« Rechercher » ²	« Radio éteinte »
« FM »	« Radio activé »
« FM <87.9-107.9> »	« Sélectionner le type de programme »
« FM <87.9-107.9> HD <#> » ¹	« Syntoniser radio syntoniser radio » ³
« Sauvegarde automatique FM »	« Aide »

¹Si l'option est disponible.

²Si vous avez dit, « Rechercher », consultez la rubrique *Recherche dans le contenu du dispositif* plus haut dans cette section.

³Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« SYNTONISER »	
« <87,9-107,9> »	« Sauvegarde automatique FM »
« <87,9 à 107,9> HD <numéro> » [*]	« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> FM »
« <530-1710> »	« Préréglage FM <numéro> »
« AM »	« FM 1 »
« AM <530-1710> »	« Préréglage FM 1 <numéro> »
« Sauvegarde automatique AM »	« FM 2 »
« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> AM »	« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Préréglage AM <1-10> »	« HD <numéro> » [*]
« FM »	« Préréglage <numéro> »
« FM <87.9-107.9> »	« Aide »
« FM <87.9-107.9> HD <#> » [*]	

^{*}Si l'option est disponible.

572 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Radio satellite SIRIUS^{MD} (si le mode est activé)



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet SIRIUS.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préréglages	Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est mis en sourdine temporairement lors de l'enregistrement de la station, puis il est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé.
ALERTE	Mémoriser la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous alerte lors de la relecture de la pièce musicale sur une des chaînes SIRIUS.
Relecture	Effectuer la relecture audio sur la chaîne actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la chaîne actuelle ait été syntonisée sans interruption. Si vous syntonisez une autre chaîne, la diffusion audio de la chaîne précédente est supprimée. En mode relecture : 1. Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la plage musicale précédente ou suivante. 2. Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la plage musicale en cours. 3. Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour commencer, reprendre ou pauser la lecture audio. 4. Appuyez de nouveau sur la touche Relecture pour retourner à l'audio en direct si vous utilisiez la fonction de relecture audio.
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait des chaînes.

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 573

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	<p>Réglages du son – Cette option vous permet d'effectuer le réglage des graves, des aiguës, des moyennes, de l'équilibre gauche-droit, de l'équilibre avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.</p> <p>Définir la catégorie pour la recherche automatique ou le balayage – Cette option vous permet de sélectionner la catégorie souhaitée (rock, country, etc.), puis d'utiliser les touches Recherche automatique ou Balayage pour démarrer une recherche pour ces chaînes.</p> <p>Verrouillage parental – Cette option vous permet de verrouiller et de déverrouiller des chaînes, de changer ou de réinitialiser votre code PIN ou de déverrouiller toutes les chaînes. Pour utiliser cette fonction, vous avez besoin de votre code PIN initial qui est 1234.</p> <p>Alertes d'artiste/de titres/d'équipes – Cette option vous permet de sélectionner les artistes, les titres et les équipes dont vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. Appuyez sur la touche « Modifier les alertes » pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au réglage en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » la chaîne, de « Supprimer » l'alerte ou de « Désactiver les alertes ». Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'une chaîne de radio satellite diffuse les émissions sur ces équipes.</p> <p>Nota : SIRIUS ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.</p> <p>Le numéro de série électronique (ESN) est requis lorsque vous communiquez avec SIRIUS au sujet de votre compte.</p>

574 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Syntonisation directe	Entrer le numéro de chaîne satellite voulue au moyen du clavier de l'écran.
Rechercher	Afficher une liste de toutes les stations disponibles. Faites défiler et sélectionnez la station voulue. Vous pouvez aussi verrouiller ou sauter des chaînes que vous ne voulez pas ou afficher la chanson et l'artiste diffusés sur d'autres stations.

Commandes vocales de la radio satellite



Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Sirius » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« SIRIUS »	
« Sirius canal <numéro> »	« SAT 3 »
« Sirius <valid canal name> »	« SAT 3 présélection <numéro> »
« Présélection <numéro> »	« SAT présélection <numéro> »
« SAT »	« Sirius fermée »
« SAT 1 »	« Sirius activée »
« SAT 1 présélection <numéro> »	« Matches de sports »*
« SAT 2 »	« Syntoniser »**
« SAT 2 présélection <numéro> »	« Aide »

* Si vous avez dit, « Matches de sports », consultez le tableau suivant « Matches de sports ».

** Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« MATCHS DE SPORTS »
« Syntoniser match de <college name> »
« Syntoniser partie de <city> »
« Syntoniser partie des <team> de <city> »
« Syntoniser partie des <team> »
« Aide »

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 575

« SYNTONISER »
« Sirius canal <numéro> »
« Sirius <valid canal name> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Aide »

Renseignements concernant la radio satellite SIRIUS

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire agréé pour les disponibilités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

576 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Numéro de série électronique de la radio satellite : Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro ESN se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX). Pour accéder à votre numéro de série électronique (ESN), appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sur SIRIUS > Options >.

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 577

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Acquisition...	La radio prend plus de 2 secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie de satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS.	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide.	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement.	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal.	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour.	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à 3 minutes.

578 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Appeler SIRIUS 1-888-539-7474.	Le service satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour réactiver ou résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont verrouillées ou sont ignorées.	Déverrouillez ou évitez d'ignorer les chaînes qui utilisent le guide de chaîne.
Abonnement mis à jour.	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

CD (lecteur de disques compacts)



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet CD.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Relecture	Sélectionnez pour répéter la plage en cours de lecture, toutes les pages du disque ou pour désactiver la fonction si elle est déjà activée.
Lecture aléatoire	Lire les pages ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou désactiver la fonction si elle est déjà activée.
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
Plus d'information	Voyez l'information du disque.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 579

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	Son : Effectuer le réglage des graves, des aiguës, des moyennes, de l'équilibre gauche-droit, de l'équilibre avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.
	Compression : Activer ou désactiver la fonction de compression.
Rechercher	Parcourez toutes les sources audio disponibles.

Vous pouvez aussi avancer et reculer sur la piste actuelle ou le fichier actuel (le cas échéant).

Commandes vocales du lecteur de CD



Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« CD (lecteur de disques compacts) »	
« Pause »	« Fonction "répéter" morceau désactiver »
« Jouer »	« Rejouer chanson »
« Jouer piste suivante »	« Lecture aléatoire activée »
« Jouer piste précédente »	« Lecture aléatoire du disque activée * »
« Jouer piste numéro <1-512> »	« Lecture aléatoire du dossier activée * »
« Fonction "répéter" morceau activer »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Répéter fichier » *	« Aide »

* WMA ou MP3 seulement.

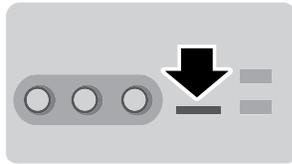
580 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Fente de carte SD et port USB

Fente de carte SD

Nota : La fente pour carte SD comporte un ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, appuyez simplement sur la carte vers l'intérieur et le système l'éjecte. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

La fente de carte peut être utilisée pour votre carte de navigation (selon l'équipement). Consultez la section *Système de navigation* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements.

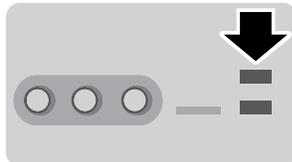


La fente se trouve dans la console centrale ou derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à la musique et effectuer la lecture à partir de la fente de la carte mémoire flash, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.



Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB



La fente se trouve dans la console centrale ou derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour faire jouer la musique à partir de votre appareil, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Cette fonction vous permet de brancher des lecteurs multimédias numériques, des cartes mémoire flash, des clés USB et aussi de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod® ou de votre iPhone® (si l'appareil est compatible), vous DEVEZ avoir un câble vidéo de combinaison spéciale USB/RCA (disponible à l'achat auprès de Apple®). Lorsque le câble est relié à votre iPod® ou à votre iPhone®, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 581

Jouer de la musique à partir de votre dispositif

Insérez votre dispositif et sélectionnez l'onglet USB ou Carte SD une fois que le système aura détecté votre appareil. Les options suivantes sont offertes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Relecture	Répéter la chanson ou l'album en cours.
Lecture aléatoire	Lire la musique d'un album ou d'un dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.
Musique similaire	Choisir la musique similaire à celle en cours de lecture.
Plus d'information	Affiche des renseignements tels que le titre actuel, le nom de l'artiste, l'album et le genre.
Options	Réglages du son vous permet d'effectuer le réglage des graves, des aiguës, des moyennes, de l'équilibre gauche-droit, de l'équilibre avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.
	Paramètres du lecteur de médias vous permet de sélectionner d'autres paramètres que vous pouvez trouver sous <i>Paramètres</i> plus loin dans ce chapitre.
	Renseignements relatifs à l'appareil affiche l'information sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement connecté.
	Actualiser index multimédia permet d'indexer l'appareil chaque fois qu'il est connecté pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

582 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Rechercher	Rechercher le contenu du dispositif. Cette fonction vous permet également de rechercher par genre, artiste, album, etc.

Pour afficher les renseignements relatifs à une chanson tels que le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre, appuyez sur la couverture de l'album à l'écran.

Vous pouvez aussi appuyer sur *Quel morceau est lu?* pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la chanson en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Commandes vocales de carte SD ou d'appareil USB



Si vous écoutez un appareil USB ou une carte SD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un appareil USB ou une carte mémoire flash, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « USB » ou « Carte mémoire flash » et énoncez une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« USB » ou « CARTE SD »	
« Rechercher » [*]	« Jouer épisode balado <nom> »
« Piste suivante »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Pause »	« Jouer chanson <nom> »
« Reprendre »	« Lire émission de télévision <nom> » ^{**}
« Jouer album <nom> »	« Jouer épisode TV <nom> » ^{**}
« Lire tout »	« Jouer vidéo-clip <nom> » ^{**}
« Jouer artiste <nom> »	« Jouer épisode balado vidéo <nom> » ^{**}
« Jouer livre audio <nom> »	« Jouer liste de vidéo-clips <nom> » ^{**}
« Jouer auteur <nom> »	« Piste précédente »
« Jouer compositeur <nom> »	« "répéter" activée »

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 583

« USB » ou « CARTE SD »	
« Jouer dossier <nom> »	« "répéter" désactivée »
« Jouer genre <nom> »	« Répéter une piste »
« Jouer film <nom> »**	« Lecture aléatoire activée »
« Lire vidéo de musique <nom>»**	« Lecture aléatoire désactivée »
« Liste d'écoute <nom> »	« Qui est-ce qui joue maintenant »
« Jouer balado <nom> »	« Aide »

*Si vous avez dit que vous souhaitez rechercher dans la clé USB ou la carte mémoire flash, le système vous demande de préciser ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez le tableau « Rechercher » suivant.

**Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB, selon l'appareil utilisé.

« RECHERCHER »	
« Album <nom> »	« Tout vidéo podcast »*
« Tous les albums »	« Tous les vidéos »*
« Tous les artistes »	« Artiste <nom> »
« Tous les livres audio »	« Livre audio <nom/titre> »
« Tous les auteurs »	« Auteur <nom> »
« Tous les compositeurs »	« Compositeur <nom> »
« Tous les dossiers »	« Dossier <folder name> »
« Tous les genres »	« Genre <nom> »
« Tous les films »*	« Liste d'écoute <nom> »
« Tout clips »*	« Balado <nom> »
« Toutes les listes d'écoute »	« Spectacle télé »*
« Tous les balados »	« Vidéo <nom> »*
« Toutes les pistes »	« Liste vidéos »*
« Tous les spectacles télé »*	« Vidéo podcast »*
« Toutes les liste de vidéos »*	« Aide »

*Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB, selon l'appareil utilisé.

584 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Système stéréo Bluetooth

Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet stéréo BT.

Commandes vocales relatives à la chaîne stéréo Bluetooth



Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après l'invite, dites « Audio Bluetooth » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

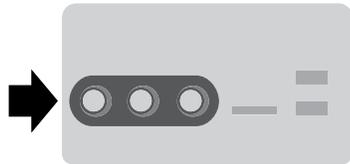
Nota : Si votre appareil Bluetooth est compatible avec les métadonnées en continu, toutes les commandes ci-dessous sont disponibles. Si votre appareil n'est pas compatible, seules les commandes « Suivant », « Pause », « Jouer » et « Précédent » sont disponibles.

Commandes vocales Bluetooth		
« Rechercher l'album <nom> »	« Rechercher le compositeur <nom> »	« Jouer genre <nom> »
« Recherchez tous les albums »	« Rechercher le dossier <nom> »	« Liste d'écoute <nom> »
« Recherchez tous les artistes »	« Rechercher le genre <nom> »	« Jouer épisode balado <nom> »
« Recherchez tous les livres audio »	« Rechercher la liste d'écoute <nom> »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Rechercher tous les auteurs »	« Rechercher balado <nom> »	« Jouer chanson <nom> »
« Rechercher tous les compositeurs »	« Piste suivante »	« Piste précédente »
« Rechercher tous les dossiers »	« Pause »	« "répéter" activée »
« Rechercher tous les genres »	« Reprendre »	« "répéter" désactivée »
« Rechercher toutes les listes d'écoute »	« Jouer album <nom> »	« Répéter une piste »

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 585

Commandes vocales Bluetooth		
« Rechercher tous les balados »	« Jouer artiste <nom> »	« Lecture aléatoire activée »
« Rechercher toutes les pistes »	« Jouer livre audio <nom> »	« Album aléatoire »
« Rechercher l'artiste <nom> »	« Jouer auteur <nom> »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Rechercher le livre-audio <nom> »	« Jouer compositeur <nom> »	« Qui est-ce qui joue maintenant »
« Rechercher l'auteur <nom> »	« Jouer dossier <nom> »	« Aide »

Entrées AV (audio-vidéo)



Les entrées AV vous permettent de raccorder une source audio ou vidéo auxiliaire (par ex. consoles de jeu et caméscopes) en branchant des fiches RCA (non comprises) sur ces prises d'entrée. Les prises sont jaunes, rouges et blanches et elles se trouvent derrière un

petit volet d'accès du tableau de bord ou dans la console centrale.

Vous pouvez aussi utiliser les entrées audio-vidéo comme une prise d'entrée auxiliaire pour brancher un lecteur de musique portable et écouter de la musique par les haut-parleurs du véhicule. Branchez votre adaptateur RCA de 3,5 mm (1/8 po) dans les deux prises d'entrée audio-vidéo gauches (rouge et blanche).

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez Entrée audio-vidéo.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, assurez-vous que votre lecteur de musique portable est conçu pour être utilisé avec des casques d'écoute et qu'il est complètement chargé. Vous aurez aussi besoin d'une rallonge audio munie de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (0,14 po) à une extrémité et une fiche RCA à l'autre extrémité.

1. Véhicule à l'arrêt, mettez la radio et l'appareil portable hors fonction.
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des deux prises d'entrée A/V gauches (blanche ou rouge) à l'intérieur de la console centrale.

586 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez soit une station accordée à partir de l'onglet FM, soit l'onglet CD (si un CD est déjà chargé). Réglez le volume à un niveau agréable.
4. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
5. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet Entrée A/V. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.)
6. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Pour effectuer la lecture d'une vidéo à partir de votre iPod® ou de votre iPhone® (si l'appareil est compatible), vous devez avoir un câble vidéo de combinaison spéciale USB/RCA (disponible à l'achat auprès de Apple®). Lorsque le câble est relié à votre iPod® ou à votre iPhone®, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Nota : Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs munis d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM.
- Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.
- Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres constitue une des principales caractéristiques du système SYNC^{MD}. Lorsque votre téléphone est jumelé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- répondre à un appel entrant
- mettre fin à un appel
- utilisation du mode de confidentialité
- composition d'un numéro
- recomposition
- avis d'appel en attente
- identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Jumelage initial de votre téléphone



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

588 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

La première étape que vous devez effectuer pour utiliser les fonctions téléphoniques du système SYNC consiste à jumeler votre téléphone cellulaire compatible avec la technologie Bluetooth au système SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche Ajouter un téléphone dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.
2. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est mise EN FONCTION et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC^{MD} à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
4. Le système vous demande si vous voulez télécharger votre répertoire.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone, d'autres options peuvent vous être proposées. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web.

Jumelage d'autres téléphones

Nota : Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de stationnement (**P**).

1. Appuyez sur l'angle téléphone de l'écran tactile > Paramètres > Téléphone > Appareils BT > Ajout app.
2. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est mise EN FONCTION et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC^{MD} à l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
4. Le système vous demande si vous voulez télécharger votre répertoire.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone, d'autres options peuvent vous être proposées. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 589

Passer un appel



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou dites « Composer » et le numéro voulu.



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité audible retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appel s'affiche à l'écran.



Acceptez l'appel en appuyant sur la touche Accepter à l'écran tactile ou en appuyant sur la touche du téléphone du volant.

Refusez l'appel en appuyant sur la touche Refuser à l'écran tactile ou en maintenant enfoncée la touche de téléphone du volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche. Le système SYNC l'enregistre comme étant un appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Téléphone	Accéder au clavier numérique de l'écran afin de saisir un numéro et de faire un appel. Pendant un appel en cours, vous pouvez également choisir de mettre l'appel en sourdine, de le placer en attente, d'activer le mode de confidentialité (redirige l'appel vers votre téléphone cellulaire), de relier deux appels ou de mettre fin à l'appel.
Composition rapide	Sélectionner et appeler des contacts enregistrés dans votre répertoire ainsi que dans le dossier de l'historique des appels.

590 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Répertoire téléphonique	<p>Accéder à un des contacts de votre répertoire téléchargé antérieurement et de l'appeler. Le système place les entrées dans des catégories alphabétiques indiquées en haut de l'écran.</p> <p>Pour activer les paramètres d'image de contact (si votre appareil prend en charge cette fonction), appuyez sur Téléphone > Paramètres > Gérer le répertoire > Télécharger les photos du répertoire > Activer.</p> <p>Certains téléphones intelligents <i>peuvent</i> accepter le transfert des adresses municipales lorsqu'elles sont enregistrées dans le répertoire. Si cette fonction est prise en charge, vous pouvez sélectionner et utiliser ces adresses en tant que destinations et les enregistrer également en tant que préférées.</p>
Historique	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué avec votre téléphone adapté à Bluetooth relié au système SYNC. Vous pouvez aussi choisir d'enregistrer ces numéros dans vos favoris ou dans la composition rapide.</p> <p>Cette fonction dépend de votre téléphone. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, le système SYNC enregistre les appels effectués avec le système SYNC.</p>
Messagerie	<p>Envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Voyez <i>Messages textes</i> plus loin dans ce chapitre.</p>
Paramètres	<p>Accéder à divers paramètres du téléphone, comme l'activation et la désactivation de Bluetooth, la gestion de votre répertoire et d'autres. Voyez <i>Paramètres du téléphone</i> plus loin dans ce chapitre.</p>

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.

Nota : Certaines fonctions de messagerie texte sont asservies à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

Nota : SYNC ne peut pas télécharger de messages textes déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.

Le système vous permet d'envoyer et de recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, de les lire à haute voix et de traduire également des acronymes souvent utilisés dans les messages textes, comme « LOL ».

1. Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez l'option Messagerie.
3. Choisissez parmi les options suivantes :
 - écouter (pictogramme de haut-parleur)
 - composer
 - envoyer le texte
 - afficher
 - supprimer

Composition d'un message texte

Nota : Cette fonction est asservie à la vitesse et n'est pas disponible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.

1. Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du téléphone.
2. Appuyez sur Messagerie > Envoyer texte.
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez-en un dans votre répertoire.
4. Les options suivantes sont offertes :
 - **Envoyer** envoie le message tel quel;
 - **Modifier texte** vous permet de personnaliser le message prédéfini ou d'en créer un qui vous est propre.

592 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Vous pouvez alors prévisualiser le message et vérifier le destinataire et aussi mettre à jour la liste de messages et l'envoyer à un dispositif connecté (par ex. une clé USB).

Options de messages textes prédéfinis
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens juste de partir, je serai là bientôt.
Pouvez-vous me rappeler?
Je suis en chemin.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis dehors.
Je vous appellerai quand je serai là.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis dans un embouteillage.
Appelez-moi plus tard.
Rire aux éclats

Réception d'un message texte

Nota : Si vous appuyez sur la touche Afficher et que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système vous propose de vous lire le message plutôt que de l'afficher pendant que vous conduisez.

Lorsque le système reçoit un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'appelant, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez appuyer sur la touche :

- **Afficher** pour afficher le message texte;
- **Écouter** pour que le système SYNC vous lise le message de vive voix;
- **Composer** pour appeler le contact;
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 593

Paramètres du téléphone

Appuyez sur Téléphone > Paramètres, puis sélectionnez une des options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Appareils Bluetooth	Connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Mettre en fonction ou hors fonction le système Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
Assistance 911	Activer ou désactiver la fonction Assistance 911 ^{MD} . Voyez <i>911 Assist</i> ® au chapitre <i>Services et applications du système SYNC</i> .
Sonnerie du téléphone	Sélectionner la sonnerie que vous souhaitez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez parmi les sonneries du système disponibles, la sonnerie de votre téléphone jumelé actuel, un bip, un message texte à une commande vocale ou si vous souhaitez que l'avis soit silencieux.
Notification de message texte	Choisir comment vous aimeriez être notifié lorsque vous recevez un message texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Sélectionnez parmi des tonalités d'alerte du système disponibles, de message texte à une commande vocale ou en mode silencieux.

594 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Connexion de données Internet*	Utiliser cet écran pour effectuer des réglages à votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer des réglages à vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion lors de l'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour obtenir plus de renseignements.
Gérer le répertoire	Accéder aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Être alerté quand votre téléphone est en mode itinérance.

*Si compatible.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.
Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »	
« Bluetooth désactivé »	« Appel en attente désactivé »*
« Bluetooth activé »	« Mettre l'appel en attente »*
« Appeler »	« Conférence téléphonique »*
« Appeler <nom> »	« Écouter le message texte <numéro> »
« Appeler <nom> <location> »	« Écouter message »
« Appeler <nom> <location> »	« Messages »**
« Appeler <nom> <location> »	« Touche discrétion activée »*
« Appeler <nom> <location> »	« Ajouter téléphone »
« Appeler boîte vocale »	« Mode confidentiel »*

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 595

« TÉLÉPHONE »	
« Composer »	« Répondre au message »
« Fonction "Ne pas déranger" désactivée »	« Sonnerie désactivée »
« Fonction "Ne pas déranger" activée »	« Sonnerie activée »
« Acheminer le message »	« Touche discrétion désactivée »*
« Mains libres activé »*	« Aide »

*Ces commandes ne sont disponibles que lorsqu'un appel est en cours.

**Si vous avez dit « Messages », consultez le tableau « Messages » suivant.

« MESSAGES »
« Appeler »
« Acheminer le message »
« Écouter le message texte <numéro> »
« Écouter message »
« Répondre au message »
« Aide »

INFORMATION

Sous le menu Information, vous pouvez accéder aux fonctions telles que :

- services d'entretien SYNC®
- SIRIUS® Travel Link™
- alertes
- calendrier
- applications SYNC

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, appuyez sur la touche i (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

596 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Nota : les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la section *Fonctions téléphoniques* pour les instructions sur le jumelage.

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : Lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour plus de renseignements, consultez les Modalités des services SYNC sur le site www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, n'activez pas ou n'utilisez pas ce service.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 597

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Itinéraires ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, appuyez sur la touche d'information.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert à l'écran tactile.

1. Sélectionnez l'option Connecter aux services pour établir un appel sortant vers les services SYNC^{MD} à l'aide de votre téléphone.
2. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service désiré comme la « Circulation » ou les « Directives d'accès ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
3. Pour retourner au menu des services, dites « Services » ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

598 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directives d'accès » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise la plus proche de votre emplacement ou le type d'entreprise, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucun emplacement correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les messages-guides pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation :

- les directives virage après virage s'affichent à l'écran d'information droit, dans la barre d'état de votre système à écran tactile et aussi à l'écran des services SYNC. Vous recevez également des directives de conduite au moyen des invites audibles;
- pendant un itinéraire en cours, vous pouvez choisir « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » au moyen des commandes à l'écran tactile ou des commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

Si votre véhicule est équipé de la fonction de navigation, les services SYNC téléchargent la destination sollicitée au système de navigation. Le système de navigation calcule alors l'itinéraire et vous fournit des directives de conduite. Voyez le chapitre *Système de navigation* pour plus de détails.

Déconnexion des services SYNC

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez également enregistrer votre information préférée parmi les équipes de sports, comme « Lions de Détroit » ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC ^{MD} d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés.

600 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Commandes vocales relatives aux services SYNC



Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (véhicules non équipés d'un système de navigation), appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, vous pouvez dire l'une des commandes suivantes :

« SERVICES »
« Annuler cet itinéraire »
« Navigation guide vocale désactivé »
« Navigation guide vocale activé°»
« Répéter instruction »
« Heure d'arrivée estimée »
« Afficher liste de virages »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

Service SIRIUS Travel Link (selon l'équipement et si la fonction est activée)



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : Pour utiliser le service SIRIUS Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente.

Nota : Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 601

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic# et cliquez sur Zones de couverture de carte et détails pour obtenir une liste complète de toutes les zones de circulation couvertes par le service SIRIUS Travel Link.

Nota : SIRIUS et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions du service SIRIUS Travel Link ou de son utilisation dans les véhicules.

Le service SIRIUS Travel Link (si la fonction est activée) peut vous aider à localiser les meilleurs prix de carburant, la liste des films, les alertes en cours au niveau de la circulation, l'accès à des cartes météo, les conditions actuelles des pistes de ski, ainsi que les résultats sportifs les plus récents.



Appuyez sur la touche d'information, sélectionnez l'option Sirius Travel Link, puis choisissez une option parmi les services suivants :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Circulation pendant le trajet	Déterminer les accidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris (si cette option est programmée).
Circulation à proximité	
Prix de l'essence	Afficher le prix d'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.
Films à l'affiche	Afficher les cinémas à proximité et les horaires des films (si cette option est disponible).
Météo	Afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie. Sélectionnez l'option Carte pour afficher la carte de météo qui peut illustrer les orages, les informations de radar, les tableaux et les vents. Sélectionnez l'option Région pour afficher une liste d'emplacements de météo et en choisir un.

602 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Information sport	Afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.
Conditions de ski	Afficher les conditions de ski pour une région particulière.

Commandes vocales de SIRIUS Travel Link

Nota : Pour utiliser le service SIRIUS Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente.



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales Travel Link	
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Résultats sportifs »**
« Prix de l'essence »	« Circulation routière »
« Films à l'affiche »	« Travel Link »
« Manchettes du sport »	« Prévisions météorologiques »
« Horaire des sport »*	« Carte météorologique »

*Si vous avez dit, « Manchettes du sport », « Horaire des sport » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Manchettes de sport, Calendriers sportifs et Pointages sportifs » :

*Si vous avez dit « Travel Link », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau « Travel Link ».

Commandes vocales Manchettes du sport, Calendriers sportifs et Pointages sportifs	
« MLB »	« Mes équipes »
« Basketball de la NCAA »	« NBA »
« Football de la NCAA »	« NFL »

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 603

Commandes vocales Manchettes du sport, Calendriers sportifs et Pointages sportifs		
« Golf »		« LNH »
« MLS »		« WNBA »
« Sports motorisés »		
« TRAVEL LINK »		
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Horaire de golf »	« Résultats NBA »
« Manchettes de la ligue majeure de baseball »	« Manchettes de la ligue majeure de soccer »	« Manchettes NFL »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Horaire ligue majeure de soccer »	« Horaire NFL »
« Résultats de la ligue majeure de baseball »	« Résultats de la ligue majeure de soccer »	« Résultats NFL »
« Manchettes du basketball de la NCAA »	« Sports motorisés »	« Manchettes de hockey »
« Horaire du basketball de la NCAA »	« Commandes des sports motorisés »	« Horaire de hockey »
« Résultats du basketball de la NCAA »	« Horaire des sports motorisés »	« Résultats de hockey »
Manchettes du football de la NCAA »	« Films à l'affiche »	« Circulation routière »
« Horaire du football de la NCAA »	« Manchettes de mes équipes »	« Prévisions météorologiques »
« Résultats du football de la NCAA »	« Horaire de mes équipes »	« Carte météorologique »

604 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

« TRAVEL LINK »		
« Prix de l'essence »	« Résultats de mes équipes »	« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Manchettes du golf »	« Manchettes NBA »	« Horaire de la ligue nationale de basketball féminin »
« Meneurs du golf »	« Horaire NBA »	« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »

Alertes



Appuyez sur la touche d'information, puis sélectionnez l'option Alertes. Vous pouvez sélectionner un message, puis choisir :

- **d'afficher** le message entier;
- **d'effacer** le message;
- **d'effacer tous** les messages.

Cet écran affiche n'importe quel message de système, par exemple une anomalie de carte SD, etc.

Nota : Le système vous alerte que vous avez des messages en affichant en jaune l'icône d'information. Lorsque les messages sont lus ou supprimés, l'icône retourne à la couleur blanche.

Calendrier



Appuyez sur la touche d'information, puis sélectionnez l'option Calendrier. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 605

Assistance 911® (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT : Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



AVERTISSEMENT : N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les 5 secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT : Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'incident.

Nota : Avant d'activer cette fonction, lisez l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans cette section, pour y trouver des renseignements importants.

Nota : Si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre s'applique à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

606 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule équipé du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour plus de renseignements sur la fonction Assistance 911, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

Activation de la fonction Assistance 911



Appuyez sur le bouton Information > Applications > Assistance 911, puis sélectionnez Marche.

Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône Paramètres > Paramètres > Téléphone > Assistance 911; ou en
- appuyant sur l'icône Paramètres > Aide > Assistance 911.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident;
- un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel; si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911;
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant ».

Si l'appel n'est pas annulé et qu'il est établi, le préposé du service 911 entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

608 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Rapport d'état du véhicule **(selon l'équipement, États-Unis seulement)**



AVERTISSEMENT : Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le rapport d'état du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (c.-à-d., usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

Nota : La fonction de Bilan du véhicule doit être activée avant de pouvoir être utilisée. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au rapport d'état sur votre véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, consultez de nouveau l'*Avis de confidentialité du rapport d'état sur le véhicule*.

Nota : Pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport d'état du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Nota : Des frais relatifs au téléphone cellulaire et aux messages textes peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un Bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 609

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- information de diagnostic sur le véhicule
- entretien périodique
- rappels ouverts et actions de l'assistance technique;
- articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire agréé

Exécution d'un rapport



Pour exécuter un rapport à l'aide de l'écran tactile, appuyez sur la touche Information > Applications > Rapport d'état du véhicule.



Pour exécuter un rapport à l'aide de la commande vocale, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant, puis à l'invite, dites « Bilan du véhicule ».

Avis de confidentialité du rapport d'état du véhicule

Lorsque vous exécutez un rapport d'état du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour vers le rapport d'état sur le véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de Bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca, Modalités du Bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité, pour plus de renseignements.

610 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

PARAMÈTRES

À partir de ce menu, vous pouvez régler l'horloge, accéder aux réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule et les modifier, ainsi qu'accéder aux réglages des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Horloge

Nota : La date est réglée par le système GPS de votre véhicule et vous ne pouvez pas la changer manuellement.

Nota : Si la batterie a été débranchée, le véhicule devra acquérir un signal GPS pour la mise à jour de l'horloge. Une fois que votre véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que la mise à jour affiche l'heure exacte.

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > Horloge.
2. Appuyez sur + et - pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages, par exemple choisir le mode 12 heures ou 24 heures, activer la synchronisation de l'heure avec le système GPS et choisir le réglage automatique à l'heure d'été et aux nouveaux fuseaux horaires.

Vous pouvez aussi activer et désactiver l'affichage de la température extérieure. Lorsque la température extérieure est affichée, elle apparaît au centre du haut de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

Une fois que les réglages sont mis à jour, ils sont automatiquement mémorisés.

Affichage

Vous pouvez apporter des changements à l'affichage de l'écran par l'intermédiaire de l'écran tactile ou de la commande vocale. Dans ce dernier cas, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant, puis à l'invite, dites « Paramètres d'affichage ».

Appuyez sur l'icône Paramètres > Affichage, puis sélectionnez une des options suivantes :

Luminosité vous permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.

Mode vous permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage ambiant.

- Si vous sélectionnez AUTO ou NUIT, vous avez le choix d'activer ou de désactiver la fonction d'assombrissement automatique de l'affichage et de changer la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 611

Modifier le fond d'écran

- Vous pouvez afficher la photo par défaut sur l'écran tactile ou télécharger une photo de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Nota : Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir de votre appareil de mémoire de grande capacité USB ou d'une carte mémoire flash.

Nota : Les photos de très grandes dimensions (par exemple, 2 048 x 1 536) peuvent ne pas être compatibles et s'affichent sans image (noir) à l'écran.

Votre système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.

Pour y accéder, appuyez sur l'icône Paramètres > Affichage > Modifier le fond d'écran, puis suivez les messages-guides du système pour télécharger vos photos. Seules les photos conformes aux critères suivants s'affichent :

- les formats de fichier compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp;
- le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo;
- dimensions recommandées : 800 x 384.

Son

Appuyez sur l'icône Paramètres > Son, puis sélectionnez une des options suivantes :

Réglages de son	
Graves	Son THX d'extrêmes graves*
Moyennes	Traitement numérique du signal*
Aiguës	Mode de distribution du son*
Régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière	Volume asservi à la vitesse

*Selon l'équipement.

Véhicule

Appuyez sur l'icône Paramètres > Véhicule, puis sélectionnez une des options suivantes :

- activation du sonar de recul
- éclairage ambiant
- rapport d'état du véhicule
- code clavier de porte
- caméra de marche arrière
- activation du mode valet

612 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Aide au stationnement actif (selon l'équipement)

Lorsque cette fonction est activée, votre système affiche les indications concernant le processus de l'aide au stationnement actif.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur ce système, voyez *Aide au stationnement actif* au chapitre *Systèmes d'aide à la conduite*.

Éclairage ambiant (selon l'équipement)

Lorsque cette fonction est activée, l'éclairage ambiant illumine les espaces pour les jambes et les porte-gobelets dans un choix de couleurs.

Pour accéder et effectuer des réglages :

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > Véhicule > Éclairage ambiant.
2. Appuyez sur la couleur voulue.
3. Utilisez la barre de défilement pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour activer ou désactiver la fonction, appuyez sur le bouton d'alimentation.

Rapport d'état du véhicule (selon l'équipement)

Activez ou désactivez les rappels automatiques et définissez l'intervalle de kilométrage auquel vous voulez recevoir les rapports; Appuyez sur ? pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.

Une fois vos sélections terminées, appuyez sur Afficher bilan du véhicule maintenant si vous souhaitez obtenir votre rapport.

Code de clavier de porte (selon l'équipement)

Pour modifier le code de clavier de votre système de clavier d'entrée sans clé :

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > Véhicule > Code de clavier de porte.
2. Entrez votre code d'usine actuel, puis à l'invite, entrez votre nouveau code.

Caméra de marche arrière (selon l'équipement)

Ce menu vous permet d'accéder aux réglages de la caméra de marche arrière.

Appuyez sur l'icône Paramètres > Véhicule > Caméra de recul, puis sélectionnez un des réglages suivants :

- temporisation de la caméra de marche arrière
- alerte visuelle du sonar de recul
- lignes de guidage

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 613

Activation du mode valet

Nota : Si vous êtes verrouillé à l'extérieur et que vous devez réinitialiser le NIP, vous pouvez entrer 3681 pour déverrouiller le système.

Le mode valet vous permet de verrouiller le système pour empêcher que les informations relatives au système ne puissent être accédées tant que le véhicule n'est pas déverrouillé avec le NIP approprié.

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > Véhicule > Activer mode valet.
2. À l'invite, entrez le NIP à quatre chiffres.

Après que vous appuyez sur la touche Continuer, le système est verrouillé jusqu'à ce que le NIP approprié soit entré de nouveau.

Paramètres

Accédez et effectuez les paramètres de système, les fonctions vocales ainsi que les réglages de téléphone, de navigation et sans fil. Certains de ces paramètres sont également accessibles relativement à leurs modes particuliers (p.ex. :, téléphone et lecteur multimédia).

Système

Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Système, puis sélectionnez une des options suivantes :

Système	
Langue	Sélectionnez l'anglais, l'espagnol ou le français pour l'affichage de l'écran tactile.
Distance	Sélectionnez les kilomètres ou les miles comme unité d'affichage.
Température	Sélectionnez les degrés Celsius ou Fahrenheit comme unité d'affichage.
Volume des messages-guides du système	Réglez le volume des invites vocales du système.
Bip des boutons de l'écran tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits à l'écran tactile.
Bip des boutons du panneau tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits via le climatiseur ou la chaîne audio
Disposition du clavier	Choisissez le format QWERTY ou ABC pour le clavier de l'écran tactile.

614 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Système	
Applications d'installation	Installer les applications téléchargées ou afficher les licences de logiciels actuels.
Réinitialisation complète	Choisir de rétablir les paramètres usine par défaut. Cela efface tous les paramètres et données personnels.

Commande vocale

Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Commande vocale, puis sélectionnez une des options suivantes :

Commande vocale	
Mode interactif	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.
Messages-guides de confirmation	Le système vous posera des questions s'il n'a pas entendu ou compris clairement votre demande. Nota : Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.
Liste de candidats de média	Les listes de candidats sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si elles ne sont pas activées, le système devine au mieux ce que vous avez demandé.
Liste de candidats téléphoniques	Les listes de candidats sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si elles ne sont pas activées, le système devine au mieux ce que vous avez demandé.
Volume de commande vocale	Cette fonction vous permet de régler le niveau de volume de commande vocale.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 615

Lecteur multimédia

Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Lecteur multimédia, puis sélectionnez une des options suivantes :

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source de média lors de la connexion initiale et vous pouvez écouter la musique qui a déjà été indexée en ordre aléatoire pendant le processus d'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source de média insérée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori de sorte que le système tentera automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Information sur la base de données Gracernote®	Vous permet d'afficher la version de la base de données Gracernote.
Gracernote® Mgmt	Quand cette fonction est activée, les métadonnées sont extraites de la base de données Gracernote pour vos fichiers musicaux. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre appareil. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité couverture d'album	Quand cette fonction est activée, la couverture d'album est extraite de la base de données Gracernote pour vos fichiers musicaux. Cela annule toutes les couvertures d'album de votre appareil. Cette fonction passe par défaut à Lecteur multimédia.

616 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Navigation

Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Navigation, puis sélectionnez une des options suivantes :

Navigation	
Préférences de carte	Activer ou désactiver la piste de navigation.
	Faire afficher votre liste de bifurcations de haut en bas ou de bas en haut.
	Activer et désactiver la notification des points d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	Faire afficher l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique.
	Éviter les autoroutes.
	Éviter les routes à péage.
	Éviter les ferries et les auto trains.
	Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Utiliser les messages de guidage.
	Choisir l'entrée automatique des états/provinces.
Préférences des bulletins de circulation routière	Afficher les zones de travaux.
	Afficher les icônes d'incidents sur la carte.
	Afficher les zones où les conditions de circulation peuvent être difficiles.
	Afficher les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Afficher les alertes au smog.
	Afficher les avertissements météorologiques.
	Afficher les zones où la visibilité peut être réduite.
	Faire allumer la radio pour les bulletins d'informations routières.
Zones à éviter	Entrer les zones spécifiques que vous souhaitez éviter sur vos itinéraires de navigation.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 617

Paramètres du téléphone

Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Téléphone, puis sélectionnez une des options suivantes :

Téléphone	
Appareils Bluetooth	Connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Mettre en fonction et hors fonction le système Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
Assistance 911	Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Voyez <i>Assistance 911</i> au chapitre <i>Services et applications du système SYNC</i> .
Sonnerie du téléphone	Sélectionne le type de notification pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, parole, ou bien silence.
Notification de message texte	Sélectionne le type de notification pour les messages texte : sonnerie, bip, parole, ou bien silence.

618 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Téléphone	
Connexion de données Internet	Si votre téléphone le permet, vous pouvez apporter des réglages à votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer des réglages à vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion lors de l'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour obtenir plus de renseignements.
Gérer le répertoire	Accéder aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Le système vous alertera quand il sera en mode itinérance.

Fonctions sans fil et d'Internet

Votre système est muni d'une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres appareils dans votre véhicule (par exemple, les ordinateurs personnels ou les téléphones) de communiquer entre eux, de partager des fichiers, d'accéder à des jeux, etc. Au moyen de cette fonction, tous les occupants du véhicule peuvent également accéder à Internet si vous avez une connexion haut débit mobile USB à l'intérieur du véhicule, si votre téléphone prend en charge le réseau PAN (réseau local personnel) et si vous stationnez près d'une borne Internet sans fil.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 619

Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Sans fil & Internet, puis sélectionnez une des options suivantes :

Fonctions sans fil et d'Internet	
Paramètres Wi-Fi	Mode de réseau Wi-Fi (client) Active ou désactive la fonction Wi-Fi dans votre véhicule. Assurez-vous qu'il est activé à des fins de connectivité.
	Sélection d'un réseau sans fil Vous permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir de plus amples informations, d'accorder la priorité à un réseau ou de supprimer un réseau.
	Mode passerelle (point d'accès) Activer cette fonction pour que le système SYNC soit le point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur. Forme le réseau local dans l'habitacle pour des activités telles que les consoles de jeu, le transfert de fichiers, la navigation sur Internet, etc. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
	Paramètres de passerelle (point d'accès) Affiche et modifie les paramètres d'utilisation du système SYNC comme passerelle Internet .
	Liste des appareils ayant utilisé la passerelle (point d'accès) Affiche les utilisateurs récents de votre connexion Wi-Fi.

620 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Fonctions sans fil et d'Internet	
USB haut débit mobile	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB haut débit mobile pour accéder à Internet. (Vous devez activer votre appareil haut débit mobile sur votre ordinateur avant de le connecter au système.) Cet écran vous permet de configurer ce qui est votre zone type pour votre connexion USB haut débit mobile. (Les réglages USB haut débit mobile ne peuvent pas être affichés si l'appareil est déjà activé.) Vous pouvez sélectionner les options suivantes : pays, réseau, numéro de téléphone, nom d'utilisateur et mot de passe.
Paramètres Bluetooth	Affiche l'appareil qui est actuellement jumelé avec le système et il indique aussi les options types Bluetooth pour connecter, déconnecter, définir comme favori, supprimer et ajouter un appareil. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Établir la priorité dans les méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et changez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB haut débit mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.

Le logo Wi-Fi CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.



Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 621

Aide

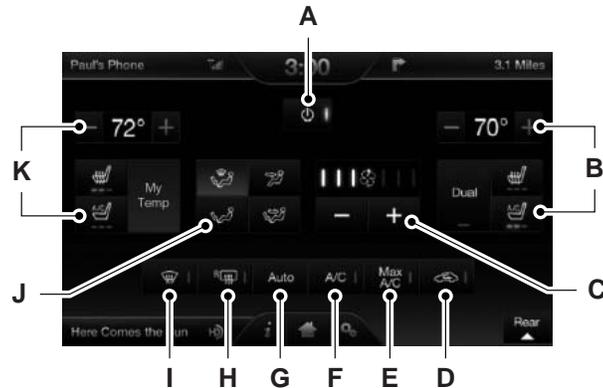
Appuyez sur l'icône Paramètres > Aide, puis sélectionnez une des options suivantes :

Aide	
Où suis-je?	Affiche la position actuelle du véhicule s'il est équipé de la navigation. Si votre véhicule n'est pas équipé de la fonction de navigation, rien ne s'affiche.
Information du système	Affiche les renseignements suivants : numéro de série de l'écran tactile, numéro d'identification du véhicule (NIV), version du logiciel de l'écran tactile, version du système de navigation (selon l'équipement), version de la base de données cartographique (véhicule avec navigation), numéro de série électronique de la radio satellite Sirius (si activée) et version d'information et bibliothèque de la base de données Gracenote®.
Licences de logiciel	Affiche les licences de tous logiciels et applications installés sur votre système.
Restrictions au sujet de la conduite	Certaines fonctions sont désactivées pendant que le véhicule roule.
Assistance 911	Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Voyez <i>Assistance 911</i> au chapitre <i>Services et applications du système SYNC</i> .
Liste de commandes vocales	Affiche les listes catégorisées de commandes vocales.

Pour accéder à l'option Aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Aide ». Le système présente les commandes vocales qui peuvent être utilisées dans le mode actuel.

622 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

COMMANDES DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage-climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

A. **Marche/arrêt** : touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. L'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle lorsque le système est hors fonction.

B. **Réglages du passager** :

- appuyez sur la touche DEUX ZONES pour activer la commande de température du côté passager;
- touchez + ou - pour régler la température;
- touchez le pictogramme de siège chauffant pour commander le siège chauffant.
- touchez le pictogramme de siège rafraîchissant pour actionner le siège rafraîchissant (selon l'équipement).

C. **Vitesse du ventilateur** : touchez + ou - pour régler la vitesse du ventilateur.

D. **Recirculation d'air** : touchez pour activer ou désactiver la fonction de recirculation de l'air qui :

- peut refroidir plus rapidement l'habitacle;
- peut contribuer à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle;
- entre automatiquement en fonction lorsque le mode CLIMATISATION MAXIMALE est sélectionné;
- peut être activée manuellement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode de dégivrage;
- peut se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode de CLIMATISATION MAXIMALE pour réduire la formation de buée.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 623

E. **CLIMATISATION MAXIMALE** : touchez pour refroidir le véhicule avec la recirculation de l'air. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode normal de climatisation. CLIMATISATION MAXIMALE :

- répartit l'air entre les bouches du tableau de bord;
- est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation;
- peut empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

F. **A/C** : touchez pour activer ou désactiver la climatisation.

- Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- La climatisation est activée automatiquement dans les modes de CLIMATISATION MAXIMALE, dégivrage et plancher-dégivrage.

G. **AUTO** : touchez pour passer en mode automatique, puis réglez la température au moyen de la commande de température. Le système commande automatiquement :

- vitesse du ventilateur
- répartition du débit d'air
- activation ou désactivation de la climatisation
- air extérieur ou air recyclé

H. **Dégivreur de lunette arrière** : touchez pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement).

I. **Dégivrage** : touchez pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. lorsque la fonction de dégivrage est activée, elle :

- distribue l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces;
- répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.

J. **Commandes manuelles** : sélectionnez un des modes de répartition d'air suivants :

- Plancher/Dégivrage : répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et fournit aussi l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces;
- Planche de bord : répartit l'air entre les bouches du tableau de bord;
- Planche de bord/plancher : répartit l'air entre les bouches de planche de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière;
- Plancher : répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches de plancher avant et les bouches de plancher des sièges arrière.

624 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

K. **Réglages du conducteur** : selon votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, vous pouvez disposer des fonctions suivantes :

- touchez + ou – pour régler la température;
- touchez le pictogramme de siège chauffant pour commander le siège chauffant. Consultez le chapitre *Sièges*;
- touchez le pictogramme de siège rafraîchissant pour actionner le siège rafraîchissant (selon l'équipement). Consultez le chapitre *Sièges*.
- maintenez la touche « Ma température » enfoncée pour sélectionner la température que vous souhaitez mémoriser et rappeler ultérieurement.

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation



Les commandes vocales suivantes sont disponibles dans le menu principal d'une session vocale. Par exemple, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après l'invite « Énoncer une commande », énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation
« Climatisation automatique »
« Climatisation ma température »
« Climatisation désactivée »
« Climatisation activée »
« Climatisation – régler température à <15.0–29.5> »
« Climatisation – régler température à <59–86> »
« Aide »

Des commandes de chauffage-climatisation supplémentaires sont disponibles, mais pour pouvoir y accéder, vous devez dire d'abord « Régulation de la température ». Ensuite, lorsque le système est prêt pour recevoir une commande, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commandes vocales supplémentaires du système de chauffage-climatisation	
« Mise en marche automatique »	« Planche de bord désactivée »
« Air conditionné désactivé »	« Bouche d'aération activée »
« Air conditionné activé »	« Dégivrage arrière désactivé »
« Dégivrage avant désactivé »	« Dégivrage arrière activé »
« Dégivrage avant activé »	« Recirculation désactivée »
« Arrêt simultané »	« Recirculation activée »

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 625

Commandes vocales supplémentaires du système de chauffage-climatisation	
« Diminution de la vitesse du ventilateur »	« Température » [*]
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »	« Température <15.5-29.5> »
« Chauffage par le sol activé »	« Température <60-85> »
« Air conditionné – maximum désactivé »	« Diminution de la température »
« Air conditionné – maximum activé »	« Température actuelle maximum »
« Ma température préférée activée »	« Augmentation de la température »
« Chauffage fermé »	« Température actuelle minimum »
« Chauffage ouvert »	« Bouche d'aération de dégivrage sol activée »
« Bouche d'aération sol activée »	« Aide »

^{*}Si vous avez dit « Température », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau « Température » suivant.

« TEMPÉRATURE »
« Maximum »
« Minimum »
« <15.5-29.5> »
« <60-85> »
« Aide »

626 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

SYSTÈME DE NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : La carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte mémoire flash pour utiliser le système de navigation. Si vous devez obtenir une carte mémoire flash de rechange, consultez votre concessionnaire autorisé.

Nota : La fente pour carte SD comporte un ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, insérez simplement la carte et relâchez-la. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales, soit le mode de destination et le mode de carte.

Pour régler une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton Destination lorsque celui-ci apparaît. Voir *Définir une destination* plus loin dans ce chapitre.

Pour afficher la carte de navigation et l'emplacement actuel du véhicule, appuyez sur la barre verte dans le coin supérieur droit de l'écran tactile ou appuyez sur Destination > Carte. Voyez *Mode carte* plus loin dans ce chapitre.

Définir une destination

Pour régler une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton Destination lorsque celui-ci apparaît. Sélectionnez une des options ci-dessous :

Choix de destinations	
Mon domicile	Adresse municipale
Préférés	Intersection
Destinations précédentes	Centre-ville
Point d'intérêt	Carte
Urgence	Modifier itinéraire Annuler itinéraire
Point de départ précédent	Entrée-sortie d'autoroute
Latitude et longitude	

1. Entrez les informations nécessaires dans les champs de texte mis en surbrillance (dans n'importe quel ordre). Pour l'entrée de l'adresse de destination, le bouton Go! apparaît une fois que toutes données nécessaires sont entrées. Appuyez sur le bouton Go! pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte. Si vous sélectionnez « Destination précédente », les 20 dernières destinations que vous avez choisies s'affichent à l'écran.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 627

2. Sélectionnez l'option Définir comme destination pour la définir comme votre destination. Vous pouvez choisir également d'établir cette destination comme point de cheminement (pour que le système établisse ce point comme point de cheminement vers votre destination actuelle) ou de l'enregistrer en tant que favorite. Toutes les zones à éviter sélectionnées sont aussi prises en compte lors du calcul de l'itinéraire.
3. Choisissez parmi deux différents itinéraires, puis sélectionnez l'option Démarrer l'itinéraire.
 - Le plus rapide : utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible;
 - Le plus court : utilise la distance la plus courte possible;
 - Eco (EcoRoute) : utilise l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant.

Vous pouvez annuler l'itinéraire ou obtenir une démonstration de l'itinéraire. Sélectionnez l'option Préférences d'itinéraire pour définir les préférences d'itinéraire, par exemple afin que le système évite les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains ainsi que s'il doit utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants ou les éviter. (Les voies réservées aux véhicules multioccupants sont aussi désignées voies réservées à un groupe de covoiturage ou voies de covoiturage. Ces voies sont réservées aux autobus, au covoiturage par fourgonnette ou par voiture.)

Nota : Si vous n'appuyez pas sur la touche Démarrer l'itinéraire et que vous roulez sur une route reconnue, le système passe par défaut à l'option d'itinéraire le plus rapide et amorce le guidage.

Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de « bulle de dialogue » qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Les directives sont réduites chaque fois que vous appuyez sur la touche.

Catégories de points d'intérêt (PI)

Votre système offre une variété de catégories de PI (points d'intérêt).

Catégories principales	
Alimentation, boissons et repas	Automobile
Voyage et transport	Boutiques
Finances	Divertissement et arts
Urgence	Loisirs et sports
Communauté	Gouvernement
Santé et médecine	Services ménagers

628 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Dans ces catégories principales se trouvent des sous-catégories qui contiennent des listes supplémentaires :

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et extérieur
Soins personnels
Concessionnaire automobile
Gouvernement Bureau
Transports publics
Enseignement

Pour consulter plus à fond ces listes, appuyez sur la touche + devant la liste du PI.

Le système vous permet aussi de trier les points d'intérêt par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

Service CitySeekr (si ce service est disponible)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt (PI) du service CitySeekr sont limités à environ 154 villes (13 au Canada, 132 aux États-Unis et 9 au Mexique).



CitySeekr est un service qui fournit des renseignements supplémentaires sur certains points d'intérêt, tels que les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et les renseignements s'affichent, tels que l'adresse et le numéro de téléphone. Si le

point d'intérêt est dans la liste du service CitySeekr, des renseignements tels qu'une brève description, l'heure d'arrivée et l'heure de départ, l'heure d'ouverture du restaurant, etc. s'affichent également.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 629

Appuyez sur la touche Renseignements supplémentaires pour obtenir plus de commentaires, une liste de services et d'installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que le lien au site Web.

Cet écran affiche l'icône du point d'intérêt comme :



Hôtel



Café



Alimentation et boissons



Vie nocturne



Attraction



Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

630 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, le service CitySeekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et certaines installations au moyen d'icônes :

Services et prestations de l'hôtel	
 Restaurant	 Service à l'étage 24 heures
 Centre d'affaires	 Centre de conditionnement physique
 Aménagements pour les handicapés	 Accès à Internet
 Buanderie	 Piscine
 Réfrigérateur	 Wi-Fi

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de service de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 631

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire.



Appuyez sur l'icône Paramètres > Paramètres > Navigation.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préférences de carte	Activer ou désactiver la piste de navigation.
	Faire afficher votre liste de bifurcations de haut en bas ou de bas en haut.
	Définir l'avis du point d'intérêt de stationnement automatique. Si la fonction de notification de points d'intérêt de stationnement est activée, les icônes de point d'intérêt de stationnement s'affichent sur la carte lorsque vous êtes près de votre destination. (Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également définis pour s'afficher sur la carte.)
Préférences d'itinéraire	Choisir de faire afficher l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique.
	Éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers, les trains et les tunnels lorsque vous planifiez votre itinéraire.
	Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants (si disponibles).
Préférences de navigation	Choisir les messages-guides vocaux ou à tonalité seulement.
	Choisir que le système ajoute automatiquement l'État et la province selon les renseignements déjà entrés dans le système.

632 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préférences des bulletins de circulation routière	<p>Choisir la façon que le système doit résoudre les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.</p> <p>Automatique : permettre au système d'utiliser un autre itinéraire pour éviter les incidents de circulation qui surviennent et qui affectent l'itinéraire actuel (aucun avis n'est fourni).</p> <p>Manuel : permettre au système de toujours fournir une alerte en cas d'incidents de circulation le long de l'itinéraire prévu. Vous aurez le choix d'accepter ou d'ignorer l'avis avant de dévier de l'itinéraire.</p> <p>Activer l'affichage de certaines icônes ou de toutes les icônes sur la carte (réparation de route, incidents, accidents, routes fermées, etc.).</p>
Zones à éviter	<p>Sélectionner des zones que le système doit éviter lors du calcul d'un itinéraire. Appuyez sur la touche Ajouter pour sélectionner une catégorie.</p> <p>Dès que vous avez fait une sélection, le système tente d'éviter la ou les zones si cela est possible pour tous les itinéraires. Pour supprimer une sélection, sélectionnez la liste à l'écran; lorsque l'écran passe à l'écran Modification de zones à éviter, appuyez sur la touche Supprimer dans le coin inférieur droit de l'écran.</p>

Mode d'affichage de carte

Appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile pour afficher le mode d'affichage de carte. Le mode d'affichage de carte offre l'affichage de carte avancé qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible).

Cartes de ville en mode d'affichage 2D – Ces cartes affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent également des caractéristiques telles que les blocs de ville, les empreintes de bâtiment et les chemins de fer.

Principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D – Ces points d'intérêt sont présentés comme des objets clairs et visibles qui se reconnaissent facilement et qui ont une certaine valeur touristique. Les principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D s'affichent en mode d'affichage de carte 3D uniquement. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.



Modifiez l'apparence de l'affichage en appuyant plusieurs fois sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. L'affichage bascule entre trois modes différents : cap en haut, nord en haut et 3D.



Cap en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Pour les échelles de carte supérieures, ce réglage est mémorisé, mais la carte est affichée en mode Nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode direction vers le haut est rétabli.



Nord en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

634 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)



Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Cet angle d'affichage peut être réglé et la carte peut être tournée de 180 degrés en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombragée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrage de la carte – Cette icône permet de recentrer la carte lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Zoom automatique

Appuyez sur la barre verte pour accéder au mode carte, puis sélectionnez le bouton de zoom + ou - pour amener les boutons de niveau de zoom et Auto sur l'écran tactile. Lorsque vous appuyez sur le bouton Auto, le zoom automatique est activé et Auto s'affiche dans l'angle inférieur gauche de l'écran. Le niveau de zoom de la carte se synchronise alors avec la vitesse du véhicule. Moins le véhicule roule vite, plus la carte est rapprochée, et plus le véhicule roule vite, plus la carte est éloignée. Pour désactiver la fonction, il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton + ou -.

Icônes de carte



Repère du véhicule – Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.



Curseur de défilement – Cette icône vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.



Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Une icône différente peut être sélectionnée parmi un choix de 22 icônes. Chaque icône peut être utilisée plus d'une fois.



Icône de domicile – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Seule une entrée du carnet d'adresses peut être enregistrée comme domicile. Cette icône ne peut être modifiée.

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 635



Icônes de point d'intérêt – Ces icônes peuvent être affichées ou masquées sur la carte. Il y a environ 56 sous-catégories de points d'intérêt qui peuvent être sélectionnées en vue de l'affichage une à la fois.



Point de départ – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



Points de cheminement – Cette icône indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste des étapes.



Symbole de destination – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.



Prochain point de manœuvre – Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.



Icône d'absence de signal du système de repérage par satellites – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée par intermittence en conditions normales dans une zone à faible couverture des satellites.

636 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Définir comme destination	Choisir un emplacement sur la carte comme destination. (Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur la touche Définir comme destination.)
Définir comme point de cheminement	Définir l'emplacement actuel comme point de cheminement.
Enregistrer dans les favoris	Enregistrer l'emplacement actuel dans vos favoris.
 Icônes de point d'intérêt En fonction / Hors fonction	Sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher à la fois sur la carte.
Annuler itinéraire	Annuler l'itinéraire actif.
Afficher ou modifier l'itinéraire	Accéder à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est activé : <ul style="list-style-type: none">• afficher l'itinéraire• modifier la destination ou les points de cheminement• modifier la liste de virages• détour• modifier les préférences de l'itinéraire• modifier les préférences de circulation• annuler l'itinéraire

Systeme MyFord Touch® (selon l'équipement) 637



Faites pivoter l'affichage de la carte en glissant votre doigt sur la barre ombragée avec les flèches.

Navteq est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à Navteq à l'adresse <http://mapreporter.navteq.com>. Navteq évalue toutes les erreurs de données de carte qui lui sont signalées et vous envoie une réponse par courriel concernant le résultat de leur investigation.

Mises à jour des cartes de navigation

Les mises à jour annuelles des cartes de navigation sont disponibles à l'achat auprès de votre concessionnaire au 1 800 NAVMAPS (ou 01 800 557 5539 pour le Mexique) ou à l'adresse www.navigation.com/ford. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

Commandes vocales de navigation	
« Annuler point de passage » ¹	« Navigation » ³
« Annuler cet itinéraire » ¹	« Répéter instruction » ¹
« Destination » ²	« Affichage image 3D »
« Destination <nom enregistré> »	« Montrer orientation »
« Destination <POI catégorie> »	« Afficher la carte »
« Destination - favorites »	« Nord vers le haut »
« Destination - mon domicile »	« Afficher itinéraire » ¹
« Trouver une intersection »	« Afficher liste de virages » ¹

638 Système MyFord Touch® (selon l'équipement)

Commandes vocales de navigation	
« Destination la plus proche <catégorie POI> »	« Guide vocale désactivé »
« Destination – POI le plus près »	« Guide vocale activé »
« Destination lire noms enregistrés »	« Guide vocal - diminuer le volume »
« Destination POI »	« Guide vocal - augmenter le volume »
« Destination catégorie PI »	« Où suis-je »
« Destination antérieure »	« Zoom avant »
« Adresse de destination »	« Zoom arrière »
« Détour » ¹	« Aide »

¹Ces commandes ne sont seulement disponibles que lorsqu'un itinéraire de navigation est actif.

² Si vous avez énoncé la commande « Destination », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Destination suivant.

³Si vous avez énoncé la commande « Navigation », vous pouvez prononcer une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Navigation suivant.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <catégorie POI> »
« Destination favorite »
« Mon domicile »
« Intersection »
« Plus proche <POI_category> »
« Plus proche POI »
« Lire noms enregistrés »
« Catégorie de POI »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

Système MyFord Touch® (selon l'équipement) 639

« NAVIGATION »
« Destination »*
« Zoom ville »
« Zoom pays »
« Zoom avant minimum »
« Zoom arrière maximum »
« Zoom province »
« Zoom état »
« Zoom rue »
« Zoom sur <distance>
« Aide »

* Si vous avez dit « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Destination.

Adresse de destination d'un seul coup

Si votre véhicule est muni de la fonction de navigation à carte SD, vous pouvez saisir une adresse au moyen d'une nouvelle fonction appelée Adresse de destination d'un seul coup. Lorsque vous dites soit « Adresse de destination de navigation » ou « Adresse de destination », le système vous demandera de dire l'adresse au complet. Le système affiche un exemple à l'écran. Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

GÉNÉRALITÉS**Contrat de licence d'utilisateur final du système SYNC® (LICENCE)**

- Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par FORD MOTOR COMPANY d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTÉZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et/ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS :

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou d'élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** la documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation d'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer vos droits en vertu de cette LICENCE de manière permanente uniquement dans le cadre de la vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (notamment tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le[s] certificat[s] d'authenticité) et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.

- **Résiliation** : sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques** : les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données** : vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces informations à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet** : le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les

composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois

internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les É.-U. et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE COMMERCE : cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT TECHNIQUE : le support technique pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni par ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support technique, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF CEUX QUI SONT PROHIBÉS PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCIDENTEL À OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 \$ US).

• IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Avis à l'utilisateur final**Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour véhicules automobiles**

Le système Ford SYNC^{MD} contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives fournies

Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel d'utilisateur final (« guide d'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Rangez le guide de l'utilisateur dans votre véhicule

Si le guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.



AVERTISSEMENT : L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base**Commandes vocales**

Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage

Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume

Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de distinguer les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale

Le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation

Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction

Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement

Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière

N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécisions éventuelles des cartes

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence

Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel TeleNav.

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav : (a) respectez le code de la sécurité routière et conduisez prudemment; (b) utilisez votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous croyez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel TeleNav vous oblige à effectuer une manœuvre non sécuritaire ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirigez dans un endroit que vous considérez ne pas être sécuritaire, ne

suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas des destinations, ni autrement manipulez le Logiciel TeleNav à moins que votre véhicule soit immobile et stationné; (d) n'utilisez pas le Logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non intentionnelles, non sécuritaires, dangereuses ou de quelque manière que ce soit incompatible avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de façon sécuritaire dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Informations relatives au compte

Vous consentez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des informations exactes, précises, à jour et complètes sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles informations, en vous assurant qu'elles soient exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez que vous utiliserez le Logiciel TeleNav seulement à des fins d'affaire personnelle ou de loisir, et de ne pas fournir des services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous consentez à ne pas effectuer une de ces actions : (a) reconstituer la logique du Logiciel TeleNav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code de source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel TeleNav sans le consentement préalable, exprès et écrit, de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de

sous-licence ou autrement transférer le Logiciel TeleNav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utiliser le Logiciel TeleNav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris, mais sans s'y limiter aux lois et aux règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereux, abusif, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans en obtenir au préalable la permission écrite de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables pour toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques plus éloignées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉsulTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALES ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV

OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT AUCUN DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ ENCOURIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DIRECT OU DOMMAGES GÉNÉRAUX DANS LE CONTRAT, LE DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la récompense rendu par le médiateur peut être entré par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, TeleNav et vous-même consentez à soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de l'État de la Californie du Comté de Santa Clara. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en ce qui est de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, dans lequel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8.1 Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous par rapport au sujet du présent document.

8.2 Sauf en ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autrement, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3 En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres informations à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis ») électroniquement. TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir les avis électroniquement, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4 L'échec de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, ni un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat constitue un abandon d'une violation subséquente ou d'un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5 Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.

8.6 Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données autorisées à TeleNav par les fournisseurs de tiers pour votre bénéfice et d'autres utilisateurs finaux. Ce Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (compris à la fin de ce Contrat), et donc votre utilisation du Logiciel TeleNav est aussi sujette à de telles modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur de tiers de TeleNav :

Contrat de licence de l'utilisateur final NavTeq

MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (les « Données ») est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. En ouvrant cet emballage ou en l'installant, en le copiant ou en utilisant les Données, vous acceptez les modalités de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les modalités de ce contrat, vous n'avez pas l'autorisation d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les Données. Si vous souhaitez refuser les modalités de ce contrat et que vous n'avez pas installé, copié ou utilisé les Données, vous devez communiquer avec votre détaillant ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans les trente (30) jours suivant l'achat pour obtenir un remboursement du prix d'achat. Pour communiquer avec NT, visitez le site www.navteq.com.

Les Données sont fournies pour votre utilisation personnelle et interne seulement et non pour la revente. Elles sont protégées par le droit d'auteur et sont assujetties aux modalités (ce « contrat de licence d'utilisateur final ») et aux conditions suivantes que vous acceptez d'une part, et que NAVTEQ North America, LLC (« NT ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) acceptent de leur part.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase ®.

NT détient une licence non exclusive de l'agence gouvernementale américaine United States Postal Service® pour publier et vendre des informations ZIP+ 4®.

© United States Postal Service ® 2009. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par le United States Postal Service ®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les Données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Limitations de licence relatives à l'utilisation : vous acceptez d'utiliser ces données à des fins personnelles seulement et non commerciales, pour lesquelles vous avez obtenu une licence, et non pour des fins de bureau de service, de partage de temps ou d'autres fins semblables. Sauf s'il est mentionné autrement dans le présent document, vous acceptez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Limitations de licence relatives au transfert : votre licence limitée ne permet pas le transfert ou la revente des Données, sauf si vous pouvez transférer les Données et toute la documentation qui les accompagne de façon permanente si : (a) vous ne gardez aucune copie des Données; (b) la personne qui reçoit les Données accepte les modalités de ce contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les Données exactement de la même façon que lors de l'achat en transférant physiquement le média d'origine (par exemple, le CD-ROM ou le DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. En particulier, les ensembles à disques multiples ne peuvent être transférés ou vendus seulement en tant qu'ensemble complet tel qu'il vous a été fourni et non en sous-ensemble.

Limitations de licence supplémentaires : à moins que vous ayez obtenu une licence spécifique pour le faire de la part de NT dans un contrat écrit distinct, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est limitée à l'utilisation des Données décrite dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces Données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.



AVERTISSEMENT : Ces Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé depuis sa publication, des circonstances changeantes, des sources utilisées et de la nature de l'acte de recueillir des Données géographiques complètes, et n'importe quelle de ces raisons peut faire en sorte que l'on obtienne de faux résultats.

Aucune garantie : les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. NT et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) n'offrent aucune garantie, ne font aucune représentation ou garantie de quelque sorte que ce soit, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Stipulation d'exonération de garantie : NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE RENDEMENT, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Déni de responsabilité : NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, SANS TENIR COMPTE DE LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE L'ACTION SUPPOSANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, QUI PEUVENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES; OU POUR LA PERTE DE PROFIT, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNES, OU TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, DE TOUTE ERREUR DE CES DONNÉES OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS ET CONDITIONS, DANS UNE ACTION CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU BASÉE SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NT OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ

DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Contrôle d'exportation : vous acceptez de ne pas exporter à partir de tout endroit n'importe quelle partie des Données fournies ou tout produit direct provenant de celles-ci, sauf si cela est conforme et fait avec toutes les licences et approbations exigées d'après les lois, les règles et les règlements d'exportation qui s'appliquent, y compris mais sans se limiter aux lois, règles et règlements applicables gérés par l'organisme chargé du contrôle des avoirs étrangers (Office of Foreign Assets Control) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce) et le Bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce). Dans la mesure où de telles lois, règles ou règlements empêchent NT de se conformer à une de ses obligations en vertu des présentes modalités pour livrer ou distribuer les Données, une telle défaillance sera autorisée et ne constituera pas une violation de ce contrat.

Entente complète : ces modalités et conditions constituent l'entente complète entre NT (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous par rapport au sujet du présent document et remplace en entier toute entente écrite ou verbale déjà conclue par rapport au sujet du présent document.

Divisibilité : vous et NT convenez que si une partie de ce contrat s'avère illégale ou non exécutoire, cette partie sera divisée et les stipulations restantes du contrat resteront en vigueur et de plein effet.

Loi applicable : les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner cours (i) à des conflits de lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes modalités.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : si les Données qui sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de n'importe quelle autre entité cherchant à faire l'acquisition de ou appliquant des droits semblables à ceux réclamés habituellement par le gouvernement des États-Unis, ces Données sont un « article commercial », tel que ce terme est défini dans le règlement 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, sont accordées sous licence conformément au présent Contrat de licence d'utilisateur final, et chaque copie des Données livrée ou autrement

fournie doit avoir été marquée et ou avoir été incorporée comme de rigueur de l'« Avis d'utilisation » suivant, et traitée conformément à cet Avis :

AVIS D'UTILISATION

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

NAVTEQ

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces Données sont un article commercial tel que défini dans le règlement FAR 2.101

et sont assujetties au contrat de licence d'utilisateur final d'après lequel ces Données ont été fournies.

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si le représentant de la partie contractante, un organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le représentant de la partie contractante, l'organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit informer NAVTEQ avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou d'autres droits pour les Données.

Les données Wi-Fi de point d'accès sans fil sont fournies par JiWire ©2013 JiWire.

Copyright Gracenote^{MD}

Disque compact et musique — Données connexes de Gracenote, Inc., © 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, © 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants numéros 5 987 525, 6 061 680, 6 154 773, 6 161 132, 6 230 192, 6 230 207, 6 240 459, 6 330 593, et d'autres brevets ont été émis ou sont en instance. Certains services sont fournis sous licences par Open Globe, Inc. pour les États-Unis : #6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote^{MC} » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote^{MD}

Ce périphérique contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à ce périphérique d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de ce périphérique.

Ce périphérique peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus

amples renseignements, consultez la page de politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LES LOGICIELS GRACENOTE, CHAQUE COMPOSANT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE DÉCLINE EN OUTRE TOUTE REPRÉSENTATION OU GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007

ID FCC : KMHSYNG2 IC: 1422A-SYNG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent causer son dysfonctionnement.



AVERTISSEMENT : Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC : » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

A	
ABS (voir Freins)	266
Accès à l'historique des appels et au répertoire en cours d'appel	500
Accès au port USB et utilisation	580
Accès aux fonctions de menu de votre téléphone	503
Accès aux fonctions de votre menu source	531
Accès à votre calendrier	604
Accoudoirs	204
Aération de l'habitacle	223
Affichage de la caméra de marche arrière	277, 612
Affichage de renseignements ...	126
Afficheur multimessage ...	126–127
messages d'avertissement	142
Aide	621
Aide au démarrage en côte	247
Ajout (jumelage) d'un téléphone	588
AM-FM	564
Ancrage de fixation	33
Antigel (voir Liquide de refroidissement)	367
Antipatinage	267
Antivol, alarme	90, 92
activation	90, 92
désactivation d'une alarme déclenchée	92
AppLink™	525
Appuie-tête	189
Assistance 911	515, 605
Assistance à la clientèle	331
assistance hors des États-Unis et du Canada	342
commande de documentation supplémentaire	344
entretien et service après-vente	337
programme de médiation et d'arbitrage	341
programme d'entretien prolongé Ford	461, 463
service de dépannage	331
Association de votre téléphone	587
Association initiale de votre téléphone	497, 587
Avertisseurs (voir Témoins et carillons)	120
Avis	604
Avis spécial véhicules à quatre roues motrices	330
véhicules convertis en ambulance	17
véhicules utilitaires	16
B	
Batterie	377
de recharge, caractéristiques	455
électrolyte, premiers soins ...	377
entretien	377
sans entretien	377
survoltage	334
Boîte de transfert vérification d'huile	375

-
- Boîte de vitesses
 automatique, vérification du
 niveau d'huile et appoint374
- Boîte de vitesses
 huiles, contenances448
- Boîte de vitesses
 interverrouillage du
 levier sélecteur243, 245
- Boîte de vitesses
 lubrifiant prescrit448
- Boîte de vitesses automatique
 avec surmultipliée,
 conduite238
 lubrifiant, appoint374
 lubrifiant, contenances448
 lubrifiant prescrit448
 lubrifiant, vérification du
 niveau374
 Selectshift (boîte de vitesses
 automatique à double mode
 de sélection)241
- Boîtier de distribution
 électrique
 (voir Fusibles)347, 354
- Bouchon de réservoir de
 carburant (voir Remplissage du
 réservoir de carburant)231
- Bougies,
 caractéristiques446–447, 455
- C**
- Calendrier d'entretien
 périodique
 liste des tâches d'entretien
 périodique normal471
- Capot361
- Carburant
 bouchon231
- choix du carburant
 approprié228
 contenance448
 filtre, caractéristiques376
 goulot de remplissage229
 indice d'octane228, 446–447
 interrupteur automatique de
 pompe d'alimentation333
 panne sèche229
 qualité228
 remplissage du réservoir231
 sécurité226
- Carburant - véhicule à
 carburant mixte (FFV)226, 228
- Carte SD171, 580, 626
- Catégories de points d'intérêts
 (PI)627
- CD156, 158, 163, 168
- Ceintures de sécurité (voir
 Dispositifs de retenue)43, 48
- Chaîne audio
 1 disque compact ...156, 163, 168
 disque compact-MP3158
- Chaîne audio
 (voir Radio)156, 158, 163, 168
- Changement du filtre à air384
- Chargement du véhicule287
- Chasse-neige17, 327–329
- Chauffage176, 178, 180
- Chauffe-moteur224
- Choix de votre source média
 (USB, entrée de ligne,
 audio BT)531
- Clés71, 90
 positions du commutateur
 d'allumage221
- Clignotants105

Climatisation176, 178	Conduite à travers des nappes d'eau325
chauffage-climatisation à commande manuelle176, 178	Conduite hors-route avec une transmission intégrale (AWD)249
Commande de stabilité270	Configuration610
Commandes	Configuration de la montre156, 158, 163, 610
siège à commande électrique194	Conseils de sécurité492, 554
Commandes vocales de la radio570	Console219
Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS574	Contenance des réservoirs448
Commandes vocales de navigation637	Contenances448
Commandes vocales de SIRIUS Travel Link602	Contrôle dynamique de stabilité270
Commandes vocales de téléphone594	Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II)237
Commandes vocales du lecteur CD579	Courroie d'entraînement447
Commandes vocales du système de chauffage-climatisation624	Courroie des accessoires447
Commandes vocales en mode média528	Cric435
Commandes vocales en mode téléphone498	positionnement435
Commutateur d'allumage221, 446–447	rangement435
Composition et réception des appels589	D
Conditions particulières de conduite247, 259, 261	Défauts compromettant la sécurité, déclaration344–345
nappes d'eau profondes260, 325	Définir une destination626
neige et verglas262	Dégivreur176, 178, 180
sable260	lunette arrière185
	Dégivreur de lunette arrière176, 178, 180
	Démarrage221–222
	Démarrage survoltage334

Démarrage d'un véhicule à carburant mixte	222	Écoute de musique	563
Dépannage	331	Écrous de roue	445
panne sèche	229	Enregistrement des données d'événement	12
survoltage	334	Ensemble préaménagement ambulance	17
Direction assistée	284	Entrée AV	171, 585
liquide, caractéristiques	448	Entrée sans clé clavier	87
liquide, contenances	448	Entrée sans clé programmation d'un code d'accès	87
Direction assistée liquide, vérification du niveau et appoint	375	Entrée sans clé verrouillage automatique	85
Directives de chargement	294	Entrée sans clé verrouillage et déverrouillage des portes	89
Dispositif antilouvoisement de remorque	304	Entrée sans clé à télécommande éclairage à l'entrée	86
Dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™ désactivation/activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™	50	remplacement des piles	71
Dispositif de retenue supplémentaire sac gonflable latéral	55, 64	verrouillage et déverrouillage des portes	84
Dispositif de rideaux gonflables latéraux	66	Entretien des ceintures de sécurité	51
Dispositifs antipollution	234	Envoi de nouveaux messages texte	591
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation	33	Essuie-glace et lave-glace	100
Dispositifs de retenue supplémentaires (SRS) (voir Sacs gonflables)	55	remplacement des balais d'essuie-glace	380
DVD cartographique - Chargement et éjection	589	vérification du niveau et appoint	376
E		Étiquette d'homologation du véhicule	457
Éclairage d'ambiance	612		

- F**
- Feux102
 - commande automatique des
 - phares103
 - éclairage intérieur106
 - feux de croisement102
 - phares102
 - phares antibrouillards104
 - planche de bord, rhéostat d'éclairage103
 - remplacement des ampoules387, 392
 - tableau de remplacement des ampoules392
 - Feux de détresse333
 - Filtre à air381–382, 384
 - Filtre à air384
 - Filtre à air455
 - Fonctions d'aide à la navigation626
 - Fonctions de l'écran tactile (chauffage-climatisation)622
 - Freinage antiblocage (voir Freins)266
 - Frein de stationnement266
 - Freins265
 - antiblocage266
 - de stationnement266
 - interverrouillage du levier sélecteur243, 245
 - liquide, contenances448
 - liquide prescrit448
 - lubrifiant prescrit448
 - remorque312–313
 - témoin de frein266
 - témoin du freinage antiblocage (ABS)266
 - vérification du niveau et appoint du liquide de frein375
 - Fusibles346–347, 354
- G**
- Gaz d'échappement223
 - Gonflage des pneus418
- H**
- Hayon294
 - HD Radio™566
 - Huile moteur
 - caractéristiques448
 - contenances448
 - filtre, caractéristiques455
 - jauge d'huile366
 - vérification du niveau et appoint366
- I**
- Icônes cartographiques634
 - Indicateur de changement de voie (voir Clignotants)105
 - Indicateurs118
 - Indice d'octane228
 - Information sur la prise en charge des lecteurs, formats de média et métadonnées584
- J**
- Jauge
 - huile moteur366
 - lubrifiant de boîte de vitesses automatique374

- Jumelage de téléphones
additionnels497, 588
- L**
- Lecteur de disques
compacts154, 578
- Lecture de la musique
(par artiste, album, genre,
liste d'écoute, piste,
musique similaire)534
- Les options du menu Avancés
(messages-guides, les langues,
valeurs par défaut,
réinitialisation complète,
installation d'applications)513
- Lève-glaces
à commande électrique108
- Lève-glaces à commande
électrique108
- Licence d'utilisation640
- Limite de charge287
- Liquide de refroidissement367
caractéristiques448
contenances448
vérification du niveau et
appoint367
- Liquide de refroidissement à
protection totale371
- Liquide lave-glace376
- Lubrifiants prescrits448
- M**
- Marchepied à déploiement
électrique301
- Messagerie textuelle (envoyer,
télécharger, supprimer) ...506, 508
- Messages textuels505, 591
- Miroir de courtoisie éclairé
sur pare-soleil116
- Mise en garde d'un appel et
récupération500
- Mises à jour des cartes637
- Mode d'affichage de carte633
- Mode descente272
- Module de commande de frein
de remorque – intégré313
- Montre156, 158, 163, 610
- Moteur446–447
circuit de refroidissement à
protection totale371
commande de ralenti377
contenances448
huiles moteur prescrites448
liquide de refroidissement367
nettoyage397
points d'intervention362–365
- MyKey77
- N**
- Nettoyage de l'écran tactile553
- Nettoyage du véhicule394
balais d'essuie-glace397
compartiment moteur397
extérieur394
intérieur398
lavage394
lustrage396
pièces en plastique396
planche de bord399–400
roues403
- Numéro d'identification du
véhicule (N.I.V.)456

- O**
- Options de menu en cours d'appel500
 - Options du menu Avancés513, 539
 - Options du menu Multimédia Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver)538
 - Options du menu Téléphone compatible Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver)511
 - Ouvre-porte de garage205, 210
 - Ouvre-porte de garage universel205
- P**
- Paramétrage d'une destination par commande vocale626
 - Paramètres d'affichage610
 - Phares102
 - alignement385
 - allumer et éteindre102
 - ampoules, caractéristiques392
 - commande automatique des phares103
 - feux de croisement102
 - feux de route102
 - remplacement des ampoules387
 - vérification de l'alignement ...385
 - Phares antibrouillards104
 - Pièces Motorcraft®394, 455
 - Pièces (voir Pièces Motorcraft®)455
 - Planche de bord
 - nettoyage399–400
 - tableau de bord120
 - Pneus410–411, 435
 - entretien410
 - étiquettes417
 - géométrie426
 - hiver et chaînes427
 - indices de qualité des pneus411
 - mesures de sécurité425
 - permutation426
 - remplacement423, 435, 438
 - renseignements présents sur les flancs413
 - roue de secours436
 - témoin d'usure410, 421
 - terminologie411
 - vérification de la pression420
 - Point d'intérêt (PI)627
 - Pont
 - contenances448
 - lubrifiant prescrit448
 - Port USB171, 580
 - Préférences cartographiques ...631
 - Préférences des bulletins de circulation routière631
 - Préférences d'itinéraire631
 - Prise d'alimentation216
 - Prise de courant auxiliaire216
 - Prise d'entrée auxiliaire575
 - Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire)169
 - Programmation du contrôle parental MyKey77
 - Programmation du véhicule de parc MyKey77

R

Radio156, 158, 163, 168
 1 disque compact ...156, 163, 168
 AM-FM564
 disque compact-MP3158

Radio par satellite
 SIRIUS®158, 163, 572

Radio satellite158, 163, 572

Rallonge de caisse298

Rapport sur l'état du
 véhicule519, 608

Réception d'un message
 texte505, 592

Réception radio154

Recommandations concernant
 la fixation des dispositifs de
 retenue pour enfant27

Recomposition503

Reconnaissance vocale557

Réglage de la température
 (voir Chauffage ou
 Climatisation)176, 178, 180, 622

Réglage de la température
 (voir Climatisation ou
 Chauffage)176, 178

Réglages du système613

Réglages du téléphone593, 617

Rehausseurs25

Relais346-347

Relier deux appels
 (conférence téléphonique)500

Remorquage303, 320
 module de commande de
 frein de remorque – intégré ..313
 remorquage du véhicule320

traction d'une remorque303
 véhicule de loisir321-322

Remorquage par une
 dépanneuse320

Remplacement d'un pneu435

Renseignements sur la
 confidentialité493, 556

Rétroviseurs111, 115
 à mémoire programmable72
 clignotant112-113

Rétroviseurs
 extérieurs à commande
 électrique111

Rétroviseurs
 rabattables111, 113

Rétroviseurs à commande
 électrique111

Régulation automatique de la
 température à deux zones180

Rideau gonflable latéral66

S

Sacs gonflables55
 côté conducteur55
 côté passager55
 description55
 mise au rebut69
 sièges d'enfant57

Sécurité enfants40

Serrures
 portes84
 verrouillage automatique85

Serrures à commande
 électrique84

Services d'entretien
 SYNC®521, 596

Services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements	521	Système d'alerte après collision	55
Sièges		Système d'automatisation domestique Car2U®	205
chauffants	199, 201	Système MyFord Touch™	550
commande de la température	203	Systèmes de retenue	43–45, 48
Sièges		dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™, désactivation/activation	50
filtre	203	entretien des ceintures de sécurité	51
Sièges		pour adultes	43–45
nettoyage	402	pour enfants	21, 27
sièges à mémoire	72, 195	rallonge	47
Sièges		rappel de bouclage des ceintures de sécurité	48
sièges d'enfant	21, 27	témoin et carillon	48
Sièges arrière chauffants	199	T	
Sièges d'enfant	21, 27	Tableau des lubrifiants prescrits	448
ancrage au moyen d'une sangle de retenue	36	Tapis	326
boucle de verrouillage	33	Télécommande sans fil Homelink®	210
mode de blocage automatique (enrouleur)	45	Témoins et indicateurs	120
place avant	31	Temporisation d'alimentation des accessoires	110
Siège d'enfant		Toit ouvrant	116
sièges arrière	31	Touches rapides	636
Sièges d'enfant - rehausseurs	25	Types de fichiers multimédias compatibles	584
SIRIUS Travel Link	600	U	
Sonar de recul	276	Utilisation des commandes vocales	557
Soutien à la clientèle SYNC®	492, 553		
Support lombaire, sièges	193		
Survoltage	334		
SYNC® AppLink™	525		
Système d'entrée sans clé SecuriCode	87		
Système antidémarrage Securilock	90		

Utilisation du mode de confidentialité	500	boîte de transfert à commande électrique	250
Utilisation d'un téléphone cellulaire	17	conduite tout-terrain	257
V		description	252
Véhicule à carburant mixte	226	témoin	249
Véhicules à quatre roues motrices	249	Volant	94
		commandes	96
		inclinable	94-95
		Volant inclinable	94-95